00027548

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

MÉLANGES

ET

CORRESPONDANCE

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE :

DES POUVOIRS ET DES OBLIGATIONS DES JURYS, par Sir Richard Phillips, traduit de l'anglais, et précédé de Considérations sur le Pouvoir judiciaire et l'Institution du Jury en France, en Angleterre et aux États-Unis, par M. Charles Comte; 2e édition, 1 vol. in-8°. Prix : 8 fr.

COURS COMPLET D'ÉCONOMIE POLITIQUE PRATIQUE, par J.-B. Say; 6 vol. in-8°. Prix : 42 fr.

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par J.-B. Say; 3 vol. in-8°. Prix : 18 fr.

LOIS ADMINISTRATIVES ET MUNICIPALES DE LA FRANCE, depuis 1789 jusqu'à 1832, par L. Rondonneau; 6 vol. in-8°. Prix : 48 fr.

NOUVEAU MANUEL DES MAIRES ET ADJOINTS, par L. Rondonneau; 4e édition, 2 vol. in-8°. Prix : 13 fr.

MODÈLES ET FORMULES D'ACTES SOUS SEING PRIVÉ, disposés par lettres alphabétiques; 2e édition, 1 vol. in-12. Prix : 3 fr.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
rue de la Vieille-Monnaie, n° 12.

40 · M.K. 8.17-

MÉLANGES

ET

CORRESPONDANCE

D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OUVRAGE POSTHUME

DE J.-B. SAY;

8 i 2 f 2

PUBLIÉ

PAR CHARLES COMTE,

SON GENDRE,

Membre de la Chambre des Députés, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut, Professeur honoraire de l'Académie de Lausanne, Avocat à la Cour royale de Paris, etc.

1904

27548

ac

PARIS,

CHAMEROT, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, 13.

1833.

F6 330.1
27548
00027548

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE J.-B. SAY.

La science de l'économie politique, qui n'existait pas il y a un demi-siècle et qui est aujourd'hui une des plus avancées, doit la plupart des immenses progrès qu'elle a faits à Adam Smith et à Jean-Baptiste Say; l'un, en nous faisant connaître la véritable source des richesses, a porté la lumière sur les principales causes de la prospérité ou de la décadence des nations; l'autre a déterminé les limites de cette science, classé dans l'ordre le plus méthodique les phénomènes qu'elle embrasse, et donné à cette branche de nos connaissances une précision dont on la croyait peu susceptible.

On jugerait l'économie politique d'une manière bien étroite, si l'on s'imaginait qu'elle n'a pas d'autres résultats que de nous apprendre comment les richesses se forment, se distribuent et se consomment; elle a, de plus, pour effet de répandre la lumière sur la plupart des autres branches des sciences morales et politiques. L'histoire, la législation, la morale, ne sauraient être parfaitement comprises par des personnes qui seraient tout-à-fait étrangères à cette science. Aussi ne faut-il pas mettre en doute qu'elle ne prenne un rang de plus en plus élevé, et que les écrivains auxquels elle devra ses progrès ne soient de plus en plus estimés, à mesure qu'elle sera mieux et plus généralement connue.

Il est rare que le plaisir que procure la lecture d'un ouvrage ne fasse pas naître le désir d'en connaître l'auteur. S'il arrive peu qu'on se trompe quand on juge un homme par ses écrits, il arrive plus rarement encore que la connaissance qu'on a d'un écrivain, ne contribue pas à bien faire juger ses ouvrages. On aime d'ailleurs, quand on cultive une science, à savoir comment elle a fait des progrès, et quels sont les écrivains qui l'ont avancée ou retardée; et il serait difficile d'en faire l'histoire, sans parler des hommes qui en ont été, pour ainsi dire, les créateurs. On ne sera donc pas surpris de

trouver en tête de ce volume une notice historique sur la vie de notre premier économiste.

Jean-Baptiste Say descendait d'une de ces familles que le fanatisme de Louis XIV contraignit à sortir de France et à porter à l'étranger leur fortune et leur industrie, vers la fin du 17ᵉ siècle. Son père, Jean Say, né à Genève en 1739, d'un négociant originaire de Nîmes, fut envoyé à Lyon pour y apprendre le commerce. Il épousa dans cette ville la fille de M. Castanet, chez lequel il était placé, qui était comme lui originaire de Nîmes, et auquel il succéda. Jean-Baptiste Say naquit de ce mariage, à Lyon, le 5 janvier 1767.

Son père, dans les momens de loisir que son commerce lui laissait, le menait à des leçons de physique expérimentale que donnait à l'Oratoire le P. Lefèvre, oratorien. Le jeune Say prit goût à cette science, et c'est peut-être à l'habitude qu'il contracta dès son enfance d'appliquer son esprit à l'observation des phénomènes de la nature, qu'il faut attribuer cette méthode rigoureuse qu'il n'a jamais abandonnée. Il reconnaissait, au reste, que ces premières leçons lui avaient servi plus tard, soit dans ses travaux manufacturiers, soit en lui donnant les moyens de rendre ses idées plus sensibles.

A l'âge de neuf ans, il fut placé dans une pen-

sion que venaient d'établir à une lieue de Lyon, au village d'Écully, un Italien nommé Giro et un abbé nommé Gorati. Le plan d'instruction de ces deux instituteurs rejetait quelques-unes des méthodes qui étaient alors usitées dans les colléges. Il eut, en conséquence, pour adversaire l'archevêque de Lyon, qui s'attribuait la surveillance de tous les établissemens d'éducation, et qui redoutait la tendance de l'esprit philosophique. L'opposition de l'archevêque était d'autant plus forte, que déjà les noms de Washington et de Francklin commençaient à résonner aux oreilles des enfans comme à celles du reste de la France. Les deux instituteurs apaisèrent le prélat et se firent pardonner leurs innovations dans l'enseignement, en multipliant les pratiques dévotes auxquelles ils assujétissaient leurs élèves (1).

Des revers de fortune ayant amené à Paris le père de Jean-Baptiste Say, sa famille ne tarda pas

(1) Giro, l'un de ces deux instituteurs, était Napolitain. Il rentra dans sa patrie quand les Français, après l'avoir conquise, y eurent établi le gouvernement républicain. Il devint un des cinq membres du gouvernement, et fut ensuite pendu avec les citoyens les plus éclairés du pays, dans la réaction qui suivit la restauration de 1799, après la retraite des Français.

à l'y suivre. Il y forma un nouvel établissement de commerce, et plaça son fils Jean-Baptiste dans une forte maison de banque. Deux ou trois ans après il l'envoya, sur sa demande, en Angleterre, pour y compléter son éducation commerciale, et surtout pour s'y familiariser avec la langue anglaise.

Lorsque Jean-Baptiste Say revint d'Angleterre, la fermentation qui fut le prélude de la révolution commençait à se manifester : la querelle entre la cour et le parlement était engagée. La tendance générale des esprits et la lecture de l'ouvrage d'Adam Smith avaient considérablement fortifié son penchant pour les lettres et les sciences. Les événemens politiques et l'influence qu'ils exercèrent sur la fortune de son père déterminèrent irrévocablement sa vocation.

La convocation des États-généraux avait donné naissance à une question de la plus haute importance, celle *de la liberté de la presse*. J.-B. Say se prononça pour cette liberté dans une brochure qui parut en 1789, au moment même où les États-généraux venaient d'être convoqués. L'auteur, qui n'était alors âgé que de vingt-deux ans, jugeait plus tard cet écrit d'une manière assez sévère ; il y trouvait de l'enflure et du mauvais goût. Quelques-uns des défauts qui sont presque inséparables de la jeunesse et de l'esprit du temps

s'y font, en effet, remarquer; mais on y trouve aussi un amour très-sincère de la liberté, et un désir du bien qui ne s'est jamais démenti.

Dès le commencement de la révolution, M. Say s'attacha aux hommes qui la servaient par leurs discours ou leurs écrits : il fut employé au *Courrier de Provence*, que publiait Mirabeau, et ensuite dans les bureaux du ministre Clavière. Son goût pour les sciences morales et politiques l'éloignait de la profession pour laquelle il avait été élevé : il en fut tout-à-fait écarté par un nouveau revers de fortune que ses parens éprouvèrent.

Son père avait une confiance aveugle dans le triomphe des principes de justice que la révolution avait proclamés ; il ne pouvait pas s'imaginer qu'un gouvernement qui avait reçu la mission de faire respecter tous les droits, fût jamais infidèle à ses promesses et se déshonorât par une banqueroute ; il aurait cru, d'ailleurs, faire un acte de mauvais citoyen s'il avait refusé sa confiance à une monnaie de papier qui portait pour titre : *Garantie nationale ;* et quoi qu'il en vît baisser rapidement la valeur, il conservait toujours l'espérance que le gouvernement trouverait le moyen de la relever ; il ne se désabusa que lorsqu'il eut irrévocablement perdu sa fortune.

Ce fut au milieu de ces circonstances et dans

l'ignorance où il était de la ruine de son père, que J.-B. Say épousa, le 25 mai 1793, mademoiselle Gourdel-Deloches, fille d'un ancien avocat aux conseils. Il ne pouvait plus songer à suivre la carrière pour laquelle il avait été élevé, et de laquelle, d'ailleurs, ses goûts l'avaient fort éloigné. Il se dévoua sans réserve à la culture des lettres et des sciences.

Vers le commencement de l'année 1794, une société de jeunes littérateurs se forma pour la publication d'un écrit périodique dont le principal objet était de propager les lumières et de défendre les principes de la morale. Les rédacteurs principaux étaient Ginguené, Champfort, Amaury-Duval, et ce bon et spirituel Andrieux dont les lettres et la philosophie déplorent la perte récente. J.-B. Say, le plus jeune d'entre eux, fut choisi pour rédacteur en chef. C'est de cette association que naquit la *Décade philosophique, littéraire et politique, par une société de républicains.*

Les fondateurs de ce journal, qui paraissait tous les dix jours, avaient adopté pour épigraphe cette pensée : *Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la république que le fut le courage pour la conquérir.* Fidèles à leur devise, ils eurent constamment pour objet d'éclairer la nation sur ses vrais intérêts, et de ré-

pandre les principes d'une bonne morale. Pendant six ans, J.-B. Say conserva la direction de ce journal, qui ne cessa de paraître que quand la liberté de la presse eut cessé d'exister (1).

Les fautes du directoire avaient amené sa chute et celle de la constitution républicaine de l'an III. J.-B. Say, quoique étranger aux événemens qui avaient conduit Bonaparte au pouvoir, fut au nombre de ceux qui considérèrent l'établissement du gouvernement consulaire comme le commencement d'une ère de grandeur et de prospérité pour la France. Cette illusion, qui ne tarda pas à se dissiper, fut, au reste, celle de beaucoup de philosophes très-éclairés et sincèrement attachés à la liberté.

Dans le mois de novembre 1799 (frimaire an VIII), J.-B. Say fut nommé membre du tribunat, et abandonna la direction de la *Décade philosophique*. La mission des tribuns était de discuter, devant un corps-législatif muet, les projets de loi présentés au nom du premier consul, et de dénoncer au sénat les actes inconstitutionnels du gouvernement. Les tribuns étaient donc les adversaires naturels des membres du conseil-d'État.

---

(1) *La Décade philosophique* fut supprimée en l'an XII ; il en avait alors paru quarante-deux volumes.

En l'an V, la classe des sciences morales et politique de l'Institut avait mis au concours la question suivante : *Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple?* Cette question n'ayant produit aucun mémoire digne d'être couronné, la classe qui l'avait proposée la reproduisit l'année suivante, après l'avoir restreinte. Elle ne demanda plus *par quels moyens*, mais *par quelles institutions* on pouvait fonder la morale d'un peuple. Le concours ayant encore été sans résultat, la question fut proposée une troisième fois.

J.-B. Say se présenta à ce troisième concours, mais il ne fut pas plus heureux que les autres concurrens. La classe des sciences morales et politiques observa qu'elle avait demandé une théorie ou un système, et que l'auteur du mémoire lui avait présenté des tableaux. Ce mémoire, qui fut publié en l'an VIII, a pour titre : Olbie, ou *Essai sur les moyens de réformer les mœurs*. L'auteur suppose qu'un peuple, qu'il nomme les *Olbiens*, après s'être affranchi du joug qui avait pesé sur lui pendant des siècles, a pris les moyens les plus propres à réformer ses vices et à faire régner la vertu. Il cherche à faire voir comment ces moyens ont dû produire les résultats que s'en étaient promis ceux qui les avaient adoptés.

On voit, par quelques passages de cet écrit, que

J.-B. Say considérait déjà l'économie politique comme la science la plus propre à réformer les mœurs d'une nation et à fonder sa prospérité. « Quiconque, dit-il, ferait un *Traité élémentaire d'économie politique*, propre à être enseigné dans les écoles publiques, et à être entendu par les fonctionnaires les plus subalternes, par les gens de la campagne et par les artisans, serait le bienfaiteur de son pays. » Ailleurs, il dit que le premier livre de morale fut, pour les Olbiens, un bon *Traité d'économie politique*; qu'ils instituèrent une académie et la chargèrent du dépôt de ce livre, et que tout citoyen qui prétendait à remplir des fonctions à la nomination des premiers magistrats, était obligé de se faire publiquement interroger sur les principes de cette science. On trouve, au reste, dans ce mémoire, beaucoup d'idées d'économie politique que l'auteur a développées dans ses autres écrits.

Il est bien rare qu'un écrivain qui attache une grande importance à l'exécution d'un ouvrage, ne tente pas de l'exécuter lui-même s'il en a le loisir, et surtout s'il possède les connaissances nécessaires pour l'entreprendre. J.-B. Say profita donc du temps que ses fonctions de tribun lui laissaient pour travailler au traité d'économie politique dont il avait conçu le projet. Ce traité, auquel il con-

sacra trois années, parut, pour la première fois, en 1803 : l'auteur était alors âgé de trente-six ans.

Le tribunat, qui, par sa nature, devait critiquer les projets présentés au corps-législatif par le gouvernement, était incompatible avec un pouvoir qui ne voulait tolérer aucune contradiction publique. Les tribuns les plus déterminés à remplir les devoirs que la constitution leur imposait, furent éliminés : M. Say fut de ce nombre. Un emploi lucratif lui fut offert dans les finances ; chargé de six enfans, et n'ayant presque point de fortune, il semble que c'était pour lui une nécessité de l'accepter. Cependant il le refusa ; il n'aurait pu remplir les fonctions qui lui étaient offertes sans concourir à l'exécution d'un système qu'il avait jugé funeste à la France.

S'étant interdit, par devoir, la carrière des emplois publics, et les lettres ne lui offrant plus de ressources, puisque la presse avait cessé d'être libre, M. Say tourna ses regards vers l'industrie, et forma le projet de créer une filature de coton. Après avoir acquis les connaissances pratiques qu'exigeait l'exécution de ce projet, il établit, de concert avec un associé qu'il se donna, dans un village à cinquante lieues de Paris, une manufacture où quatre cents ouvriers, dont la plupart étaient des femmes ou des enfans, trouvèrent de

l'occupation. Il eut, en peu d'années, ainsi qu'il le disait lui-même, la satisfaction de voir l'industrie et l'aisance animer des campagnes où, durant des siècles, un régime féodal et monacal n'avait su entretenir que la mendicité et la misère.

Il employa les loisirs que lui laissait sa filature à perfectionner son *Traité d'économie politique*: il pouvait ainsi corriger par la pratique les erreurs qui auraient pu lui échapper dans la théorie. Dans les premières années, la manufacture qu'il avait montée lui donna des bénéfices; mais les droits excessifs qui furent établis sur les matières premières qu'il fallait tirer de l'étranger, les prohibitions, les confiscations, et plus que tout cela les dangers d'une invasion qui devenait imminente, le déterminèrent à renoncer à une industrie qu'on ne pouvait plus exercer avec profit ni sûreté; il céda sa filature à son associé, et revint à Paris avec sa famille.

Peu de temps après, la France fut envahie et Napoléon renversé. M. Say profita de la demi-liberté, qui fut le résultat de la faiblesse du gouvernement des Bourbons, pour publier une seconde édition de son traité; car le gouvernement impérial n'avait pas voulu en autoriser la réimpression. Entre l'une et l'autre, il s'était écoulé un intervalle de onze années, et pendant ce temps l'auteur

avait constamment cherché à perfectionner son ouvrage; aussi la seconde fut-elle de beaucoup supérieure à la première.

Les guerres de la révolution avaient suspendu toutes les communications régulières entre la France et l'Angleterre, pendant un espace de vingt-trois ans. La nation anglaise, maîtresse des mers, avait acquis pendant ce temps le monopole du commerce du monde, et son industrie avait acquis un développement prodigieux. Le gouvernement français qui venait de s'établir à la suite de l'invasion, sentit que le moyen le plus infaillible de se consolider était de tourner les esprits vers les entreprises industrielles ou commerciales, et de faire profiter la France des progrès qu'avait faits l'industrie anglaise. En conséquence il chargea M. Say de faire un voyage en Angleterre, et de constater, autant qu'il était possible, les progrès que cette nation avait faits depuis que ses communications avec la France avaient été interrompues.

De retour de cette mission (en 1815), M. Say publia un écrit de quelques feuilles, intitulé *De l'Angleterre et des Anglais*, par lequel il appela l'attention du public sur l'économie de ce peuple. Après avoir fait observer que ce n'était ni à ses armées, ni même à sa marine, mais à ses richesses,

que l'Angleterre devait son immense influence, il exposa comment le gouvernement était parvenu à se rendre maître de ces richesses, et par quels moyens la population les avait produites; il développa par là même écrit les désastreuses conséquences dont les profusions du gouvernement avaient été suivies pour les diverses classes de producteurs.

M. Say était profondément convaincu que la science de l'économie politique ne serait véritablement utile aux nations que lorsque les principes en seraient connus par la généralité des citoyens. Il croyait que les effets en seraient très-bornés tant qu'elle ne serait connue que par un petit nombre d'adeptes. Aussi, après en avoir exposé les principes dans son traité, chercha-t-il à les concentrer dans un petit nombre de pages, pour les mettre à la portée des fortunes les plus bornées. En 1815, il publia son *Catéchisme d'économie politique*, qui a eu plusieurs éditions et qui a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe.

M. Say avait eu long-temps la pensée d'écrire sur la morale et sur la politique; il aurait voulu faire, sur ces matières, des traités analogues à celui qu'il avait déjà publié sur l'économie politique. Dans cette vue, il avait jeté sur le papier les diverses pensées qui s'étaient offertes à son esprit,

et que son projet était de développer. Prévoyant qu'il pourrait ne pas avoir le temps d'exécuter ce dessein, il recueillit quelques-unes de ces pensées et les livra à l'impression en 1817. Elles parurent sous ce titre : *Petit Volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société.*

Dans la même année, il fit paraître une troisième édition de son *Traité d'économie politique*, car la seconde avait eu un succès beaucoup plus rapide que la première.

L'année suivante il publia deux écrits sur des sujets qui attiraient alors l'attention publique. Le premier intéressait particulièrement la ville de Paris, et avait pour titre : *De l'importance du port de la Villette.* Le second traitait *Des Canaux de navigation dans l'état actuel de la France.* L'auteur appliquait dans ces écrits quelques uns des principes qu'il avait exposés dans son *Traité d'économie politique.*

La publication de deux éditions de ce dernier ouvrage, très-rapprochées l'une de l'autre, et les discussions qui furent le résultat naturel de la liberté de la presse, avaient appelé l'attention du public sur l'économie politique. Les administrateurs de l'Athénée de Paris pensèrent que le moyen de donner de la vogue à cet établissement, était d'y faire enseigner cette science par un homme qui pou-

vait, en France, en être en quelque sorte considéré comme le créateur. Ils s'adressèrent en conséquence à M. Say, qui accepta leurs propositions. Les leçons qu'il donna, pendant deux hivers, eurent un succès tel, que la salle ne pouvait contenir tous les auditeurs. Ce succès tenait particulièrement à la clarté avec laquelle le professeur exposait ses idées, et aux agrémens qu'il répandait sur ses leçons.

La troisième édition du *Traité d'économie politique* avait été, comme la seconde, tirée à un très-grand nombre d'exemplaires; cependant elle fut épuisée presque entièrement dans l'année même où elle fut publiée. En 1819, il en parut une quatrième avec des corrections et des augmentations considérables. L'auteur donna de nouveaux développemens aux chapitres relatifs à la balance du commerce, au commerce des blés, à l'usage des monnaies; il refit presque entièrement les cinq premiers chapitres du livre II, et fit des augmentations importantes à quelques chapitres du livre III.

En 1820, un économiste anglais justement célèbre, M. Malthus, professeur d'histoire et d'économie politique au collége des Indes-Orientales, publia un ouvrage sur les principes de cette dernière science, considérés dans leurs rapports avec l'application pratique. Dans cet ouvrage, le savant

écrivain attaquait quelques-unes des doctrines de J.-B. Say, et particulièrement celles qui sont relatives aux débouchés, aux produits qu'il a nommés immatériels, et aux consommations improductives. Son ouvrage ayant été traduit dans notre langue, l'économiste français crut qu'il devait y répondre. Il fit paraître dans le courant de la même année un volume intitulé : *Lettres à M. Malthus, sur différens sujets d'économie politique, notamment sur les causes de la stagnation générale du commerce.*

On serait tenté de croire, en lisant ces lettres, qu'il existait entre les deux économistes des différences considérables sur quelques-uns des principes fondamentaux de la science; et cependant, quand on étudie avec attention, et dans leur ensemble, les écrits de l'un et de l'autre, on s'aperçoit que la différence est bien plus dans les termes que dans les choses; cette différence se réduit à de légères nuances d'opinion qui finissent même par disparaître. Aussi, dans une des dernières lettres écrites à M. Malthus par M. Say, et qu'on trouvera dans ce recueil, celui-ci finit-il par dire que désormais la discussion se réduit à une simple dispute de mots.

Cette polémique, entre deux hommes qui parcouraient la même carrière, n'altéra jamais les sen-

timens d'estime qu'ils avaient l'un pour l'autre ; comme des deux côtés il y avait un amour égal de la vérité, et aucun sentiment de jalousie, la discussion fut exempte de toute aigreur. M. Say professa jusqu'à sa mort l'estime la plus sincère et la mieux sentie pour les connaissances de M. Malthus et pour les services qu'il a rendus à la science, et, de son côté, M. Malthus a toujours manifesté les mêmes sentimens pour M. Say.

Le *Traité d'économie politique* avait eu peut-être plus de succès encore en pays étranger qu'en France ; il avait été traduit dans toutes les langues de l'Europe, et était devenu la base de l'enseignement dans plusieurs États (1). Quelques personnes qui s'intéressaient au progrès de cette science, firent sentir au ministère français, en 1821, qu'il était honteux que la France fût le seul pays de l'Europe où elle ne fût pas professée. Une chaire

(1) Le *Traité d'Économie politique* a été traduit en anglais par M. C. Prinsep ; en allemand, il en a été fait deux traductions, une par M. Jacob, l'autre par M. Morstadt ; en danois, par M. *** ; en italien, par M. Chitti ; en espagnol, deux traductions, l'une par M. José Queypo, l'autre par MM. Gutierrez et Rodriguez. Il existe d'autres traductions qui ne sont pas parvenues à l'auteur de cette notice. Plusieurs contrefaçons de l'édition française ont été faites en pays étranger.

fut établie à Paris; mais comme le seul mot de *politique* pouvait faire peur à la cour, on décida que le professeur enseignerait, non *l'économie politique*, mais *l'économie industrielle*. Cette chaire fut placée au Conservatoire des arts et métiers, loin de tous les grands établissemens d'instruction publique, comme si l'on avait eu peur qu'elle ne fût fréquentée par les jeunes gens qui se destinaient à des professions libérales. M. Say fut appelé à la remplir, et l'a occupée jusqu'à sa mort.

Soit que la précaution de changer le nom de la science et de placer le siége de l'enseignement dans un lieu spécialement consacré à l'industrie eût trompé les jeunes gens sur l'objet de l'économie politique, soit, ce qui est plus vraisemblable, que leurs études préliminaires les eussent mal disposés à acquérir de véritables connaissances, le cours fait au Conservatoire des arts et métiers ne fut assidument suivi que par des personnes qui se destinaient à la pratique de l'industrie, et par un grand nombre d'étrangers de toutes les nations, Anglais, Italiens, Allemands, Grecs et Espagnols: aussi, quoique ce cours ait existé pendant près de douze ans, on n'en a vu sortir aucun jeune homme qui se soit consacré à l'étude et aux progrès de la science.

En 1826, M. Say avait publié une cinquième édition de son *Traité d'économie politique*, et quoiqu'il eût, autant que possible, mis cet ouvrage au niveau des connaissances acquises, il avait formé le projet d'en publier un plus complet; il voulait tout à la fois considérer la science d'un point de vue plus élevé, et en rendre les principes d'une application plus facile; c'est dans ce dessein qu'il prépara pour la publication les leçons qu'il donnait au Conservatoire des arts et métiers; il sentait qu'un bon ouvrage peut produire un effet plus étendu et surtout plus durable que des leçons orales, prononcées devant un auditoire qui est nécessairement renfermé dans d'étroites limites (1).

En 1828, il publia le premier volume de son *Cours complet d'économie politique pratique*, destiné à mettre sous les yeux de tous les citoyens l'économie des sociétés. Deux années entières furent consacrées à la publication de cet ouvrage : le sixième et dernier volume parut en 1829. Quelques personnes avaient considéré le *Traité d'économie politique* comme n'ayant

(1) On trouve, dans un écrit qui a paru en 1826 sous le titre d'*Encyclopédie progressive*, un grand article de M. Say sur l'économie politique.

presque plus rien laissé à dire sur la science. Elles craignaient donc que le *Cours politique* ne fût qu'une amplification de principes déjà suffisamment établis. Elles ne tardèrent pas à être désabusées.

En 1819, sous le ministère de M. de Serres, le gouvernement avait eu l'intention d'établir à l'École de droit de Paris une chaire d'économie politique; la création en avait même été prescrite par une ordonnance; mais la réaction qui suivit la chute de ce ministère, fit avorter ce projet. Après la révolution de 1830, le nouveau pouvoir, qui n'était pas obsédé des mêmes craintes que l'ancien, établit au collége de France une chaire pour l'enseignement de cette science. Il crut avec raison qu'il est plus facile de gouverner des hommes qui connaissent la véritable nature des choses, que ceux qui prennent pour de la science les rêves de leur imagination. M. Say fut appelé à remplir cette seconde chaire: il était d'avance désigné au choix du gouvernement par l'opinion de la France, et l'on pourrait dire, sans crainte d'être accusé d'exagération, par celle de tous les hommes qui s'occupent de la même science, quel que soit leur pays.

On a vu que long-temps avant que d'avoir publié aucun ouvrage sur l'économie politique, M. Say la considérait comme étant destinée à exercer une influence immense sur les mœurs et le bien-être

des nations, et qu'il était persuadé que l'écrivain qui parviendrait à en faire un bon traité, et à la mettre à la portée des diverses classes de la société, serait le bienfaiteur de son pays. Cette opinion qu'il avait de la science à laquelle il s'était consacré, explique les efforts continuels qu'il a faits pour la rendre accessible aux lecteurs de toutes les classes; elle nous fait voir pourquoi, après en avoir exposé les principes dans un traité qu'il a travaillé à perfectionner pendant près de la moitié de sa vie, il l'a réduite aux plus simples élémens dans un catéchisme; pourquoi il l'a traitée plus tard dans un ouvrage plus étendu que le premier; pourquoi, enfin, il a cherché à la répandre par tous les moyens qui étaient en son pouvoir.

L'application constante de son esprit à des matières qui, pour être bien comprises, exigent quelquefois une attention très soutenue et une grande perspicacité, avait fini par altérer sa santé. Dans les dernières années de sa vie, il était devenu sujet à des attaques nerveuses qui le privaient de connaissance pendant quelque temps, et qui avaient quelque analogie avec des attaques d'apoplexie. Elles ne revenaient qu'à des intervalles assez longs; mais, quoiqu'elles n'altérassent pas ses facultés intellectuelles, elles affaiblissaient considérablement sa constitution. Un événement

funeste, qu'il était loin de prévoir, vint lui porter un coup dont il ne put jamais bien se remettre : le 10 janvier 1830, madame Say mourut. Ce n'est qu'aux personnes qui la connaissaient, et qui avaient joui des douceurs de sa société, qu'il appartient de juger de la grandeur de cette perte, et des effets qu'elle produisit sur son mari.

M. Say prévoyait, depuis quelques années, qu'il serait emporté par une des attaques auxquelles il était devenu sujet. La perte de sa femme, qu'il supporta néanmoins avec courage, augmenta la force d'un pressentiment qui malheureusement ne tarda pas à se réaliser. Le 15 du mois de novembre 1832, il était sorti pour visiter quelques amis. En revenant chez lui, il entra chez une tante, sœur de sa mère. Il éprouva tout à coup une de ses attaques, et ne reprit plus connaissance. Il expira le lendemain, après une agonie de quatorze heures, entre les bras de ses enfans. Il était âgé de 66 ans. Il a laissé quatre enfans : deux fils et deux filles.

Les ouvrages de M. Say sont trop connus et ont eu, de son vivant, un succès trop rapide et trop étendu, pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici une analyse ; mais il ne sera peut-être pas inutile à l'histoire de la science de faire remarquer les principales causes auxquelles ce succès doit être attribué.

La première est l'habitude qu'il avait prise de ne jamais abandonner l'observation des phénomènes de la nature; il portait, dans l'étude de l'économie politique, l'esprit que porte un bon naturaliste dans l'étude des choses qu'il aspire à faire connaître; il se croyait appelé, non à faire triompher un système ou à donner des avis, mais à exposer la véritable nature des choses; il avait une si grande confiance dans la puissance de la vérité quand elle est exposée d'une manière simple et naturelle, qu'il aurait craint de l'affaiblir en l'appuyant de ses exhortations.

Cette habitude de se tenir constamment dans l'observation des faits a écarté de ses ouvrages tout esprit de système, toute opinion de secte ou de coterie; jamais on ne voit percer dans ses écrits l'intention de flatter les opinions d'un pouvoir ou d'un parti, ou de faire triompher un intérêt particulier sur l'intérêt général; jamais on n'y remarque la plus légère tendance à mettre sa plume au service de sa fortune.

Le soin avec lequel il a tracé les limites de l'économie politique, et circonscrit le champ sur lequel ses recherches peuvent s'étendre, n'a pas été une des moindres causes du succès de ses ouvrages. Il considérait lui-même cette circonscription de la science comme une condition essentielle de ses

progrès ; il pensait que si l'on ne savait pas la limiter, on pouvait bien saisir çà et là quelques vérités, mais qu'il était impossible d'en connaître la liaison et d'en former un corps de doctrine.

L'ordre qu'il a mis dans l'exposition des principes de la science, a également beaucoup contribué à rendre ses écrits populaires ; comme il se conforme, dans cette exposition, à la marche naturelle des choses, l'esprit du lecteur le suit sans effort, parce que ses idées se lient comme les faits ; on passe de l'une à l'autre presque sans s'en apercevoir ; après l'avoir lu, on serait tenté de croire qu'on referait aisément ses ouvrages, tant l'ordre naturel des idées est bien observé.

Il faut ajouter à ces diverses causes de succès le soin constant qu'il a eu de se tenir au courant des progrès que faisait la science dans les divers pays de l'Europe, et particulièrement en Angleterre. Chacune des éditions de son traité renferme les idées ou les faits mis en lumière depuis celle qui a précédé. Les critiques même injustes dont ses écrits ont été l'objet, lui ont servi à les perfectionner, parce qu'elles l'ont obligé à exposer ses pensées de manière à être toujours bien compris.

Enfin, le soin qu'il a mis dans son style, a rendu la lecture de ses ouvrages agréable pour toutes les personnes qui mettent quelque prix à l'art d'écrire,

et contribué par conséquent à les répandre. Il est peu de livres sur les sciences qu'on lise avec plus de plaisir, parce qu'il en est peu dans lesquels on trouve plus de clarté, plus de simplicité, et en même temps plus d'élégance. Une étude approfondie des bons écrivains du dix-septième siècle et des philosophes du dix-huitième, l'avait rendu très-difficile sur le style et sur la méthode. Aussi les pages les plus simples et les plus faciles lui ont souvent coûté d'incroyables efforts. Une phrase obscure ne lui paraissait propre qu'à couvrir une pensée fausse.

Ayant conservé jusqu'à la fin de sa vie une sincère admiration pour nos bons écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle, il avait très-peu d'estime pour ce qu'on est convenu d'appeler la philosophie allemande, qu'on enseignait et qu'on enseigne encore dans quelques-unes de nos grandes écoles. « Je suis furieux contre quelques docteurs prétentieux et vains, écrivait-il à Étienne Dumont en 1829, qui nous représentent comme des espèces de coquins, et qui ont l'air de nous faire grâce en nous appelant des *sensualistes*, après avoir eu soin de bien faire comprendre qu'ils entendent par là *matérialistes* (1); singuliers scélérats, en vérité,

(1) Voyez le *Cours de l'Histoire de la Philosophie*, par

qui consacrent leur vie au plus grand bien du plus grand nombre ! »

On a déjà remarqué qu'en général les hommes qui s'étaient livrés à une étude approfondie et consciencieuse de l'économie politique, avaient été d'excellens citoyens, des amis très-éclairés et très-sincères de la liberté, soit que cette science montre mieux que les autres les effets des mauvaises mesures de gouvernement, soit qu'elle ne permette pas de se faire illusion sur la nature et la valeur des services rendus au public, soit qu'elle ne permette pas de se méprendre sur la véritable source des richesses. M. Say, qui, dès 1789, se prononça pour la cause de la liberté et qui la servit par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, est resté fidèle à ses principes jusqu'à la fin de sa carrière ; rien au monde ne l'aurait déterminé à associer son nom à une mesure désapprouvée par sa conscience.

La plus grande partie des académies de l'Europe le comptaient au nombre de leurs membres ; l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, celle de Madrid, celle de Berlin, l'avaient mis au

---

M. Victor Cousin ; l'*Essai sur l'Histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle*, par M. Damiron ; et le *Traité de Droit pénal*, de M. Rossi, professeur de droit romain à l'Académie de Genève.

rang de leurs associés; et par une bizarrerie qu'il serait plus facile d'expliquer que de justifier, celles de France ne lui avaient pas trouvé une place dans leur sein. Il est vrai que pour être admis chez elles le mérite avait besoin de frapper plus d'une fois à leur porte, et que son caractère ne lui permettait guère le genre de sollicitations auxquelles sont trop souvent attachés les honneurs littéraires. Étranger à toute coterie, il s'occupait de sa science et vivait renfermé dans un cercle composé d'un petit nombre d'amis et des membres de sa famille.

L'auteur de cette notice, avant que de connaître M. Say, portait de ses écrits, il y a dix-neuf ans, le même jugement qu'il en porte aujourd'hui (1). Il n'a pas pensé que des relations de famille, formées entre eux quelques années plus tard, fussent une raison de ne plus en dire son avis. Il est, au reste, bien convaincu que les personnes qui les auront lus seront loin de l'accuser d'exagération; il craindrait de leur part un reproche contraire, s'il ne voyait un motif de réserve dans son alliance avec lui.

CHARLES COMTE.

---

(1) Voy. *le Censeur*, t. 7, p. 43, et *le Censeur européen*, t. 1, p. 159-227, et t. 2, p. 169-221.

MÉLANGES

ET

CORRESPONDANCE

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

NOTICE

SUR

DUPONT (DE NEMOURS).

DUPONT (de Nemours), né en 1739, un des plus hommes de bien qui fût en France, admis dès l'âge de vingt-quatre ans dans la société des premiers économistes qui se rassemblaient chez Quesnay, médecin de Louis XV, devint disciple zélé de sa doctrine, et se montra tel jusqu'à son dernier jour. Il se distingua, parmi les défenseurs de cette société recommandable, par plusieurs écrits, notamment par un ouvrage périodique, *les Éphémérides du Citoyen*, où les principes de la liberté du commerce furent soutenus avec la plus rare constance et l'instruc-

tion la plus variée. Devenu l'ami des hommes les plus estimés et les plus éclairés de cette époque, il eut part à la confiance intime et à la plupart des travaux de Turgot. Modeste, il a coopéré à presque tout ce qui s'est fait de bien en administration; jamais à ce qui s'est fait de mal. Éloigné de la France par les événemens de 1815, il se réfugia auprès de ses deux fils qui avaient un établissement aux États-Unis. Il y a terminé sa carrière en 1817, regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

DUPONT (DE NEMOURS) A J. B. SAY.

A bord du *Fingal*, 22 avril 1815,
41 degrés de latitude; 43,30 de longitude.

MON CHER SAY,

JE viens d'achever la lecture de votre très-bel ouvrage, dont je ne connaissais, en France, que le discours préliminaire, la renommée et les extraits insérés dans divers journaux.

Il m'a inspiré un grand intérêt et donné beaucoup de consolation. Quelques jours après la blessure de Morellet (1), cet habile et excellent homme m'exprimait sa douleur et la mienne de ce que nous devenions vieux et courions vers la mort, sans laisser d'élèves et d'héritiers qui pussent continuer nos études et notre doctrine, comme nous avons fait celle des amis et des instructeurs dont nous avons été les compagnons.

(1) Il s'était cassé la jambe dans un accident de voiture.

Je vois que ce n'est pas un élève que nous avons en vous, mais un fort émule, qui, avec trente ou quarante ans de moins, contribuera, aussi bien que nous-mêmes, à propager, à démontrer un grand nombre des vérités les plus utiles au genre humain.

Vous avez presque tous nos principes ; et, si l'on en excepte ce qui concerne les revenus publics, vous en tirez exactement les mêmes conséquences pratiques. La fantaisie que vous avez de nous renier, et que vous ne dissimulez point assez, mon cher Say, n'empêche pas que vous ne soyez, par la branche de Smith, un petit-fils de Quesnay et un neveu du grand Turgot.

Votre discours préliminaire m'avait fait du chagrin par la manière plus que froide, un peu dure et hautaine, dont vous y parlez des prédécesseurs, qui, pourtant, ont puissamment concouru à votre instruction. J'ai retrouvé un peu de cette sorte d'affectation dans le livre même. Vous n'êtes pas comme les Allemands, qui ne citent jamais un écrivain sans y chercher ce qui coïncide avec leur propre opinion, ce qui la fortifie, et sans l'accompagner d'un éloge. Vous ne nommez guère que pour dénigrer, pour réfuter, pour rabaisser. Votre travail approfondi, votre rare talent pour la dis-

cussion, devraient vous mettre au-dessus de cette faiblesse. Corneille a dit :

« Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui.
« Je tâche à m'élever aussi haut comme lui ;
« Sans hasarder ma peine à le faire descendre. »

Montaigne a dit : « Je donnerais volontiers un « coup d'épaule pour rehausser ceux en qui « je vois un mérite réel. » Voltaire a dit :

« Nous sommes assez grands pour être sans envie. »

Répétez-le ; car vous êtes très-grand, mon ami.

Vous ne désignez Quesnay que par sa qualité de *médecin*. Quoiqu'en effet il ait été médecin, même un illustre médecin, est-ce sous cet aspect qu'en traitant de l'économie politique vous deviez mentionner l'homme qui a vu que l'agriculture est à la tête de tous les travaux humains? qui a discerné et indiqué la distribution que les cultivateurs et les propriétaires des terres font des récoltes à leurs *salariés* directs et indirects, et ce que ceux-ci donnent en retour? qui le premier a reconnu l'existence du *produit net*, sa fonction, son importance dans la société; et que l'on ne pouvait, sans ruine, faire contribuer aucune autre branche de richesse aux dépenses publiques (ce qui

renferme toute la théorie de l'impôt)? celui qui, contre l'unanime opinion de tous les philosophes et de tous les publicistes qui l'avaient précédé, a découvert, soutenu, prouvé qu'*il n'était pas vrai que les hommes, en se réunissant en société, eussent renoncé* A UNE PARTIE *de leur liberté et de leurs droits pour s'assurer l'autre;* que jamais ils ne se sont confédérés *pour y perdre*, mais au contraire *pour y gagner*, pour garantir et pour étendre l'exercice et la jouissance de TOUS *leurs droits?* D'où il suit qu'aucun gouvernement n'a celui de gêner leur travail, ni de porter atteinte à leur propriété, puisque c'est pour défendre et pour augmenter l'un et l'autre qu'ils ont uni leurs forces et se sont donné, non des *maîtres*, ce qu'ils n'auraient pas du tout voulu, mais des *chefs*.

Comment votre esprit juste et sagace, mon cher Say, n'a-t-il pas vu que toute la science et la moralité de l'économie politique étaient là? Comment avez-vous tenté de couper en deux cette belle science pour en séparer celle des richesses, qui n'est qu'un recueil de calculs et de développemens propres à montrer l'utilité de se conformer à la loi? Celle-ci était, a toujours été, sera toujours et tout entière dans le droit, qui ne peut être violé sans injustice, sans tyrannie, sans crime.

Quesnay, n'eût-il écrit que cette vingtaine de pages qui sont à la tête de la Physiocratie, aurait fait et fondé nôtre science, la vôtre, et ne nous aurait laissé qu'à en exposer les détails; il mériterait l'éternel hommage des philosophes, des gens de bien, de tous les peuples dignes d'aimer et d'avoir la liberté. Il a posé les fondemens du temple de cette noble déesse; il en a construit les gros murs. Nous et vous y avons mis des corniches, des fleurons, des astragales, quelques chapiteaux à des colonnes qui étaient debout.

Vous ne parlez pas des *économistes* sans leur donner l'odieux nom de *secte*, qui suppose un mélange de bêtise, de folie et d'entêtement. Cette injure n'offense point de la part des Grimm; mais les expressions d'un Say sont d'un autre poids. Il est, en conscience, obligé de tenir compte de ce poids. Vous n'accordez à ces auteurs, vos devanciers, que d'avoir été *bons citoyens*. Beau mérite! que le dernier savetier peut et doit avoir! Et pauvre mérite pour des philosophes dont plusieurs n'ont été, il est vrai, que des écrivains médiocres, mais dont chacun a eu quelque vérité à lui, dont aucun n'a été un imbécile, dont quelques-uns ont été des hommes d'État, même des souverains très-éclairés, très-bienfaisans malgré leur couronne!

Vous avez traité Turgot avec sécheresse et légèreté (si ce n'est vers la fin de votre second volume), comme si les grandes puissances ne devaient pas du respect aux grandes puissances. Il vous en aurait témoigné. Nous aurions vingt fois fait ensemble votre éloge si vous eussiez travaillé de notre temps.

Vous m'avez nommé une fois et avec une belle épithète, *l'estimable Dupont de Nemours;* mais c'était pour blâmer à tort une pensée que vous m'attribuez, qui est à Quesnay, et que je justifierais si nous avions à la discuter ici.

Je n'ai gardé aucune humeur de tout cela. Tout a été couvert par les admirables développemens aux différens emplois que l'on fait des richesses, et par le plus qu'admirable chapitre sur les consommations et les administrations privées, où vous avez eu la raison d'Aristote, l'esprit de Socrate, les grâces ingénieuses de Franklin. Je vais le faire copier à mes petits enfans.—Aussi n'appuierai-je que sur les louanges qui vous sont dues quand je parlerai de votre livre à mes amis. Mais en vous louant, parce que vous êtes éminemment louable, je ne vous flatterai point, mon cher Say, parce que vous êtes supérieur à la flatterie.

Vous avez trop rétréci la carrière de l'économie politique en ne la traitant que comme la

science des richesses. Elle est la *science du droit naturel* appliqué, comme il doit l'être, aux sociétés civilisées. Elle est la *science des constitutions*, qui apprend, et qui apprendra, non seulement ce que les gouvernemens ne doivent pas faire pour leur propre intérêt et pour celui de leurs nations, ou de leurs *richesses*, mais ce qu'ils ne doivent pas *pouvoir devant Dieu*, sous peine de mériter la haine et le mépris des hommes, le détrônement pendant leur vie, et le fouet sanglant de l'histoire après leur mort.

Vous avez cru que notre large manière de considérer les gouvernemens était la *politique*, et non l'*économie politique*. Cette fois vous n'avez point parlé français, quoique vous le sachiez très-bien. L'usage de notre langue a borné le sens du mot isolé *la politique* aux relations diplomatiques ou guerrières envers les autres nations ou les autres souverains. C'est la science de Macchiavel, du cardinal de Richelieu, de Bonaparte. Mais l'*économie politique* est celle de la *justice éclairée* dans toutes les relations sociales intérieures et extérieures. Je crois en avoir tracé les linéamens complets sur la feuille de papier que je vous ai donnée, qui a eu deux mille cinq cents exemplaires débités en Allemagne, en France, en Angleterre et aux États-Unis, et qui commence par la sensibilité de

l'homme, ses facultés, sa volonté, premières et inaliénables propriétés qu'il tient directement de Dieu et de la nature.

Si vous fussiez parti de ce principe, vous auriez fait tout autrement votre chapitre de *l'impôt*, le seul de votre livre qui ne soit pas digne de vous; car si les gouvernemens, *même représentatifs*, n'ont pas le *droit*, *ne doivent pas avoir la puissance* de gêner la liberté d'aucun travail, d'interrompre les opérations d'aucun commerce, d'attenter à la propriété d'aucun citoyen, ni même d'aucun étranger, ce chapitre est à recommencer.— Ce qui ne m'empêche pas d'applaudir à vos sages observations sur les mesures prudentes, modérées, graduelles, à prendre dans les pays qui ont depuis long-temps été soumis à de mauvais gouvernemens, et dont les finances sont mal, sont iniquement assises. Lorsqu'on a marché dans une fausse route, on ne peut rentrer dans le bon chemin que par une diagonale. Le remède est dans l'hygiène et non dans la chirurgie. Il doit agir sans secousse. *Natura, humanitas, ratio, nihil agunt per saltum.* C'est ce que savent tous les philosophes qui ont été administrateurs, ou plutôt tous les administrateurs qui sont philosophes.

Rendez-nous donc un peu de justice, cher

Say; nous ne sommes ni des fous, ni des sots; nous avons la conscience délicate; nous n'avons pas écrit et gouverné pendant plus de cinquante ans, dans des pays de mœurs et de lois très-différentes, sans songer à rien. Si vous eussiez envisagé la chose sous un autre aspect, si vous vous fussiez placé au même point de vue que Quesnay, celui de la justice réglant les droits de chaque homme, constatant l'intérêt général et particulier, interdisant tout obstacle au travail; si vous eussiez considéré la volonté très-décidée que tous les membres d'une société ont eue, n'ont pu s'empêcher d'avoir en se réunissant, de ne sacrifier *aucune partie* de leur liberté, d'en étendre au contraire l'usage, et d'augmenter les jouissances qui en résulteraient, il ne vous serait pas resté une seule des idées financières auxquelles vous avez pris la peine de faire attention et d'attacher quelque importance en parlant de l'impôt; vous auriez reconnu que la tyrannie elle-même, qui peut piller les capitalistes et voler les salariés (1), ne le peut qu'un moment, au grand dérangement de

(1) Il ne faut pas oublier que, par ce mot *salariés*, les partisans de Quesnay désignent les manufacturiers et les négocians, classes improductives suivant eux.

toutes les conventions, au grand désavantage de la société, par des impôts survenant imprévus, par la violation impérieuse des contrats qu'on avait passés sous la foi publique et la garantie du gouvernement; mais que la tyrannie ne peut faire contribuer ni le travail, ni les capitaux. Le prix du travail est réglé par le débat entre les *salariants* et les *salariés*. Il faut à ceux-ci leur salaire selon le prix qu'y mettent la concurrence et le besoin; si on le taxe, et si la *taxe* est connue et prévue, il faut qu'ils l'ajoutent au salaire; et la concurrence leur donne à la fois le droit et le pouvoir de l'exiger.

Il en est de même des capitaux, qui sont une autre espèce de salariés non moins nécessaires que les manipulateurs. Il faut payer leur *loyer*, ou leur *intérêt*, dont le taux est pareillement réglé par la concurrence et le débat entre les prêteurs et les emprunteurs. Si vous chargez cet intérêt d'un impôt, sous prétexte que pour le *prêteur* ou *l'entrepreneur* le capital donne un *revenu*, il faut que l'impôt soit ajouté, même avec un supplément d'intérêt, au prix du loyer du capital; car c'est de la somme qu'il a déboursée que le capitaliste veut et doit toucher l'intérêt, et non pas seulement de celle qui sert à l'entreprise.

Les deux impôts avancés par l'ouvrier et par le capitaliste, retombent donc avec usure sur leur *salariant*.

Or qui est le salariant ou quels sont les salarians? — Cherchez, brave et studieux Say. Cherchez, non dans tel ou tel pays, car il y a des pays dont les habitans se mettent aux gages des salarians des autres pays; il n'est pas sûr que ce soit une prudente spéculation, et d'ailleurs elle ne fait rien aux lois générales: cherchez sur la terre entière. — Qu'est-ce que l'on peut partager entre les humains qui la peuplent?

LES RÉCOLTES,

Ou des productions végétales spontanées;

Ou des productions végétales cultivées;

Ou des animaux sauvages, par la chasse;

Ou des animaux domestiques, par leur garde et leur éducation;

Ou des poissons, par la pêche fluviale ou maritime;

Ou des productions des mines et carrières.

Il n'y a rien de plus que l'on puisse acquérir, distribuer, recevoir, donner ou prendre.

DIEU SEUL EST PRODUCTEUR.

Les hommes travaillent, recueillent, éco-

nomisent, conservent ; mais *économiser* n'est pas *produire*. Celui qui n'a pas recueilli, offre son service et demande partage. Celui qui s'est déjà procuré quelque avance, un capital, offre le service de son capital, qui est un très-bel instrument, aux possesseurs ou aux recherchеurs des *récoltes*. — Le savant offre sa capacité, ses lumières, son moyen de rendre service, et de gagner salaire. — Les femmes nous présentent leurs charmes, leurs talens, leurs vertus mêmes, leurs bons conseils, leur aimable conversation, leur douce société, toutes choses d'un grand prix, que vous ne comptez pas dans l'inventaire des richesses d'une nation, quoique nous les estimions en général à la moitié des récoltes, et que j'aie vu un écrivain qui vantait beaucoup l'influence des danseuses de Paris sur la balance du commerce.

Le partage s'effectue ; chacun fait son gain et en vit : le service des capitaux est payé, et les augmente par cumulation ; le salaire de tous les travaux est acquitté ; les entrepreneurs, leurs ouvriers, leurs serviteurs, les familles de tous ces gens-là subsistent sur la consommation de ce salaire qui est réparti avec la plus parfaite équité par la concurrence, et le prix qu'elle attache volontairement aux capacités diverses.

Les arts et métiers ont *conservé*, ou rendu *de jouissance durable*, des consommations déjà faites (1) qui, jointes aux récoltes nouvelles et annuelles, procurent, non pas du tout une *production*, mais une très-heureuse accumulation de richesses, sans que, à cause de la durée de cette jouissance, il faille estimer le travail du maçon, du drapier ou du bijoutier, plus que celui du cuisinier ou du boulanger qui sont consommés de suite.

Mais entre le salaire des capitaux et celui des ouvriers, ou des simples serviteurs, il y a cette différence que les serviteurs et les ouvriers font nécessairement des consommations et détruisent ainsi des productions dont la va-

---

(1) Comment une consommation *déjà faite* peut-elle être ajoutée aux *récoltes nouvelles?* Comment le maçon peut-il avoir consommé le pain de son dîner, et ce pain être transformé en une maison de *jouissance durable?* Il est évident que l'analyse des physiocrates est imparfaite, et qu'il y a ici double production ; *production* du pain de l'ouvrier et *production* d'une maison. Les sectateurs de Quesnay n'ont pas voulu voir que la production ne gît pas dans la matière des récoltes, mais dans leur valeur, et qu'après avoir recueilli du blé, on peut encore recueillir, pour ainsi dire, des maisons. C'est une chose vraiment étonnante qu'après avoir admis les principes de la production et de la consommation (puisqu'ils ne les combattent pas), ils se refusent aux conséquences qu'on en tire.

leur seule entre dans celle des ouvrages plus ou moins durables qui sortent de leurs mains, au lieu que les capitaux, quoiqu'ils soient des instrumens d'une indispensable utilité et que le prix de leur loyer entre aussi dans celui des ouvrages à l'existence desquels ils ont concouru, ne sont pas des personnes et ne font aucune consommation; de sorte que, s'il n'y a pas de guerres ou d'autres grandes calamités, qui détruisent sur le fonds même des valeurs plus grandes que leur loyer, il y a *augmentation de richesses*, non pas encore une fois par *production*, mais par *accumulation* des intérêts qu'ont fournis les productions des années précédentes (1). C'est ce qui explique comment les nations, même mal gouvernées, à moins d'affreux pillages de guerre, et d'odieux gaspillages de cour, prospèrent, s'enrichissent progressivement, dès qu'elles sont parvenues à se former une certaine masse de capitaux.

Tous les salariés, capitaux et hommes, ayant

(1) L'embarras du disciple de Quesnay pour expliquer l'enrichissement des nations par l'accumulation des intérêts, est ici remarquable : il y a, selon lui, augmentation de richesses *sans production* ; et il n'y a pas de production, parce que la terre seule, suivant lui, a la faculté productive. Cela s'explique facilement pour qui conçoit que les capitaux, *produisant*, font naître de nouvelles valeurs.

leurs salaires garantis par la concurrence, on ne peut entamer leur portion, leur propriété que par surprise ou par violence, comme font tous les voleurs de grand chemin; ce qui ne convient à aucun gouvernement régulier. Dans tous les cas d'administration régulière, pour des taxes sur les consommations, ou sur les travaux, ou sur les loyers, ou sur les personnes, ou sur les revenus soit connus, soit présumés (*income tax*), ils les font payer avec raison, avec justice, et d'une manière inévitable, par leurs *salarians*.

Il ne dépend pas de ceux-ci de hausser, à cause de cela, le prix de leurs récoltes; car il n'y a pour payer les récoltes que les récoltes elles-mêmes, ou directement par échanges, ou indirectement par leur métamorphose en travail, et en objets que le travail a fabriqués, dont les *récolteurs* ont fourni les consommations auxquelles elles ont ainsi prêté ou avancé leur valeur. Tous les acheteurs sont vendeurs; tous les vendeurs sont acheteurs. Nul ne peut offrir ni donner plus qu'il n'a. Les prix sont réglés par le concours des productions et des marchandises que leurs propriétaires apportent au marché.

Les récolteurs qui, comme les autres, ont eu leurs capitaux et leurs travaux payés, ne

peuvent, pas plus que les autres, se passer de ce remboursement. Ils n'ont donc, pour acquitter leurs taxes et les taxes des autres, que la portion de leur revenu, qui a été fournie par la bonté de Dieu ou la faculté productive dont il a doué la nature.

Quand le produit de cette faculté excédant le loyer des capitaux est épuisé, le salaire du travail qui rend encore ses frais, peut continuer, et une population peut en vivre; mais il n'y a plus de marge pour les taxes et les contributions. Si l'on tente alors de les continuer, les capitaux sont entamés ou les salaires restreints; et, comme ils n'avaient que leur part nécessaire, la société dépérit, se ruine : on marche alors vers l'état sauvage.

Avant d'en arriver là, cette marche funeste s'arrêterait si le premier principe était respecté; si les nations savaient et osaient dire aux rois ou aux autres pouvoirs exécutifs : « Gouvernemens, vous n'avez pas *le droit* de gêner le travail ni de violer les propriétés; nous vous en refusons la puissance. Nous allons restreindre vos dépenses superflues et nuisibles, à commencer par celles de la guerre, et suivre par celles de la cour. » C'est à cette harangue que les constitutions représentatives sont propres.

Mais, direz-vous, à quelque degré de pau-

vreté qu'on soit demeuré ou d'appauvrissement qu'on soit réduit, il faut cependant quelques dépenses publiques; il n'y a donc pas moyen de se passer d'impôt.

Il y a eu ce moyen chez les nations neuves que rien ne gêne, et chez les nations longtemps mal gouvernées qui ont eu et ont, par cette raison-là, beaucoup de mauvais impôts; leurs erreurs même peuvent faciliter l'amélioration de leur sort. Ce moyen est d'avoir ou de se donner une *constitution domaniale de finances*, qui pourvoie aux dépenses sociales sans attaquer les propriétés des citoyens.

Cette constitution domaniale peut être effectuée de trois manières, dont deux, imparfaites, ont eu lieu pendant plusieurs siècles, et dont l'autre, bien meilleure, est proposée depuis près de soixante ans par ces économistes pour qui vous montrez, sans que je puisse en comprendre le motif et la raison, tant de dédain et d'antipathie.

La plus anciennement inventée a été la constitution domaniale de finances à partage de terres : c'était celle des Égyptiens. Vous voyez, dans Diodore de Sicile, qu'ils avaient donné ou laissé à leurs rois ou pharaons une partie des terres pour les frais de leur cour et de leur administration; qu'ils en avaient donné une

autre à leurs prêtres pour ceux de l'instruction publique, du culte, de la médecine, de l'astronomie et de l'almanach, et que le surplus était aux guerriers chargés de la défense militaire, soit comme milice, soit comme titre féodal; nous ne savons pas bien lequel des deux. Si le gouvernement s'était formé par civilisation, ce devait être le premier cas; si c'était par guerre et conquête, ce devait être le second.

Les rois abusèrent et gaspillèrent. Nous voyons, par la *Genèse*, qu'ils donnaient des lettres de cachet. Nous voyons encore qu'ayant épuisé leur domaine, ils s'en firent un nouveau par le monopole des blés, suivant le conseil de ce Joseph qui fut un bel homme, non pas un bon homme, et qu'on n'a pas eu honte de compter parmi les grands ministres pour avoir sacrifié le peuple à l'ambition et à l'avarice du roi, transformé la milice ou les seigneurs de fiefs en troupe soldée, et réduit les propriétaires d'alors au rang des fellahs d'aujourd'hui. Je ne voudrais pas de sa place dans l'histoire, pour l'éclat et la pompe de son vizirat, pour toutes les bonnes fortunes qu'il a eues ou manquées, pas même pour l'établissement de ma famille et de ma nation dans la terre de Giessen, qui fut vraisemblablement une de celles dont

le monarque avait dépouillé ses sujets naturels. Mais avant ce renversement de la constitution antique, le système égyptien des finances était assez raisonnable et point onéreux. Les dépenses de l'administration générale et du faste royal, sérail compris, ne coûtaient rien à aucun contribuable. Le pharaon en faisait les frais sur son domaine.

Il en a été de même en Europe, dans le moyen âge. Charlemagne, ses successeurs, et tous les rois leurs contemporains, ont eu des domaines; et presque tous, ainsi qu'on devait s'y attendre, en ont été de très-mauvais administrateurs. Séduits par la flatterie, ils ont tout donné ou laissé prendre à leurs maîtresses, à leur clergé, à leurs courtisans. C'est l'inconvénient majeur de cette première constitution domaniale, surtout sous les rois; car il ne serait pas absolument impossible qu'elle se soutînt sous une république, si la dotation était en forêts comme dans le gouvernement des druides. Cependant il est clair qu'on y voit, ainsi qu'en Égypte, un exemple du même système de finances; de celui qui n'exige qu'une fondation première, l'abandon une fois fait d'un territoire, lequel devient une propriété publique, et dispense de demander aucune contribution aux propriétés particulières.

La seconde constitution domaniale des finances fut celle des Hébreux : elle était à partage de fruits ou de produits bruts. Leur clergé fut plus habile, plus avide, on serait tenté de dire plus juif que celui des Égyptiens. Il ne formait que le douzième de la nation, et se fit donner le dixième des récoltes; mais, ce qui fut plus excessif, il se fit donner le dixième de toutes les récoltes de fruits et d'animaux, exempt de frais de culture. Les prêtres égyptiens avaient payé ceux de la culture de leurs terres. Moïse et son frère Aaron affectèrent le désintéressement en renonçant, pour leur tribu, à prendre part dans le territoire du pays conquis, et n'en demandant qu'une dans les fruits. Il n'est point étonnant que la nation, éblouie par le plaisir de posséder les champs, les jardins, les maisons, y ait été trompée, et n'ait pas su discerner, dans les récoltes, le remboursement des *dépenses productives* d'avec le *produit net*, puisque vers la fin de ce qu'on appelle le grand règne, il y a environ cent ans, notre bon et sage Vauban n'en avait encore aucune idée. En passant, un petit salut au *médecin Quesnay*, mon cher Say (1).

(1) L'ignorance sur ce point a été si prolongée, que,

Revenons aux Hébreux. — Les frais de culture estimés par approximation au double du produit net, la tribu de Lévi, la douzième de la nation hébraïque, eut donc le tiers du revenu territorial de la Judée, outre les prémices et les oblations que se réservaient les prêtres pour les sacrifices et le service du tabernacle ou du temple, et la plus grande, la meilleure partie de la viande des victimes, qui servait à la nourriture du clergé officiant; car les simples lévites n'étaient pas encore des prêtres, ils n'étaient que des candidats à la prêtrise et à la profession de scribe.

---

trente ans après Vauban, un ministre bien intentionné, faisant rédiger une nouvelle instruction pour la perception des vingtièmes, et sentant confusément que le vingtième du *revenu net* ne devait pas être tout-à-fait égal à celui du *produit brut*, ordonna d'en retrancher les frais de *moisson* et de *battage*. — Il avait été à la campagne; il avait vu battre du blé et payer des moissonneurs. Son âme était très-équitable. Son esprit n'était que de très-peu plus éclairé que les autres esprits de la France et de l'Europe. On comptait les dépenses du labourage pour *zéro*; l'achat des chevaux, des charrues, des charrettes et des autres instrumens pour *zéro*; l'épandage du fumier pour *zéro*; le paiement et la nourriture des domestiques et des ouvriers pendant un an, et plus d'un an, car la récolte en grange n'est pas encore vendue, pour *zéro*. Un second salut à Quesnay, je vous prie.

Note de Dupont (de Nemours).

Ce système de finances a été suivi par notre clergé chrétien; et, après la réforme de Luther, par les princes de la confession d'Augsbourg, ainsi que par les cantons protestans de la Suisse et par la Hollande.

Il est horrible, parce qu'il répartit l'impôt ou ce qui en tient lieu et qui l'épargne, en autant de proportions différentes qu'il y a, pour chaque terre, de plus ou moins grands degrés de fertilité, qui nécessitent de plus ou moins grands frais de culture, pour produire une récolte égale en masse totale.

Il est horrible, parce qu'il condamne à la stérilité toutes les terres dont le produit net est inférieur au dixième de la récolte.

Il est horrible, parce qu'il cumule la paille entre les mains du prêtre ou des agens du gouvernement qui ne peuvent la vendre qu'aux riches; ce qui tend à augmenter l'inégalité des fortunes en améliorant toujours les terres des citoyens opulens, amaigrissant toujours celles des indigens privés de la restitution de leur engrais naturel.

Mais, toute horrible qu'elle est, cette pernicieuse et inique dîme une fois établie n'entre plus dans les héritages, ni dans les achats, ni dans les ventes : le prix des terres se règle par leurs *produits nets*. Personne ne peut dire que

lui ni ses ancêtres aient ou eussent acquis une dîme instituée depuis mille ans; elle ne coûtait rien du tout lors de l'assemblée constituante à aucun des propriétaires de terres en France. Elle rapportait quatre-vingt-dix millions de rente nette au clergé; les frais de perception étaient un tiers en sus; elle prenait cent vingt millions aux récoltes.

En la déclarant volontairement rachetable au profit de l'État, à mesure de la vacance des bénéfices, cette assemblée, qui réunissait tant d'hommes d'un haut mérite, en aurait tiré trois milliards, dont la rente d'un seul aurait suffisamment, noblement, doté les membres utiles du clergé. Le surplus aurait beaucoup plus que couvert le déficit; il aurait remboursé les dettes de l'État. L'assemblée repoussa cette proposition de se borner à rendre les dîmes rachetables, et je fus hué pour l'avoir faite.— Cela entre encore dans mes profonds chagrins; mais ce n'est pas d'eux dont il est ici question. Nous discutons trop tard la théorie et les principes d'une science très-importante, pour laquelle vous avez l'étoffe d'un grand maître.

Ces principes disent avec évidence que la dîme abolie en France, il y a vingt-cinq ans, était un second exemple, établi dès le temps de Moïse, renouvelé sous Charles le Chauve,

d'un vaste moyen de finances, qui, lorsqu'il a été abandonné, ne coûtait rien à aucun propriétaire français, puisque le produit qui la soldait n'avait été acquis ni hérité par qui que ce soit.

La troisième constitution domaniale de finances serait à *partage de revenus*.

La proportion de ce partage doit être fort différente suivant les localités générales des corps politiques qui peuvent rendre leurs besoins publics plus ou moins dispendieux. Il se pourrait qu'en Hollande, où le pays lui-même ne subsiste que par artifice, avec des frais énormes pour l'empêcher d'être inondé, le tiers des revenus net ne donnât rien de trop pour la république. D'autres pays pourraient y suffire avec le dixième seulement. Des indications aussi exactes qu'il soit possible de les faire et des calculs très-soignés indiquent qu'en France il faudrait le cinquième qui pourvoirait à tout, même au remboursement successif de la dette.

Cette dotation de l'État ne doit rien prendre sur le loyer des capitaux, parce que les capitaux et le travail étant les coursiers qui traînent le char de la société, on ne peut pas laisser trop de liberté à leur allure, ni une trop forte rétribution à leurs services que la concurrence

règle toujours au plus juste prix ; et encore parce que la nature des choses leur assure toujours la faculté de s'indemniser de toutes les charges qu'on a pu prévoir, et qu'ils sont invulnérables tant qu'on ne les attaque pas à l'improviste, à la manière des brigands ; et enfin parce qu'on ne peut, même en ce cas, leur porter atteinte sans violer tous les contrats, sans faire varier tous les prix, à l'énorme dommage de la société et de l'humanité entière.

Dans la constitution domaniale à partage de revenus, la république ou son gouvernement sont des propriétaires comme d'autres ; aucune valeur n'est influencée ni changée. Le public entre dans le nombre des *récolteurs* et distribue sa part de récolte ainsi que les autres *récolteurs* propriétaires comme lui. Ils ne prennent sur personne, puisque tous les capitaux et tous les services ont avant lui prélevé leur part légitime et complète.

Ce partage du public dans les revenus nets de la terre, de la pêche et des mines ou des carrières ; n'interdirait la culture d'aucune terre : car celles qui ne rendent que leurs frais, et qu'il est cependant très-bon de cultiver puisqu'elles produiraient la subsistance des cultivateurs, celle de leurs salariés industriels

et l'intérêt des capitaux qu'on y a consacrés, n'auraient cependant rien à payer, ne donnant point de revenu au-delà de ce salaire et de cet intérêt. Le revenu du gouvernement ne serait pas une contribution à prendre sur le propriétaire de la récolte que celui-ci régirait à la fois et sans augmentation de peine, pour l'État et pour lui-même; pas plus que dans une succession par indivis, la part des cadets n'est une contribution pour leur frère aîné, administrateur général, duquel la seule portion exigerait le même travail; pas plus encore que le bien d'un mineur n'est une contribution de son tuteur qui touche et lui rend son revenu.

Elle n'aurait rien d'injuste, puisque aucun produit net n'y entrerait dans une plus forte proportion qu'un autre. L'idée d'en exempter les produits nets qui n'excèderaient pas la dépense nécessaire du propriétaire, quoique ayant été mise en exécution à Athènes et applaudie par Montesquieu ainsi que par vous, jetterait dans les plus grandes difficultés à cause de l'évaluation du nécessaire qui n'est pas le même pour toutes les capacités, et qui dépend de la nature des services comme de l'indemnité des diverses avances. Elle n'associerait pas la république à toutes les cultures donnant produit net.

Les propriétaires fonciers trop pauvres pour vivre de leur revenu territorial, ou qui ne s'en contentent pas, doivent se mettre et se mettent partout dans la classe des salariés pour le surplus de leurs dépenses ; on n'a pas besoin de les y exciter.

Chez les nations neuves et dont le pays est encore désert, les besoins publics ne sont pas très-grands, et la concession de forêts situées de place en place vers les bords des rivières, ne peut éprouver aucune difficulté. Elles prendront de la valeur à mesure que la société et la population feront des progrès. On y peut de même faire en terrain la fondation des routes et des canaux, des hôpitaux s'ils sont nécessaires, des colléges qui le sont certainement.

Dans les pays mal gouvernés, les mauvaises impositions abondent, et les pertes qu'elles causent aux propriétaires du sol sont si grandes qu'il y aura toujours soulagement à les traduire en constitution domaniale à partage de revenus.

M. Necker, ni les Anglais n'ont calculé juste ni même approximativement ce que coûtent ces détestables impositions sur les consommations, sur le travail, sur le commerce.

Le salaire des percepteurs, ils l'ont compté.

Le trouble, l'interruption du travail et des

transports, la violation du domicile, la gêne, les vexations, les procès, leurs poursuites, leurs frais, les amendes, les emprisonnemens, les indemnités de tout cela, et la cumulation perpétuelle de l'intérêt des intérêts, et des commissions sur les commissions qui se renouvellent à chaque remboursement des remboursemens qui ont lieu depuis le premier contribuable arrêté dans son travail, gêné dans sa dépense, jusqu'aux producteurs et aux distributeurs des récoltes qui doivent en définitive acquitter tout ce qu'on a enlevé ou fait perdre aux *salariés*, aux consommateurs, aux capitalistes, voilà ce que les ministres n'ont jamais connu, ce que plusieurs d'entre eux n'ont pas voulu connaître, ce dont on n'a jamais rendu compte aux nations.

Je vais vous en donner un exemple funeste. Pour juger des conséquences des violations de droits et des interruptions de commerce, il faut partir des temps paisibles où quelque chose était assuré.

En 1784, après la paix de 1783, la valeur de la récolte des vins, des cidres et des poirés, de ce qu'on faisait de bière et d'esprits ardens, était en France de neuf cents millions. Après le traité de 1786, elle s'élevait jusqu'à un milliard. Les guerres qui suivirent, la dé-

rangèrent un peu; mais lors de la paix d'Amiens, les neuf cents millions y étaient encore.

Buonaparte a soumis toutes ces boissons aux droits réunis. Les maux qui en sont résultés ne doivent cependant pas être entièrement attribués à cette fâcheuse et vexatoire imposition; vous êtes plus que personne capable d'évaluer la part que l'interdiction du commerce extérieur y a certainement eue, et que je suis loin de nier.

Le caractère de Buonaparte ne pouvait pas être retenu par l'injustice de faire payer double impôt à de certaines cultures, d'exiger sur mille écus de revenus en vignes qui avaient acquitté et continuaient d'acquitter leur contribution territoriale, beaucoup plus que sur mille autres écus de revenus en prés ou en céréales; ces choses-là n'étaient pour lui que des bagatelles de nulle considération.

Il a monté une régie très-dispendieuse, et, après y avoir employé une armée de commis, il en a tiré, outre leurs salaires, un revenu de cinquante ou soixante millions.

Qu'est-il arrivé? La récolte des boissons dans les vins de table et les cidres, dont presque la totalité, et qui semble spéciale à la France, vaut à peine aujourd'hui cinq cents millions d'une monnaie qu'on peut regarder comme très-

affaiblie, comparativement au prix des services et des salaires.

On a perdu quatre cents millions de productions annuelles, qui feraient vivre cinq cent mille familles et offriraient cent soixante-six millions de produit net, lorsque, par la constitution domaniale de finances, la plus convenable à notre pays, on aurait fourni, sans vexation et sans peine, trente-trois millions de revenu public.

Les quatre cents millions de produits, ou valeur de produits annuels, avaient d'autres conséquences; ils entraient dans la masse générale des moyens d'acheter les autres produits. Ainsi la valeur de quatre cents autres millions ou autres productions se sont trouvées sans débit, ou dans la nécessité de baisser leur prix de la somme que les acheteurs n'ont pas pu payer.

Cette perte de reflet n'a pas été tout entière sur les productions nationales; une partie en est tombée sur des productions étrangères. Nous supposerons, et cette supposition sera trop forte, que la portion des marchandises étrangères qui en a éprouvé l'effet, se sera montée à cent millions. Vous avez très-bien observé que, dans ces sortes de calculs, l'exactitude des principes est tout : celle du fait pres-

que rien. Passons donc à cent millions la perte essuyée par les productions étrangères. L'interdiction du commerce étranger y a eu, en effet, une part notable; mais il est certain que notre nation consomme plus des trois quarts de ses boissons en quantité, ce dont personne ne doute, et même en valeur.

La perte de quatre cents millions sur la quantité et la valeur des récoltes dont les boissons étaient l'objet, en a donc produit une autre de trois cents millions au moins sur la valeur de nos autres récoltes. Ces trois cents millions servaient aux jouissances de trois cent soixante-quinze mille familles, qui, comme celles des vignerons, ont marché ou marchent vers l'extinction, par les privations ou par la misère.

Les trois cents millions de récoltes diverses qui ont souffert de cette calamité, donnaient cent millions de produit net, dans lesquels, suivant la constitution domaniale de finances réclamée par les économistes, la part de l'État se serait montée à vingt millions.

Cinquante-trois millions de revenu qui auraient été à la disposition du gouvernement et ont été perdus, dont Buonaparte a tari la source pour s'en procurer cinquante applicables aux guerres d'Espagne, d'Allemagne et de la Russie, et détournés des travaux utiles, outre les

quatre cent mille soldats constamment occupés, toujours renouvelés dans ces guerres qui les dévoraient annuellement, quarante mille autres hommes robustes et même assez instruits, et les occuper aux travaux vexatoires de la perquisition et de la perception.

C'est pour cela que ce prince a diminué de deux cent treize millions le revenu disponible des propriétaires de biens fonds, et de quatre milliards ou d'un dixième, le capital de la valeur des terres de la France, en altérant le bonheur de plus de huit cent mille familles, et les conduisant à l'annihilation par une infortune croissante.

Aviez-vous songé à tout cela? Ne convient-il pas à Jean-Baptiste Say d'y songer très-sérieusement? Ne méprisons plus les économistes.

Se peut-il que vous en soyez encore à dire et à croire, mon cher ami, qu'il y a, dans ce genre d'imposition, l'avantage de dissimuler l'impôt en le confondant avec la jouissance? Ainsi disaient les fermiers généraux et même la plupart des contrôleurs généraux. Mais quel conseil à donner aux rois par un philosophe! *Dupez votre peuple, afin de lui prendre plus aisément son argent!* Argument de cour et de bureaux! Le peuple n'en est pas dupe. Il peut

se faire illusion sur ce qu'il y a d'impôt dans ces jouissances qu'il achète si cher; mais l'inquisition, mais les vexations, mais les procès-verbaux, et non-verbaux, et les amendes, et même les accommodemens, ne lui laissent aucun doute.

Il a si bien jugé *votre impôt* quand vous le croyiez habilement dissimulé, que ces odieux droits réunis ont produit, dans une seule année, deux révolutions : celle qui, dans l'espoir de la destruction des rats de cave, a détrôné Buonaparte; et celle qui, dans le courroux de ce qu'une opération si désirée n'était pas complète, lui a rendu la couronne. Ces deux aventures ne sont pas indifférentes à notre correspondance; car ce sont elles qui font que, ne voulant pas être exposé comme une courtisane ou comme un courtisan à passer, en un jour, d'une main à l'autre, je vous écris, sur le pont du *Fingal*, allant en Amérique faire, pour l'Institut, le second volume des *Mémoires sur différens sujets*. Il n'est pas certain que celui-ci en fasse partie; mais il est constant que vous et moi, nous sommes obligés d'être un peu plus instruits que les lords de la trésorerie et le chancelier de l'échiquier. . . . . .

Dans votre inconcevable animosité contre les *économistes*, vous dites que l'assemblée consti-

tuante avait les oreilles rebattues de leurs principes, et qu'elle poussa trop loin les impositions directes (à moi la *taxe*, et à moi seul; car j'étais alors le seul économiste de l'assemblée, et il ne restait alors en France que Morellet, Abeille et moi). Vous ne savez pas qu'à l'assemblée constituante, dès qu'il était question de commerce ou de finances, on commençait toujours par quelques violentes invectives contre les *économistes*. Il est vrai qu'elle finissait ordinairement par prononcer le décret conformément à leurs principes. Je suis obligé d'en rendre hommage à la raison publique; car je ne peux pas me dissimuler que j'ai plus de raison que de talent, que je n'ai aucun talent pour les mauvaises causes, et beaucoup moins que je ne voudrais pour défendre les bonnes. Je n'ai point *rebattu* : j'ai *combattu;* c'était mon devoir. Mais, cher Say, vous êtes sur ce point autant inexact dans le fait qu'humoriste dans l'expression.

Les dîmes rendaient au clergé	90 millions net.
Les frais de leur perception coûtaient.	30
Le cens et autres droits féo-	
	120 millions.

Report. . . .	120 millions.
daux rendaient aux seigneurs.	50
Leurs frais très-litigieux ne pouvaient être au-dessous de.	5
La taille percevait net. . .	108
Les accessoires.	33
Les frais de ces deux impôts.	7
Les vingtièmes.	54
Leurs frais.	2 $\frac{1}{2}$
La capitation.	25
Ses frais.	1 $\frac{1}{2}$
Ce qu'il y avait de direct dans les pays d'états. . .	30
La gabelle forcée, devenue dans plusieurs provinces impôt direct.	18
Total véritable des impôts directs avant 1789. . . .	454 millions.

L'assemblée constituante a mis :

La contribution foncière. . .	300 millions.

Report.	300 millions.
La mobilière.	60
Et (malgré ma vive résistance) les patentes. . . .	16
Les frais de tout cela. . . .	19
Total des impôts directs de la constituante.	395 millions.

Vous voyez, mon cher Say, que, si je n'étais pas avant tout un fort bon homme, il me serait tolérable d'être un peu fâché.

J'ai engagé l'assemblée constituante à réformer la gabelle, les aides, la marque des fers et celle des cuirs, qui avait détruit nos tanneries, les droits sur les papiers et cartons, qui avaient nui à nos fabrications, enfin les droits d'entrée des villes et des bourgs, et le monopole du tabac. — Laquelle regrettez-vous de ces sales guenilles? Par quelle autre de semblable étoffe trouveriez-vous bon de les suppléer? Par rapport à la marque des cuirs, je soupçonne qu'on va vouloir la rétablir; on l'a déjà tenté il y a dix ou douze ans; je charge madame Dupont de vous envoyer le rapport que je fis à ce sujet en 1788. Vous y verrez avec quel soin, quel scrupule travaillaient ces économistes conseil-

lers d'État du roi Louis XVI, et depuis du roi Louis XVIII, qui règnerait encore s'il n'avait voulu être que Louis-Stanislas, et s'il n'avait pas eu la faiblesse de conserver vos chers et abominables *droits réunis* (1). Vous y verrez quelle conscience nous apportions à l'examen des questions qui nous étaient soumises. Si nous n'avons été que de pauvres *bons citoyens*, Dieu veuille vous accorder beaucoup de collègues semblables dans le service des gouvernemens auxquels vous serez attaché.

Quant aux *octrois* ou droits d'entrée dans les villes, je vous dirai une anecdote : les vieillards aiment à raconter.

Ces droits entraient pour quarante millions dans les revenus de l'ancien gouvernement, qui les avait étendus jusqu'aux bourgs et aux gros villages, d'après votre principe de confondre l'impôt avec la jouissance ou la consommation. Le comité des contributions ne voulait pas renoncer à une branche de finances que l'on regardait comme *si productive*. Je m'étais fortement opposé à la proposition. L'assemblée constituante avait cru tout arranger en décré-

(1) On sait que les *droits réunis* ont été conservés sous le nom de *contributions indirectes*.

tant : 1° Qu'il y aurait des droits d'entrée dans toutes les villes closes ; 2° que Dupont de Nemours en rédigerait le projet, puisque y trouvant beaucoup de difficultés, il mettrait plus de soin qu'un autre à les lever.

Il était dans mon caractère de refuser net cette mission ; mais je songeai qu'à mon refus quelque échappé de la régie générale saisirait cette occasion d'accabler sans mesure le commerce, et de passer pour un grand financier parce que son travail *produirait beaucoup*. Je me mis donc à l'ouvrage. Je fis entrer dans mon plan tout ce que je pus y mettre de précautions pour qu'il fût moins vexatoire ; et le jour où il fallait présenter mon rapport à la tribune, j'y improvisai une préface où j'exposai avec bonheur : 1° l'injustice d'imposer sur des marchandises de même nature dont la qualité plus ou moins précieuse ne pouvait être distinguée, des taxes qui seraient légères sur la consommation du riche (laquelle est toujours dans les meilleures qualités), pesantes sur celle du pauvre, qui ne pouvait atteindre qu'aux qualités inférieures ; 2° l'injustice, non moins grande, de faire payer la même taxe aux productions nées à peu de frais sur un terrain favorable, et à celles qui, nées sur un terrain ingrat, avaient occasioné de fortes dépenses,

d'où résulterait l'abandon de leur culture; 3° j'appuyai sur les bornes invincibles des moyens de payer, tellement que, dans l'impossibilité de faire dépenser à aucun homme un seul écu de plus qu'il n'a, le consommateur n'a d'autre ressource que de consommer moins. J'ajoutai que l'opération serait désagréable à nos commettans d'un bout de la France à l'autre; que partout on avait brisé les barrières des villes; et je finis en déplorant mon sort d'avoir été forcé, par le décret impérieux de l'assemblée, de prodiguer *mon temps et mes efforts contre mon opinion formelle et déclarée pour une opération contraire à mes principes, à mes lumières, à mon devoir, au vôtre, messieurs...* Mes derniers mots furent : *Je vous ai donné plus que ma vie!*

J'étais vivement ému; je versais de grosses larmes : mon émotion gagna mes collègues de tous les partis. Presque unanimement ils me défendirent de lire le projet, et abandonnèrent leur entreprise. — Jugez de ma joie! — Si j'ai eu des peines de toutes les couleurs et de toutes les intensités, elles ont été compensées par des plaisirs de toutes les espèces et de tous les degrés. J'en ai vécu... J'en vis encore, Say, au milieu des tempêtes, du mal de mer, de la fuite si odieuse à mon courage, de l'exil si pénible

pour mon cœur, les yeux ruisselans d'avoir laissé, et d'avoir laissé malade la meilleure et l'une des plus nobles femmes que Dieu ait créées; mais, espérant de la rejoindre, et en sa douce compagnie, quelquefois avec ses conseils, de parvenir à rendre les travaux qui me restent à faire plus utiles au monde que ceux qui m'ont tant occupé.

J'ai donc repoussé, et, sur mes rapports, l'assemblée constituante a repoussé presque tous les impôts qui auraient gêné, vexé, tourmenté le travail.... Est-ce de cela que vous me blâmez, mon ami?

J'ai conservé l'*enregistrement*, parce qu'il donne aux actes une date authentique, et que, pour son paiement, c'est le contribuable qui va chercher le percepteur, et non le percepteur qui poursuit le contribuable.

J'ai conservé les *postes*, parce que si leur service coûte au-delà de ses frais, son utilité pour le commerce et les consolations qu'il procure à l'amitié sont si précieuses, qu'il n'est personne qui ne les payât volontiers vingt fois plus cher si la poste n'existait pas.

J'ai résisté et je m'opposerai toujours à la vente des forêts, parce qu'elles ne sont pas un impôt, parce qu'elles sont une propriété publique qui ne demande rien à aucune propriété

privée, parce qu'elles entrent essentiellement dans une constitution domaniale de finances, et qu'elles doivent partout en former le premier chapitre.

Les constitutions domaniales de finances, soit à partage de terres, tel que celui des forêts, soit à partage de revenus, tel qu'il faut s'y déterminer quand les forêts n'y suffisent pas, ont sur tous les autres moyens de pourvoir aux besoins des sociétés politiques, deux autres avantages qu'on ne peut trop estimer, outre celui de ne pas attenter aux propriétés des citoyens : le premier, de ne mettre aucune division d'intérêts entre le gouvernement et la nation, d'y mettre au contraire une union intime; le second, de ne donner ni lieu ni motif à la corruption vénale.

C'est une idée étroite et hargneuse que celle des Anglais, qu'il faut régler tous les ans la somme qu'on voudra bien accorder au gouvernement, et se réserver le droit de refuser l'impôt. C'est une apparente démocratie, ou peut-être une démagogie tellement exagérée qu'elle se détruit elle-même, et se réduit à une vaine et illusoire menace qui ne peut jamais être réalisée. Car aucun homme de tête, ni aucun homme de bien, ne voudrait prendre sur lui de suspendre tout à coup le service public, et de

paralyser la société. Mais de cette idée sans fondement, sans possibilité d'exécution, naissent inévitablement deux partis dans la représentation nationale, et même dans la nation : celui de la cour ou du ministère, et celui de l'opposition réelle ou simulée. Ces deux partis fomentent une multitude de haines privées, et divisent jusqu'à l'intérieur des familles. La division et la haine sont de mauvais ingrédiens de la société.

Et le plus grand mal, c'est la corruption générale qui en est la suite. On sent que le gouvernement voudra toujours avoir la majorité dans les deux chambres, et les talens les plus distingués songent à se faire remarquer pour être à l'enchère : c'est la fleur de la nation qui se pourrit. On ambitionne d'entrer au parlement, non pour servir réellement la patrie, mais pour faire du bruit, payer les dettes et continuer les vices de sa jeunesse, se vendre et s'enrichir par ce honteux commerce ; on ne refuse au roi ni aux ministres aucun moyen de l'entretenir. Des hommes nés pour être grands en ont été souillés. Comment la nation garderait-elle une vertu, une délicatesse que ses plus célèbres représentans abjurent ?

Ce virus cancéreux n'a point encore atteint les États-Unis d'Amérique. Ils en sont préser-

vés en partie par le peu de durée de leur magistrature. Ils s'en seraient garantis s'ils s'étaient donné une constitution domaniale de finances à partage de revenus; et ils auront à y penser sérieusement quand leurs projets de se rendre indépendans de l'Europe par l'établissement des manufactures les plus généralement utiles aura fait tomber le produit de leurs douanes au-dessous de leurs besoins politiques.

Il suffit, pour l'établissement de cette constitution domaniale, qu'elle pourvoie d'abord à ce qui est le plus strictement nécessaire. Et il ne faut pas s'inquiéter de ce que l'accroissement successif des produits nets et des richesses augmentera toujours le cinquième, le sixième ou le huitième assigné à la république, en même temps que les quatre cinquièmes, cinq sixièmes ou sept huitièmes réservés aux propriétaires des récoltes. Il est très-avantageux que la république s'enrichisse dans la même proportion suivant laquelle elle a été associée à ses membres.

Le nombre des institutions utiles est illimité. Il suffit qu'elles soient proposées chaque année aux trois branches du gouvernement représentatif, et qu'elles en soient approuvées. Il n'y aura plus ensuite qu'à leur en rendre compte

tous les ans. Jugez combien de chemins et de canaux sont à faire, de découvertes à encourager, de progrès de science à récompenser, de moyens d'instruction à multiplier; songez qu'il faudra un jour que chaque village ait un professeur et une bibliothèque.

Il est surtout de la plus grande importance qu'il y ait beaucoup de dépenses sociales qu'on puisse suspendre sans inconvénient dès que vous serez attaqué par une puissance étrangère, et qui donnent un fonds de guerre à opposer aux conquérans dès qu'ils oseront proférer une menace. Alors vous n'aurez pas la guerre, et vous aurez constamment la richesse, la liberté, le bonheur.

Je crois vous entendre me dire : « Mais quand on aura compris que votre constitution domaniale de finances à partage de revenus est la plus utile manière de pourvoir aux besoins publics, quand on l'aura déterminée au dixième ou au huitième, ou au sixième des revenus nets, comment connaîtra-t-on la somme ou monnaie à laquelle se montera cette portion aliquote des revenus? qui en effectuera le paiement au trésor de l'État? »

La somme en monnaie sera connue par la déclaration des possesseurs qui la connaissent fort bien, puisqu'ils régiront le tout pour eux-

mêmes et pour la république. Elle sera constatée par le prix des baux, par les contrats de vente et d'achat, par les effets d'une loi fort sage, et très-propre à faire baisser le loyer ou l'intérêt des capitaux, loi que M. Turgot voulut proposer et qu'on ne lui a pas laissé le temps de rédiger; enfin, par d'autres moyens dont je vous parlerai plus bas, et que je vous développerai avec un grand plaisir quand il en sera temps.

« Vous croyez, insisterez-vous, qu'avec ces moyens et ces mesures les déclarations des propriétaires seront fidèles? » — Elles l'ont été chez deux peuples de l'Europe bien moins fortement constitués que ceux dont on peut prévoir l'existence. Une de ces nations véridiques était la hollandaise, qui n'a jamais menti sur ce point; non pas même quand une puissance étrangère occupait et opprimait son pays. L'autre était la provençale, tant qu'elle a eu ses états provinciaux. Une déclaration fausse y aurait déshonoré un homme, l'aurait fait regarder comme un voleur public, l'aurait fait chasser de la bonne compagnie; on n'eût pas voulu se trouver avec lui à dîner, on n'aurait point épousé sa fille.

Permettez-moi de compter aussi sur les conséquences nécessaires de quelques articles cons-

titutionnels et fondamentaux, sur lesquels je ne puis encore m'expliquer ici, et que vous trouverez peut-être adoptés par plusieurs des États qui se forment dans le Nouveau-Monde.

Vous voyez, mon cher Say, que notre science a beaucoup d'étendue, qu'elle embrasse un grand nombre d'objets. Pourquoi la restreindriez-vous à celle des richesses? Sortez du comptoir; promenez-vous dans les campagnes; c'est de toutes les volontés du Créateur, relativement à notre espèce, qu'il s'agit. Votre génie est vaste; ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des Anglais, peuple sordide qui croit qu'un homme ne *vaut* que par l'argent dont il dispose; qui désigne la chose publique par le mot *commune richesse* (*common-wealth*), comme s'il n'y avait rien de tel que la morale, la justice, le droit des gens (dont le nom n'est pas encore entré dans leur langue). Ils parlent de leurs plaines, de leurs montagnes, de leurs rivières, de leurs ports, de leurs côtes, de leur *contrée* (*country*); ils n'ont pas encore dit qu'ils eussent une *patrie*.

Notre tâche est plus belle. Voulez-vous m'aider à payer ma dette? vous me ferez un extrême plaisir. Me voilà vieux. J'ai besoin de secours et d'appui. Je n'ai que beaucoup de

zèle au travail, un peu d'expérience, un peu d'instruction, dont je serai éternellement reconnaissant pour les citoyens respectables qui m'ont honoré de leur amitié et de qui je la tiens (1). Vous avez le talent; vous n'êtes qu'à moitié de votre carrière; j'ai fait les sept huitièmes de la mienne; mais je n'abandonnerai pas notre honorable et doux travail; je ne quitterai la plume qu'à mon dernier jour. Voulez-vous me donner la main? voulez-vous être un frère d'armes? vous m'enchanterez. Aimez-vous mieux marcher isolé, ou, comme à présent, dédaigneux, et n'être que mon cousin, né de la cohabitation de Smith avec je ne sais quelle demoiselle de la maison de Colbert? A vous le maître. Vous serez admiré pour l'exactitude et le soin que vous portez dans vos observations; vous serez hautement loué pour votre logique, votre dialectique, pour la clarté de votre esprit, pour votre rare talent d'écrire, et vous serez passé sous silence pour vos petites injustices envers vos émules et vos prédécesseurs.

Nous ne donnerons point le scandale des querelles. Nous avons mieux à faire, vous et

(1) Quesnay, Turgot, etc.

moi. Je vous en conjure, choisissez la fraternité et l'amitié.

C'est avec elles que je vous embrasse.

DUPONT (DE NEMOURS).

P. S. J'ai fait trente-cinq notes sur votre *Discours préliminaire*, et j'en ai préparé environ deux cents sur les marges du livre. Je crains bien que vous n'en trouviez déjà que trop dans cette longue épître, fruit prolixe du loisir que donne un vaisseau.

J.-B. SAY A DUPONT (DE NEMOURS),

AUX ÉTATS-UNIS.

MON CHER ET RESPECTABLE MAÎTRE,

QUE j'ai d'obligation à cette longue traversée qui m'a valu cette aimable et longue conversation de votre part! Vous me donnez un peu trop de louanges; mais vous les tempérez par de bonnes réprimandes. Ne m'en veuillez pas de réclamer un peu contre les unes et contre les autres, mais avec tout le respect que je dois à l'élève de Quesnay, à l'ami de Turgot, et à quatre-vingts années employées à vouloir et à faire du bien. Que je regrette nos sottises européennes qui vous ont forcé à mettre l'Atlantique entre nous et vous! On dit que ce n'est qu'à force de faux pas que l'on apprend à marcher droit; mais comment se fait-il qu'après tant de faux pas, depuis quatorze ou quinze siècles, nous ne sachions pas encore comment l'on peut se tenir sur ses jambes!

Vous êtes mécontent de ce que je dis sur les

revenus publics, et cela doit être. Malheureusement après avoir dit mon *peccavi*, je ne peux pas faire mon acte de contrition. Car je vois, quoi que vous en disiez, des productions créées autrement que par la munificence de la nature. Vous me dites, mon cher maître, *Dieu seul est producteur :* eh oui, de nos matériaux et de la valeur qui se trouve en eux au moment qu'il nous les donne ; mais non de la valeur que nous y ajoutons par notre travail et par nos capitaux. Or, si nous y ajoutons une valeur nouvelle, indépendamment de celle dont Dieu nous gratifie, il faut bien convenir que le prince, l'État, la république peuvent nous en demander une partie.

Je ne peux encore comprendre comment vos amis, qui nous ont rendu un si grand service en nous apprenant que l'or et l'argent n'étaient pas nos seules richesses, mais que, sous peine d'absurdité, nous devions compter pour quelque chose la valeur du blé, n'aient point été conduits, par cette vue admirable et juste, à voir qu'il en est parfaitement de même de toute autre valeur réelle et appréciée. Cette dernière valeur est enlevée, dites-vous, par l'artisan qui la donne. Mais, pour servir à la consommation de l'artisan, en a-t-elle été moins donnée ? De cette valeur donnée, l'artisan, le

capitaliste, n'ont-ils pas pu en consommer une partie pour leur entretien, et en donner une partie pour l'entretien de l'État? De là le revenu public.

Vous voyez, mon digne maître, combien j'ai dû juger sévèrement votre revenu public, fondé entièrement sur une *constitution domaniale à partage de revenu*, qui fait entrer l'État en partage avec les propriétaires de biens-fonds SEULS.

Vous me reprochez la manière *dure* et *hautaine* avec laquelle je parle de mes *prédécesseurs*. Je les combats, j'en conviens; mais je ne leur dis pas d'injures comme les héros d'Homère. Mon intention était de passer en revue toutes les principales vérités de la science. Parmi ces vérités, un grand nombre ont été signalées par les écrivains qui m'ont précédé. S'il avait fallu que je rendisse hommage à leurs travaux, j'aurais doublé le volume de mon livre, que j'ai tâché de resserrer, au contraire, en réduisant mes explications à leur moindre expression. Beaucoup des vérités que j'ai exposées, sont exprimées en termes diffus, obscurs; même lorsque j'en ai fait mon profit, c'est plutôt le suc que la pulpe dont je me suis servi. Il n'était pas nécessaire de m'appuyer d'aucune autorité lorsque je m'appuyais sur des faits,

des analyses et des démonstrations. Je n'avais nullement l'intention de faire preuve de politesse, mais d'élever un édifice solide et utile; les politesses n'auraient rien ajouté à ces deux qualités, et je vous avouerai que j'ai trouvé, dans les auteurs que je combats, tant de choses insoutenables et ridicules, qu'en mêlant des révérences à mes coups de bâton, si je leur avais demandé pardon de la liberté grande, on aurait pu me taxer de jouer le rôle de Scapin.

Pardonnez-moi donc, mon cher maître, un ton qui a pu vous choquer, ce qui assurément n'était point dans mon intention. Je vous promets, au reste, de m'en corriger dans tout ce qui ne portera point d'atteinte à la vérité, et pourvu qu'on ne puisse pas le prendre pour de l'hypocrisie, que j'ai en horreur.

Vous me reprochez d'avoir *coupé en deux* notre belle science; d'en avoir retranché la loi naturelle, le droit de l'homme et du citoyen, pour n'y laisser que la science des richesses. Ceci demande quelque explication.

Vous sentez bien que je partage les opinions du vertueux Quesnay, les vôtres, celles de tous les hommes de bien, sur les droits que nous tenons de notre qualité d'hommes, et d'hommes en société; mais nos rapports avec nos semblables sont si nombreux et si compliqués, que

l'on ne peut les considérer tous à la fois et dans un seul ouvrage. Il faudrait que ce fût tout ensemble un traité de politique raisonnée, de droit public, de morale individuelle et publique, de droit international, en même temps que d'économie politique. Ce n'est pas en agglomérant les sciences qu'on les perfectionne. Elles ont toutes des points de contact, il est vrai; et les phénomènes que découvrent les unes exercent une influence sur ceux que découvrent les autres; mais, en marquant les points de contact, il faut distinguer les sujets de nos études. Il était permis à Socrate, à Aristote, de parler de tout ce qu'on savait de leur temps, parce qu'on ne savait pas autant de choses que du nôtre. A mesure que notre provision d'idées et de vérités s'est accrue, force a été de les classer, sous peine d'entasser dans les esprits des notions obscures et embrouillées. Je vous avoue que je n'approuve guère les tentatives d'encyclopédies. Je dirais volontiers, en parodiant un vers de Molière :

Je consens que *chacun* ait des clartés de tout.

Mais, pour que nos faibles yeux ne soient pas éblouis, il me semble qu'il ne faut diriger le soleil de notre intelligence que sur un point à la fois. C'est le moyen de le bien voir.

L'étude des points de droit est nécessairement plus sujette à controverse que celle des points de fait. Des gens qui ne sont pas tout-à-fait fous ont décidé que toute souveraineté vient de Dieu; d'autres ont prétendu qu'elle venait du peuple : d'où une double série de conséquences opposées qui aboutissent, les unes, au plus grand bien de ceux qui se disent les interprètes de la Divinité; les autres, au plus grand bien des nations. Voyez, mon cher maître, sur quel terrain vous attirez les instructeurs du genre humain. Ne vaut-il pas bien mieux leur dire à peu près ce qui est vrai : *l'intérêt des gouvernans et celui des gouvernés, quand il est bien entendu des uns et des autres, est le même?* Or, les intérêts des hommes se résolvent en ce mot, leurs *biens*, leurs *richesses*. Les gouvernemens, qui, en général, aiment assez à lever beaucoup d'argent sur les peuples, ne le peuvent qu'autant que les peuples ont beaucoup de richesses. Le développement des richesses est donc un spectacle qui les réjouit. L'intelligence des princes peut s'élever au point de concevoir que ceux d'entre eux qui se refusent à favoriser les travaux utiles, joueront un rôle inférieur devant les gouvernemens qui seront plus habiles. On peut donc se flatter que l'économie politique, loin d'être contrariée,

trouvera de l'appui dans les dépositaires du pouvoir. Voyez la conséquence.

Oh! que vous êtes injuste en me taxant de vouloir *duper le peuple pour lui prendre plus aisément son argent!* J'ai dit seulement que l'impôt sur les consommations s'acquittait *plus facilement*, et l'on ne saurait le nier; vous vous rappelez que notre judicieux Adam Smith met au nombre des qualités de l'impôt, d'être payé commodément et volontiers. Or, c'est là uniquement ce que j'ai remarqué dans l'impôt sur les consommations. Et encore fais-je la restriction qu'il doit être modéré; car, s'il devient excessif, il provoque les fraudes, les vexations des percepteurs, les rigueurs du fisc: maux que je réprouve tout aussi vivement que vous-même. Je ne perds pas une occasion d'insister sur les abus, sur les dangers des contributions indirectes; ce qui ne vous empêche pas de me taxer d'en être le patron, et de les appeler *vos chers et abominables droits réunis*. Convenez à votre tour, mon cher maître, que si je n'étais pas aussi, avant tout, un bon homme, je serais en droit, à mon tour, d'être un peu fâché. Je fus nommé par le gouvernement, en 1814, d'une commission chargée de réviser les droits réunis. Je fus *seul* d'avis de les supprimer, ou du moins de les réduire au

point de faire tomber toute tentation de frauder. Mais ce n'était pas cela qu'on voulait; on voulait dépenser tout autant, et seulement faire crier un peu moins; on se borna uniquement à changer le nom de *droits réunis* en celui de *contributions indirectes;* et les courtisans de toutes les époques de dire : *c'est une nation qui n'est jamais contente!* comme s'il y avait de quoi.

Ah! mon digne ami, que de bien l'on pourrait faire, si l'on voulait! Vous me conjurez de vous y aider; et je vous assure que j'y suis disposé de tout mon cœur, car ma vie est consacrée (aux dépens de mes intérêts personnels) à chercher, à trouver, à répandre des vérités utiles; mais on ne les trouve pas aisément, et elles ne se répandent pas rapidement. Nous ne sommes plus dans un siècle où elles puissent être adoptées sur parole. Il faut pouvoir se les prouver à soi-même avant qu'on puisse espérer de les prouver aux autres. Tourmenté d'un amour inné pour la vérité, je l'ai constamment cherchée avec la plus entière bonne foi. J'ai appris à lire dans les écrits de la balance du commerce; j'ai appris à penser dans ceux de vos amis et dans les vôtres; mais c'est dans ceux de Smith que j'ai appris à ne chercher la cause et les effets des phénomènes de la société

que dans la nature des choses, qu'on ne parvient à connaître que par une scrupuleuse analyse. Ce n'est point là un *superbe dédain* comme vous l'appelez. Je note l'autorité des faits avant celle des hommes, voilà tout; je ne dédaigne que l'erreur, et je ne méprise que l'hypocrisie. J'ai dit ce que j'ai cru la vérité quand elle pouvait être utile; d'autres ont cru, avec autant de bonne foi, la découvrir en suivant d'autres méthodes. La postérité et l'expérience apprendront en quoi nous avons eu raison, en quoi nous avons été dans l'erreur.

Vous m'accusez de chercher à dénigrer de grands talens et de grandes réputations. Telle n'a point été mon intention. Les bons écrivains ont répandu un immense nombre de belles et bonnes vérités. J'en ai profité. Je me suis emparé de toutes celles qui pouvaient entrer dans un système de connaissances bien lié, homogène, substantiel. Mais j'ai voulu qu'on les adoptât, non parce que c'était Quesnay, Voltaire ou Dupont de Nemours qui les recommandaient, mais parce qu'elles étaient surtout recommandées par l'expérience et la nature des choses. Ne valait-il pas mieux employer mon encre et mon papier à développer cette nature des choses qui ne nous trompe jamais, qu'à faire valoir des noms propres qui peuvent

se passer de moi quand ils méritent la célébrité ? Il n'en est pas de même des erreurs soutenues par les grands écrivains. Leurs noms seuls contribuent à les répandre, et toute erreur est suivie d'un nombre quelconque de dangers. Voilà pourquoi je combats les méprises soutenues par de grands noms, et pourquoi je ne donne pas l'appui des noms à des vérités qui reposent sur un garant bien meilleur, c'est-à-dire sur la nature des choses.

Il vous est arrivé de me dire qu'en réfutant la doctrine de Quesnay, je *battais ma nourrice*. A Dieu ne plaise ! Je suis reconnaissant de toute la bonne nourriture que j'ai puisée dans son lait ; mais, en sortant des bras de cette nourrice, convenez, mon digne ami, que j'ai mangé bien des morceaux de pain, voire même des tranches d'aloyau. Ne m'accusez donc plus de marcher dans des rangs ennemis quand je combats dans un but que vous avouez, et avec un profond attachement que je ne cesserai jamais d'avoir pour vous.

DUPONT (DE NEMOURS) A J.-B. SAY.

6 février 1816.

MON CHER SAY,

J'AI reçu votre lettre du 15 novembre, et je vous remercie de ce que vous êtes bon et aimable, de ce que vous avez vu dans ma longue lettre maritime ce qui l'avait véritablement dictée, ma très-haute estime pour vous, et non ce qu'un auteur moins raisonnable et moins noble aurait cru y trouver, une envie de vous critiquer, qui est loin de mon cœur. On chérit ses enfans même quand on leur dit : *Tu as tort*. On ne dit rien aux enfans d'autrui.

Vous me faites présent de trois ou quatre printemps ; de ce côté, je ne suis déjà que trop riche. Vous m'en donnez quatre-vingts ; je n'en ai que soixante-seize, y compris même celui qui commencera le mois prochain. Je ne marchande pas pour payer mes dettes un mois d'avance, lorsque cela peut obliger mes amis.

Je vous remercie enfin de ce que vous vou-

lez bien remettre en discussion, entre nous, le petit nombre de points sur lesquels il nous reste quelque diversité d'opinion. Je suis comme le comte Almaviva : *Bataille ! c'est mon fort.*

Le premier poste que je vous enlèverai le sera par la démonstration que, ni vous, mon ami, ni les rois vos disciples, ni le parlement d'Angleterre, votre légion de héros, ni votre illustre ancêtre, M. Colbert, ni aucun de ses imitateurs, n'avez jamais pu, ne pouvez, et ne pourrez jamais faire payer aucun impôt à aucun agent de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, ni à aucun capitaliste, que pour une fois, par surprise, à la manière des contributions qu'un pistolet inattendu peut lever au coin d'un bois; mais non en recette régulière, ni même prévue; qui soit légale et non injuste; qui puisse être mentionnée d'avance dans le bilan ou le *budget* d'un État. Ces diverses classes d'hommes et même de riches, sont comme les chats échaudés qui craignent l'eau froide. Ils savent s'en préserver, *et Dieu leur en a conféré le pouvoir.*

Le second poste sera emporté en vous faisant voir que les filles de joie, quoiqu'elles donnent de l'usage et du débit à une marchandise qui n'est pas sans prix, mais qui était sans valeur avant qu'elles la missent dans le commerce, et

quoiqu'elles la fassent beaucoup rechercher et bien payer, ne créent *point de richesses*, pas même quand elles distribuent ce que vous savez, quoique cette incommodité augmente encore plus la masse du travail et des besoins, l'activité de la circulation, le débouché de plusieurs richesses commerciales et l'emploi de l'industrie immatérielle. Vous me direz si l'industrie de ces citoyennes *actives* est comptée parmi les matérielles ou les immatérielles. La ligne est difficile à marquer.

Il serait curieux que les dévergondées créassent des richesses, et que les honnêtes femmes, dont les faveurs sont cent fois plus précieuses et le nombre cent fois plus grand, n'eussent pas cet honneur ! Elles sont elles-mêmes des trésors dont le prix est en raison inverse de la circulation. Aussi, par toutes les règles de la morale et de l'économie politique, en exécution d'une loi vraiment céleste, qui parle à tous les esprits et à tous les cœurs, nous estimons leurs services, rendus ou à rendre, à la moitié de la valeur des récoltes, plus le tiers au moins de la rente des capitaux.

J'aurais pu développer tout cela; mais j'en ai dit assez pour un homme qui a autant de logique que vous. J'ai la tête trop préoccupée, le cœur trop serré par les malheurs de notre

France, auxquels je ne puis rien, et par les fautes, les crimes, le danger général de l'Europe; par la guerre que l'Angleterre et l'Espagne feront à nos États-Unis, peut-être avant un an. Que m'importent les pertes qu'elles feront, l'humiliation qui leur en restera! ma douleur est pour les ravages qu'elles causeront, pour ceux de nos braves qui périront, nos maisons brûlées, nos femmes insultées, suivant les usages de vos barbares Européens.

J'assisterai à cette guerre comme le vieux Nestor; et puissé-je y faire quelque beau fait d'armes comme le vieil Entellus!

Je vous embrasse avec estime et tendresse.

DUPONT (DE NEMOURS).

P. S. Mon excellente femme m'a envoyé votre catéchisme. Elle sait combien je mets de prix à tout ce qui sort de votre tête et de votre plume.

Il y avait dans ma lettre maritime une longue note que je n'ai pas voulu vous envoyer, de peur de vous compromettre avec Buonaparte, et qui contenait ma manière de juger alors son expédition. Depuis l'événement, j'y ai ajouté une sur-note. Je vous enverrai le tout quelque jour; mais le temps me manque pour la reco-

pier. Je ne suis pas ici sans affaires. C'est une de mes maladies incurables, de me créer du travail partout. Plus je vois approcher la mort; plus je me détermine à ne me reposer que le lendemain de mon enterrement.

J.-B. SAY A DUPONT (DE NEMOURS).

Si je vous donne gratuitement des années, mon cher maître, vous me donnez des titres que je ne mérite pas davantage. Moi, descendant de Colbert! En ce cas, j'ai bien maltraité mon *illustre ancêtre*, comme vous l'appelez. Les réglemens, les entraves, les monopoles ont été plus vivement attaqués, conspués par moi que par vos amis mêmes. Le régime colonial, tache énorme de la civilisation, l'ai-je épargné? Ah! le patron du régime réglémentaire ne me prendrait pas, je vous assure, pour faire le préambule de ses édits; mais je soupçonne en même temps que, s'il vivait de nos jours, ses édits seraient un peu différens; non qu'il convînt avec vous, mon respectable ami, que les manufactures et le commerce n'apportent pas un sou dans la masse où nous puisons la satisfaction de nos besoins, mais il aurait senti, en étudiant les écrits des disciples de Quesnay et des disciples de Smith, que les prohibitions ne multiplient pas les richesses. Il était capable de saisir le vrai lorsqu'on le lui

présentait; et je lui rends la justice de croire qu'il l'aimait et voulait le bien de bonne foi. L'éloge ampoulé que Necker en a fait, m'a montré qu'il n'a pas compris tout ce que valait Colbert. N'est-ce pas un très-grand mérite que d'avoir détesté Louvois, et d'avoir fait du bien à son pays sous un Louis XIV?

D'ici je vous vois faire un écart immense : *Du bien à son pays!* — Oui; la France a prospéré malgré les guerres, les bâtimens, les fêtes de cour et les maîtresses de Louis le Fastueux, jusqu'à la mort de Colbert; et elle a constamment décliné depuis.

Vous dites que jamais on n'a pu faire payer que par surprise l'impôt aux manufacturiers, aux négocians. Dites-moi donc, mon ami, comment on a pu faire, tout le temps que j'ai eu une filature de coton, pour me faire payer un impôt sans cesse croissant. Ce ne sont pas les cultivateurs de Fernambouc qui me l'ont remboursé; ce ne sont pas les propriétaires fonciers de la France, qui portaient fort peu de nos cotonnades; et, quant aux consommateurs, c'étaient principalement des ouvriers dans les villes, qui portaient beaucoup de rouenneries. Je mettais de la valeur dans un duvet d'Amérique; et ils achetaient *ma valeur* avec celle qu'ils avaient mise dans des soies de Chine ou

du Piémont. On peut, quoi que vous en disiez, mon cher maître, consommer de la valeur à laquelle nos propriétaires ni nos laboureurs n'ont point concouru. Et, si l'on peut la consommer, le gouvernement peut prendre une portion de cette valeur pour la faire consommer par ses agens; et malheureusement il en prend beaucoup trop. Il ne nous la prend pas *par surprise;* il la prend fièrement; il renouvelle cette déprédation chaque année, et nous nous y soumettons chaque année, non parce que nous sommes *surpris*, mais parce que nous choisissons mal nos représentans.

Les membres du parlement d'Angleterre, mes *héros!* Ah! quel injuste censeur vous êtes! Si nous, Français, nous avons payé depuis dix ans quatre fois plus de contributions qu'il n'était nécessaire, les Anglais en ont payé dix fois trop. Pourquoi? Parce que ma *légion de héros* se compose en majeure partie de gens à places dont l'industrie (les votes) est payée par les ministres avec les impôts que leur accorde la *légion de héros*. Vous n'avez donc pas lu comment je les traite? A ce sujet, je crains d'avoir oublié de vous envoyer une brochure, que j'ai *brochée* l'an dernier en arrivant d'Angleterre, opuscule où ils ne sont guère ménagés; mais

je ne vous en veux pas, *car je suis bon homme* aussi.

Quant à ces demoiselles dont la *marchandise* vous inspire quelque gaîté au milieu de nos tribulations, savez-vous qu'elles donnent lieu à une grande guerre entre nous? Ce n'est pas pour leurs beaux yeux, sans doute; c'est pour la faculté productive ou non productive du travail; c'est pour la question de la source des valeurs. Selon notre respectable Quesnay, et ses respectables disciples, la *matière* seule est une marchandise quand elle est vendable. Suivant Smith et son école, le travail est une *marchandise* aussi quand il est vendable; et suivant l'humble élève qui vous écrit, le travail du barbier est une marchandise vendable également, quoiqu'il m'ait ôté ma barbe et ne m'ait laissé aucune matière à la place. Il m'a donné ses services, et moi je les ai consommés; mais, quoique détruits, ils ont produit, puisqu'ils ont satisfait à l'un de mes besoins, de même que la pomme que vous avez mangée à votre dessert, *qui est détruite aussi*, mais qui était une richesse, puisqu'elle pouvait vous faire quelque bien.

Ah! que vous devriez convenir avec moi que nos biens sont tout ce qui satisfait à quelqu'un de nos besoins; et que les services qu'on

nous rend sont une *marchandise* que nous consommons, pour notre bien,... et quelquefois pour notre mal. Mais ce n'est pas la faute du service; de même que l'indigestion que nous donne un fruit, n'est pas la faute du fruit.

Quand ces biens nous sont donnés par la nature, comme la santé, l'attachement de nos femmes, ce sont des richesses gratuites, les plus précieuses de toutes, comme la lumière du soleil; mais quand nous les demandons à des étrangers, à des gens qui ne nous doivent ni leur temps, ni leurs peines, il faut bien leur donner quelque chose en échange. C'est le cas des services rendus par nos domestiques.

Appliquez tout ce verbiage à ces demoiselles, et vous aurez l'explication d'une conséquence incontestable de la doctrine de Smith, quoique lui-même ne l'ait pas aperçue; mais vous repousserez la conséquence, comme vous avez repoussé la doctrine de Smith, et moi je n'en serai pas moins le constant admirateur de vos talens et de vos vertus.

P. S. Je n'ai pas reçu votre *longue note* sur l'expédition désespérée de Buonaparte. Mais quel homme! Il ne s'est jamais servi des belles parties de l'humanité; car le fanatisme mili-

taire n'est pas plus recommandable que le fanatisme religieux. Il a fait servir le premier à ce qu'il a cru être son élévation, comme les prêtres ont fait servir le fanatisme religieux à la leur; mais tout fanatisme est un méchant instrument; et une grandeur personnelle et vaine, un méchant but.

THOMAS JEFFERSON,

ANCIEN AMBASSADEUR EN FRANCE ET ANCIEN PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,

A J.-B. SAY (1).

Monticello, 2 mars 1815.

MON CHER MONSIEUR,

VOTRE lettre du 15 juin ne m'est parvenue qu'en décembre; et ce n'est qu'après la ratification de notre paix que j'ai pu trouver une occasion sûre pour vous faire parvenir une réponse. Je vous remercie de l'exemplaire que vous m'envoyez de la nouvelle édition de votre

(1) On se souvient que la guerre s'était allumée entre l'Amérique et l'Angleterre, à cause de la prétention que cette dernière avait élevée, de visiter tous les bâtimens des États-Unis pour y rechercher les matelots anglais; et que, sous ce prétexte, les Anglais avaient enlevé plusieurs matelots américains. Les États-Unis, avec grande raison, n'avaient pas voulu se soumettre à de telles avanies. Cette lettre répond à celle que l'auteur du présent ouvrage avait, dans des circonstances fâcheuses, écrite à Jefferson pour le consulter relativement à un établissement aux États-Unis.

Traité d'Économie politique. Sous sa forme primitive, je le regardais déjà comme supérieur à tout ce que nous possédions sur cette matière ; et, avec les améliorations qu'il a reçues, vous comprenez que j'y mettrai un nouveau prix. Je me serais estimé heureux de recevoir chez moi votre fils, comme votre lettre m'en donnait l'espoir. Il traverse tous nos États du sud au septentrion, et j'aurais été heureux de lui témoigner ma considération pour son père ; mais ses affaires ne lui ont probablement pas permis de s'écarter à ce point de sa route, lorsqu'il a traversé la Virginie.

La question que je vous adressais par ma lettre du 1^er^ février 1804, est maintenant sans objet (1). Je m'étais figuré qu'une nation aussi éloignée que nous le sommes de l'Europe et de ses contestations, évitant d'offenser les autres puissances, et lente à ressentir leurs insultes, juste envers les autres, remplissant envers toutes les obligations de la neutralité, et même les devoirs de l'amitié, et disposée à leur offrir les avantages de son commerce ; je pen-

(1) Elle avait rapport aux tentatives que faisait alors Buonaparte, pour engager les États-Unis dans la guerre qui s'était rallumée entre l'Angleterre et la France. Buonaparte voulait traiter en ennemis ceux qui n'embrassaient pas sa querelle.

sais, dis-je, qu'une nation comme celle-là a le droit de vivre en paix et d'être considérée comme un membre inoffensif de la grande famille du genre humain. Dans cette position, elle doit s'attacher à la production de ce qu'elle peut produire avec le plus d'avantage, pour l'échanger avec ce qui peut, avec le plus d'avantage aussi, lui être fourni par les étrangers; aussi paisiblement qu'une province de France conclut des échanges avec une autre. Mais, hélas! l'expérience nous apprend que la continuation de la paix ne dépend pas seulement de notre justice et de notre prudence, mais aussi de la prudence et de la justice d'autrui. Une fois la guerre commencée, on s'aperçoit que l'interruption des échanges qui ne peuvent s'opérer qu'à travers un large océan, devient une arme redoutable entre les mains d'un ennemi qui domine sur cet océan; et qu'aux privations causées par l'état de guerre, il faut ajouter celle de bien des objets qui nous sont devenus indispensables, tels que des armes et des vêtemens. La question se réduit alors à savoir si le profit ou bien la conservation est, en dernière analyse, le principal objet qu'il faut avoir en vue.

Nous sommes devenus manufacturiers à un point qui est à peine croyable pour ceux qui

n'en ont pas été témoins, surtout si l'on considère le peu de temps qu'il nous a fallu pour le devenir, grâce à la politique suicidaire des Anglais. Les prohibitions dont nous avons frappé les articles de fabrique étrangère, et la patriotique résolution de nos citoyens de n'employer rien qui vienne du dehors quand nous pourrons l'exécuter nous-mêmes, sans égard au bon marché, nous garantit à jamais du retour d'une influence étrangère, et cette circonstance mérite d'être prise en considération par vous, si vous vous décidez à venir vous établir parmi nous. Votre filature de coton, en ne lui donnant pas trop d'extension, et combinée avec une exploitation agricole, serait préférable à l'une ou à l'autre séparément; l'une ou l'autre pourrait ensuite devenir l'objet principal, selon que l'expérience le recommanderait. Le coton filé est fort demandé; et tissé, il l'est encore plus.

Je vais maintenant vous donner, autant qu'il dépendra de moi, les éclaircissemens que vous désirez. Je vous dirai d'abord que je suis charmé qu'en examinant la carte de notre pays, votre œil se soit arrêté sur le village de *Charlottenville*. Je le connais mieux qu'aucune autre partie de l'Union. Il n'est qu'à trois ou quatre milles du lieu de ma naissance et de ma résidence.

C'est un lieu qui a de grands avantages. Son sol est partout aussi fertile qu'aucuns terrains élevés que j'aie jamais vus. Il est rouge et montueux, fort semblable à la Bourgogne, aux environs de la route de Sens, Vermanton et Vitteaux, Dijon, et le long de la côte de Chagny. Il est excellent pour le froment, le maïs et le trèfle. De même que tous les pays élevés, il est parfaitement salubre, nullement sujet aux fièvres, ni à aucune autre affection épidémique. On en peut juger par la constitution robuste de ses habitans et de leurs nombreuses familles. On y voit beaucoup de nonagénaires.

La température de nôtre canton tient le milieu de toutes celles des États-Unis, le froid des hivers ordinaires étant environ de 7 degrés de Réaumur au-dessous de zéro, et, dans les plus sévères, de 12 degrés; les matinées ordinaires de cette saison au-dessus de zéro. En été, le maximum de la chaleur est 28 degrés, température dont nous avons un ou deux exemples par été, et pour quelques heures seulement. Durant dix à douze jours des mois de juillet et août, le thermomètre monte, pour deux ou trois heures de temps, à 23 degrés environ; mais l'ordinaire chaleur de ces mois-là n'est guère que de 21 degrés dans le milieu du jour. Le mercure tombe le soir à 17 degrés.

Les gelées blanches commencent à peu près au milieu d'octobre, et font courir quelques risques aux plantes délicates jusqu'au milieu d'avril. Le thermomètre commence environ à la mi-novembre à être parfois à la glace, et ne cesse guère d'y descendre qu'à la mi-mars. Nous comptons une cinquantaine de nuits de gelée dans un hiver; mais ce n'est que pendant une dizaine de jours que le mercure ne s'élève pas au-dessus du degré de la gelée. On désire avoir du feu dans les maisons lorsque l'air extérieur est au-dessous de + 10 degrés, et c'est chez nous le cas pendant 132 jours dans l'année, et ce besoin se fait sentir les matins et soirs pendant 68 jours de plus. Ainsi nous avons du feu constamment pendant cinq mois, et partiellement pendant un mois de plus, tout au moins. Des observations faites à Yorktown, qui est moins élevé que nous ne le sommes, nous font voir qu'on sent pendant 7 jours de moins la nécessité d'y allumer un feu constant, et 28 jours de moins le matin et le soir. Relativement à la neige, une observation de sept années m'a fait voir qu'il en tombe, en tout, une épaisseur de 15 pouces anglais (qui font à peu près 13 pouces de France) dans l'année, et que la terre en est couverte pendant 15 jours. La neige, jointe à la pluie, nous donne quatre

pieds d'eau dans l'année (environ 3 pieds 9 pouces français).

Les petits pois sont bons à manger le 12 de mai. Les fraises et les cerises se cueillent environ à la même époque; les asperges dès le 1^er^ avril. Les artichauts supportent l'hiver sans être enveloppés; le figuier, garanti par un peu de paille, donne ses fruits en juillet, et, s'il n'est point protégé, il les fait attendre jusqu'au 1^er^ septembre. Quant aux communications, Richmond est le plus proche marché pour nos produits. La marée remonte jusque-là, et de Richmond à Charlottenville, la navigation peut se faire par des bateaux portant six tonneaux (1200 livres). Le pays, en général, est ce que nous autres Américains nous appelons bien peuplé, notre comté (celui d'Albemarle) ayant 20 mille habitans sur 750 milles carrés; mais la moitié de ces habitans sont gens de couleur, libres ou esclaves. La société y vaut mieux que celle qu'on peut trouver dans un pays agreste. Il n'y a peut-être pas, sauf dans les capitales, de meilleure société dans tous les États-Unis. Ne vous figurez pas cependant que ce soit une société comme celle de Paris. On y trouve des voisins de bon sens, honnêtes et simples; quelques-uns ont de la lecture et de l'instruction; mais tous conduisent leur ferme eux-mêmes.

Ils sont bienveillans et reçoivent bien, mais ils ne parlent pas d'autre langue que l'anglais. Ils sont en général orthodoxes, quant aux mœurs et aux croyances; mais, comme chaque famille a une croyance et des usages de son choix, on a beaucoup de tolérance les uns pour les autres.

Nos cultures sont le froment pour le marché, et le maïs, l'avoine, les pois et le trèfle pour la consommation de la ferme. Nous trouvons que c'est une bonne distribution de notre terrain que d'en faire trois parts, dont nous mettons chaque année une en froment, une autre portion moitié en maïs, moitié en pois, et la troisième en trèfle; tel est notre assolement. Il est toujours bon d'avoir la disposition de quelques portions de bois pour le chauffage, les palissades et la charpente. Les meilleurs cultivateurs, tels que M. Randolph, mon gendre, retirent de 10 à 20 boisseaux (*bushels*) par acre (1). Les plus mauvais, tels que moi, n'en tirent que 6 à 10. Le bushel, en temps ordinaire, vaut communément 1 dollar (2). Le produit du maïs est en général de 10 à 20 bushels,

(1) L'acre est le même que celui d'Angleterre, et contient environ un arpent et $^1/_5$, ou plus exactement 40,44 ares. Le bushel, qui est celui d'Angleterre, contient 35 litres $^7/_{10}$.

(2) Le dollar vaut environ 5 francs 35 centimes.

qui se vendent un demi-dollar le bushel. La capacité de cette dernière mesure est d'un pied et un quart cube, ou, plus exactement, de 2178 pouces cubes (1). D'après ces données, vous pourrez juger de l'étendue de l'exploitation qui conviendrait à votre famille; ne perdant pas de vue que, tandis que la terre elle-même fournit à la consommation de votre maison tous les articles qui sont de son ressort, la vente au marché doit subvenir à toutes les autres consommations.

J'ajouterai que le sol et le climat sont éminemment propres à la vigne, qui vient abondamment dans nos forêts, et vous ne sauriez amener ici un travailleur plus précieux qu'un bon vigneron.

La seule de vos questions qui me reste à éclaircir, est celle qui a rapport au prix des terres. Une réponse exacte à cette question demanderait des détails qui excèdent ce que peut contenir une lettre. Nous n'avons point de monnaie métallique. Nous sommes encombrés de billets de banque, dont la dépréciation élève le prix nominal de toutes choses, et ne fournit aucune valeur réelle pour point de

(1) Le pouce est le même que le pouce anglais, qui a 25 millimètres.

comparaison. Je vous donnerai une idée de cet état de choses en vous disant que,

			Dollars.
En 1781,	nous avions	1 banque au capital de	1,000,000
En 1791,	nous en avions	6 au capital de. . . .	13,135,000
En 1794,		17	18,642,000
En 1796,		24	20,472,000
En 1803,		34	29,112,000
En 1804,		66, capital non connu.	

Et maintenant (en 1815) nous avons, selon toute probabilité, une centaine de banques dont le capital s'élève à cent millions de dollars, et elles sont autorisées par la loi à émettre en billets trois fois cette valeur; tellement que l'agent de notre circulation peut maintenant être de 2 à 300 millions de dollars, pour une population de huit millions et demi d'habitans.

On a pu, pendant un temps, soutenir au pair la valeur de toute cette friperie, ou plutôt les banques ont pu déprécier la valeur du métal en même temps que celle de leurs billets, en gardant des dépôts d'espèces suffisans pour les acquitter à présentation; mais la guerre ayant épuisé nos ressources en argent comptant, elles ont toutes suspendu leurs paiemens en espèces, en promettant de les reprendre aussitôt que les circonstances permettraient de se procurer des métaux précieux. Les plus prudentes et les plus honnêtes d'entre elles tien-

dront peut-être à leur parole, mais le plus grand nombre ne voudra, ou ne pourra pas en faire autant. En attendant, comme nous n'avons aucun autre agent des échanges, nous prenons ces billets par nécessité, mais nous les gardons en nos mains le moins long-temps que nous pouvons.

Le gouvernement met en ce moment en circulation des bons du trésor bien garantis et portant intérêt. La confédération des banquiers, et les négocians, qui soutiennent les banques parce qu'ils en dépendent pour leurs escomptes, cherchent à ruiner le crédit de ces bons; mais le pays, en général, les soutient vivement, comme un effet qui inspire beaucoup de sécurité; aussitôt qu'il y en aura dans la circulation une suffisante quantité, les billets des banques ne pourront plus circuler. Vous jugez bien que, dans cet état des choses, les possesseurs de billets de banque sont disposés à donner de bons prix des terres, et que, si je me bornais à vous dire crument le prix actuel des arpens, vous n'en auriez pas une idée qui pût servir de base à un calcul; mais leur prix s'est élevé progressivement depuis quelques années. De cette augmentation, distinguez celle qui est due à nos progrès en population, en industrie et en richesse, du prix exagéré qui n'est fondé que

sur l'état désordonné de notre intermédiaire. Il y a, dans mon canton et dans un autre canton qui n'en est pas éloigné, des morceaux de terre d'excellente qualité, qui ont été vendus, suivant les époques, aux prix suivans, savoir :

Le premier en 1792, pour 4 dollars l'acre; en 1802, pour 10 d.; et il vaut actuellement 16 d.

Le deuxième en 1786, pour 5 $\frac{1}{2}$ dollars; en 1803, pour 10 d.; et il vaut à présent 20 d.

Le troisième en 1797, pour 7 dollars; en 1811, pour 16 d.; et il vaut à présent 20 d.

Au total, nous pouvons calculer que la valeur de nos terres croît chaque année d'un vingtième, et que si notre monnaie était maintenant dans une situation régulière, elles pourraient valoir de 12 à 15 dollars l'acre. Je crois qu'il n'y a aucun de nos États qui bordent l'Atlantique où les terres puissent, toute proportion gardée, être obtenues à aussi bon marché; lorsqu'il s'y trouve une maison d'habitation, on en demande en général un prix un peu plus élevé. Ces maisons sont de bois et assez médiocres (1).

Le travail salarié est ici exécuté presque

(1) Il ne faut pas perdre de vue que ces renseignemens ont été donnés en 1815.

entièrement par des gens de couleur libres ou esclaves. Un homme bien constitué gagne 60 dollars par année, et il est vêtu et nourri par celui qui l'emploie. Le salaire d'une femme est la moitié de celui-là. On peut avoir des ouvriers blancs; mais ils sont moins soumis, leur salaire est plus élevé, et leur nourriture beaucoup plus dispendieuse. Un bon cheval de charrue coûte 50 à 60 dollars; un bœuf de trait, de 20 à 25 d.; une vache à lait, de 15 à 18 d.; une brebis, 2 d. La viande de bœuf coûte environ 5 cents (le cent est le centième d'un dollar); le mouton et le porc, 7 cents la livre; une dinde ou une oie, 50 cents la pièce; un poulet, 8 $\frac{1}{3}$ cents; une douzaine d'œufs coûte le même prix; la livre de beurre frais, 20 à 25 cents. Pour vous mettre à portée autant qu'il dépend de moi d'asseoir vos calculs, je joins à ma lettre la feuille des prix courans de Philadelphie, où l'on voit le prix de la plupart de nos produits nationaux ou étrangers (1).

Je n'ai aucun doute qu'il ne soit très-avantageux pour vos enfans et leurs descendans de venir dans un pays où l'esprit d'entreprise et

(1) Il convient de mettre au rang des produits d'une nation ceux qui sont les résultats de son commerce étranger.

les talens trouvent tant de ressources, et des voies ouvertes à toute espèce de succès; mais je craindrais qu'à votre âge, avec vos habitudes, et accoutumé comme vous l'êtes aux sociétés distinguées de France, vous n'y trouvassiez pas autant de bonheur personnel. Mon observation est bien désintéressée, car je peux ajouter avec la plus entière vérité que ce serait pour nous un très-grand bonheur que de vous compter parmi nos voisins; pour y parvenir, il n'est aucune démarche, aucun service en mon pouvoir que je ne sois prêt à exécuter avec plaisir et promptitude. Veuillez en agréer l'assurance en même temps que celle de ma grande estime et de mon respect.

TH. JEFFERSON.

P. S. Cette lettre vous sera remise par M. Tickner, jeune homme du Massachuset, de beaucoup d'érudition et d'un grand mérite, qui se trouve heureux de cette occasion d'être présenté à l'auteur du *Traité d'Économie politique*.

CORRESPONDANCE

AVEC

DAVID RICARDO.

NOTICE SUR RICARDO.

L'ANGLETERRE et le monde firent une perte sensible à la mort de David Ricardo, membre du parlement d'Angleterre, et regardé comme l'écrivain de sa nation le plus éminent en économie politique.

Il avait acquis comme courtier à la bourse de Londres une immense fortune, augmentée depuis par des spéculations toujours judicieuses et le plus grand ordre dans ses affaires ; tellement qu'on suppose qu'il possédait à sa mort plus de quarante millions de notre monnaie. On serait tenté de dire : *Peu importe le nombre des millions*, si l'excellent usage qu'il faisait de ses richesses ne les avait rendues un objet vraiment respectable. Possesseur de vastes domaines, il s'en trouvait qui, par un abus déploré par lui-même, lui donnaient entrée au parlement, où il méritait de parvenir

par la seule voie qui soit légitime, le choix libre de la nation.

Il était déjà un homme fait qu'il ne s'était point encore occupé d'économie politique ; mais se trouvant un jour à la campagne chez un ami, le désœuvrement lui fit jeter les yeux sur un volume de la *Richesse des nations*, d'Adam Smith, que le hasard lui offrit ; il fut frappé de la vérité de ses observations, se procura l'ouvrage et le lut avec avidité.

Il s'était imaginé (et jusqu'à Smith, on était excusable de penser ainsi) que l'économie politique n'était composée que d'opinions spéculatives, de vues qui avaient le bien public pour objet, et sur lesquelles les avis devaient être nécessairement partagés. Il s'aperçut pour la première fois que la véritable économie politique n'est autre chose que la description des ressorts qui font agir et vivre la société ; que c'est la physiologie sociale, science qui, bien que toute récente, est aussi positive que la physiologie du corps humain, puisque de même que celle-ci, elle nous fait connaître par quels moyens vit et agit la société, qui est un corps vivant, qui a ses membres, ses viscères, dont les fonctions sont aussi constantes que l'action du cœur et de l'estomac dans l'homme individu.

L'écrit par lequel David Ricardo fit connaître ce qu'il valait, fut une brochure intitulée : *Le haut prix du lingot preuve de la dépréciation des billets de banque*. La nation anglaise fut avertie par là que son papier-monnaie était déprécié, c'est-à-dire avait perdu une partie de sa valeur. On payait en papier une once d'or, un quarter de froment, une pièce d'étoffe, tout en un mot plus cher d'un tiers ou de moitié, qu'on ne faisait avant que

les billets de banque eussent un cours forcé. Et l'opinion que les Anglais se formaient de la solidité de leur banque était telle, que personne ne supposait qu'un pareil effet provînt d'une autre cause que d'un renchérissement de toutes les marchandises occasioné par la guerre.

Le premier mouvement des hommes est de résister à la vérité. Ricardo fut attaqué de toutes parts, et le parlement se donna le ridicule de déclarer officiellement que *le papier de la banque n'était pas déprécié*. C'est ainsi qu'au fort de la guerre de la Vendée, la Convention décréta que cette guerre était terminée. Mais la vérité ne saurait perdre ses droits ; quelques années plus tard, tout le monde pensa comme Ricardo. Le parlement y conforma ses mesures ; et la suite confirma la théorie de Ricardo : on réduisit le nombre des billets de banque en circulation, et les prix retombèrent à leur ancien taux ; ce qui ne fut pas un bien, comme on a pu s'en convaincre ; mais l'événement prouva que le papier avait perdu sa valeur non à cause du discrédit, mais à cause de sa multiplication (1).

En 1815, Ricardo publia un *Essai sur le bas prix du blé*, dans lequel il fait voir combien étaient impolitiques les obstacles que l'on opposait à l'introduction en Angleterre des blés étrangers. L'auteur prouvait en cela son désintéressement ; car possédant beaucoup de terres, il pouvait désirer que les blés étrangers n'entrassent pas en concurrence avec les siens.

---

(1) Voyez *Cours complet*, 3e partie, chap. 16, page 54 du 3e volume.

En 1816, il proposa l'usage d'une monnaie de papier (1), que le public pourrait en tout temps, à bureau ouvert, se faire rembourser en lingots d'or, et dont néanmoins il ne demanderait jamais le remboursement, parce que des lingots d'or ne peuvent servir facilement comme intermédiaires de la circulation. Il en résultait un papier monnaie qui devait toujours valoir autant que l'or. Cet écrit ingénieux jette beaucoup de jour sur la nature et l'usage des monnaies.

Enfin, en 1817, Ricardo publia son livre *sur les principes de l'Économie politique et de l'Impôt;* ouvrage trop considérable pour qu'on puisse le caractériser dans une simple notice. C'est là qu'il établit que le profit que fait un propriétaire foncier sur sa terre, c'est-à-dire ce que lui paie son fermier, ne représente jamais que l'excédant, à égalité de frais, du produit de sa terre, sur le produit des plus mauvaises terres cultivées dans le même pays. Cette opinion a été vivement attaquée par Malthus et par d'autres; beaucoup trop vivement sans doute; car c'est une opinion purement spéculative, et qui n'empêche pas ceux qui la soutiennent et ceux qui la combattent d'arriver aux mêmes conséquences dans la pratique.

David Ricardo a été dans le parlement un homme indépendant de tous les partis. Il ne savait pas ce que c'était que d'avoir une *opinion de position;* c'est-à-dire, de voter pour ce que l'on sait être injuste, et de repousser simplement en raison de la situation où l'on se trouve ce que le bien public réclame. De même que Jérémie

(1) *Proposals for an economical and secure currency.*

Bentham, son ami, Ricardo n'écoutait d'autres conseils que ceux de l'intérêt général. C'est le plus noble privilége de l'indépendance de fortune. L'homme qui, pour conserver une place dont il vit, est obligé de déguiser son opinion, n'est que malheureux; s'il est riche, il devient méprisable.

Ricardo n'était pas ce qu'on appelle un orateur; mais comme il ne parlait que sur ce qu'il savait bien, et ne voulait que ce qui était juste, il était toujours écouté. Il s'est deux fois élevé contre la corruption parlementaire, et voulait que la chambre des communes, qui est destinée à soutenir les intérêts de la nation, ne fût pas composée en majorité de membres payés pour les trahir.

En tout pays, il y a des gens qui, sans être plus crédules que d'autres,

> Font de dévotion métier et marchandise.

On avait traîné dans les prisons, à l'aide de jurys spéciaux, c'est-à-dire choisis pour condamner, le libraire Carlile, accusé d'avoir publié des écrits irréligieux. Ricardo osa prendre sa défense et soutenir que la persécution est un mauvais auxiliaire pour la religion.

Quoique peu courtisan des ministres, Ricardo était toujours consulté par eux sur toutes les questions délicates d'économie politique, parce que, dans son pays, la force brutale n'est pas le seul instrument que l'on sache employer.

Frère d'un autre Ricardo, banquier, qui a soumissionné quelques emprunts, il n'est point prouvé que David Ricardo se soit intéressé dans aucun de ceux qui ont eu pour objet la consommation de quelque grand crime politique.

Cet homme éclairé, cet excellent citoyen est mort dans la force de l'âge, au bout de cinq jours de maladie à la suite d'une tumeur dans l'oreille. Doux et modeste, chéri des siens comme de son pays, sa perte a été vivement sentie ; car on remplace difficilement un homme qui apportait à l'appui de ses bonnes intentions un grand talent et une immense fortune.

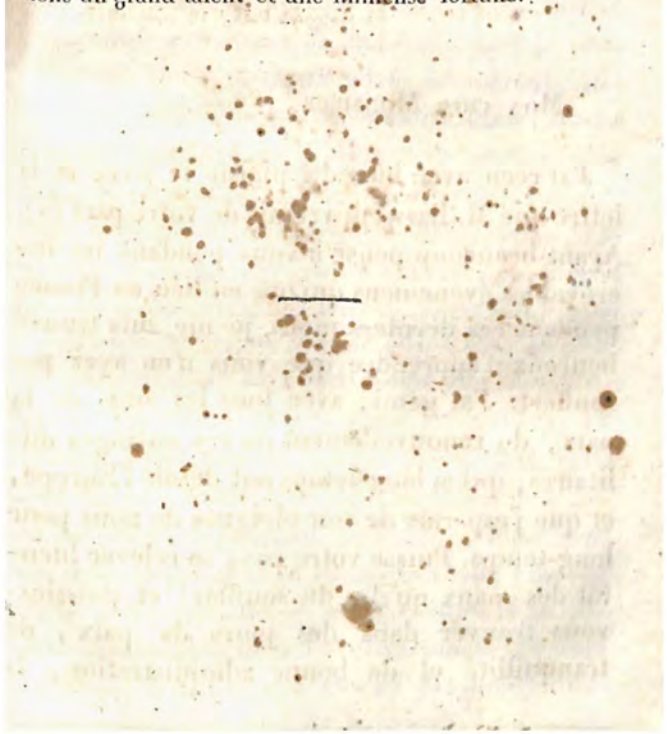

DAVID RICARDO A J.-B. SAY (1).

Gatcomb-Park, 18 août 1815.

MON CHER MONSIEUR,

J'AI reçu avec bien du plaisir le livre et la lettre que M. Baswi m'a remis de votre part (2). Ayant beaucoup pensé à vous pendant les incroyables événemens qui ont eu lieu en France pendant ces derniers mois, je me suis trouvé heureux d'apprendre que vous n'en ayez pas souffert. J'ai gémi, avec tous les amis de la paix, du renouvellement de ces outrages militaires, qui si long-temps ont désolé l'Europe, et que j'espérais de voir éloignés de nous pour long-temps. Puisse votre pays se relever bientôt des maux qu'il a dû souffrir! et puissiez-vous trouver dans des jours de paix, de tranquillité et de bonne administration, la

(1) Les lettres de David Ricardo sont en anglais.

(2) M. J.-B. Say avait passé quelques jours à Gatcomb-Park, dans le Gloucester-shire.

compensation des désordres que vous avez endurés!

Entouré de ma nombreuse famille, ce ne sera pas sans quelques difficultés que j'arrangerai une visite à Paris; cependant j'espère que je viendrai à bout de vous en faire une le printemps prochain. Je me flatte que je vous trouverai dans quelque poste important, dévouant, sous un gouvernement libre, votre énergie et vos talens à la mise en pratique de ces solides principes d'économie politique que vous avez si admirablement développés. J'ai lu avec satisfaction votre *Catéchisme d'économie politique*; je le trouve excellent; tous les grands principes y sont posés avec netteté et avec force. Je suis convaincu que non-seulement les commençans, mais les adultes, en tireront beaucoup de fruit. Je vois que vous avez un peu modifié la définition du mot *valeur*, comme dépendant de l'*utilité*, mais avec timidité. Cependant je vous dirai que vous ne me semblez pas encore avoir surmonté la difficulté qui s'attache à l'explication de ce mot scabreux. L'utilité des choses est incontestablement le fondement de leur valeur; mais le degré de leur utilité ne saurait être la mesure de leur valeur. Une marchandise d'une production difficile sera toujours plus chère que

celle que l'on produit aisément, quand même les hommes conviendraient unanimement qu'elle est plus utile que l'autre. Il est bien vrai qu'il faut qu'un produit soit utile pour avoir de la valeur; mais la *difficulté* de sa production est la seule mesure de sa *valeur*. Les richesses sont précieuses seulement en ce qu'elles peuvent nous procurer des jouissances. L'homme le plus riche est celui qui a le plus de valeurs, qui peut, en les donnant en échange, se procurer, non les choses que tout le monde et lui regardent comme les plus désirables, et que l'on peut avoir à bas prix, mais les choses d'une production difficile, et par conséquent coûteuse.

Voilà pourquoi je trouve qu'il n'est pas exact de dire, comme vous le faites, page 95 : « *Le comble de la richesse, quelque peu de valeurs que l'on possédât, serait de pouvoir se procurer pour rien tous les objets qu'on voudrait consommer.* » L'homme qui ne désire consommer que du pain et de l'eau, et qui n'est en état d'acheter rien de plus, n'est pas si riche que son voisin qui a d'immenses valeurs, au moyen desquelles il peut avoir toutes les douceurs de la vie, s'il souhaite de les avoir. Un homme est riche par la quantité de biens qu'il possède, non par la modération de ses désirs.

Permettez-moi encore une observation. A la page 21, vous dites qu'un manufacturier, pour savoir si son capital est accru, doit faire un inventaire de ses biens, où chaque chose soit évaluée selon son prix courant. Ce moyen ne lui apprendrait que la somme de sa monnaie est augmentée. Cela pourrait lui suffire, mais ne peut satisfaire l'économiste politique qui voudrait savoir quelle est l'augmentation réelle du capital. Pendant la dépréciation de notre monnaie (*bank notes*), beaucoup de gens crurent que la valeur de leur capital était accrue, tandis que, dans la réalité, elle était diminuée. Leur capital valait un plus grand nombre de livres sterling, qui achetaient moins de choses. La monnaie, aussi bien celle de métal que celle de papier, peut tomber de valeur, et, par conséquent, ne peut pas servir, six mois de suite, de mesure pour d'autres valeurs. Un accroissement de capital, par conséquent, ne peut être constaté que par le pouvoir de mettre en jeu une plus grande masse d'industrie, et d'ajouter aux produits des terres et de l'industrie du pays. Je sais bien que ce principe est le vôtre; mais je crains que vous ne l'ayez perdu de vue dans le passage cité.

Le plaisir que je trouve à lire, à étudier les bons ouvrages d'économie politique, ne s'est

point affaibli depuis que je vous ai vu. J'emploierais tout mon temps à la discussion des points qui me semblent avoir encore besoin d'être éclaircis, si j'avais le talent d'écrire. Je me suis cependant hasardé à publier la brochure que je vous ai envoyée au printemps, et j'aimerais à connaître votre opinion sur la doctrine que j'y soutiens, relativement à la rente de la terre et aux profits en opposition avec M. Malthus. Je sais de M. Mill que plusieurs personnes de ce pays ne m'entendent pas, parce que je n'ai pas assez développé mes idées; et il m'engage à en reprendre l'exposition dès le commencement, et plus au long; mais je crains que l'entreprise n'excède mes forces (1).

Je suis, etc.,

DAVID RICARDO.

---

(1) C'est à cette occasion que David Ricardo fit son livre intitulé : *Principes de l'Économie politique et de l'Impôt*, où, parmi beaucoup d'excellentes choses, il développe sa doctrine sur la rente des terres; doctrine où l'auteur du *Cours complet d'Économie politique* n'a rien pu voir de neuf ni d'important, et qui, pour beaucoup d'écrivains anglais, a été malheureusement l'occasion d'abandonner la méthode expérimentale d'Adam Smith, et de tirer par des raisonnemens abstraits leurs conséquences de ce qu'ils ont appelé *principes*, au lieu de les tirer immédiatement de la nature des choses et des faits.

J.-B. SAY a David RICARDO.

Paris, 2 décembre 1815.

Mon cher Monsieur,

Je me reproche de ne vous avoir pas répondu plus promptement. Nous nous occupons heureusement, vous et moi, de choses de tous les temps, plutôt que de celles du moment actuel, qui ne sont pas gaies, malgré les fêtes que l'on donne pour faire croire aux peuples qu'ils sont heureux. En attendant, ils sont dépouillés par leurs amis et par leurs ennemis; les uns les tourmentent par leur ambition; les autres, par leurs vengeances; et les lumières, aussi bien que le courage civil, leur manquent pour résister à propos.

Le sujet des valeurs est, comme vous le dites, difficile et compliqué, et je suis un peu confus qu'avec la prétention que j'ai eue de me mettre à la portée des esprits les plus ordinaires, je ne sois pas entièrement compris des hommes les plus distingués. Il faut que je me sois bien mal expliqué, puisque vous m'accusez d'avoir

dit que l'utilité était la mesure de la valeur; tandis que je croyais avoir toujours dit que la valeur que les hommes attachent à une chose est la mesure de l'utilité qu'ils trouvent en elle; et quand vous ajoutez : « Riches are valuable « only as they can procure us enjoyments; and « that man is most rich who has most valua- « bles, » vous tenez exactement le même langage que moi. Je conviens de même, avec vous, que la valeur d'un produit ne peut pas baisser au-dessous de ce que coûtent les difficultés de sa production. Si les hommes estiment que son utilité vaut ce prix-là, ils le produisent; s'ils estiment que son utilité ne vaut pas ce prix-là, ils ne le produisent pas.

Je m'aperçois que je me suis encore mal exprimé dans un autre endroit (page 95), en disant que : « le comble de la richesse, quel- « que peu de valeurs qu'on possédât, serait de « pouvoir se procurer pour rien tous les objets « qu'on voudrait consommer. » Je n'ai point voulu dire comme les stoïciens, et comme vous m'en accusez, qu'on est d'autant plus riche qu'on a moins de désirs, mais d'autant plus, qu'on peut acquérir à meilleur marché les choses qu'on désire, *quelles qu'elles soient*, c'est-à-dire des maisons, des domestiques, des chevaux, si on les désire; ce qui arriverait en

effet dans la supposition où les difficultés des frais de production se réduiraient à peu de chose ou à rien. Cette supposition est inadmissible dans son excès, je le sais; mais, ce qui ne l'est pas, ce sont les différens degrés de bon marché (*cheapness*) qui s'éloignent ou se rapprochent plus ou moins du bon marché absolu.

Vous avez bien raison en disant qu'un manufacturier qui, pendant la dépréciation de votre papier-monnaie, aurait fait son inventaire en livres sterling, aurait pu croire son capital augmenté, tandis qu'en effet il aurait diminué. Il est bien évident que, lorsque j'ai dit que ce n'est que par un inventaire qu'on peut savoir si le capital qu'on a est accru ou diminué, c'était avec cette restriction nécessaire : *en supposant que la monnaie* (the currency) *qui sert à inventorier n'a pas changé de valeur*. Je sens maintenant la nécessité d'exprimer ce qui me paraissait évident, et j'aurai soin de l'exprimer dans les prochaines éditions de mon Catéchisme, si le public accueille ce petit ouvrage (1).

Que vous dirai-je à l'égard de votre polémi-

(1) Il est actuellement à sa troisième édition.

que avec M. Malthus? Vous avez l'un et l'autre étudié la question *of rent and profits* sans doute beaucoup mieux que moi; et puis je vous confesse que ma façon d'envisager les profits, soit d'un capital, soit d'un fonds de terre, rend très-difficile pour moi la tâche de débrouiller cette question. Je ne peux m'empêcher de faire entrer pour beaucoup, dans l'appréciation des profits, le talent, la capacité industrielle de celui qui fait valoir un terrain ou un capital; et je regarde comme comparativement peu important le profit propre, le profit inhérent à ces deux instrumens. Au surplus, je dois me défier beaucoup de mon opinion, et je crains de l'énoncer à côté de la vôtre. Je me bornerai donc à souhaiter, avec M. Mill, que vous développiez vos idées dans un ouvrage *ad hoc*. J'y gagnerai, et le public aussi. Que j'envie votre sort de faire de l'économie politique dans votre belle retraite de Gatcomb-Park! Je n'oublierai jamais les trop courts momens que j'y ai passés, ni les charmes de votre conversation.

Agréez, mon cher monsieur, les assurances de ma haute estime et de mon sincère attachement.

J.-B. SAY.

DAVID RICARDO A J.-B. SAY.

Gatcomb-Park, 18 décembre 1817.

MON CHER MONSIEUR,

VOTRE dernière lettre (1), qui était adressée à Londres, ne m'est parvenue que mercredi; ce qui vous expliquera le long temps que j'ai mis à vous répondre.

Depuis votre voyage en Angleterre, je me suis retiré par degrés des affaires; et comme notre dette est énorme et le prix de nos fonds publics très-élevé, j'en ai de temps à autre retiré mes capitaux, et j'en ai beaucoup placé en terres... Ma vie s'est composée de succès et de soucis; c'est ce qui fait que je m'arrange, autant que je peux, pour l'avenir, de manière à n'avoir plus aucune inquiétude.

Notre ami Mill va publier son ouvrage sur l'Inde anglaise, auquel il travaille depuis plusieurs années. Avec un talent comme le sien, tout doit devenir, sous sa plume, intéressant

(1) On n'a pu la retrouver.

27548

et instructif; et je suis persuadé que ce livre surpassera l'attente de ses amis les plus dévoués. Il est imprimé, et il a eu la bonté de m'en donner un exemplaire par anticipation. J'ai lu plus de la moitié du premier volume, et je souhaite qu'il fasse, sur des juges compétens, la même impression qu'il m'a faite. Ce qu'il dit sur le gouvernement, les lois, la religion, les mœurs du pays, est d'une grande solidité; et le rapprochement qu'il fait de l'état ancien de l'Indoustan avec son état actuel, me semble décider la question de la haute civilisation qu'on lui a supposée. J'espère bien que vous aurez l'occasion et le loisir de lire cet ouvrage intéressant, et d'en dire votre opinion au public.

Votre *Traité d'Économie politique* croît en réputation, chez nous, à mesure qu'on le connaît mieux. On en a fait dernièrement un extrait, en même temps que du mien, dans le *British Review*, et l'on a fait valoir son mérite. Je n'ai pas été aussi bien traité, et le journaliste a trouvé dans mon ouvrage une ample matière à ses critiques. Il y trouve à peine un passage qui soit digne d'éloges.

Je me flatte que madame Say et vos enfans sont en bonne santé, et je vous prie, etc.

DAVID RICARDO.

DAVID RICARDO A J.-B. SAY.

Londres, 11 janvier 1820.

MON CHER MONSIEUR,

A MON arrivée à Londres, j'ai trouvé votre présent avec la lettre dont il était accompagné. Je me souviens que, lorsque je vous ai vu à Paris, vous me disiez qu'à chaque édition de nos ouvrages respectifs, nos opinions viendraient à se rapprocher toujours davantage, et je suis très-convaincu que la vérité de votre remarque se vérifiera. Nous avons déjà fait quelques pas, et, à mesure que les différens points s'éclaircissent, nous trouverons que les dissentimens se réduiront à n'être plus que dans les mots. Votre chapitre sur la valeur a beaucoup gagné selon moi; cependant je ne puis encore souscrire à toute votre doctrine sur cette partie très-difficile de l'économie politique.

Vous me paraissez avoir mal compris une de mes propositions. Je ne dis pas que c'est la *valeur du travail* qui règle la *valeur des pro-*

duits; car c'est une opinion que je cherche, de tout mon pouvoir, à détruire. Je dis que c'est la *quantité comparative du travail* nécessaire à la production qui règle la valeur relative des produits.

Je crois encore que vous vous trompez sur une de mes opinions que vous commentez dans une note de la traduction qu'on a faite de mon livre. Mon raisonnement touchant la rente, le profit et les impôts, est fondé sur la supposition qu'en tout pays il y a des terres qui ne paient point de fermage; ou qu'il y a un capital employé sur des terres déjà cultivées, pour lesquelles on ne paie point de fermage. Vous répondez à la première partie de la proposition, et vous ne faites pas mention de la seconde. J'ai besoin que l'on ne les sépare pas.

J'espère que vous voudrez bien accepter la seconde édition de mon ouvrage. Il ne contient rien de neuf : je n'ai pas eu le courage de le refondre.

L'économie politique gagne du terrain. On avance des principes plus sains. Votre Traité, comme de juste, est au premier rang des autorités. Les débats du parlement, dans la dernière session, ont satisfait les amis de la science. Enfin, voilà les vrais principes sur la monnaie

solennellement reconnus ! Je crois que, sur ce point, nous ne ferons plus fausse route.

Jérémie Bentham et Mill se portent bien ; je les ai vus dernièrement, etc.

DAVID RICARDO.

J.-B. SAY A DAVID RICARDO.

Paris, 2 mars 1820.

MON CHER MONSIEUR,

SANS aucun doute, nous finirons par nous entendre. La vérité est en un point; quand on la cherche de bonne foi, on finit par se rencontrer, à moins que notre vie ne se termine avant nos recherches. Peu s'en est fallu qu'il n'en arrivât ainsi de moi; une espèce d'attaque d'apoplexie m'a averti du peu de fond que nous devons faire sur notre existence.

Je vous avoue que je ne comprends pas trop la différence que vous établissez entre *la valeur du travail qui ne détermine pas la valeur des produits*, et la *quantité de travail nécessaire à leur production qui détermine la valeur des produits*. Il me semble que vous ne pouvez déterminer la quantité et la qualité du travail que par le prix que l'on paie pour l'obtenir. C'est du moins ce que j'ai toujours entendu par la quantité de ce service productif que j'ai appelé *service industriel*. Son prix fait partie des

frais de production, et vous même établissez très-justement que l'ensemble des frais de production règle la valeur du produit.

Vous blâmez une des notes que j'ai mises à la traduction française que Constancio a donnée de votre ouvrage (je crois que c'est celle de la page 249, tome I du français). J'avoue que je ne vois pas trop comment la seconde partie de la proposition fait passer la première. N'importe : si la critique est juste pour cette première partie, je conviendrai volontiers que vous avez raison pour la seconde. En effet, quand un fermage ne sert absolument qu'à payer l'intérêt du capital qu'un propriétaire a répandu sur sa terre, et qu'un impôt survient, le propriétaire n'abandonnera pas sa terre, et par conséquent le profit que rend son capital, pour ne pas payer l'impôt. Dès-lors l'impôt ne porte pas sur le propriétaire en tant que propriétaire, et il augmente les frais de production, et par conséquent le prix des produits bruts. C'est un cas qui montre, en dépit des physiocrates, que tout impôt ne retombe pas sur les terres.

Agréez de nouveau, etc.

J.-B. SAY.

DAVID RICARDO A J.-B. SAY.

Londres, 8 mai 1821.

MON CHER MONSIEUR,

JE vous aurais écrit aussitôt que j'ai eu reçu vos *Lettres à Malthus*, sans l'espoir que j'avais d'être en état, en attendant un peu, de vous envoyer la troisième édition de mon ouvrage. Grâce aux retards que m'ont fait subir imprimeur et libraire, l'époque en a été plus reculée que je ne comptais; mais enfin je suis en état de joindre à cette lettre un des premiers exemplaires de cette troisième édition.

J'y ai remarqué la différence que vous et moi nous mettons à la signification qu'il faut attacher au mot *valeur*. Vous lui donnez le même sens qu'au mot *richesse* et au mot *utilité;* et c'est la partie de votre précieux livre que je désire beaucoup que vous soumettiez à un nouvel examen.

J'adopte presque entièrement votre doctrine des *services* productifs; mais le fermage étant

l'effet de l'élévation du prix, et n'en étant pas la cause, je vous soumets de nouveau la question de savoir s'il ne convient pas de le rejeter quand nous évaluons la valeur comparative des produits de la terre: Je suppose que j'ai devant moi deux pains, dont l'un provient du meilleur terrain qu'il y ait dans le pays, d'un terrain qui rend trois ou quatre livres sterling par acre; et l'autre, d'un terrain qui n'est pas loué au-delà de trois ou quatre shillings. Les deux sont précisément de la même qualité et du même prix. Vous diriez que le prix de l'un paie largement le service du sol, tandis qu'il donne peu de profit pour le capital et le travail qui ont fait produire ce terrain. Cela est incontestable; mais quelle conséquence en pouvez-vous tirer pour nous guider dans la pratique?

Ce que nous voulons savoir, c'est la loi générale qui règle la valeur du pain relativement à la valeur de toutes les autres choses; et je crois que nous trouverons qu'un de ces pains, celui qui provient du terrain qui ne paie point de fermage, ou qui en paie peu, détermine la valeur de tout le pain, et par conséquent sa valeur, comparée à celle de toutes les autres choses, dépend de la quantité de travail employée à sa production, comparativement à la

quantité de travail appliquée à toute autre production.

Permettez-moi de vous dire que votre ouvrage aurait beaucoup gagné si vous eussiez plus approfondi les lois qui déterminent le taux des fermages et celui des profits. Ç'a été certainement une erreur d'Adam Smith de supposer que le taux des profits dépend de la somme des capitaux accumulés, sans égard à la population et aux moyens de la pourvoir.

J'ai lu vos *Lettres à Malthus*. J'en adopte complètement la majeure partie; mais je ne saurais souscrire aux doctrines conformes à celles de votre grand ouvrage, que j'ai déjà combattues. Nous nous voyons souvent M. Malthus et moi, sans nous convaincre mutuellement davantage.

Je me trouve heureux de pouvoir vous annoncer que la science économique est de plus en plus étudiée par la jeunesse de ce pays. Nous avons formé récemment un club d'économistes politiques, où nous pouvons nous vanter de compter MM. Torrens, Malthus et Mill. Beaucoup d'autres encore soutiennent vivement les principes de la liberté du commerce, dont les noms ne sont pas aussi connus du public. Quant à vous, je sais que vous ne vous découragez pas dans la défense de la bonne cause, et que,

dans vos efforts désintéressés, vous n'avez en vue que le progrès des lumières et le triomphe de la vérité.

Croyez, mon cher monsieur, etc.

DAVID RICARDO.

J.-B. SAY a David RICARDO.

Paris, 19 juillet 1821.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu, avec votre lettre du 8 mai, un exemplaire de la troisième édition de votre important ouvrage. Recevez-en mes remercîmens. J'y vois une nouvelle preuve que les matières d'économie politique sont prodigieusement compliquées, puisque, tout en cherchant la vérité de bonne foi, et après que nous avons, les uns et les autres, consacré des années entières à approfondir des questions fondamentales, il y a plusieurs points sur lesquels nous ne sommes point encore d'accord. Au milieu de ces dissentimens, c'est toutefois un très-bon signe que nous nous accordions sur l'essentiel, je veux dire, sur la possibilité qu'ont les hommes de multiplier leurs richesses et leur bien-être, ainsi que sur les moyens par lesquels on peut parvenir à ce but. Nous arrivons tous aux mêmes conclusions, quoique,

dans un petit nombre de cas, par des routes diverses.

Vous pensez que mon ouvrage vaudrait beaucoup mieux si j'approfondissais davantage les lois qui déterminent le taux des fermages et celui des profits. Mais, permettez-moi de vous dire, mon cher monsieur, que ces questions me paraissent moins importantes qu'à vous, et que j'évite, par-dessus tout, des abstractions qui n'ont, je vous en demande bien pardon, rien d'applicable dans la vie réelle.

Je vois que, dans votre dernière édition, vous vous êtes beaucoup étendu sur ma manière de voir relativement à la valeur des choses (que je regarde, et que vous ne regardez pas, comme la mesure la plus sûre des richesses). Le sujet est important; et je crois que ce qui nous empêche d'être d'accord est que vous donnez trop peu d'attention aux deux sortes de richesses que je n'ai pas pu distinguer autrement que par les noms de *richesses naturelles* et de *richesses sociales*.

Vous m'exhortez à soumettre ma doctrine à de nouvelles méditations. Je l'avais déjà fait à l'époque où je fus critiqué par vous dans votre première édition; j'ai recommencé le même examen en publiant la quatrième édition de mon *Traité d'Économie politique;* enfin, je viens

de remettre encore ce même sujet sur le métier, en travaillant à un ouvrage bien plus considérable que tout ce que j'ai fait (1); et je vous avoue que cette doctrine me semble toujours conforme aux faits (qui sont nos maîtres à tous), en même temps qu'elle ne laisse sans explication aucun des phénomènes de l'économie politique.

La valeur échangeable des choses, pourvu qu'on la connaisse sous tous ses rapports et avec toutes ses variations, me semble offrir, dans chaque phénomène, une *quantité appréciable*, qui est *un fait*. Or, les quantités de ce genre sont la seule base solide de toute doctrine scientifique. Dans toutes les recherches économiques, il faut, je crois, commencer par affermir cette base; car enfin, pour savoir ce qui fait grandir ou diminuer nos biens, il faut savoir auparavant ce qui les constitue *grands* ou *petits*.

Je ne saurais admettre ce que vous appelez, avec Adam Smith, *value in use*. Qu'est-ce que de la *valeur en utilité*, si ce n'est de l'utilité pure et simple? Le mot *utilité* suffit donc; mais l'utilité seule ne me donne point encore une

(1) Le *Cours complet d'économie politique*, qui n'a été complètement publié qu'en 1829.

idée de la valeur. Continuant à l'étudier, j'observe qu'il y a, dans chaque produit, une portion de cette utilité que la nature nous offre gratuitement, et une portion que nous créons, en travaillant et en faisant travailler avec nous nos capitaux et nos terres. Mais, comme aucuns de ces différens services ne s'offrent gratuitement, il arrive que, lorsque nous avons créé cette portion d'utilité qui est coûteuse, nous ne consentons à céder les droits que nous avons sur elle, qu'autant que l'on nous donne en échange une autre portion d'utilité, créée de la même manière et aux mêmes frais.

Maintenant, comment pouvons-nous mesurer l'étendue de l'utilité que nous avons créée dans un produit? Vous, vous croyez, monsieur, si je ne me trompe, que c'est par la *quantité de travail* qu'on a dépensée pour la créer; or, je prends la liberté de ne pas adopter cette appréciation; il y a des multitudes de qualités diverses dans le travail; on ne peut mesurer la quantité de chacune d'elles. Je mesure cette utilité, mise dans les produits, par les diverses *quantités d'un autre produit* que l'on consent à donner pour l'acquérir. Une utilité pour laquelle, sur le marché, on offre deux boisseaux de froment, vaut le double de celle pour laquelle on n'offre qu'un seul boisseau. C'est ici

seulement que commencent les idées de valeur et de richesses, telles qu'on les conçoit dans la société; c'est ici seulement que commence l'action des lois de l'économie politique.

Mais on paie une livre d'or (dites-vous dans la dernière édition de votre livre, que vous avez la bonté de m'envoyer) 2,000 fois plus qu'une livre de fer; et pourtant elle ne contient pas 2,000 fois plus d'utilité. Voici comment, dans ma doctrine, ce phénomène est expliqué : en admettant comme vous que, dans une livre de fer, il y ait la même utilité que dans une livre d'or, quoiqu'elle vaille 2,000 fois moins, je dis qu'il y a dans le fer 1,999 degrés d'utilité que la nature ne nous fait pas payer; 1 degré que nous créons par des travaux, des avances auxquels nous ne nous livrons qu'autant qu'un consommateur consent à nous les rembourser; d'ou résultent les 2,000 degrés d'utilité qui se trouvent dans une livre de fer; tandis que, dans une livre d'or, nous n'obtenons les 2,000 degrés d'utilité qui s'y trouvent dans votre supposition, qu'à titre onéreux, c'est-à-dire par des travaux, une industrie, des risques, des avances qui égalent 2,000.

Les 1,999 degrés d'utilité que nous ne payons pas lorsque nous consommons du fer font partie de nos richesses naturelles, comme l'air et

l'eau dont nous nous servons sans les payer; car c'est à la nature que nous devons l'abondance du fer, ses qualités physiques, la facilité de son exploitation, etc. Le seul degré d'utilité qu'on est obligé de payer (parce qu'il n'a pu être donné gratuitement) fait partie de nos richesses sociales; c'est cette utilité dont il y a dans une livre d'or 2,000 fois plus que dans une livre de fer.

« M. Say, dites-vous (page 336), oublie « toujours la différence essentielle qu'il y a « entre la valeur en *utilité* et la *valeur échangeable*. » Sans doute, je la néglige; car, en économie politique, nous ne pouvons nous occuper (si ce n'est accessoirement) que de la portion d'utilité qui a été donnée avec des frais, car l'utilité sans valeur ne saurait entrer dans l'appréciation de nos biens; pas plus qu'une santé robuste, si ce n'est pour remarquer la jouissance qui en résulte.

A l'égard de l'exemple ingénieux que vous me citez dans votre lettre, de deux pains égaux en qualité, égaux en valeur; l'un, qui a été produit sur une terre dont le fermier paie un gros fermage; l'autre, sur une terre dont le fermier paie peu ou rien, cette hypothèse me paraît exposer votre doctrine plus clairement qu'elle n'avait été exposée jusqu'à pré-

sent. Permettez-moi de l'expliquer d'après la mienne.

La nature fait présent aux hommes du sol, et, par conséquent, du service productif que peut rendre le sol. Si les hommes se partagent les produits spontanés de la terre, comme font les peuples chasseurs et nomades, le consommateur ne paie rien pour le service rendu par la terre. Si les hommes jugent à propos, pour que les produits soient plus abondans, de se partager le sol lui-même, et d'attribuer seulement à quelques-uns d'entre eux (aux propriétaires-fonciers) les services productifs que le sol peut rendre, on verra arriver ce que nous avons sous les yeux, c'est-à-dire que les profits fonciers qu'un propriétaire tirera de son fonds, seront considérables si les besoins de la société sont considérables, si sa terre exige peu de frais de culture; et qu'ils seront petits ou nuls si le prix courant du produit ne peut rien payer au-delà des frais de main-d'œuvre et des intérêts du capital employés à la culture. C'est, au reste, comme vous le savez fort bien, la doctrine d'Adam. Smith, qui dit quelque part que, de tous ceux qui concourent, soit directement, soit indirectement, à la production, le propriétaire-foncier est celui qui a le plus à

souffrir des circonstances contraires à la production.

Je ne comprends pas pourquoi vous dites, dans votre lettre, que l'on ne peut tirer aucune conclusion de l'explication que je donne dans mes ouvrages, du phénomène des deux pains qui valent le même prix, quoique l'un ait coûté beaucoup plus de travail que l'autre. Il me semble que nous en pouvons tirer cette instruction (ainsi que je le fais dans plusieurs endroits de mon Traité), que les progrès essentiels de la production consistent dans la substitution que nous réussissons à faire des services gratuits de la nature, aux services coûteux de notre industrie et des instrumens qu'elle est obligée de payer; car si, par une supposition impossible à réaliser complètement, nous parvenions à obtenir par des services gratuits toutes les utilités imaginables, nous serions tous plus riches que David Ricardo, car il y a des choses désirables qui surpassent la portée des plus grandes fortunes.

Vous ajoutez : « Ce que nous voulons savoir, « c'est la loi générale qui détermine la valeur « du pain relativement à la valeur de toutes « les autres choses. » Mais, mon cher monsieur, n'est-ce pas la connaissance que je cherche à donner en analysant les causes qui in-

fluent sur les quantités offertes et demandées? Le besoin qu'on a d'une chose fait naître la demande; les frais nécessaires pour produire cette chose restreignent la quantité demandée. Lorsqu'aux yeux du consommateur le produit vaut autant que les frais de production qu'il coûte, on le produit; lorsque la valeur qu'on y attache n'égale pas la valeur des services productifs, on ne le produit pas; et toutes ces valeurs, celle des services productifs, aussi bien que celle des produits, sont des valeurs échangeables, qui ont leur prix courant; et leur prix courant sont des faits. Le travail ne détermine donc pas SEUL la valeur des produits, ainsi que vous l'établissez dans vos ouvrages.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que ces doctrines, avec tous leurs développemens, posent les bases essentielles du sujet.

C'est avec bien du plaisir que j'apprends que vous avez formé à Londres un club d'économistes-politiques; et je ne doute pas qu'il contribue puissamment à répandre les principales vérités dont se compose cette science. Ce que je désire par-dessus tout, c'est que ceux de ces principes qui ne sont point abstraits, ceux qui ne sont que l'exposition naïve des faits et de leurs conséquences, se répandent dans toutes

les classes des citoyens. Nous n'avons pas besoin de former des controversistes habiles dans l'arme du syllogisme, mais des économistes-pratiques; or, il ne faut pour cela que des notions accessibles au simple bon sens. Ce que je crains, c'est que nous ne rebutions le commun des hommes par des raisonnemens trop abstraits.

Si vous admettez des associés étrangers, je m'estimerai heureux d'être membre d'une société si respectable.

Agréez, etc.

J.-B. SAY.

P. S. J'ai vu avec peine que plusieurs des écrivains anglais qui ont fait mention de mes *Lettres à Malthus* ont interprété ironiquement les éloges que je donne à l'illustre auteur de l'*Essai sur la Population*. Vous le rencontrez quelquefois; ayez l'extrême bonté de lui dire que les témoignages de mon admiration pour son premier ouvrage sont la fidèle expression des sentimens qui m'animent; sentimens que ne sauraient altérer les discussions où nous sommes entrés sur quelques questions d'économie politique. J'ai lu les principaux écrits où l'on a attaqué ses principes sur la population (qui ne

sont au reste que l'opinion développée de presque tous les publicistes sur cette matière), et je serais bien aise qu'il sût que toutes ces attaques n'ont en rien ébranlé l'estime que j'ai conçue pour le livre et pour l'auteur.

DAVID RICARDO A J.-B. SAY.

Londres, 5 mars 1822.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu votre bonne lettre en réponse à la mienne du mois de mai. Je vous dois beaucoup de remercîmens pour la peine que vous avez prise de m'expliquer votre manière de voir, relativement à la valeur; et j'observe avec plaisir que notre dissentiment est beaucoup moins grand que je ne l'avais cru jusqu'ici.

Vous dites qu'il y a deux espèces d'*utilités;* l'une qui dérive de la nature, à laquelle le travail de l'homme n'a aucune part; vous dites que pour cette utilité naturelle, on ne peut rien obtenir en échange; mais que c'est seulement pour celle qui est donnée par le travail ou l'industrie, que l'on peut avoir quelque chose qui ait une valeur du même genre; vous dites qu'*en économie politique nous ne pouvons nous occuper que de la portion d'utilité qui a été donnée avec des frais;* et, d'après ce principe, vous expliquez le cas que je vous ai op-

posé d'une livre de fer et d'une livre d'or, auxquelles j'ai supposé exactement la même utilité, quoique l'or vaille 2,000 fois davantage. Si nous donnons 2,000 fois plus pour l'or que pour le fer, c'est, dites-vous, parce que cette espèce d'utilité, qui est du ressort de l'économie politique, est 2,000 fois aussi grande que celle qui est donnée au fer; et que le fer a 1,999 parties d'utilité naturelle, pour laquelle on ne donne rien, et dont l'or n'est pas pourvu.

Quoique je ne puisse pas approuver les termes dont vous vous servez pour expliquer cette vérité, je dois convenir qu'elle est incontestable, et je ne me suis jamais opposé, au fond, au raisonnement qui la prouve, puisque j'ai toujours soutenu que les produits ont un prix égal à la quantité de travail qu'on y a mise. Et lorsque vous dites qu'ils sont précieux en proportion de leur utilité, et qu'ils sont utiles en proportion de la quantité de travail ou d'industrie qu'on y a mise, vous exprimez dans le fait la même opinion en d'autres mots.

Il résulte de votre doctrine que si, par un procédé plus économique, des 2,000 portions d'utilité donnés à l'or par l'industrie, 1,000 portions venaient à être données par la nature, et 1,000 autres par l'industrie, l'or tomberait

à la moitié de sa valeur d'échange. Alors, une livre d'or formerait-elle une portion de richesse égale à ce qu'elle était auparavant? — Vous seriez obligé de convenir que *non*, car vous dites que la richesse se fonde, non pas sur la quantité de la marchandise, mais sur sa valeur. Et moi, au contraire, qui n'estime pas les richesses par leur valeur, mais par la somme entière d'utilité que possèdent les choses qui constituent la richesse, de quelque source qu'elle provienne (que ce soit de la nature ou de l'industrie), je dirais que je suis aussi riche après qu'un procédé plus économique a été découvert, quoique ma richesse fût effectivement réduite à la moitié de sa valeur antérieure.

En m'exprimant ainsi, je serais justifié par plusieurs passages de vos ouvrages. Dans la seconde édition (1) de votre *Catéchisme d'Économie politique*, vous dites (page 2) que la richesse d'une personne est proportionnée à la valeur des choses qu'elle possède, et non à leur quantité. Et quand votre interlocuteur vous demande d'expliquer ce que c'est que la *valeur des choses*, vous répondez que c'est la

(1) La troisième édition a paru depuis.

quantité de toute autre chose que leur propriétaire peut se procurer par leur moyen, s'il juge à propos de les échanger. Il me semble qu'il y a là-dedans une contradiction ; car vous nous dites que la richesse est proportionnée à la valeur, et que la valeur est en proportion de la quantité des choses. Les richesses sont donc *en proportion de la quantité ;* et, cependant, vous dites qu'elles sont en proportion de la valeur, et *non en proportion de la quantité.*

Supposons que la même cause, un procédé plus économique, en diminuant la valeur de l'or de moitié, diminue au même point, d'une manière analogue, les chapeaux, les souliers, le drap et le linge : une livre d'or achètera tout autant de chapeaux, de souliers, de drap et de linge qu'auparavant. Je vous demande si, dans ce cas, un homme qui possède une livre d'or est aussi riche qu'auparavant? D'abord vous répondrez : *Non, parce qu'il ne possède pas une marchandise de valeur pareille ;* et ensuite vous répondrez : *Oui, parce qu'il peut acheter une même quantité de tout autre chose.*

Dans vos *Lettres à Malthus*, vous dites, avec grande raison, que si une certaine quantité de blé ou de drap venaient à être produits avec

une facilité telle qu'on eût pour les mêmes frais de production une quantité double de ces produits, leur valeur baisserait de moitié. Quoi! vous considérez la seule valeur comme la mesure de la richesse; et, cependant, vous convenez qu'une personne qui obtient en échange une *quantité* double de drap ou de blé, obtient plus de richesses!

« Les produits dans un tel échange, dites-« vous, sont mis en opposition de valeur avec « les services productifs; or, comme en tout « échange, l'un des deux termes vaut d'au-« tant plus qu'il obtient une plus grande quan-« tité de l'autre, il résulte que les services « productifs valent d'autant plus que les pro-« duits sont plus multipliés et à plus bas prix. « Voilà pourquoi la baisse des produits, en « augmentant la valeur des fonds productifs « d'une nation et des revenus qui en émanent, « augmente les richesses nationales. Cette dé-« monstration, qui se trouve en détail au « chap. 3 du liv. II de mon *Traité d'Économie « politique*, 4e édition, a rendu, ce me sem-« ble, quelque service à la science, en expli-« quant ce qui jusque-là avait été senti sans « être expliqué, c'est que bien que la richesse « soit une valeur échangeable, la richesse « générale est accrue par le bas prix des

« marchandises et de toute espèce de pro-
« duits. »

Ainsi, doublez par des procédés économiques la production du producteur A, du producteur B, du producteur C, vous n'augmentez pas leur richesse, si la concurrence met leur produit au niveau de leurs frais de production : mais, collectivement, ils sont deux fois aussi riches qu'auparavant. Bien sûrement, dans une telle explication, les mots *richesses* et *valeurs* ne sont pas employés dans un même sens.

Relativement à l'autre cas, celui des deux pains d'égale valeur, quoique la rente qui en provient soit fort différente, nous sommes d'accord à beaucoup d'égards. La rente (fermage) est l'effet du monopole dont jouit la terre, et doit hausser avec la valeur du pain et les difficultés qui se rencontrent à en obtenir davantage. Mais le dernier pain qui peut surmonter ces difficultés ne paie que peu ou point de rente au propriétaire, et sa valeur, aussi bien que celle de tous les autres pains, s'élève parce qu'une plus grande partie de son utilité vient de travail et d'industrie, et une moindre partie, d'agens naturels. Vous dites que l'offre et la demande règlent le prix du pain : c'est bien vrai; mais qu'est-ce qui

règle la quantité offerte? Les frais de production, la quantité d'utilité communiquée au pain par l'industrie (1). La rente (fermage) est un effet du haut prix et n'en est pas la cause. Dans le prix de certains pains, il entre peu de rente, peut-être pas du tout.

Vous dites que le prix du pain est déterminé par les services productifs : sans doute; mais dans un pain de 5 shillings, les services productifs peuvent être répartis ainsi :

Pour la rente (fermage). . .	2	5 shillings.
Pour l'intérêt du capital. . .	1	
Pour le travail ou l'industrie.	2	

Tandis que dans un autre pain de la même grosseur et de la même valeur, les services productifs seront répartis ainsi :

Pour la rente	*rien*	5 shillings.
Pour l'intérêt.	1	
Pour le travail.	4	

Je n'aime pas à mettre ainsi les frais de production en un bloc. J'ai besoin de savoir quelle

(1) Je crois que Ricardo est ici dans l'erreur, et son explication ultérieure suffit pour le prouver. Quand les besoins de la société sont devenus plus pressans, le pain renchérit; mais ce n'est pas le travail du cultivateur qui en élève le prix, c'est le besoin du consommateur, et il en résulte un plus gros gain pour le propriétaire du terrain; car il est ici question d'effets permanens.

influence a chacun d'eux pour donner de la valeur au pain.

A la dernière réunion de notre club d'économie politique, j'ai lu votre lettre, et j'ai été chargé par l'assemblée de vous en adresser ses remercîmens. Cette société a de fort modestes prétentions, et n'a point songé à s'adjoindre des associés étrangers. Mais elle a adopté la résolution d'admettre des étrangers comme membres honoraires, et vous avez été reçu en cette qualité à l'unanimité. Nous espérons, avec le temps, pouvoir élever notre existence, comme *club*, à la dignité d'une académie, et devenir un corps savant de plus en plus nombreux.

J'ai reçu, par M. Francis Place, la seconde édition de votre *Catéchisme d'économie politique*, dont je vous remercie bien. Je n'ai encore examiné que les deux premiers chapitres, et je me promets beaucoup de plaisir et d'instruction à la lecture du reste.

Je demeure, mon cher Monsieur, avec la plus grande estime, votre dévoué

DAVID RICARDO.

J.-B. SAY à David RICARDO.

Paris, 1er mai 1822.

Mon cher Monsieur,

Votre lettre du 5 mars renferme des développemens pleins de justesse et de clarté, et qui contribueront à réduire quelques questions fondamentales en économie politique, à leur plus simple expression. Je me range à votre avis sur plusieurs points; mais sur d'autres, je prends la liberté de réclamer un nouvel examen de votre part.

Il y a, j'en conviens, une apparente contradiction dans ce que je dis dans mon *Catéchisme*, qui, n'étant que l'expression la plus commune et la plus populaire des plus importantes vérités, n'en doit être que plus irréprochable sous le rapport de la clarté et de la rectitude des pensées. J'ai dit (page 2 de la seconde édition) que l'on estime la richesse d'une personne par la valeur des choses qu'elle possède, et non par leur quantité; et je dis un peu plus loin

que l'on estime la valeur de ces choses par la quantité des choses que l'on peut acquérir par leur moyen. Vous en concluez que je ne veux pas, dans le premier cas, que l'on mesure la richesse sur la quantité des choses que l'on peut obtenir par son moyen; et que, dans le second cas, je veux qu'on la mesure ainsi; ce qui m'expose de votre part au reproche de contradiction.

Mais cette prétendue contradiction est expliquée dans la même page, par les exemples dont je me sers. N'est-il pas constant que deux aunes de drap, valant cent francs, sont une richesse supérieure à dix aunes de toile commune, valant 20 francs? Quand ensuite je dis qu'un cheval qui peut se vendre 20 pièces d'or, est une richesse double d'un cheval dont il est impossible de tirer plus de 10 pièces d'or, le nombre des pièces n'est-il pas une mesure de la portion de richesse qui résulte de la possession de ces chevaux? N'est-il pas évident qu'une quantité de choses de différentes valeur, comme le drap et la toile, n'est pas une mesure des richesses; mais que le nombre comparé de choses d'égale valeur est un bon moyen de comparer deux richesses?

Au surplus, puisque vous m'avez mal compris, il faut bien que je me sois mal exprimé;

je corrigerai cette logomachie; et, en attendant, je vous remercie de votre critique.

Vous me dites ensuite : « Supposons qu'un « procédé plus économique baisse de moitié la « valeur de l'or, des souliers, des chapeaux et « de toutes les autres choses : une livre d'or « achètera tout autant de chapeaux, de sou- « liers et de linge qu'auparavant. Je vous de- « mande si, dans ce cas, un homme qui pos- « sède une livre d'or est aussi riche qu'aupa- « ravant? D'abord, vous me répondez *non*, « parce qu'il ne possède pas une marchandise « de valeur pareille, etc..... »

Je vous demande bien pardon; je ne réponds pas NON : je réponds OUI; car dans cette supposition, une livre d'or, en baissant de prix, peut néanmoins acheter une quantité pareille de choses semblables.

Vous me faites un reproche du même genre relativement à un passage de mes *Lettres à Malthus*, et je crois que vous ne l'auriez pas fait, si j'avais eu le talent de faire bien comprendre l'importante théorie de la production, que je considère toujours comme un grand échange que nous faisons de nos services productifs contre les produits. Certes, si, au moyen des mêmes services, nous acquérons plus de produits, nos services *valent* davantage; nous

sommes plus riches, puisque nous acquérons plus de choses.

Cette explication, dont toutes les parties sont susceptibles, je crois, d'une démonstration rigoureuse, s'accorde fort bien avec la proposition qui établit que deux portions de richesse sont entre elles comme les quantités d'un même produit que l'on pourrait acquérir par leur moyen.

Du reste, je ne pense pas que nous devions avoir la prétention de donner des définitions abstraites, notamment de la richesse; c'est-à-dire une définition où nous ferions abstraction du possesseur et de la chose possédée. C'était ainsi que procédaient les disputeurs du moyen âge; et c'était, je crois, la raison pour laquelle ils ne s'entendaient jamais. Une définition trop générale et qui n'entre pas dans les particularités qui distinguent chaque objet, n'apprend rien. Ne vaut-il pas mieux faire connaître un objet à mesure que l'on peut lui appliquer les caractères qui le distinguent? Le lecteur alors en conçoit nettement l'idée.

Savez-vous bien, mon cher monsieur, que votre lettre contient un aveu précieux que je regarde comme un hommage rendu à la vérité. C'est quand vous dites que *vous n'aimez pas à mettre en un bloc les frais de production*, et que

vous avez besoin de savoir dans quelle proportion chacun d'eux donne de la valeur à un produit. Il m'avait semblé que jusqu'ici vous n'accordiez ce privilége qu'au travail ou à l'industrie; et que vous le refusiez au fermage et à l'intérêt du capital. En parlant ainsi des différens *frais de production*, vous approuvez implicitement l'analyse et l'estimation que j'ai essayé d'en faire.

Je suis fort reconnaissant de l'accueil que la Société économico-politique a bien voulu me faire, et je lui en témoigne ma gratitude dans une lettre que j'adresse à son secrétaire, M. Cowell junior. Je soumets en même temps aux méditations de la Société deux ou trois questions dont la solution me semble importante.

Notre nation, absorbée par les affaires, par les plaisirs, par les querelles politiques, donne bien peu d'attention aux questions économiques; aussi les progrès de son instruction en ce genre sont-ils bien lents. Je développe deux fois par semaine quelques principes élémentaires entièrement d'application, dans un très-joli amphithéâtre que le gouvernement a fait construire au Conservatoire des Arts et Métiers; et j'observe, à la honte de notre nation, que la moitié de mon auditoire se compose d'étran-

gers, Anglais, Russes, Polonais, Allemands, Espagnols, Portugais et Grecs. Le prince héréditaire de Danemarck, qui va bientôt partir pour Londres, ne pouvant suivre cet enseignement, m'a prié de l'initier en particulier aux principes de l'économie politique qu'il m'a paru saisir fort bien; ce qui est d'un bon augure pour les peuples qu'il aura à gouverner.

Veuillez, mon cher monsieur, demeurer toujours persuadé de ma haute estime et de mon constant attachement.

J.-B. SAY.

A M. Charles Robert PRINSEP, M. A.

Paris, mai 1821.

Monsieur,

Je suis reconnaissant, comme je dois l'être, des obligeantes expressions de votre lettre et vous remercie de l'exemplaire qu'elle accompagnait de votre traduction de mon Traité d'Économie politique. Cet ouvrage a trouvé en vous, Monsieur, un élégant interprète, et l'honneur que vous lui faites doit me paraître d'autant plus précieux que l'anglais est la seule langue européenne dans laquelle il n'eût pas encore été imprimé.

J'avais déjà lu votre lettre au comte de Liverpool, publiée en 1816, sur l'avantage qu'il y aurait eu à réduire l'argent de la livre sterling à la quantité de métal que l'on pouvait obtenir pour une livre sterling en papier-monnaie déprécié; en d'autres termes, à rendre légale cette dépréciation déjà opérée en fait. Je fus très-frappé de vos raisons, et depuis je les ai d'autant plus approuvées que j'y ai

plus réfléchi. C'était une banqueroute, puisque l'État ne payait plus les créanciers qu'avec une monnaie qui avait perdu le quart de sa valeur primitive; mais c'était une banqueroute déjà opérée depuis plusieurs années; elle avait produit tous les mauvais effets qu'elle pouvait avoir, et il n'y avait que du mal à attendre de la réintégration de la valeur originaire de la livre sterling.

En effet, la valeur totale de l'agent de la circulation, au taux où il était tombé, s'était proportionnée aux besoins de la circulation. Les valeurs de tous les biens, meubles et immeubles, s'étaient proportionnées à ce taux; le nombre des unités suppléait à leur moindre valeur, et votre dernière législation, en réduisant la quantité des billets de banque, a rendu la monnaie trop rare : on a commis des injustices dans un sens opposé à celles dont le mauvais effet était passé.

En effet, votre gouvernement, par ce seul coup, a augmenté de 30 pour 100 le montant de toutes les contributions, des gros émolumens, des pensions, des sinécures et de tous les abus qui pèsent sur la nation anglaise; tous les créanciers des particuliers ont été injustement favorisés aux dépens des débiteurs : on a remis la dette publique sur son ancien pied, sans

profit pour ceux qui avaient vendu ou acheté des fonds publics depuis la dépréciation ; tandis que la nation était libérée d'un quart de cette énorme dette ; enfin les prix de toutes choses, et, par conséquent, des frais de production, étant payés en une monnaie plus précieuse, le prix de vos produits s'est trouvé, dans l'étranger, hors de proportion avec les prix des nations rivales. Dans l'intérieur, ils ont excédé les facultés de beaucoup de consommateurs. Vous avez donc bien raison de voir dans cette erreur d'économie politique la cause de la détresse éprouvée en Angleterre, depuis six années.

Je vous avoue que je n'approuve pas de même votre proposition d'un papier-monnaie qui serait invariablement fixé à la même somme, ou qui n'aurait pour régulateur que l'autorité publique. On pourrait, à la vérité, savoir fort bien le nombre de ses unités, mais leur valeur serait exposée à varier beaucoup. Quand la somme des échéances à conclure viendrait à augmenter, la valeur d'une monnaie plus demandée hausserait. Elle baisserait, dans le cas contraire. Dès-lors toutes les obligations contractées augmenteraient ou diminueraient. Je préfère l'expédient proposé par Ricardo. Ne pouvant rendre la valeur de la monnaie abso-

lument invariable, il fait du moins qu'elle ne varie qu'autant qu'un même poids de métal d'argent. Dans l'état des relations entre toutes les parties du monde civilisé, pour que la valeur d'une once d'argent varie dans un pays en particulier, il faut qu'elle varie partout; les variations de hauteur s'effacent sur un si vaste niveau. Il faut des siècles pour qu'elles deviennent sensibles. C'est peut-être autant qu'il en faut à nos institutions humaines.

Venons à votre traduction, Monsieur; elle m'a paru faite en conscience et avec un sincère désir de propager les connaissances économiques. J'aurais désiré que vous y eussiez joint le *Discours préliminaire* qui commence l'ouvrage et l'*Épitome* qui le termine. Je ne sais sur quel motif vous avez supposé qu'un préambule qui détermine l'objet de l'Économie politique, et qui répond aux objections qu'on oppose à ce genre de connaissances, qui montre les avantages que les hommes en retirent, et donne une histoire abrégée de ses progrès, fût sans intérêt pour les lecteurs d'un livre écrit sur cette matière. Les professeurs qui ont fait de ce livre le texte de leur enseignement en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Suède, en Hollande, n'ont point partagé cette opinion. Ceux de vos compatriotes même,

qui ont traité de cette science, M. Prÿme, M. Senior, M. Mac Culloch, ont mis à contribution cette partie de l'ouvrage.

L'Épitome était nécessaire pour définir les termes; car je ne pouvais employer que des mots déjà faits, et mal faits, parce qu'on a nommé les choses avant d'en connaître la nature (comme lorsqu'on a fait le mot *intérêt de l'argent*); il était donc bien nécessaire d'en déterminer le sens. Plusieurs lettres m'avaient demandé ce tableau ramassé dont les commençans et même quelques adeptes m'ont avoué avoir profité. Si les libraires qui ont fait l'entreprise de votre publication ont exigé ces suppressions, pour épargner les frais de quelques feuilles d'impression, comment n'ont-ils pas senti qu'ils encouraient, d'un autre côté, le reproche de n'offrir au public anglais qu'un ouvrage incomplet, et que la traduction ne dispensait pas, dès-lors, les personnes jalouses de s'instruire, de la nécessité d'avoir recours à l'original français. Je n'en apprécie pas moins, Monsieur, le mérite de votre travail, et l'habileté avec laquelle vous avez rendu un très-grand nombre de morceaux. Ce mérite a été senti par M. Biddle, de Philadelphie, qui a publié le même ouvrage aux États-Unis, et a fait son profit de votre traduction.

Je vous dois aussi mes remercîmens pour les notes critiques dont vous avez souvent accompagné le texte. Vos critiques sont fondées à quelques égards, et j'en profiterai quand je publierai de nouvelles éditions; mais, permettez-moi de vous le dire, vous me faites aussi des reproches qui me semblent injustes; et je vous prie de n'être pas fâché si j'en relève ici quelques-uns dans l'intérêt de la science.

J'ai dit, dans mon Traité, que « la valeur « que les hommes attachent aux choses a son « premier fondement dans l'usage qu'ils en « peuvent faire.....; qu'ils ne mettent aucun « prix à ce qui n'est bon à rien. » Sur quoi vous faites une note ainsi conçue :

« L'utilité n'est pas le seul ingrédient de la « valeur. Dire qu'un objet a de la valeur, est « affirmer la présence de deux circonstances, « l'utilité d'abord et la difficulté de parvenir à « la possession (*difficulty of attainment*)..... « A moins qu'il n'y ait quelque difficulté à sur- « monter, nul désir n'est excité dans l'âme hu- « maine, aucun motif de se donner de la peine, « de faire aucun sacrifice, etc. » Tome I, page 4 de l'anglais.

Or, monsieur, ce que vous dites là, je le dis moi-même un peu plus loin; car, après avoir caractérisé ce qu'il faut entendre par

l'utilité des produits, et avoir esquissé les différens genres de services que les hommes peuvent en attendre, j'ajoute : « Nous jouissons « des biens que la nature nous accorde gra- « tuitement, de l'air, de l'eau, et dans certains « cas de la lumière, sans être obligés de les « produire. Ces choses n'ont point de valeur « échangeable, parce que les autres hommes, « les possédant de leur côté, ne sont obligés à « aucun effort pour les acquérir... Mais il est « beaucoup d'autres choses, non moins essen- « tielles à notre existence et à notre bonheur, « dont l'homme ne jouirait jamais si son indus- « trie ne provoquait, ne secondait, n'achevait « les opérations de la nature. » (Liv. 1, chap. 2.)

Je montre ensuite que ces travaux de l'industrie secondée par les instrumens qu'elle emploie, constituent des *frais de production ;* et que les gens qui ont fait ces frais n'en cèdent les produits qu'autant qu'on leur donne en échange d'autres produits qui ont coûté des *frais équivalens*, c'est-à-dire les mêmes *difficulties of attainment*. Voilà, dis-je, ce qui constitue la valeur échangeable, la seule qui entre dans les considérations de l'économie politique, *within the province of political economy ;* ce sont les propres mots de votre traduction. Comment dès-lors pouvez-vous me reprocher de ne point

faire mention de ces difficultés, de ces frais dont je parle durant tout le cours de l'ouvrage sous le nom de *services productifs*, de *frais de production*, que vous traduisez vous-même par les mots *productive agency*, *cost of production?*

C'est donc bien inutilement, monsieur, que chaque fois que je parle de l'utilité donnée à une chose, et de la valeur qui résulte de l'action de l'industrie, vous prenez la peine de me corriger et que vous surchargez votre traduction de notes pour me reprocher de ne point faire mention de *the difficulty of attainment*, comme si cette difficulté n'était pas une chose convenue et même positivement exprimée chaque fois qu'il est question de déterminer le prix-courant des produits qui ne saurait, d'une manière suivie, tomber au-dessous des frais de production, *cost of production*, lesquels ne sont autre chose que le prix qu'il faut payer pour vaincre la difficulté d'obtenir, *the difficulty of attainment*.

Je vais plus loin, et je crois que strictement je n'en devais parler que dans ces cas-là. Les frais de production ne sont pas le fondement du prix; ce fondement se trouve uniquement dans le besoin que les hommes éprouvent de faire usage du produit. Ils ne consentent à

payer les peines (*the toils*) ou le prix que le produit coûte, qu'en raison de l'utilité qu'il a. Si cette utilité est assez grande pour que le consommateur consente à y mettre le prix auquel il revient, on le fabrique ou bien on l'acquiert de ceux qui l'ont fabriqué; si son utilité ne paraît pas suffisante pour valoir cette dépense, on ne le crée pas, ou on ne l'achète pas si quelqu'un a eu la sottise de le fabriquer. J'ai besoin d'une aune de drap d'une certaine qualité; ce besoin me détermine à y employer 20 shillings; si ses frais de production, ou ce que vous appelez *difficulty of attainment*, ne permettent pas qu'on la produise à moins de 25 shillings, je n'en veux plus; je me servirai d'une autre étoffe; la difficulté qui accompagne la possession de la première ne contribue pas à en élever le prix; elle n'est donc point un élément *nécessaire* de sa valeur, et quand vous me reprochez dans vingt endroits de ne l'avoir pas exprimé ainsi, vous me reprochez de n'avoir pas soutenu une doctrine essentiellement fausse. Ce qui me semble incontestable est seulement que l'utilité des choses est la cause du prix que nous y mettons; mais que ce prix ne saurait tomber au-dessous des frais de production. Quand vous présentez un vase au devant d'une fontaine, ce ne sont pas les bords du

vase qui amènent l'eau dont il se remplit, mais ce sont les bords du vase qui empêchent le niveau du liquide de baisser au-dessous d'une certaine hauteur.

Je passe par-dessus beaucoup d'autres notes dans lesquelles vous me donnez, un peu trop magistralement peut-être, des leçons sur la manière dont j'aurais dû traiter mon sujet. (Voyez surtout les notes de la page 488 du tome I et des pages 20, 70 et 89 du tome II). Et quels sont les argumens dont vous appuyez vos conseils? Le plus souvent ils se réduisent à ceci : « Vous dites *oui*, moi je dis *non*; et « vous avez indubitablement tort, parce que « j'ai raison. » Il me semble qu'avant de mettre votre manière d'envisager les questions d'économie politique à la place de la mienne, et de les décider d'autorité, il fallait prouver au lecteur que vous étiez plus vieux que moi, et que vous aviez plus réfléchi en faisant votre traduction, que l'auteur lorsqu'il a écrit un livre qui lui a coûté vingt années de travail.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que vous paraissez tellement satisfait de vos propres conceptions, que vous avez cru inutile de chercher à comprendre les miennes; cela se voit surtout dans les premiers chapitres du livre II que, je le dis à regret, vous n'avez pas du tout

entendus, faute de vous être placé dans le même point de vue que l'auteur. Comment les Anglais pourront-ils comprendre un interprète qui, de son aveu, n'a pas compris son original?

Ce qui pourrait faire supposer que vos notes ont été écrites avec un peu de légèreté, ce n'est pas seulement votre promptitude à condamner avant d'avoir suffisamment réfléchi, mais à affirmer des faits dont la fausseté était facile à constater; comme lorsque vous m'attribuez (tome II, page 2) la traduction française de l'ouvrage de M. Ricardo, quoique cette traduction ne soit pas de moi et porte en toutes lettres le nom de son auteur, M. Constancio.

La même légèreté ne se fait pas moins remarquer dans la note de la page 259 du premier volume, où vous supposez que je traite Napoléon sévèrement parce que j'en ai reçu quelque *provocation*. Je vous déclare, monsieur, que personnellement je n'ai jamais reçu de lui aucune provocation quelconque. Il m'a même appelé à des fonctions publiques lucratives, et c'est moi qui lui envoyai ma démission au moment où il se fit empereur, ne voulant pas entrer en partage avec lui des dépouilles de la France.

Croyez-vous donc qu'on ne puisse être guidé

dans les reproches qu'on fait à un gouvernement que par des motifs personnels? Voulez-vous savoir quelles sont les provocations que j'ai reçues de Napoléon? les voici :

Investi d'un pouvoir sans bornes, au lieu de l'employer pour le bien de l'humanité, Bonaparte ne s'en est servi que pour l'opprimer. La France, au prix de beaucoup de malheurs sans doute, jouissait de l'inestimable avantage d'être débarrassée de tous les abus d'un régime suranné; l'homme qui pouvait, s'il l'eût voulu, être l'homme du siècle, agissait sur ce que nous appelons une *table rase*. Toutes les institutions étaient à faire, elles pouvaient être le résultat des lumières de notre époque, nul obstacle, nul danger, n'étaient à redouter pour Napoléon; il n'avait même aucune peine à prendre, il ne fallait que protéger ce qui était bon et honorable, et du reste jouir en paix. La gloire ni la puissance, rien ne lui était disputé. Dès l'année 1802, personne n'aurait osé attaquer le premier un lion devenu pacifique. Sans guerres, sans intrigues diplomatiques, l'exemple seul de la France exerçait une salutaire influence sur le reste de l'Europe. Les hommes de mérite du monde entier apportaient à Bonaparte le tribut de leurs talens et lui en laissaient le profit. Ils pardonnaient même ce qu'il

y avait eu d'illégal et de violent dans son usurpation ; ils lui faisaient l'honneur d'ajouter foi à ses promesses, lorsqu'il leur disait : *Pensez-vous que je sois assez fou pour recommencer au dix-neuvième siècle le rôle de César ou celui de Cromwell?*

Hé bien ! il a recommencé ce qu'il y a eu de pire dans l'histoire de l'un et de l'autre.

Il a rétabli pièce à pièce, avec un art et une patience vraiment diaboliques, tous les abus et tous les ridicules de l'ancien régime : il a successivement détruit tout ce qui pouvait consolider le nouveau.

Avant son usurpation, les prêtres n'étaient plus persécutés, mais chaque culte payait les siens : il a rétabli l'influence sacerdotale et l'intervention du pape, et pourquoi? pour satisfaire la puérile vanité d'être couronné par lui.

Toutes les places de l'instruction publique étaient données au concours et confiées à des hommes mariés, intéressés à former des citoyens recommandables et éclairés. Napoléon s'est réservé le privilége exclusif de plier la jeunesse à son joug : toute espèce d'enseignement, même dans les écoles particulières, a été placé par lui sous l'autorité d'un grand-

maître de l'université (1), choisi parmi ses plus plats courtisans.

La classe si importante des *sciences morales et politiques* existait dans l'Institut : il a supprimé cette classe et l'a remplacée par l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, instituée par Louis XIV pour chercher des devises à la louange du prince.

Il a enlevé à la nation française l'élection de ses représentans (2), de ses juges, et jusqu'à celle de ses magistrats municipaux.

A la place des administrations provinciales, il a institué des préfets, espèces de proconsuls étrangers aux départemens qu'on leur donne à gouverner, richement payés par eux, escortés de gendarmes et foulant le peuple au lieu de le servir. En s'attribuant la nomination de tous les fonctionnaires civils, judiciaires et ecclésiastiques, il en a fait des espèces d'agens de police, d'espions plus empressés de satisfaire le gouvernement de qui ils tiennent leur pou-

(1) Aujourd'hui nommé *ministre de l'instruction publique*.

(2) On a depuis rendu au peuple l'élection de la Chambre des Députés ; mais on a rendu la députation onéreuse en privant les Députés de l'indemnité que réclament les frais de leur voyage et de leur séjour dans la capitale. On les a mis par là dans la nécessité de chercher les faveurs du pouvoir plutôt que les intérêts du peuple.

voir, que de protéger les simples citoyens de qui ils n'ont rien à attendre.

Ce que Bonaparte a appelé la réforme de la justice n'a été qu'un moyen d'influer sur les décisions des tribunaux. En s'attribuant la direction des procédures, l'avancement des juges et le choix des jurés, il a mis les prévenus à la merci de l'autorité.

A son avénement, les impôts les plus vexatoires étaient supprimés : il a rétabli les droits d'entrée à la porte des villes, les droits réunis (1) et une foule d'autres, parmi lesquels figure cette ignoble loterie impériale et royale, qui soutire l'argent du pauvre par une combinaison infernale, et occasione, chaque année, en communauté avec les maisons de jeux, environ deux cents suicides à Paris seulement (2).

---

(1) Ce que les Anglais appellent *excise*; que l'on a conservé après la restauration sous le nom de *contributions indirectes*.

(2) Cette loterie fut supprimée avec la monarchie, et rendue plus désastreuse sous l'empire. Autrefois on ne faisait dans toute la France que vingt-cinq tirages par an. Bonaparte fit établir trois tirages par mois; dans chacune des six principales villes de France, on fait trois tirages tous les mois, à différens jours de la semaine; ce qui procure deux cent seize tirages par année, pour lesquels on délivre des billets dans tous les bureaux du royaume, et pour les plus petites sommes.

Il a plus que doublé la somme des contributions que payait la France avant qu'il parvînt au pouvoir; et, à l'aide d'un vigoureux système militaire, il les a fait rentrer avec une rigueur inconnue jusqu'à lui. C'est ce que ses flatteurs ont appelé : *avoir remis de l'ordre dans les finances* (1).

Il a offert des primes sans nombre à la cupidité, en multipliant les places, les pensions, les cumuls; et, par la création des titres, des croix, des plaques et des cordons, il a fourni des hochets à la vanité et des récompenses à la bassesse.

Il a perfectionné ce fléau des familles, la conscription, trop fidèlement imitée par tous les potentats de l'Europe (2).

Il a déserté cinq fois les plus braves et les plus nombreuses armées (3) qu'un seul homme

(1) Avant lui, le budget annuel ne s'élevait qu'à 600 millions de francs; sous sa domination, il s'est élevé jusqu'à 1300 millions, dont 900 millions en principal et 400 millions de dépenses départementales, indépendamment des contributions de guerre imposées aux peuples vaincus, et du casuel levé par le clergé.

(2) Conservée en France sous le nom de *recrutement*.

(3) En Égypte, en Espagne, en Russie, à Leipzick et à Waterloo. On ne compte pas ici l'armée de Moreau, dont il redoutait les principes républicains, et qu'il condamna à une destruction totale en l'envoyant à Saint-Domingue.

eût commandées jusqu'à nos jours, après les avoir, par sa folie et son imprudence, vouées à une destruction inévitable (1).

La nation française voulait être l'amie de tous les peuples, il lui a suscité leur inimitié; elle était une des plus puissantes de l'Europe, il en a fait une des plus faibles et des plus dominées.

Vous devez concevoir maintenant quels sont les reproches que je suis autorisé à adresser à Napoléon; vous voyez ce qu'il pouvait faire pour le monde et pour lui-même : le malheureux ne l'a pas voulu, il a préféré aller mourir de chagrin à Sainte-Hélène! Et ce n'est pas,

---

(1) On a pu lire dans les Mémoires de Fouché, son ministre de la police, publiés depuis que cette lettre a été écrite, cette phrase sur le renouvellement de la guerre avec l'Angleterre, qui eut lieu en 1803 :

« Dès-lors il résolut de nous priver de tous rapports avec « un peuple libre. Il ralluma donc la guerre; mais sans perdre « la popularité que la paix lui avait acquise. Il donna à sa « haine pour la liberté les couleurs du patriotisme; il se pro- « posait, disait-il, de détruire l'industrie anglaise pour que « l'industrie française restât sans rivale; et cette absurdité « exerçait une influence d'autant plus grande que la censure « n'aurait pas permis la publication d'une idée juste en éco- « nomie politique. »

Cette révélation du ministre de la police de Bonaparte est bien confirmée par tous les Mémoires partis de Sainte-Hélène, et notamment par ceux de Las-Cases.

comme l'ont prétendu d'aveugles partisans, par l'effet de simples revers de fortune, de saisons rigoureuses, de défections imprévues; c'est par une suite nécessaire d'une ambition étroite et personnelle. Quand on veut être le maître du monde entier, on a le monde entier pour ennemi. Quelques chances plus favorables pouvaient soutenir Bonaparte deux ou trois années de plus; mais, en dépit de sa haute capacité, par la nature même des choses, sa chute *devait arriver*, et elle devait être affreuse pour lui comme pour nous.

Si ce ne sont pas là des crimes, monsieur, je ne m'y connais pas, et s'ils n'excitent pas votre indignation, je vous plains.

Je n'ose, après de si grands intérêts, vous parler encore de mon ouvrage et de votre traduction, et je vous prie d'agréer, etc.

J.-B. SAY.

J.-B. SAY A M. MALTHUS.

PREMIÈRE LETTRE (1).

MONSIEUR,

Tous ceux qui cultivent cette belle et nouvelle science de l'économie politique voudront lire l'ouvrage dont vous venez de l'enrichir. Vous n'êtes point de ces auteurs qui adressent la parole au public sans avoir rien à lui apprendre; et, lorsqu'à la célébrité de l'écrivain se joint l'importance du sujet, lorsqu'il ne s'agit de rien moins pour les hommes en société que de savoir où sont leurs moyens d'exister et de jouir, on conçoit que la curiosité des lecteurs doit être doublement excitée.

Je n'entreprendrai point, monsieur, de

(1) Les cinq lettres qui suivent ont déjà été publiées, en 1820, sous ce titre: *Lettres à M. Malthus sur différens sujets d'économie politique, notamment sur les causes de la stagnation générale du commerce.*

joindre mon suffrage à ceux du public, en faisant remarquer tout ce qu'il y a d'ingénieux à la fois et de juste dans votre livre : j'aurais trop à faire. Je n'entreprendrai pas non plus d'entrer en discussion avec vous sur quelques points auxquels vous me semblez attacher une importance qu'ils ne méritent guère : je ne veux ennuyer ici le public ni vous, monsieur, par de lourdes controverses. Mais, je le dis avec douleur, il se rencontre dans votre doctrine quelques principes fondamentaux, qui, s'ils étaient admis sur une autorité aussi imposante que la vôtre, pourraient faire rétrograder une science dont vous êtes si digne d'aider les progrès par vos vastes connaissances et par vos talens.

Et d'abord, ce qui fixe mon attention, parce que tous les intérêts du moment y sont attachés, d'où vient cet encombrement général de tous les marchés de l'univers, où l'on porte incessamment des marchandises qui se vendent à perte? D'où vient que dans l'intérieur de chaque État, avec un besoin d'action propre à tous les développemens de l'industrie, d'où vient, dis-je, cette difficulté universelle qu'on éprouve à trouver des occupations lucratives? Et, la cause de cette maladie chronique une fois connue, quels

moyens de la faire cesser! Voilà des questions d'où dépendent le repos et le bonheur des nations. Je n'ai donc pu croire indigne de votre attention et de celle du public éclairé, une discussion qui tend à les éclaircir.

Tous ceux qui depuis *Adam Smith* se sont occupés d'économie politique conviennent que nous n'achetons pas, dans la réalité, les objets de notre consommation avec le numéraire, avec l'argent de la circulation, au moyen duquel nous les payons. Il faut qu'auparavant nous ayons acheté ce numéraire lui-même par la vente de nos produits. Pour un entrepreneur de mines, l'argent est un produit dont il achète ce qui lui est nécessaire; pour tous ceux entre les mains de qui cet argent passe ensuite, il n'est que le prix des produits qu'ils ont créés eux-mêmes par le moyen de leurs fonds de terres, de leurs capitaux, de leur industrie. En les vendant ils échangent d'abord leurs produits contre de l'argent; ils échangent ensuite cet argent contre des objets de consommation. C'est donc bien réellement avec leurs produits qu'ils font leurs achats; il leur est donc impossible d'acheter, de quelque objet que ce puisse être, pour une valeur plus considérable que celle qu'ils ont produite, soit par

eux-mêmes, soit par le moyen de leurs capitaux et de leurs terres.

De ces prémisses j'avais tiré une conclusion qui me semble évidente, mais dont les conséquences paraissent vous avoir effrayé. J'avais dit : puisque chacun de nous ne peut acheter les produits des autres qu'avec ses propres produits; puisque la valeur que nous pouvons acheter est égale à la valeur que nous pouvons produire, les hommes achèteront d'autant plus qu'ils produiront davantage. De là cette autre conclusion que vous refusez d'admettre, que si certaines marchandises ne se vendent pas, c'est parce que d'autres ne se produisent pas; et que c'est la production seule qui ouvre des débouchés aux produits.

Je sais que cette proposition a une physionomie paradoxale qui prévient contre elle; je sais qu'on doit beaucoup plutôt s'attendre à être soutenu par les préjugés vulgaires, lorsqu'on maintient qu'il n'y a trop de produits que parce que tout le monde se mêle d'en faire; qu'au lieu de produire toujours, on devrait multiplier les consommations stériles, et manger ses anciens capitaux au lieu d'en accumuler de nouveaux. Cette doctrine en effet a pour elle l'apparence; elle peut être

appuyée par des raisonnemens; elle peut interpréter les faits en sa faveur. Mais, monsieur, quand Copernic et Galilée enseignèrent pour la première fois que le soleil, quoique nous le voyions chaque matin se lever à l'Orient, monter pompeusement au-dessus de nos têtes à midi, et se précipiter le soir vers l'Occident, ne bouge cependant pas de sa place, ils avaient aussi contre eux le préjugé universel, l'opinion de l'antiquité, le témoignage des sens : durent-ils néanmoins renoncer aux démonstrations tirées d'une saine physique? Je vous ferais injure de douter de votre réponse.

Au surplus, quand j'avance que ce sont les produits qui ouvrent un écoulement aux produits; que les moyens de l'industrie, quels qu'ils soient, abandonnés à eux-mêmes, se portent toujours vers les objets les plus nécessaires aux nations, et que ces objets nécessaires créent à la fois, et de nouvelles populations, et de nouvelles jouissances pour ces populations, toutes les apparences ne sont pas contre moi. Reportons-nous seulement à deux cents ans en arrière, et supposons qu'un négociant eût conduit, sur l'emplacement où s'élèvent maintenant les villes de New-Yorck et de Philadelphie, une riche cargaison : l'aurait-il vendue? Supposons que, sans tomber

victime des naturels, il fût parvenu à y fonder un établissement d'agriculture ou de manufacture : y aurait-il vendu un seul de ses produits ? non, sans doute. Il aurait fallu qu'il les consommât tous lui-même. Pourquoi voyons-nous le contraire aujourd'hui ? Pourquoi, lorsqu'on porte, lorsqu'on fabrique une marchandise à Philadelphie, à New-Yorck, est-on assuré de la vendre au cours ? Il me paraît évident que c'est parce que les cultivateurs, les négocians, et même à présent les manufacturiers de New-Yorck, de Philadelphie, et des provinces environnantes, y font naître, y font arriver des produits au moyen desquels ils acquièrent ceux qu'on leur offre d'un autre côté.

Ce qui est vrai d'un État nouveau, dira-t-on, ne l'est pas d'un État ancien. Il y avait en Amérique de la place pour de nouveaux producteurs et de nouveaux consommateurs ; mais dans un pays où il y a déjà plus de producteurs qu'il n'en faut, ce sont des consommateurs seuls qui sont nécessaires. Permettez-moi de répondre que les seuls vrais consommateurs sont ceux qui produisent de leur côté, parce que seuls ils peuvent acheter les produits des autres ; et que les consommateurs stériles ne peuvent rien acheter, si ce n'est au moyen des valeurs crées par les producteurs.

Il est probable que, dès le temps de la reine Élisabeth, où l'Angleterre n'avait pas la moitié de la population qu'elle renferme aujourdhui, on trouvait déjà qu'elle avait plus de bras que d'ouvrage; je n'en veux pour preuve que cette loi même faite alors en faveur des pauvres, et dont les suites sont une des plaies de l'Angleterre. Son principal objet est de fournir de l'ouvrage aux malheureux qui ne trouvent pas d'emploi. Ils n'avaient pas d'emploi dans un pays qui depuis a pu en fournir à une quantité d'ouvriers double ou triple! D'où vient, monsieur, d'où vient, quelque fâcheuse que soit la position de la Grande-Bretagne, qu'on y vend maintenant beaucoup plus d'objets divers qu'au temps d'Élisabeth? A quoi cela peut-il tenir, si ce n'est à ce qu'on y produit davantage? L'un produit une chose qu'il échange avec une autre produite par son voisin. Ayant plus de quoi s'entretenir, la population s'est accrue; et, malgré cela, tout le monde a été mieux pourvu. C'est la faculté de produire qui fait la différence d'un pays à un désert; et un pays est d'autant plus avancé, d'autant plus peuplé, d'autant mieux approvisionné, qu'il produit davantage.

Cette observation, qui saute aux yeux, n'est probablement pas récusée par vous; mais vous

blâmez les conséquences que j'en tire. J'ai avancé que, s'il y a un engorgement, une surabondance de plusieurs sortes de marchandises, c'est parce que d'autres marchandises ne sont pas produites en quantité suffisante pour pouvoir être échangées avec les premières; que si leurs producteurs pouvaient en faire davantage, pouvaient en faire d'autres, les premières alors trouveraient l'écoulement qui leur manque; en un mot, qu'il n'y a trop de produits en certains genres que parce qu'il n'y en a pas assez dans d'autres; et vous prétendez qu'il peut y avoir une quantité surabondante dans tous les genres à la fois; et vous citez aussi des faits en votre faveur. Déjà M. *de Sismondi* s'était élevé contre ma doctrine; et je suis bien aise de rapporter ici ses plus fortes expressions, afin de ne vous priver, monsieur, d'aucuns de vos avantages, et pour que mes réponses servent à tous deux.

« L'Europe, dit cet ingénieux auteur, est arrivée au point d'avoir, dans toutes ses parties, une industrie et une fabrication supérieures à ses besoins..... » Il ajoute que l'encombrement qui en résulte commence à gagner le reste du monde. « Que l'on parcoure les rapports du commerce, les journaux, les récits des voyageurs; partout on verra les preuves

de cette surabondance de production qui passe la consommation, de cette fabrication qui se proportionne, non point à la demande, mais aux capitaux qu'on veut employer ; de cette activité des marchands qui les porte à se jeter en foule dans chaque nouveau débouché, et qui les expose tour à tour à des pertes ruineuses dans chaque commerce dont ils attendaient des profits. Nous avons vu les marchandises de tout genre, mais surtout celles de l'Angleterre, la grande puissance manufacturière, abonder sur tous les marchés de l'Italie dans une proportion tellement supérieure aux demandes, que les marchands, pour rentrer dans une partie de leurs fonds, ont été obligés de les céder avec un quart ou un tiers de perte, au lieu de bénéfice. Le torrent du commerce, repoussé de l'Italie, s'est jeté sur l'Allemagne, sur la Russie, sur le Brésil, et y a bientôt rencontré les mêmes obstacles.

« Les derniers journaux nous annoncent des pertes semblables dans de nouveaux pays. Au mois d'août 1818, on se plaignait, au cap de Bonne-Espérance, que tous les magasins étaient remplis de marchandises européennes, qu'on offrait à plus bas prix qu'en Europe, sans pouvoir les vendre. Au mois de juin, à Calcutta, les plaintes du commerce étaient de même

nature. On avait vu d'abord un phénomène étrange, l'Angleterre envoyant dans l'Inde des tissus de coton, et réussissant par conséquent à travailler à meilleur marché que les habitans demi-nus de l'Indoustan, en réduisant ses ouvriers à une existence plus misérable encore! Mais cette direction bizarre donnée au commerce n'a pas duré long-temps; aujourd'hui les produits anglais sont à meilleur marché aux Indes qu'en Angleterre même. Au mois de mai, on était obligé de réexporter de la Nouvelle-Hollande les marchandises européennes qu'on y avait portées en trop grande abondance. Buenos-Ayres, la Nouvelle-Grenade, le Chili, regorgent de même déjà de marchandises.

« Le voyage de M. *Fearon* dans les États-Unis, terminé seulement au printemps de 1818, présente d'une manière plus frappante encore ce spectacle. D'une extrémité à l'autre de ce vaste continent si prospérant, il n'y a pas une ville, pas une bourgade, où la quantité de marchandises offertes en vente ne soit infiniment supérieure aux moyens des acheteurs, quoique les marchands s'efforcent de les séduire par de très-longs crédits et des facilités de tous genres pour les paiemens, qu'ils reçoivent à terme et en denrées de toute espèce.

« Aucun fait ne se présente à nous, en plus de lieux, sous plus de faces, que la disproportion des moyens de consommation avec ceux de production, que l'impossibilité où sont les producteurs de renoncer à une industrie parce qu'elle décline, et que la certitude que leurs rangs ne sont jamais éclaircis que par des faillites. Comment se fait-il que des philosophes ne veuillent pas voir ce qui de toutes parts saute aux yeux du vulgaire?

« L'erreur dans laquelle ils sont tombés tient tout entière à ce faux principe, c'est que la production est la même chose que le revenu. M. *Ricardo*, d'après M. *Say*, le répète et l'affirme : « M. *Say* a prouvé de la manière la plus « satisfaisante, dit-il, qu'il n'y a point de ca- « pital, quelque considérable qu'il soit, qui « ne puisse être employé, parce que la de- « mande des produits n'est bornée que par la « production. Personne ne produit que dans « l'intention de consommer ou de vendre la « chose produite; et l'on ne vend jamais que « pour racheter quelque autre produit qui « puisse être d'une utilité immédiate, ou con- « tribuer à la production à venir. Le produc- « teur devient donc consommateur de ses pro- « pres produits, ou acheteur et consommateur « des produits de quelque autre personne. »

Avec ce principe, continue M. *de Sismondi*, il devient absolument impossible de comprendre ou d'expliquer le fait le plus démontré de tous dans l'histoire du commerce, c'est l'engorgement des marchés (1). »

Je ferai d'abord observer aux personnes à qui les faits dont M. *de Sismondi* s'afflige avec raison paraîtraient concluans, qu'ils sont concluans en effet, mais qu'ils le sont contre lui-même. Il y a trop de marchandises anglaises offertes en Italie et ailleurs, parce qu'il n'y a pas assez de marchandises italiennes qui puissent convenir à l'Angleterre. Un pays n'achète que ce qu'il peut payer; car, s'il ne payait pas, on se lasserait bien vite de lui vendre. Or, avec quoi les Italiens paient-ils les Anglais? Avec des huiles, avec des soies, avec des raisins secs; et, passé ces articles-là et quelques autres, s'ils voulaient acquérir plus de produits anglais, avec quoi les paieraient-ils? avec de l'argent! mais il faudrait acquérir l'argent lui-même dont ils paieraient les produits anglais. Vous voyez bien, monsieur, que pour acquérir des produits, il faut qu'une nation, comme

(1) *Nouveaux Principes d'Économie politique*, de Sismondi, tom. 1, pag. 337 et suiv.

un particulier, ait recours à ses propres productions.

On dit que les Anglais vendent à perte dans les lieux qu'ils inondent de leurs marchandises. Je le crois bien : ils multiplient la marchandise offerte, ce qui l'avilit ; et ils ne demandent, autant qu'ils peuvent, que de l'argent, ce qui le rend plus rare, plus précieux par conséquent. Devenu plus précieux, on le donne en moins grande quantité dans chaque échange; voilà pourquoi l'on est obligé de vendre à perte. Mais supposez pour un instant que les Italiens eussent plus de capitaux, qu'ils tirassent un meilleur parti de leurs terres et de leurs facultés industrielles, qu'ils *produisissent* davantage, en un mot; et supposez en même temps que les lois anglaises, au lieu d'avoir été modelées d'après les absurdités de la balance du commerce, eussent admis à des conditions modérées tout ce que les Italiens auraient été capables de fournir en paiement des produits anglais, pouvez-vous douter qu'alors les marchandises anglaises qui encombrent les ports d'Italie, et bien d'autres marchandises encore, ne trouvassent facilement à se placer ?

Le Brésil, pays vaste et favorisé de la nature, pourrait absorber cent fois les marchandises

anglaises qui s'y engorgent et ne s'y vendent pas; mais il faudrait que le Brésil produisît tout ce qu'il peut produire; et comment ce pauvre Brésil y réussirait-il? Tous les efforts des citoyens y sont paralysés par l'administration. Une branche d'industrie promet-elle des bénéfices, le pouvoir s'en empare et la tue. Quelqu'un trouve-t-il une pierre précieuse, on la lui prend. Le bel encouragement pour en chercher d'autres, et s'en servir à acheter les marchandises d'Europe (1)!

De son côté, le gouvernement anglais repousse, par le moyen de ses douanes et de ses droits d'entrée, les produits que les Anglais pourraient rapporter de leurs échanges avec l'étranger, même les denrées alimentaires dont leurs fabriques ont tant de besoin; et cela parce qu'il faut que les fermiers anglais puissent vendre leurs blés au-dessus de quatre-vingts shillings le *quarter*, afin d'être en état d'acquitter des contributions exagérées. Toutes ces na-

(1) Cela fait voir combien c'est une fausse et étroite politique que celle du cabinet anglais, lorsqu'il va protégeant partout le despotisme et les préjugés qui nuisent aux développemens des nations. Il emploie l'argent du peuple anglais à mettre les autres peuples hors d'état de devenir d'utiles pratiques pour l'Angleterre.

tions se plaignent d'un état de souffrance où elles se sont mises par leur propre faute. Je crois voir des malades qui se fâchent contre leurs maux, et qui ne veulent pas se corriger des excès qui en sont la première cause.

Je sais qu'on ne déracine pas un chêne aussi facilement qu'on arrache une mauvaise herbe; je sais qu'on ne renverse pas de vieilles barrières, toutes pourries qu'elles sont, lorsqu'elles se trouvent appuyées par les immondices qui se sont amoncelées sous leur abri; je sais que certains gouvernemens, corrompus et corrupteurs, ont besoin des monopoles et de l'argent des douanes pour payer le vote des honorables majorités qui prétendent représenter les nations; je ne suis point assez injuste pour vouloir que l'on gouverne dans le sens de l'intérêt général, afin d'obtenir toutes les voix sans les payer..... Mais en même temps pourquoi serais-je surpris que tant de systèmes vicieux aient des suites déplorables?

Vous conviendrez aisément avec moi, monsieur, du moins je le présume, du mal que se font mutuellement les nations par leurs jalousies, par l'intérêt sordide ou par l'impéritie de ceux qui se donnent pour leurs organes; mais vous soutenez que, même en leur supposant de plus libérales institutions, les marchandises

produites peuvent excéder les besoins des consommateurs. Eh bien, monsieur, je consens à me défendre sur ce terrain. Laissons de côté la guerre que les nations se font avec leurs douaniers ; considérons chaque peuple dans ses relations avec lui-même ; et sachons une fois pour toutes, si l'on est hors d'état de consommer ce qu'on est en état de produire.

« M. *Say*, M. *Mill* et M. *Ricardo*, dites-« vous, les principaux auteurs de la nouvelle « doctrine des profits, me paraissent être tom-« bés dans des erreurs fondamentales à ce su-« jet. En premier lieu, ils ont considéré les « marchandises comme si elles étaient des si-« gnes algébriques au lieu d'être des articles « de consommation, qui nécessairement doi-« vent se rapporter au nombre des consomma-« teurs et à la nature de leurs besoins (1). »

Je ne sais, monsieur, au moins pour ce qui me concerne, sur quoi vous fondez cette accusation. J'ai reproduit sous toutes les formes cette idée, que la valeur des choses (seule qualité qui en fasse des richesses) est fondée sur leur utilité, sur l'aptitude qu'elles ont pour

(1) *Principes d'Économie politique*, de Malthus, p. 354. (Je cite sur l'édition anglaise, n'ayant pas encore vu de traduction.)

satisfaire nos besoins. « Le besoin qu'on a des choses, ai-je dit (1), dépend de la nature physique et morale de l'homme, du climat qu'il habite, des mœurs et de la législation de son pays. Il a des besoins du corps, des besoins de l'esprit et de l'âme, des besoins pour lui-même, d'autres pour sa famille, d'autres encore comme membre de la société. Une peau d'ours et un renne sont des objets de première nécessité pour un Lapon ; tandis que le nom même en est inconnu au *lazzarone* de Naples. Celui-ci, de son côté, peut se passer de tout pourvu qu'il ait du macaroni. De même les cours de judicature, en Europe, sont considérées comme un des plus forts liens du corps social ; tandis que les indigènes de l'Amérique, les Arabes, les Tartares, s'en passent fort bien.....

« De ces besoins les uns sont satisfaits par l'usage que nous faisons de certaines choses que la nature nous fournit gratuitement, telles que l'air, l'eau, la lumière du soleil. Nous pouvons nommer ces choses des *richesses naturelles*, parce que la nature seule en fait les frais. Comme elle les *donne* indifféremment

(1) *Traité d'Économie politique*, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses ; 4e édition, tom. II, pag. 5.

à *tous*, personne n'est obligé de les acquérir au prix d'un sacrifice quelconque. Elles n'ont donc point de valeur échangeable.

« D'autres besoins ne peuvent être satisfaits que par l'usage que nous faisons de certaines choses auxquelles on n'a pu donner l'utilité qu'elles ont, sans leur avoir fait subir une modification, sans avoir opéré un changement dans leur état ; sans avoir, pour cet effet, surmonté une difficulté quelconque. Tels sont les biens que nous n'obtenons que par les procédés de l'agriculture, du commerce ou des arts. Ce sont les seuls qui aient une valeur échangeable. La raison en est évidente : ils sont par le fait seul de leur production le résultat d'un échange dans lequel le producteur a *donné* ses services productifs pour *recevoir* ce produit. On ne peut dès-lors les obtenir de lui qu'en vertu d'un autre échange, en lui donnant un autre produit qu'il puisse estimer autant que le sien.

« Ces choses peuvent être nommées *richesses sociales*, parce qu'aucun échange n'est possible sans qu'il y ait une relation sociale, et parce que c'est seulement dans l'état de société que le droit de posséder exclusivement ce qu'on a obtenu par la production ou par l'échange peut être garanti. »

J'ajoute : « Observons en même temps que

les richesses sociales sont, en tant que richesses, les seules qui puissent devenir l'objet d'une étude scientifique, 1° parce que ce sont les seules qui soient appréciables, ou du moins les seules dont l'appréciation ne soit pas arbitraire; 2° parce qu'elles seules se forment, se distribuent, et se détruisent suivant des lois que nous puissions assigner. »

Est-ce là considérer les produits comme des *signes algébriques*, en faisant abstraction du *nombre des consommateurs et de la nature de leurs besoins?* Cette doctrine n'établit-elle pas, au contraire, que nos besoins seuls nous engagent à faire les sacrifices au moyen desquels nous obtenons les produits? Ces sacrifices sont le prix que nous payons pour les avoir; vous appelez, d'après Smith, ces sacrifices, du nom de travail (*labour*), expression insuffisante, car ils comprennent le concours des terres et des capitaux. Je les nomme *services productifs*. Ils ont partout un prix courant. Lorsque ce prix excède la valeur de la chose produite, il en résulte un échange désavantageux, dans lequel on a consommé plus de valeur qu'on n'en a créé. Lorsqu'on a créé un produit qui vaut les services, les services sont payés par le produit, dont la valeur, se distribuant entre les producteurs, forme leurs revenus. Vous voyez

bien que ces revenus n'existent qu'autant que le produit a une valeur échangeable, et qu'il ne peut avoir une telle valeur qu'en vertu du besoin qu'on en a dans l'état actuel de la société. Je ne fais donc pas abstraction de ce besoin, et je ne lui donne pas une appréciation arbitraire : je le prends pour ce qu'il est, pour ce que les consommateurs veulent qu'il soit. J'aurais pu vous citer au besoin la totalité de mon Liv. III, qui détaille les différentes manières de consommer, leurs motifs et leurs résultats ; mais je ne veux point abuser de votre attention, ni de vos momens : avançons.

Vous dites : « Il n'est nullement vrai, en « fait, que les marchandises s'échangent tou- « jours contre des marchandises. La plus forte « partie des marchandises est directement « échangée contre du travail, productif ou non « productif ; et il est évident que cette masse « de marchandises tout entière, comparée au « travail contre lequel elle doit être échangée, « peut tomber de valeur par sa surabondance, « tout aussi bien qu'une seule marchandise « en particulier peut, par sa surabondance, « tomber de valeur par rapport au travail ou « à la monnaie (1). »

(1) *Principes*, etc., de Malthus, pag. 355.

Permettez-moi de remarquer, en premier lieu, que je n'ai pas dit que les marchandises (*commodities*) s'échangeassent toujours contre des marchandises, mais bien que *les produits ne s'achètent qu'avec des produits*.

En second lieu, que ceux mêmes qui admettraient cette expression de *marchandises* pourraient vous répondre que, lorsqu'on donne des marchandises pour payer du travail, on échange en réalité ces marchandises contre d'autres marchandises, c'est-à-dire contre celles qui résultent du travail qu'on a acheté. Mais cette réponse est insuffisante pour ceux qui embrassent d'une vue plus étendue et plus complète le phénomène de la production de nos richesses. Permettez-moi de le remettre sous vos yeux par une image frappante. Le public qui nous juge, y trouvera, j'espère, de grandes facilités pour bien saisir la valeur de vos objections et de mes réponses.

Pour voir agir l'industrie, les capitaux et les terres dans l'œuvre de la production, je les personnifie; et je découvre que chacun de ces personnages vend ses services, que j'appelle *services productifs*, à un entrepreneur qui est un commerçant, un manufacturier, ou bien un fermier. Cet entrepreneur, ayant acheté les services d'un fonds de terre, en payant un

loyer à un propriétaire foncier ; les services d'un capital, en payant un intérêt à un capitaliste ; et ayant acheté des services industriels à des ouvriers, à des commis, à des agens quelconques, en leur payant un salaire, consomme tous ces services productifs, les anéantit ; et de cette consommation sort un produit qui a une valeur.

La valeur du produit, pourvu qu'elle soit égale aux frais de production, c'est-à-dire au prix qu'il a fallu avancer pour tous les services productifs, suffit pour payer les profits de tous ceux qui ont concouru, directement ou indirectement, à cette production. Le profit de l'entrepreneur au compte duquel l'opération a été faite, en faisant abstraction de l'intérêt du capital qu'il peut y avoir employé, représente le salaire de son temps et de son talent, c'est-à-dire ses propres services productifs à lui-même. Si sa capacité a été grande et ses calculs bien faits, son profit est considérable. Si, au lieu de talent, il a mis de l'impéritie dans son affaire, il a pu ne rien gagner, il a pu perdre. C'est l'entrepreneur que tous les risques atteignent ; mais c'est lui, par contre, qui profite de toutes les chances favorables.

Tous les produits qui frappent journellement nos yeux, tous ceux que notre imagination

peut concevoir ont été formés par des opérations qui, toutes, rentrent dans celles que je viens d'indiquer, mais combinées d'une infinité de manières différentes. Ce que des entrepreneurs font d'un côté pour un produit, d'autres le font d'un autre côté pour d'autres produits. Or, ce sont ces divers produits qui, s'échangeant entre eux, offrent réciproquement un débouché l'un à l'autre. Le besoin plus ou moins grand qu'on a d'un de ces produits comparé aux autres, détermine à donner pour l'avoir un prix plus ou moins grand, c'est-à-dire une quantité plus ou moins grande de tout autre produit. Le numéraire n'est là-dedans qu'un agent passager qui, une fois l'échange complété, n'y est plus de rien, et court s'employer à d'autres échanges.

C'est avec le fermage, les intérêts, les salaires, qui forment les profits résultant de cette production, que les producteurs achètent les objets de leur consommation. Les producteurs sont en même temps consommateurs; et la nature de leurs besoins, influant à différens degrés sur la demande des différens produits, favorise toujours, quand la liberté existe, la production la plus nécessaire, parce qu'étant la plus demandée, c'est dès-lors celle qui donne à ses entrepreneurs le plus de profits.

J'ai dit que pour mieux voir comment l'industrie, les capitaux et les terres agissent dans les opérations productives, je les personnifiais et les observais dans les services qu'ils rendent. Mais ce n'est point ici une fiction gratuite : ce sont des faits. L'industrie est représentée par les *industrieux* de tous les ordres ; les capitaux, par les *capitalistes ;* et les terres, par leurs *propriétaires*. Ce sont ces trois ordres de personnes qui vendent l'action productive de leur instrument, et qui stipulent ses intérêts. On peut blâmer mes expressions ; mais alors il faut en présenter de meilleures, car on ne peut nier que les choses se passent ainsi que je l'ai dit. J'ai peint des faits. On peut critiquer la manière du peintre ; mais qu'on ne se flatte pas d'ébranler les faits : ils sont là, et sauront se défendre.

Reprenons maintenant votre accusation. Vous dites, monsieur, que beaucoup de marchandises doivent être achetées avec du travail ; et moi je vais plus loin que vous-même : je dis qu'elles doivent toutes être achetées ainsi, en étendant cette expression de *travail* au service que rendent les capitaux et les terres (1). Je dis qu'elles ne peuvent être achetées

(1) Ce qui rend souvent obscurs les auteurs anglais, c'est

qu'ainsi ; que c'est toujours par de tels services qu'on donne de l'utilité et de la valeur aux choses ; et qu'ensuite deux partis se présentent à nous : celui de consommer nous-mêmes l'utilité et, par conséquent, la valeur que nous avons produite ; ou bien de nous en servir pour acheter l'utilité et la valeur produites par d'autres ; que dans les deux cas nous achetons des marchandises avec des services productifs, et que nous pouvons en acheter d'autant plus que nous mettons dehors plus de services productifs.

Vous prétendez qu'il n'y a point de *produits immatériels* (1) : eh, monsieur, originairement il n'y en a point d'autres. Un champ lui-même ne fournit à la production que son service, qui est un produit immatériel. Il sert comme un creuset dans lequel vous mettez du minerai, et d'où il sort du métal et des scories. Y a-t-il quelques parcelles du creuset dans ces produits ? Non ; le creuset sert à une nouvelle opération productive. Y a-t-il quelques portions du champ dans la moisson qui en est sor-

---

qu'ils confondent, à l'exemple de Smith, sous le nom de travail (*labour*), les services rendus par les hommes, par les capitaux et par les terres.

(1) Page 49.

tie? Je réponds de même, non ; car si un fonds de terre s'usait, il finirait, au bout d'un certain nombre d'années, par être consommé tout entier ; un fonds de terre ne rend que ce qu'on y met, mais le rend après une élaboration que j'appelle le *service productif* du champ. On pourra me chicaner sur le mot ; je ne crains pas les chicanes que l'on pourrait me faire sur la chose, parce que la chose est, qu'elle sera, et que partout où l'on étudiera l'économie politique, on reconnaîtra le fait, quel que soit le nom qu'on juge à propos de lui donner.

Le service que rend un capital dans une entreprise quelconque, commerciale, agricole, ou manufacturière, est, de même, un *produit immatériel*. Celui qui consomme improductivement un capital détruit le capital lui-même ; celui qui le consomme reproductivement, consomme le capital matériel, et, de plus, le service de ce capital, qui est un *produit immatériel*. Lorsqu'un teinturier met pour 1000 fr. d'indigo dans sa chaudière, il *consomme* pour 1000 francs d'indigo, produit matériel ; et, de plus, il consomme le temps de ce capital, son intérêt. La teinture qu'il en retire lui rend la valeur du capital matériel qu'il a employé, et,

de plus, la valeur du service *immatériel* de ce même capital.

Le service de l'ouvrier est encore un produit immatériel. L'ouvrier sort de sa manufacture, le soir, avec ses dix doigts, comme il y est entré le matin. Il n'a rien laissé de matériel dans ses ateliers. C'est donc un service immatériel qu'il a fourni à l'opération productive. Ce service est le produit journalier, annuel, d'un fonds que j'appelle ses *facultés industrielles*, et qui compose sa richesse : pauvre richesse ! surtout en Angleterre ; et j'en sais la raison.

Tout cela forme des *produits immatériels* que l'on appellera comme on voudra, et qui n'en seront pas moins des produits immatériels qui s'échangeront entre eux, qui s'échangeront contre des produits matériels, et qui, dans tous ces échanges, chercheront leurs prix courans, fondés, comme tous les prix courans du monde, sur la proportion entre l'offre et la demande.

Tous ces services de l'industrie, des capitaux et des terres, qui sont des produits indépendans de toute matière, forment les *revenus* de tous tant que nous sommes... Quoi ! tous nos revenus sont immatériels ! ! ! — Oui, monsieur, TOUS : autrement il faudrait que la

masse des matières qui composent le globe augmentât chaque année ; il le faudrait pour que chaque année nous eussions de nouveaux revenus matériels. Nous ne créons, nous ne détruisons pas un seul atome. Nous nous bornons à en changer les combinaisons ; et tout ce que nous y mettons est immatériel ; c'est de la VALEUR ; et c'est cette valeur, immatérielle aussi, que nous consommons journellement, annuellement, et qui nous fait vivre ; car la consommation est un changement de forme donnée à la matière, ou, si vous aimez mieux, un dérangement de forme, comme la production en est l'arrangement. Si vous trouvez une physionomie de paradoxe à toutes ces propositions, voyez les choses qu'elles expriment, et j'ose croire qu'elles vous paraîtront fort simples et fort raisonnables.

Sans cette analyse, je vous défie d'expliquer la totalité des faits ; d'expliquer, par exemple, comment le même capital est consommé deux fois : *productivement* par un entrepreneur, et *improductivement* par son ouvrier. Au moyen de l'analyse qui précède, on s'aperçoit que l'ouvrier apporte son travail, fruit de sa capacité ; il le vend à l'entrepreneur, rapporte chez lui son salaire qui forme son revenu, et le consomme improductivement. De son côté l'en-

trepreneur, qui a acheté le travail de l'ouvrier en y consacrant une part de son capital, le consomme reproductivement, de même que le teinturier consomme reproductivement l'indigo qu'il a jeté dans sa chaudière. Ces valeurs, ayant été détruites reproductivement, reparaissent dans le produit qui sort des mains de l'entrepreneur. Ce n'est point le capital de l'entrepreneur qui forme le revenu de l'ouvrier, ainsi que le prétend *M. de Sismondi*. C'est dans les ateliers, et non dans le ménage de l'ouvrier, que se consomme le capital de l'entrepreneur. La valeur consommée chez l'ouvrier a une autre source : elle est le produit de ses facultés industrielles. L'entrepreneur consacre à l'achat de ce travail une partie de son capital. L'ayant acheté, il le consomme; et l'ouvrier consomme de son côté la valeur qu'il a obtenue en échange de son travail. Partout où il y a échange, il y a deux valeurs créées et troquées l'une contre l'autre; et partout où il y a deux valeurs créées, il peut y avoir, et il y a en effet, deux consommations (1).

(1) Un domestique produit des services personnels qui sont en totalité consommés improductivement par son maître aussitôt que produits. Le service du fonctionnaire public est de même consommé en totalité par le public, à mesure qu'il est

Il en est de même du *service productif* rendu par le capital. Le capitaliste qui le prête vend le service, le travail de son instrument; le prix journalier ou annuel qu'un entrepreneur lui en paie se nomme *intérêt*. Les deux termes

---

produit. Voilà pourquoi ces différens services ne donnent lieu à aucune augmentation de richesses. Le consommateur jouit de ces services, mais ne peut les accumuler. C'est ce qui est expliqué en détail dans mon *Traité d'Économie politique*, 4e édition, tom. 1, pag. 124. On ne conçoit pas, après cela, comment M. *Malthus* a pu imprimer, page 35, que « l'on « ne peut expliquer les progrès que l'Europe a faits depuis les « temps féodaux, si l'on considère les services personnels « comme aussi productifs que le travail des marchands et des « manufacturiers. » Il en est de ces services comme du travail du jardinier qui a cultivé des salades ou des fraises. La richesse de l'Europe ne vient certainement pas des fraises qui ont été produites, parce qu'elles ont dû, ainsi qu'un service personnel, être toutes consommées improductivement à mesure qu'elles mûrissaient, quoique moins promptement que des services personnels.

Je nomme ici des fraises comme un produit fort peu durable; mais ce n'est pas parce qu'un produit est durable, qu'il facilite davantage les accumulations. C'est parce qu'il est consommé de manière à reproduire sa valeur dans un autre objet. Car, durable ou non, tout produit est voué à la consommation, et ne sert à une fin quelconque que par sa consommation (cette fin est, soit de satisfaire un besoin, soit de reproduire une nouvelle valeur). Lorsqu'on se mêle d'écrire sur l'économie politique, il faut préalablement faire sortir de sa tête qu'un produit durable s'accumule mieux qu'un produit fugitif.

de l'échange sont, d'une part, le service du capital, et d'une autre part l'intérêt. L'entrepreneur, en même temps qu'il consomme reproductivement le capital, consomme reproductivement aussi le service du capital. De son côté le prêteur, qui a vendu le service du capital, en consomme improductivement l'intérêt, qui est une valeur matérielle donnée en échange du service immatériel du capital. Faut-il s'étonner qu'il y ait double consommation, celle de l'entrepreneur pour faire ses produits, et celle du capitaliste pour satisfaire ses besoins, puisqu'il y a les deux termes d'un échange, deux valeurs sorties de deux fonds différens, troquées et consommables l'une et l'autre ?

Vous dites, monsieur, que la distinction du travail productif et du travail improductif est la pierre angulaire de l'ouvrage d'*Adam Smith;* que c'est le renverser de fond en comble que de reconnaître, ainsi que je le fais, comme productifs, des travaux qui ne sont fixés dans aucun objet matériel (1). Non, monsieur, ce n'est point là la pierre angulaire de l'ouvrage de Smith, puisque, cette pierre

(1) *Principes d'Économie politique*, de M. Malthus, page 37.

ébranlée, l'édifice est imparfait sans être moins solide ; ce qui soutiendra éternellement cet excellent livre, c'est qu'on y proclame à toutes les pages que la *valeur échangeable* des choses est le fondement de toute richesse. C'est depuis lors que l'économie politique est devenue une science positive ; car le prix courant de chaque chose est une quantité déterminée dont on peut analyser les élémens, assigner les causes, étudier les rapports, et prévoir les vicissitudes. En écartant de la définition des richesses ce caractère essentiel, permettez-moi de vous le dire, monsieur, on replonge la science dans le vague ; on la fait reculer.

Loin d'ébranler les célèbres *Recherches sur la richesse des nations*, je les appuie dans ce qu'elles ont d'essentiel ; mais, en même temps, je crois qu'Adam Smith a méconnu des valeurs échangeables très-réelles, en méconnaissant celles qui sont attachées à des services productifs qui ne laissent aucune trace parce qu'on les consomme en totalité ; je crois qu'il a méconnu les services très-réels également, qui même laissent des traces dans des produits matériels : tels sont les services des capitaux, consommés indépendamment de la consommation du capital lui-même ; je crois qu'il s'est jeté dans des obscurités infinies, faute d'avoir

distingué, pendant la production, la consommation des services industriels d'un entrepreneur, des services de son capital; distinction tellement réelle, cependant, qu'il n'est presque pas de société de commerce qui ne contienne de clauses qu'il faut y rapporter.

Je révère *Adam Smith*: il est mon maître. Lorsque je fis les premiers pas dans l'économie politique, et lorsque, chancelant encore, poussé d'un côté par les docteurs de la balance du commerce, et de l'autre par les docteurs du produit net, je bronchais à chaque pas, il me montra la bonne route. Appuyé sur sa *Richesse des Nations*, qui nous découvre en même temps la richesse de son génie, j'appris à marcher seul. Maintenant je ne suis plus d'aucune école, et ne partagerai pas le ridicule des révérends pères jésuites qui traduisirent, avec des commentaires, les élémens de *Newton*. Ils sentaient que les lois de la physique ne cadraient pas très-bien avec celles de Loyola; aussi eurent-ils soin de prévenir le public, dans un avertissement, que, quoiqu'en apparence ils eussent démontré le mouvement de la terre pour compléter le développement de la physique céleste, ils prévenaient qu'ils n'en demeuraient pas moins soumis aux décrets du pape qui n'admettait pas ce mouvement. Je ne suis sou-

mis qu'aux décrets de l'éternelle raison, et ne crains pas de le dire : *Adam Smith* n'a pas embrassé l'ensemble du phénomène de la production et de la consommation des richesses ; mais il a tant fait, que nous devons être pénétrés pour lui de reconnaissance. Grâce à lui, la plus vague, la plus obscure des sciences, deviendra bientôt la plus précise, et celle de toutes qui laissera le moins de faits inexpliqués.

Représentons-nous donc les producteurs (et par ce nom je désigne aussi bien les possesseurs des capitaux et des fonds de terre, que les possesseurs des facultés industrielles), représentons-nous-les s'avançant au devant les uns des autres avec leurs services productifs, ou *l'utilité* qui en est résultée (qualité immatérielle). Cette utilité, c'est leur produit. Tantôt il est fixé dans un objet matériel, qui se transmet avec le produit immatériel, mais qui, en lui-même, n'est d'aucune importance, n'est rien, en économie politique ; car de la matière dépourvue de valeur n'est pas de la richesse. Tantôt il se transmet, se vend par l'un, et s'achète par l'autre, sans être fixé dans aucune matière : c'est le conseil du médecin, celui de l'avocat, le service du militaire, du fonctionnaire public. Tous échangent l'utilité qu'ils produisent contre celle qui est produite

par d'autres; et, dans tous ceux de ces échanges qui sont livrés à une libre concurrence, selon que l'utilité offerte par *Paul* est plus ou moins demandée que l'utilité offerte par *Jacques*, elle se vend plus ou moins cher, c'est-à-dire qu'elle obtient en échange plus ou moins de l'utilité produite par ce dernier. C'est en ce sens qu'il faut entendre l'influence de la *quantité demandée* et de la *quantité offerte* (1).

Ceci, monsieur, n'est point une doctrine faite après coup pour la circonstance; elle est consignée en différens endroits de mon *Traité d'Économie politique* (2); et, au moyen de mon *Épitome*, sa concordance avec tous les autres principes de la science et avec tous les faits qui lui servent de base est solidement établie. Elle est déjà professée dans plusieurs parties de l'Europe; mais je désire ardemment qu'elle entraîne votre conviction et vous paraisse mériter de s'introduire dans la chaire que vous remplissez avec tant d'éclat.

Après ces éclaircissemens nécessaires, vous

---

(1) Ce que les Anglais appellent *Want and Supply*.

(2) *Quatrième édition*, liv. I, ch. 15; liv. II, ch. 1, 2, 3 et 5. Voyez aussi l'Épitome placé à la fin du même ouvrage, surtout aux mots : *Services productifs*, *frais de production*, *revenus*, *utilité*, *valeur*.

ne m'accuserez pas de vaines subtilités si je m'appuie sur des lois que j'ai montrées être fondées sur la nature des choses et sur les faits qui en découlent.

Les marchandises, dites-vous, ne s'échangent pas seulement contre des marchandises : elles s'échangent aussi contre du travail. Si ce travail est un produit que les uns vendent, que les autres achètent, et que ces derniers consomment, il m'en coûtera peu de l'appeler une *marchandise*, et il ne vous en coûtera pas beaucoup plus d'assimiler les autres marchandises à celle-là, car elles sont des produits aussi. Les confondant alors les unes et les autres sous le nom générique de *produits*, vous pourrez convenir peut-être qu'on n'achète des produits qu'avec des produits.

DEUXIÈME LETTRE

A M. MALTHUS.

MONSIEUR,

JE crois avoir prouvé, dans ma première lettre, que les produits ne peuvent s'acheter que par des produits; je ne vois donc point encore de motifs d'abandonner la doctrine, que c'est la production qui ouvre des débouchés à la production. Il est vrai que j'ai regardé comme des produits tous les services qui sortent de nos capacités personnelles, de nos capitaux, de nos fonds de terre; ce qui m'a obligé d'esquisser de nouveau et en d'autres termes la doctrine de la production que *Smith* évidemment n'a pas conçue, et n'a pas décrite en son entier.

Cependant, monsieur, je sens, en relisant la 3e section de votre chapitre VII (1), qu'il est

(1) *Principes d'Économie politique*, de M. Malthus, page 351.

encore un point dont vous ne voudrez point convenir avec moi. Vous m'accorderez peut-être que l'on n'achète les produits qu'avec d'autres produits; mais vous persisterez à soutenir que les hommes peuvent, de tous les produits ensemble, créer une quantité supérieure à leurs besoins, et qu'une partie, en conséquence, de ces produits peut ne pas trouver d'emploi; qu'il peut y avoir surabondance et engorgement dans tous les genres à la fois. Pour présenter votre objection dans toute sa force, je la transformerai en une image sensible, et je dirai : M. Malthus conviendra volontiers, que cent sacs de blé achètent cent pièces d'étoffe dans une société qui a besoin, pour se vêtir et se nourrir, de cette quantité d'étoffe et de cette quantité de blé; mais si la même société vient à produire deux cents sacs de blé et deux cents pièces d'étoffe, ces deux marchandises auront beau pouvoir s'échanger l'une contre l'autre, il soutiendra qu'une partie d'entre elles pourra ne pas trouver d'acheteurs. Il faut donc, monsieur, que je prouve en premier lieu que, quelle que soit la quantité produite et la dépression des prix qui en résulte, une quantité produite en un genre suffit toujours pour mettre ses auteurs en état d'acquérir la quan-

tité produite en un autre genre; et, après avoir prouvé que la possibilité d'acquérir existe, je devrai chercher comment des produits qui surabondent font naître les besoins de les consommer.

L'entrepreneur qui produit du blé, ou le fermier, après avoir acheté les services productifs du fonds de terre et du fonds capital qu'il occupe, après avoir acheté les services productifs de ses serviteurs, et y avoir ajouté ses propres travaux, a consommé toutes ses valeurs pour en faire des sacs de blé; et chaque sac, ses propres travaux, c'est-à-dire ses bénéfices, compris, lui revient par supposition à 30 francs. De son côté, l'entrepreneur qui produit des étoffes de lin, de laine ou de coton, peu m'importe, le fabricant, en un mot, après avoir consommé de même les services de son capital, les services de ses ouvriers et les siens, a fait des pièces d'étoffes dont chacune lui revient à 30 francs également. Si même vous me permettez d'arriver d'un saut au centre de la question, je vous avouerai que mon marchand d'étoffes représente, dans ma pensée, les producteurs de tous les produits manufacturés; et que mon marchand de blé représente tous les producteurs de denrées alimentaires et de produits bruts. Il s'agit de savoir si leurs deux produits,

en quelque quantité qu'on les multiplie, et quelle que soit la dépression qui en résultera dans les prix, pourront être achetés en totalité par leurs producteurs, qui sont en même temps leurs consommateurs; et comment les besoins s'élèvent toujours en raison de la quantité produite.

Nous examinerons d'abord ce qui se passe dans l'hypothèse d'une liberté parfaite, qui permet de multiplier indéfiniment tous les produits; et nous examinerons plus tard les obstacles que la nature des choses ou l'imperfection des sociétés opposent à cette liberté indéfinie de produire; mais vous remarquerez que l'hypothèse de la production indéfinie est plus favorable à votre cause, parce qu'il est bien plus difficile de placer des produits illimités que des produits restreints; et que l'hypothèse des produits restreints tantôt par une cause, tantôt par une autre, est plus favorable à la mienne, qui établit que ce sont ces restrictions mêmes qui, en empêchant de certaines productions, nuisent à l'achat que l'on pourrait faire des seuls produits qu'on peut multiplier indéfiniment.

Dans l'hypothèse de la liberté parfaite, le producteur de froment arrive sur le marché avec un sac qui lui revient, son bénéfice com-

pris, à 30 francs; et le producteur d'étoffes avec une pièce qui lui revient au même prix, et conséquemment avec deux produits qui s'échangeront au pair (1). Celui des deux qui se vendrait au-delà de ses frais de production attirerait vers sa production une partie des producteurs qui s'occupent de l'autre, jusqu'à ce que les services productifs fussent également payés dans l'un et l'autre genre : c'est un effet dont on convient généralement.

Il est bon de remarquer que, dans cette hypothèse, les producteurs de la pièce d'étoffe, tous ensemble, ont gagné de quoi racheter la pièce tout entière, ou tout autre produit d'égale valeur. Si elle revient, par exemple, à 30 francs tout compris, même le profit du manufacturier au taux où l'a fixé la concurrence, cette somme s'est trouvée distribuée entre tous les producteurs de la pièce d'étoffe; mais en parts inégales, suivant l'espèce et la quotité des services rendus pour en opérer la production. Si la pièce a dix aunes, celui qui a gagné

(1) Un fermier qui vend un sac de froment 30 fr. et qui achète une pièce de calicot de 30 fr., n'échange-t-il pas son sac contre l'étoffe? et le fabricant qui achète un sac de blé 30 fr., du prix de sa pièce d'étoffe, n'échange-t-il pas son étoffe contre un sac de froment?

6 francs peut en acheter deux aunes; celui qui a gagné trente sous peut en acheter seulement une demi-aune; mais il demeure constant que la totalité d'entre eux peut acheter la totalité de la pièce. Que si, au lieu d'acheter l'étoffe, ils veulent acheter le blé, ils sont en état de l'acquérir en totalité aussi, puisqu'il ne vaut que 30 francs comme l'étoffe; tout comme ils peuvent acheter, suivant leurs besoins indifféremment, ou une portion de la pièce d'étoffe, ou une portion équivalente du sac de blé. Celui qui a gagné, dans l'une ou l'autre de ces productions, six francs, peut employer trois francs à un dixième de la pièce, et trois francs à un dixième du blé; toujours est-il vrai que tous les producteurs ensemble peuvent acquérir la totalité des produits.

C'est ici, monsieur, que se placent vos objections. Si les produits augmentent, dites-vous, ou si les besoins diminuent, les produits tomberont à trop bas prix pour pouvoir payer les travaux nécessaires à leur confection (1).

---

(1) Pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir dénaturé le sens de l'estimable professeur, en cherchant à le resserrer et à le rendre plus clair, je crois devoir donner en note la traduction exacte de ses passages.

« Si les marchandises ne devaient être comparées et échan-
« gées que les unes avec les autres, il serait alors vrai que,

Avant de vous répondre, monsieur, je vous préviens que, si, par condescendance, j'emploie votre mot *travail* qui, d'après les explications données dans ma précédente lettre, est incomplet, je comprendrai sous cette dénomination, non-seulement le service productif d'un ouvrier et d'un chef, mais encore les ser-

---

« pourvu qu'elles augmentassent suivant des proportions convenables, elles pourraient, quelle que fût leur augmentation, conserver la même valeur relative. Mais, si nous les comparons, comme nous le devons, avec le nombre et avec les besoins des consommateurs, une grande augmentation de produits avec un nombre stationnaire de consommateurs et des besoins réduits par la parcimonie occasioneront de toute nécessité une grande chute dans la valeur des produits estimée en travail, tellement que le même produit qui aura *coûté* le même travail qu'auparavant ne pourra plus en *acheter* la même quantité. » Page 555.

« On avance qu'une demande effective n'est autre chose que l'offre effective que l'on fait d'une marchandise en échange d'une autre. Mais est-ce bien là tout ce qui est nécessaire pour une demande effective? Quoique chacune des marchandises puisse avoir coûté, pour sa production, la même quantité de travail et de capital, et qu'elles puissent équivaloir l'une à l'autre, cependant elles peuvent, toutes les deux, être abondantes au point de ne pouvoir acheter plus de travail qu'elles n'en ont coûté, ou du moins de n'en pouvoir acheter que très-peu au-delà de ce qu'elles en ont coûté. Dans ce cas, la demande serait-elle effective? Suffirait-elle pour engager à continuer la production? Indubitablement NON. » *Ibid.*

vices productifs rendus par le capital et par le fonds de terre, services qui ont leur prix, aussi bien que le travail personnel, et un prix tellement réel que le capitaliste et le propriétaire foncier en vivent.

Ce point entendu, je vous réponds avant tout que les produits, en baissant de prix, ne mettent point les producteurs hors d'état d'acheter le travail qui les a créés, ou tout autre travail équivalent. Dans notre hypothèse, les producteurs de blé, par de plus habiles procédés, créeront double quantité de blé, et les producteurs d'étoffes double quantité d'étoffes; et le blé comme les étoffes baisseront de moitié. Qu'est-ce que cela? Les producteurs de blé, pour leurs services qui seront les mêmes, auront deux sacs qui ensemble vaudront ce qu'un seul valait; et les producteurs d'étoffes auront deux pièces qui ensemble vaudront ce qu'une seule valait. Dans l'échange appelé *production*, les mêmes services auront obtenu, chacun de leur côté, double quantité de produits; mais ces deux quantités doubles pourront s'acquérir l'une par l'autre comme auparavant, et aussi facilement qu'auparavant, de manière que, sans dépenser davantage en services productifs, une nation où cette faculté productive

viendrait à se déployer, aurait une fois plus d'objets à consommer, soit en blé, soit en étoffes, soit en tout, puisque nous sommes convenus de représenter avec du blé et des étoffes toutes les choses dont l'espèce humaine peut avoir besoin pour s'entretenir. Les produits, dans un tel échange, sont mis en opposition de valeur avec les services productifs; or, comme en tout échange, l'un des deux termes vaut d'autant plus qu'il obtient une plus grande quantité de l'autre, il résulte que les services productifs valent d'autant plus que les produits sont plus multipliés, et à plus bas prix (1). Voilà pourquoi la baisse des produits, en augmentant la valeur des fonds productifs d'une nation et des revenus qui en émanent, augmente les richesses nationales. Cette démonstration, qui se trouve en détail au chap. 3 du liv. 2 de mon *Traité d'Économie politique* (4e édition), a rendu, ce me semble, quelques services à la science, en expliquant ce qui, jusque-là, avait été senti sans être expliqué; c'est que, bien que la richesse soit une valeur échangeable, la richesse générale est accrue par le

(1) Suivant l'expression anglaise : *When they do not command the same quantity of labour as before.*

bas prix des marchandises et de toute espèce de produits (1).

Jamais probablement une augmentation du double dans la puissance productive du travail n'a eu lieu tout à coup et pour tous les produits à la fois; mais il est indubitable qu'elle a eu lieu graduellement pour beaucoup de produits et dans des proportions fort diverses. Un manteau de pourpre chez les anciens, à égalité de finesse et de grandeur, à égalité de solidité et d'éclat dans la teinture, coûtait sans doute au-delà du double de ce qu'il coûterait chez nous; et je ne doute pas que le blé payé en travail n'ait baissé de moitié tout au moins à l'époque ignorée de l'invention de la charrue. Tous ces produits, coûtant moins de travail, ont été, en raison de la concurrence, donnés pour ce qu'ils

(1) Cette démonstration, pour le dire en passant, ruine complètement une assertion de M. *Malthus*, que *le bon marché est toujours aux dépens des profits* (page 570), et ruine, par conséquent, tous les raisonnemens qu'il fonde sur cette base. La même démonstration est de même fatale à toute cette partie de la doctrine de M. *Ricardo*, où il se flatte d'établir que ce sont les *frais de production*, et non la proportion de l'*offre* avec la *demande*, qui règle le prix des produits. Il identifie les *frais de production* avec les *produits*, tandis qu'ils sont en opposition, et que les premiers sont d'autant moindres, que les seconds sont plus abondans.

ont coûté, sans que personne y ait perdu ; et tout le monde y a gagné dans ses revenus.

Mais il faut revenir sur la première partie de votre objection : *Les producteurs de blé et les producteurs d'étoffes produiront alors plus de blé et d'étoffes que les uns et les autres n'en pourront consommer.* Ah ! monsieur, après avoir prouvé que, malgré une baisse de moitié dans la valeur des produits, le même travail pouvait les acheter *en totalité* et se procurer par là une fois plus de moyens d'exister et de jouir, serai-je réduit à prouver à l'auteur justement célèbre de l'*Essai sur la Population*, que tout ce qui peut se produire peut trouver des consommateurs, et que, parmi les jouissances que procure la quantité des produits dont les hommes peuvent disposer, ils ne mettent point au dernier rang les douceurs du ménage et la multiplication des enfans ? Après avoir écrit trois volumes justement admirés, pour prouver que la population s'élève toujours au niveau des moyens d'existence, avez-vous pu admettre le cas *d'une grande augmentation de produits, avec un nombre stationnaire de consommateurs et des besoins réduits par la parcimonie ?* (Page 555.)

Il faut que ce soit l'auteur de l'*Essai sur la Population* qui ait tort, ou bien que ce soit

celui des *Principes d'Économie politique*. Mais tout nous prouve que ce n'est point celui de l'*Essai sur la Population* qui est dans l'erreur. L'expérience, comme le raisonnement, démontre qu'un produit, une *chose nécessaire ou agréable* à l'homme, n'est dédaignée que lorsqu'on manque des moyens de l'acheter. Ces moyens d'acheter sont précisément ce qui établit la demande du produit, ce qui lui donne un prix. N'avoir pas besoin d'une chose utile, c'est ne pouvoir pas la payer. Et comment est-on dans l'impuissance de la payer? c'est lorsqu'on est dépourvu de ce qui fait la richesse, dépourvu d'industrie, ou de terres, ou de capitaux.

Une fois pourvus des moyens de produire, les hommes approprient leurs productions à leurs besoins, car la production elle-même est un échange où l'on *offre* des moyens productifs et où l'on *demande* en retour la chose dont le besoin se fait le plus sentir. Créer une chose dont le besoin ne se ferait pas sentir, ce serait créer une chose sans valeur : ce ne serait pas produire. Or, du moment qu'elle a une valeur, son producteur peut trouver à l'échanger contre celles qu'il veut se procurer.

Cette faculté des échanges, particulière à l'homme entre tous les animaux, approprie

tous les produits à tous les besoins, et lui permet de tenir compte, pour son existence, non de l'espèce du produit (il l'échangera dès qu'il voudra, s'il a de la valeur), mais de sa valeur.

La difficulté, direz-vous, est de créer des produits qui vaillent leurs frais de production. Je le sais bien; et, dans ma lettre suivante, vous verrez ce que j'en pense. Mais dans l'hypothèse où nous sommes encore de la liberté d'industrie, vous me permettrez de vous faire remarquer que l'on n'éprouve de la difficulté à créer des produits qui vaillent leurs frais de production qu'en raison des prétentions élevées des marchands de services productifs. Or, le haut prix des services productifs dénote que ce qu'on cherche existe; c'est-à-dire qu'il y a des emplois dont les produits suffisent pour rembourser ce qu'ils coûtent.

Vous reprochez à ceux qui partagent mon opinion de « n'avoir aucun égard à l'influence « si générale et si importante de cette disposi- « tion de l'homme à l'indolence et à l'oisiveté « (page 558). » Vous supposez le cas où des hommes, après avoir produit de quoi satisfaire à leurs besoins de première nécessité, aimeront mieux ne rien faire au-delà, l'amour du repos l'emportant dans leur esprit sur celui des

jouissances. Cette supposition, permettez-moi de vous le dire, prouve pour moi contre vous. Eh! que dis-je autre chose, sinon qu'on ne vend qu'à ceux qui produisent? Pourquoi ne vend-on point d'objets de luxe à un fermier qui veut mener une vie grossière? c'est parce qu'il aime mieux rester oisif que de produire de quoi acheter des objets de luxe. Quelle que soit la cause qui borne la production, que ce soit le défaut de capitaux ou de population, ou de diligence, ou de liberté, l'effet, selon moi, est le même : on ne vend pas les objets qui s'offrent d'un côté, parce qu'on produit trop peu de l'autre.

Vous regardez l'indolence qui ne veut pas produire comme directement contraire aux débouchés, et je suis bien de votre avis. Mais, alors, comment pouvez-vous regarder, ainsi que vous le faites (chap. VII, sect. 9), l'indolence de ce que vous appelez des *consommateurs improductifs*, comme favorable à ces mêmes débouchés? « Il est absolument nécessaire, « dites-vous (page 465), qu'un pays qui a de « grands moyens de production possède un « corps nombreux de consommateurs impro- « ductifs. » Comment se peut-il que l'indolence qui refuse de produire soit contraire aux dé-

bouchés dans le premier cas, et leur soit favorable dans le second?

S'il faut parler net, cette indolence leur est contraire dans les deux cas. Qui désignez-vous par ce corps nombreux de consommateurs improductifs, si nécessaire, selon vous, aux producteurs? Sont-ce les propriétaires de terres et de capitaux? Sans doute, ils ne produisent pas directement; mais leur instrument produit pour eux. Ils consomment la valeur à la création de laquelle ont concouru leurs terres et leurs capitaux. Ils concourent donc à la production, et ne peuvent acheter ce qu'ils achètent qu'en raison de ce concours. S'ils y contribuent en outre par leurs travaux, et joignent à leurs profits comme propriétaires et capitalistes d'autres profits comme travailleurs, produisant davantage, ils peuvent consommer davantage; mais ce n'est point en leur qualité de non-producteurs qu'ils augmentent les débouchés des producteurs.

Désignez-vous les fonctionnaires publics, les militaires, et les rentiers de l'État? ce n'est pas non plus en leur qualité de non-producteurs qu'ils favorisent les débouchés. Je suis loin de contester la légitimité des émolumens qu'ils reçoivent; mais je ne puis croire que les contribuables fussent très-embarrassés de

leur argent dans le cas où les receveurs des contributions ne viendraient pas à leur secours : ou leurs besoins seraient plus amplement satisfaits, ou bien ils emploieraient ce même argent d'une manière reproductive. Dans l'un et l'autre cas, l'argent serait dépensé, et favoriserait la vente de produits quelconques égaux en valeur à ce qu'achètent maintenant ceux que vous appelez *consommateurs improductifs*. Convenez donc, monsieur, que ce n'est pas à cause des consommateurs improductifs que la vente est favorisée, mais bien à cause de la production de ceux qui fournissent à leur dépense ; et que, dans le cas où les consommateurs improductifs viendraient à disparaître, ce qu'à Dieu ne plaise, il n'y aurait pas pour un sou de débouchés fermés.

Je ne sais pas mieux sur quel fondement vous décidez (page 356) que la production ne peut se continuer si la valeur des marchandises ne paie que peu de travail au-delà de ce qu'elles ont coûté. Il n'est nullement nécessaire que le produit vaille au-delà de ses frais de production, pour que les producteurs soient en état de continuer. Lorsqu'une entreprise commence avec un capital de cent mille francs, il suffit que le produit qui en sort vaille cent mille francs, pour qu'elle puisse

recommencer ses opérations. Et où sont, dites-vous, les profits des producteurs? Le capital tout entier a servi à les payer (1); et c'est le prix qui en a été payé, qui a formé les revenus de tous les producteurs. Si le produit qui en est résulté vaut seulement cent mille francs, voilà le même capital rétabli, et tous les producteurs sont payés (2).

Je n'ai donc pas peur de rendre votre objection plus forte que vous ne l'avez faite, en l'exprimant ainsi : « Quoique chacune des mar-« chandises puisse avoir coûté pour sa pro-

---

(1) Quelques personnes s'imaginent que, lorsqu'on emploie un capital dans une entreprise, la portion de ce capital qui est employée à l'achat des matières premières n'est pas employée à l'achat de services productifs. C'est une erreur. La matière première elle-même est un produit qui n'a d'autre valeur que celle qui précédemment y a été répandue par les services productifs, qui en ont fait un produit, une valeur. Quand la matière première est de nulle valeur, elle n'emploie aucune partie du capital; quand il faut la payer, ce paiement n'est que le remboursement des services productifs qui lui ont donné de la valeur.

(2) Les profits que fait un entrepreneur dans son entreprise sont le salaire du travail et des talens qu'il a mis dans son affaire. Il ne continue la même entreprise qu'aussi long-temps que ce salaire est tel, qu'il n'en pourrait pas espérer un meilleur dans une autre entreprise. Il est un des producteurs nécessaires, et ses profits font partie des frais nécessaires de la production.

« duction la même quantité de travail et de « capital, et qu'elles puissent équivaloir l'une « à l'autre, cependant elles peuvent toutes les « deux être abondantes au point de ne pouvoir « acheter plus de travail qu'elles n'en ont coûté. « Dans ce cas la production pourrait-elle se « continuer? indubitablement NON. »

Non? Et pourquoi, je vous prie? Pourquoi des fermiers et des manufacturiers qui feraient ensemble pour soixante francs de valeurs en froment et en étoffes, qui, je l'ai démontré, seraient en état d'acheter tout entière cette quantité de marchandises, suffisante pour leurs besoins, ne pourraient-ils pas recommencer après l'avoir achetée et consommée? Ils auraient les mêmes terres, les mêmes capitaux, la même industrie qu'auparavant; ils seraient précisément au même point où ils étaient en commençant; et ils auraient vécu, et ils se seraient entretenus de leurs revenus, de la vente de leurs services productifs. Que faut-il de plus pour la conservation de la société? Ce grand phénomène de la production, analysé, exposé sous ses véritables traits, explique tout.

Après la crainte que vous manifestez, monsieur, que les produits de la société ne dépassent en quantité ce qu'elle peut et veut en

consommer, il est naturel que vous voyiez avec terreur ses capitaux s'accroître par l'épargne ; car les capitaux qui cherchent à s'employer procurent une augmentation de produits, de nouveaux moyens d'accumulation, d'où naissent de nouvelles productions : enfin vous me paraissez craindre qu'on ne soit étouffé sous l'amas des richesses; et cette crainte, je vous l'avoue, ne me tourmente pas du tout.

Était-ce à vous, monsieur, de reproduire ici les préjugés populaires contre ceux qui ne dépensent pas leurs revenus en objets de luxe? Vous convenez (page 351) *qu'aucune augmentation permanente de richesse ne peut avoir lieu sans une augmentation préalable du capital;* vous convenez (page 352) que *les travailleurs sont consommateurs aussi bien que les consommateurs oisifs;* et cependant vous craignez que, si l'on accumule toujours, *on ne puisse consommer la quantité toujours croissante de ses marchandises produites par ces nouveaux travailleurs* (page 353).

Il faut détruire vos vaines terreurs ; mais auparavant permettez-moi une réflexion sur l'objet de l'économie politique moderne. Elle est de nature à nous guider dans notre marche.

Qu'est-ce qui nous distingue des économistes de l'école de Quesnay? C'est le soin que nous

mettons à observer l'enchaînement des faits qui ont rapport aux richesses ; c'est la rigoureuse exactitude que nous nous imposons dans leur description. Or, pour bien voir et pour bien décrire, il faut, autant qu'on peut, demeurer spectateur impassible. Non que nous ne puissions, que nous ne devions même quelquefois gémir de ces opérations grosses de fâcheuses conséquences, dont nous sommes trop souvent les tristes et impuissans témoins : interdit-on à l'historien philanthrope les douloureuses réflexions que lui arrachent parfois les iniquités de la politique ? Mais un rapprochement, une pensée, un conseil, ne sont pas de l'histoire, et, j'ose le dire, ne sont pas de l'économie politique. Ce que nous devons au public, c'est de lui dire comment et pourquoi tel fait est la conséquence de tel autre. S'il chérit la conséquence, ou s'il la redoute, cela lui suffit; il sait ce qu'il a à faire ; mais point d'exhortations.

Il me semble en conséquence que nous ne devrions nullement, moi, d'après *Adam Smith*, prêcher l'épargne ; vous, monsieur, d'après milord *Lauderdale*, vanter la dissipation. Bornons-nous donc à noter comment les choses se succèdent et s'enchaînent dans l'accumulation des capitaux.

Je remarque d'abord que la plupart des accumulations sont nécessairement lentes. Tout le monde, quelque revenu qu'on ait, doit vivre avant que d'amasser; et ce que j'appelle ici la *vie*, est, en général, d'autant plus dispendieux qu'on est plus riche. Dans la plupart des cas et des professions, l'entretien d'une famille et son établissement emportent la totalité des revenus et bien souvent des capitaux; et quand il y a des épargnes annuellement faites, elles sont presque toujours dans une faible proportion avec les capitaux actuellement employés. Un entrepreneur qui a cent mille francs et une industrie, gagne, dans les cas ordinaires, et en terme moyen, douze à quinze mille francs. Or, avec un tel capital et une industrie qui vaut autant, c'est-à-dire une fortune de deux cent mille francs, il est économe s'il n'en dépense que dix mille; il n'épargne donc annuellement que cinq mille fr., ou la vingtième partie de son capital.

Si vous partagez, comme c'est bien souvent le cas, cette fortune entre des personnes dont l'une fournit l'industrie, l'autre le capital, l'épargne est bien moindre encore, parce qu'alors deux familles, au lieu d'une, doivent vivre des profits réunis du capital et de

l'industrie (1). De toutes manières il n'y a que les très-grandes fortunes qui puissent faire de grandes épargnes; et les très-grandes fortunes sont rares en tous les pays. Les capitaux ne peuvent donc pas s'augmenter avec une rapidité capable de produire des bouleversemens dans l'industrie.

Je ne saurais partager les craintes qui vous ont fait dire (page 357): « Qu'un pays est tou-« jours exposé à un accroissement plus rapide « du fonds destiné à l'entretien de la classe « laborieuse, que de la classe laborieuse elle-« même. » Je ne suis pas effrayé davantage de l'énorme surcroît de produits qui peut résulter d'une augmentation de capital si lente de sa nature. Je vois, au contraire, ces nouveaux capitaux et les revenus qui en sortent, se distribuer de la manière la plus favorable parmi les producteurs. D'abord le capitaliste, augmentant son capital, voit s'augmenter son revenu; ce qui l'invite à plus de jouissances. Un capital augmenté dans l'année achète l'année suivante

(1) Ce cas est bien plus fréquent en France qu'en Angleterre, où le taux des profits industriels et de l'intérêt des capitaux est trop bas pour que, dans les industries ordinaires, les premiers suffisent à l'entretien d'une famille dépourvue de capitaux.

un peu plus de services industriels. Ces services, étant plus demandés, sont un peu plus payés ; un plus grand nombre d'industrieux trouvent l'emploi et la récompense de leurs facultés. Ils travaillent et consomment improductivement les produits de leur travail ; de façon que, s'il y a plus de produits créés en vertu de cet accroissement de capital, il y a aussi plus de produits consommés. Or, qu'est-ce que cela, si ce n'est pas un accroissement de prospérité ?

Vous dites (pages 552 et 560) que, si les épargnes n'ont d'autre objet que d'augmenter les capitaux, si les capitalistes n'augmentent point leurs jouissances en augmentant leur revenu, ils n'ont point de motif suffisant pour épargner ; car les hommes n'épargnent pas uniquement par philanthropie et pour faire prospérer l'industrie. C'est vrai ; mais qu'en voulez-vous conclure ? S'ils épargnent, je dis qu'ils favorisent l'industrie et la production, et que cet accroissement de produits se distribue d'une manière très-favorable au public. S'ils n'épargnent pas, je ne saurais qu'y faire ; mais vous ne pouvez pas en conclure que les producteurs s'en trouvent mieux, car ce que les capitalistes auraient épargné se serait trouvé dépensé tout de même. En le dépensant im-

productivement, on n'a pas rendu la dépense plus grande. Quant aux valeurs accumulées sans être consommées reproductivement, comme les sommes entassées dans les coffres de l'avare, *Smith*, ni moi, ni personne, n'en prend la défense, mais elles nous effraient peu : d'abord, parce qu'elles sont bien peu considérables, comparées aux capitaux productifs d'une nation; et en second lieu, parce que leur consommation n'est jamais que suspendue. Il n'y a point de trésors qui n'aient fini par être dépensés, productivement ou non.

Je ne sais sur quel fondement vous regardez les dépenses reproductives, celles qu'on fait pour creuser des canaux, élever des bâtimens d'exploitation, construire des machines, payer des artistes et des artisans, comme moins favorables aux producteurs, que les dépenses improductives, que celles qui n'ont pour objet que la satisfaction personnelle du prodigue. « Aussi, long-temps, dites-vous (page 363), « que les cultivateurs sont disposés à consom- « mer les objets de luxe créés par les manu- « facturiers, et les manufacturiers les objets « de luxe créés par les cultivateurs, tout va « bien. Mais si l'une et l'autre classe étaient « disposées à économiser dans la vue d'amélio- « rer leur sort et de pourvoir à l'établissement

« de leurs familles, ce serait tout différent. »
(C'est-à-dire apparemment que tout irait mal!)
« Le fermier, au lieu de se permettre des ru-
« bans, des dentelles et des velours, se con-
« tenterait des vêtemens les plus simples; mais
« son économie ôterait au manufacturier la
« possibilité d'acheter une aussi forte quantité
« de ses produits, et il ne trouverait plus de
« débouchés pour les produits d'une terre où
« rien n'aurait été épargné en travaux et en
« améliorations. Si le manufacturier de son
« côté, au lieu de gratifier ses goûts par des
« consommations de sucre, de raisin (1), de
« tabac, voulait épargner pour l'avenir, il n'y
« pourrait réussir, grâce à la parcimonie du
« fermier et à l'absence de demande des pro-
« duits des manufactures. »

Et un peu plus loin (page 365) : « La popu-
« lation nécessaire pour fournir des vêtemens
« à une semblable société, avec le secours des
« machines, se réduirait à peu de chose, et
« n'absorberait qu'une faible partie de l'excé-
« dant d'un territoire riche et bien cultivé.
« Il y aurait évidemment un défaut général
« de demande, soit de produits, soit de po-
« pulation. Et tandis qu'il est certain qu'une

(1) En Angleterre les raisins sont un objet de luxe.

« passion convenable pour la consommation « (improductive) conserverait une juste pro- « portion entre l'offre et la demande, quel que « fût le pouvoir de la production, il ne paraît « pas moins assuré qu'une passion pour l'é- « pargne doit inévitablement conduire à une « production de marchandises qui excèderait « ce que l'organisation et les habitudes d'une « semblable société lui permettraient de con- « sommer. »

Vous allez jusqu'à demander ce que deviendraient les marchandises si toute espèce de consommation, le pain et l'eau exceptés, était suspendue pendant six mois seulement (1); et c'est à moi, nominativement, que vous adressez cette interpellation.

Dans ce passage et dans le précédent, vous

(1) « Quelle accumulation de produits ! Quels prodigieux « débouchés, selon M. Say, dit M. *Malthus*, un pareil évé- « nement ouvrirait ! » Le savant professeur se méprend totalement ici sur le sens du mot *accumulation* : une accumulation n'est point une *non-consommation* ; c'est la substitution d'une consommation reproductive à une consommation improductive. Je n'ai point dit, d'ailleurs, qu'un produit *épargné* était un débouché ouvert ; j'ai dit qu'un produit *créé* était un débouché ouvert pour un autre produit ; et cela est vrai, soit qu'on en dépense la valeur improductivement, soit qu'on la joigne à ses épargnes, c'est-à-dire aux dépenses reproductives que l'on se propose de faire.

posez encore implicitement en fait, qu'un produit épargné est soustrait à toute espèce de consommation ; tandis que, dans toutes ces discussions, dans tous les écrits que vous attaquez, dans ceux d'*Adam Smith*, de *M. Ricardo*, dans les miens, dans les vôtres même (1), il est établi qu'un produit épargné est une valeur que l'on soustrait à une consommation improductive pour l'ajouter à son capital, c'est-à-dire à ces valeurs que l'on consomme, ou que l'on fait consommer reproductivement. *Que deviendraient les marchandises, si toute espèce de consommation, le pain et l'eau exceptés, était suspendue pendant six mois ?* Hé, monsieur, il s'en vendrait pour une valeur tout aussi grande ; car enfin ce qu'on ajouterait par là à la somme des capitaux, achèterait de la viande, de la bière, des habits, des chemises, des souliers, des meubles, à la classe des producteurs, que les sommes épargnées mettraient à l'ouvrage. *Mais si l'on se mettait au pain et à l'eau pour ne point employer*

(1) « Il faut convenir que les produits annuellement épargnés « sont aussi régulièrement consommés que ceux qui sont « annuellement dépensés, mais qu'ils sont consommés par « d'autres personnes. » *Principes d'Écon. polit.*, de M. *Malthus*, pag. 31.

ses épargnes ?... C'est-à-dire que vous supposez qu'on s'imposerait généralement un jeûne extravagant, par plaisir et sans dessein !

Que répondriez-vous, monsieur, à celui qui mettrait au nombre des dérangemens qui peuvent survenir dans la société, le cas où la lune viendrait à tomber sur la terre ? . . . . Le cas n'est pas physiquement impossible : il suffirait que la rencontre d'une comète suspendît, ou seulement ralentît la marche de cet astre dans son orbite. Néanmoins je soupçonne que vous seriez tenté de trouver un peu d'impertinence dans cette question ; et je vous avoue que vous me sembleriez excusable.

Je conviens que c'est une méthode que ne désavoue pas la philosophie, que celle de pousser les principes à leurs plus extrêmes conséquences, pour en exagérer et en découvrir les erreurs ; mais cette exagération elle-même est une erreur quand la nature des choses toute seule présente des obstacles toujours croissans à l'excès qu'on suppose, et rend ainsi la supposition inadmissible. Vous opposez à tous ceux qui pensent, avec *Adam Smith*, que l'épargne est un bien, les inconvéniens d'une épargne excessive ; mais ici l'excès porte en lui son remède. Là où les capitaux deviennent trop abondans, l'intérêt qu'en tirent les capi-

talistes devient trop faible pour balancer les privations qu'ils s'imposent par leurs épargnes. Les placemens solides deviennent difficiles à trouver ; on fait des placemens dans l'étranger. Le simple cours de la nature arrête beaucoup d'accumulations. Une grande partie de celles qui ont lieu dans les familles aisées s'arrêtent au moment où il faut pourvoir à l'établissement des enfans. Le revenu des pères se trouvant réduit par cette circonstance, ils perdent des moyens d'accumuler, en même temps qu'ils perdent une partie des motifs qu'ils avaient de le faire. Beaucoup d'épargnes sont arrêtées par des décès. Une succession se partage entre des héritiers et des légataires, dont la position n'est plus la même que celle du défunt, et qui dissipent souvent une partie de l'héritage au lieu de l'augmenter. La portion que s'en attribue le fisc est bien sûrement dissipée, car l'État ne la place pas reproductivement. La prodigalité, l'impéritie de beaucoup de particuliers qui perdent une partie de leurs capitaux dans des entreprises mal conçues, ont besoin d'être balancées par les épargnes de beaucoup d'autres. Tout sert à nous convaincre que, dans ce qui a rapport aux accumulations comme pour tout le reste, il y a beaucoup moins de dangers à laisser aller les choses à leur pente

naturelle, qu'à vouloir leur donner une direction forcée.

Vous dites (page 495) que, dans certains cas, il est contraire aux principes d'une bonne économie politique de conseiller l'épargne. Hé, monsieur, une bonne économie politique, je le répète, conseille peu ; elle montre ce qu'un capital judicieusement employé ajoute au pouvoir de l'industrie, de même qu'une bonne agriculture enseigne ce qu'une irrigation bien dirigée ajoute au pouvoir du sol : du reste elle livre aux hommes les vérités qu'elle démontre; c'est à eux de s'en servir selon leur intelligence et leur capacité.

Tout ce qu'on demande, monsieur, à un homme aussi éclairé que vous, c'est de ne pas propager l'erreur populaire que la prodigalité est, plus que l'épargne, favorable aux producteurs (1). On n'est que trop porté à sacrifier

(1) « Quand il y a plus de capitaux qu'il n'en faut dans un « pays, recommander l'épargne est contraire à tous les prin- « cipes d'économie politique. C'est comme si l'on recomman- « dait le mariage à un peuple qui meurt de faim. » *Principles of political economy*, pag. 495.

Comment M. Malthus ne voit-il pas que le mariage fait naître des enfans et par conséquent de nouveaux besoins; tandis que les capitaux n'ont aucun besoin, et portent au contraire en eux-mêmes les moyens d'en satisfaire?

l'avenir au présent ! Le principe de toute amélioration est au contraire le sacrifice des tentations du moment au bien-être de l'avenir ? C'est le premier fondement de toute vertu comme de toute richesse. L'homme qui perd sa réputation en violant un dépôt ; celui qui ruine sa santé pour n'avoir pu résister à ses désirs ; et celui qui dépense aujourd'hui ses moyens de gagner demain, manquent tous également d'économie ; et c'est ce qui a fait dire avec toute raison que le vice n'est, au bout du compte, qu'un mauvais calcul.

TROISIÈME LETTRE

A M. MALTHUS.

Monsieur,

Nous avons raisonné dans l'hypothèse d'une liberté indéfinie, qui permettrait à une nation de pousser aussi loin qu'elle voudrait tous les genres de production ; et je crois avoir prouvé que si cette hypothèse se réalisait, cette nation pourrait acheter tout ce qu'elle produirait. De cette faculté et du désir naturel à l'homme d'améliorer continuellement son sort, naîtrait infailliblement une multiplication infinie d'individus et de jouissances.

Il n'en va pas ainsi. La nature d'une part, et de l'autre les vices de l'ordre social, ont mis des bornes à cette faculté indéfinie de produire ; et l'examen de ces obstacles, en nous ramenant dans le monde réel, servira de preuve à la doctrine établie dans mon Traité d'économie politique, que ce sont les obstacles à la production qui seuls empêchent l'écoulement, la vente des produits.

Je n'ai pas la prétention de pouvoir signaler la totalité des obstacles qui s'opposent à la production. Beaucoup de ces obstacles sans doute se découvriront à mesure que l'économie politique fera de nouveaux progrès ; d'autres peut-être ne se découvriront jamais : mais on peut déjà en observer de très-puissans, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre politique.

Dans l'ordre naturel, la production des denrées alimentaires a des bornes plus sévèrement posées que la production des denrées meublantes et vêtissantes. En même temps que les hommes ont besoin, soit en poids, soit en valeur, de beaucoup plus de produits alimentaires que de tous les autres ensemble, on ne saurait tirer ces produits de fort loin, car ils sont d'un transport difficile et d'une garde dispendieuse. Quant à ceux qui peuvent croître sur le territoire d'une nation, ils ont des limites, qu'une agriculture plus perfectionnée et de plus vastes capitaux engagés dans les opérations agricoles peuvent reculer sans doute (1),

(1) Les principaux obstacles aux améliorations agricoles en France, sont, d'abord, la résidence des riches propriétaires et des gros capitalistes dans les villes, et surtout dans une immense capitale : ils ne peuvent pas prendre connaissance des améliorations auxquelles ils pourraient employer leurs

mais qui doivent cependant se rencontrer quelque part. *Arthur Young* croit que la France ne produit guère que la moitié des denrées alimentaires qu'elle est capable de produire (1). Supposez qu'*Arthur Young* dise vrai ; supposez même qu'avec une agriculture plus perfectionnée la France recueillît deux fois autant de produits ruraux sans avoir plus d'agriculteurs (2), alors elle aurait 45 millions d'habi-

---

fonds ; et ils ne peuvent pas en surveiller l'emploi de manière qu'il fût suivi d'une augmentation de revenu correspondante. En second lieu, ce serait vainement que tel canton reculé dans les terres doublerait ses produits : il peut à peine se défaire de ce qu'il produit déjà, faute de chemins vicinaux bien entretenus et faute de villes industrieuses à portée. Les villes industrieuses consomment les produits ruraux et fabriquent en échange des produits manufacturés qui, renfermant plus de valeur sous un moindre volume, peuvent se transporter plus loin. C'est là le principal obstacle aux accroissemens de l'agriculture française. Des canaux de navigation petits et multipliés, des chemins vicinaux bien entretenus, mettraient en valeur les produits ruraux. Mais il faut pour cela des administrations locales choisies par les habitans, et ne s'occupant que du bien du pays. La possibilité des débouchés existe, mais on ne fait pas ce qu'il faut pour en jouir. Les administrateurs, choisis dans l'intérêt de l'autorité centrale, deviennent presque tous des agens politiques ou fiscaux, ou, ce qui est encore pis, des agens de police.

(1) Voyage en France, tom. II, page 98 de l'édit. angl.

(2) Cette supposition est très-admissible, puisqu'en Angle-

tans qui pourraient se consacrer à toute autre occupation qu'aux travaux agricoles. Ses produits manufacturés trouveraient plus de débouchés qu'à présent dans les campagnes, puisqu'elles seraient plus productives; et le surplus trouverait des débouchés dans la population manufacturière elle-même. On ne serait pas moins bien nourri qu'à présent, mais on serait généralement mieux pourvu d'objets manufacturés; on aurait de meilleurs logemens, plus de meubles, des vêtemens plus fins, et des objets d'utilité, d'instruction et d'agrément qui sont maintenant réservés à un bien petit nombre de personnes. Tout le reste de la population est encore grossier et barbare.

Toutefois, à mesure que la classe manufacturière croîtrait, les denrées alimentaires deviendraient plus recherchées et plus chères par rapport aux objets manufacturés. Ceux-ci procureraient des profits et des salaires plus restreints qui en décourageraient la production; et l'on conçoit ainsi comment les bornes que

---

terre les trois quarts de la population habite les villes et par conséquent ne se livre point aux travaux champêtres. Un pays qui nourrirait soixante millions d'habitans pourrait donc être fort bien cultivé par quinze millions de cultivateurs; nombre auquel on porte les cultivateurs de la France actuelle.

la nature met aux productions agricoles, en mettraient aussi aux produits manufacturés. Mais cet effet, comme tout ce qui arrive naturellement et par la force des choses, se préparerait de fort loin et serait accompagné de moins d'inconvéniens que toute autre combinaison possible.

En convenant de cette borne posée, par la nature elle-même, à la production des alimens, et indirectement à celle de tous les autres produits, on peut demander comment des pays très-industrieux, tels que l'Angleterre, où les capitaux abondent, où les communications sont faciles, sont arrêtés dans l'écoulement de leurs marchandises, bien avant que leurs produits agricoles soient arrivés au terme qu'ils ne peuvent plus dépasser. Il y a donc un vice, un mal caché qui les tourmente?.... Il y en a plus d'un probablement, qui se découvriront successivement; mais déjà j'en aperçois un, immense, funeste, et digne de la plus sérieuse attention.

S'il arrivait qu'auprès de chaque entreprise de commerce, de manufacture ou d'agriculture, un homme, un préposé du fisc, vînt à s'établir; et que cet homme, sans rien ajouter au mérite du produit, à son utilité, à la qualité qui fait qu'on le désire et qu'on l'achète,

ajoutât néanmoins à ses frais de production, qu'en résulterait-il, je vous le demande ? Le prix qu'on met à un produit, même lorsqu'on a les moyens de l'acquérir (1), dépend de la jouissance qu'on en attend, de l'utilité dont il peut être. A mesure que son prix s'élève, il cesse pour plusieurs personnes de valoir la dépense qu'il occasione; et le nombre de ses acheteurs diminue.

De plus, l'impôt n'augmentant les profits d'aucun producteur, et cependant augmentant le prix de la totalité des produits, les revenus des producteurs ne sont plus suffisans pour acheter les produits, du moment qu'un accident comme celui que je viens d'indiquer les fait renchérir.

Représentons-nous cet effet par des nombres afin de le suivre dans ses dernières conséquences. Il vaut la peine qu'on s'en occupe, s'il peut

(1) Les moyens qu'on a d'acquérir sont les profits que chacun tire de son industrie, de ses capitaux et de ses terres. Les consommateurs qui n'ont ni industrie, ni capitaux, ni terres, dépensent ce qu'ils prélèvent sur les profits des premiers. Dans tous les cas chacun a un revenu qui a des bornes; et, quoique les personnes qui ont un fort gros revenu puissent sacrifier beaucoup d'argent pour de fort minces jouissances, néanmoins on conçoit que, plus la jouissance est chère, et moins on y tient.

nous indiquer une des principales causes du mal qui menace tous les pays industrieux du globe. Déjà l'Angleterre, par ses angoisses, avertit les autres nations des douleurs qui leur sont réservées. Elles seront d'autant plus cruelles, qu'un tempérament robuste les provoque toutes plus ou moins à un très-grand développement d'industrie ; il en résultera de très-heureux effets s'il n'est pas comprimé, et d'affreuses convulsions dans le cas contraire.

Si l'entrepreneur, producteur d'une pièce d'étoffe, en même temps qu'il distribue tant à lui-même qu'à ses confrères-producteurs une somme de 30 francs pour les services productifs qui ont concouru à la confection de la pièce, est obligé de payer en outre 6 francs au préposé du fisc, il faudra ou qu'il cesse de fabriquer des étoffes, ou qu'il vende la pièce 36 francs (1). Mais la pièce étant à 36 francs, les producteurs, qui tous ensemble n'en ont touché que trente, ne peuvent plus acheter que les cinq sixièmes de cette même pièce qu'auparavant ils pouvaient acheter tout entière ; celui qui en achetait une aune ne pourra

(1) S'il la diminue en qualité, c'est comme s'il la faisait payer plus cher.

plus en consommer que cinq sixièmes d'aune; et ainsi des autres.

Le producteur de blé, qui, de son côté, paie à un autre receveur une contribution de 6 fr. pour un sac qui coûte 30 francs de services productifs, est obligé de vendre son sac 36 fr. au lieu de trente. Il en résulte que les producteurs de blé et les producteurs d'étoffes, soit qu'ils aient besoin d'étoffes, soit qu'ils aient besoin de blé, ne peuvent, avec le gain qu'ils ont fait, acquérir que les cinq sixièmes de leurs produits.

Cet effet, ayant lieu pour deux produits réciproquement, peut avoir lieu généralement pour tous les produits. Nous pouvons, sans changer l'état de la question, supposer que les producteurs, quelle que soit la production à laquelle ils sont voués, ont besoin successivement de boissons, de denrées équinoxiales, de logemens, de divertissemens, d'objets de luxe ou de nécessité. Et toujours ils trouveront ces produits plus chers qu'ils ne peuvent les payer, avec leurs revenus tels qu'ils sont, suivant le rang qu'ils occupent parmi les producteurs. Il y aura toujours, dans l'hypothèse qui nous sert d'exemple, un sixième des produits qui demeurera invendu.

Il est vrai que les six francs levés par le col-

lecteur vont à quelqu'un ; et que ceux que le collecteur représente (fonctionnaires publics, militaires, ou rentiers) peuvent employer cet argent à faire l'acquisition du sixième restant soit du sac de blé, soit de la pièce d'étoffe, soit de tout autre produit. C'est bien ainsi, en effet, que la chose se passe. Mais remarquez que cette consommation n'a lieu qu'aux dépens des producteurs ; et que le collecteur, ou ses commettans, s'ils consomment un sixième des produits, obligent par-là les producteurs à se nourrir, à se vêtir, à vivre enfin avec les cinq sixièmes de ce qu'ils produisent.

On en conviendra ; mais en même temps on dira qu'il est possible à chacun de vivre avec les cinq sixièmes de ce qu'il produit. J'en conviendrai moi-même si l'on veut ; mais je demanderai à mon tour si l'on croit que le producteur vécût aussi bien au cas que l'on vînt à lui demander, au lieu d'un sixième, deux sixièmes, ou le tiers de sa production ? — Non, mais il vivrait encore. — Alors, je demande s'il vivrait encore au cas qu'on lui en ravît les deux tiers..... puis les trois quarts..... mais je m'aperçois qu'on ne répond plus rien.

Maintenant, monsieur, je me flatte que l'on comprendra facilement ma réponse à vos plus pressantes objections, de même qu'à celles de

M. de Sismondi. S'il suffit de créer de nouveaux produits, dites-vous, pour pouvoir les consommer, ou les échanger contre ceux qui surabondent, et procurer ainsi des débouchés aux uns comme aux autres, pourquoi n'en crée-t-on pas? sont-ce les capitaux qui manquent? Ils abondent : on cherche les entreprises auxquelles on peut en employer avec avantage : il est évident qu'il n'y en a point, dites-vous (page 499); que tous les genres de commerce sont déjà obstrués de capitaux et de travailleurs, qui tous offrent leurs produits au rabais, dit *M. de Sismondi* (1).

Je ne prétends pas que ce soit encore un métier de dupe de se vouer aux arts utiles; mais convenez, messieurs, que s'il devenait jamais tel, l'effet ne serait pas autre que celui dont vous vous plaignez. Pour acheter les produits qui surabondent, il faudrait créer d'autres produits : mais si la condition des producteurs était trop désavantageuse; si, après avoir déployé des moyens de production suffisans pour produire un bœuf, on se trouvait n'avoir produit qu'un mouton, et avec ce mouton, si l'on ne pouvait obtenir, par un échange

(1) Nouveaux principes, liv. IV, chap. 4.

contre tout autre produit, que la même quantité d'utilité que ce qui s'en trouve dans un mouton, qui voudrait produire avec un tel désavantage? Ceux qui se seraient livrés à la production auraient fait un mauvais marché; ils auraient fait une avance que l'utilité de leur produit ne suffirait pas pour rembourser; quiconque aurait la sottise de créer un autre produit capable d'acheter celui-là, aurait à lutter contre les mêmes désavantages, et se mettrait dans le même embarras. Le parti qu'il pourrait tirer de son produit ne l'indemniserait pas de ses frais; et ce qu'il pourrait acheter avec ce produit ne vaudrait pas davantage. C'est alors que l'ouvrier ne pourrait plus vivre de son travail, et retomberait à la charge de sa paroisse (1); c'est alors que l'entrepreneur, ne pouvant plus vivre de ses profits, renoncerait à son industrie. Il achèterait des rentes ou bien irait dans l'étranger pour y chercher de

(1) L'ouvrier ne peut travailler d'une manière constante, que lorsque son travail paie sa subsistance; et quand sa subsistance est trop chère, il ne convient plus à aucun entrepreneur de l'employer. Alors on peut dire, en économie politique, que l'ouvrier n'*offre* plus son travail productif, quoiqu'il l'offre avec beaucoup d'instances; mais cette offre n'est pas acceptable aux seules conditions durables auxquelles elle peut être faite.

meilleures conditions, un travail plus lucratif, ou, *ce qui revient exactement au même*, une production accompagnée de moins de dépenses (1). S'il y rencontrait d'autres inconvéniens, il chercherait un autre théâtre encore pour ses talens; et l'on verrait les différens pays se jeter à la tête et leurs capitaux et leurs travailleurs, c'est-à-dire ce qui suffit pour porter au plus haut point la prospérité des sociétés humaines, quand elles connaissent leurs véritables intérêts et les moyens de les faire prévaloir.

Je ne me permettrai pas de faire remarquer quels sont les traits de ce tableau qui convien-

(1) M. *Ricardo* prétend que, en dépit des impôts et autres entraves, il y a toujours autant d'industrie que de capitaux employés, et que tous les capitaux épargnés sont toujours employés, parce qu'on n'en veut pas perdre l'intérêt. Il y a au contraire beaucoup d'épargnes qui ne se placent pas lorsque les emplois sont difficiles, ou qui, étant placées, se dissipent dans une production mal calculée. M. *Ricardo* d'ailleurs est bien démenti par ce qui nous arriva en 1815, où les fautes du gouvernement ruinèrent tout commerce, et où l'intérêt de l'argent tomba fort bas, faute de bons emplois; et par ce qui nous arrive en ce moment, où les capitaux dorment au fond des coffres des capitalistes. La banque de France seule a 225 millions en espèces dans ses caisses, somme plus que double de la somme de ses billets en circulation, et six fois plus considérable que celle que la prudence lui conseillerait de garder pour les remboursemens éventuels.

nent à votre pays, monsieur, ou à tout autre; mais je le livre à votre examen, à l'examen de tous les hommes de bonne foi, de tous ceux qui ont de bonnes intentions, et qui veulent fonder leur repos sur le bien-être de la partie intéressante, laborieuse et utile de l'espèce humaine.

Pourquoi les sauvages du Nouveau-Monde, dont la précaire subsistance repose sur le hasard d'une flèche, refusent-ils de bâtir des villages, d'enclore des terrains et de les cultiver? c'est que ce genre de vie exige un travail trop assidu, trop pénible. Ils ont tort; ils calculent mal, car les privations qu'ils endurent sont pires de beaucoup que les gênes que la vie sociale bien entendue leur imposerait. Mais, si cette vie sociale était une galère où, en ramant à tour de bras pendant seize heures sur vingt-quatre, ils ne parvinssent à produire qu'un morceau de pain insuffisant pour les nourrir, en vérité ils seraient excusables de ne pas aimer la vie sociale. Or tout ce qui rend plus pénible la situation du producteur, de l'homme essentiel des sociétés, tend à détruire le principe de vie du corps social; à rapprocher un peuple civilisé d'un peuple sauvage; à amener un ordre de choses où l'on produit moins et où l'on consomme moins; à détruire

la civilisation, qui est d'autant plus grande que l'on produit et consomme davantage. Vous remarquez en plusieurs endroits que l'homme est naturellement indolent, et que c'est mal le connaître que « de supposer qu'il voudra tou- « jours consommer tout ce qu'il sera capable « de produire (page 503). » Vous avez bien raison ; mais je ne tiens pas un autre langage, lorsque je dis que l'utilité des produits ne vaut plus le travail au prix duquel on est obligé de les payer.

Vous-même semblez être convenu de cette vérité, lorsque vous avez dit dans une autre occasion (page 342) : « Un impôt peut mettre « un terme à la production d'une marchan- « dise, si personne dans la société ne peut con- « sentir à mettre à cette marchandise un prix « conforme aux nouvelles difficultés de sa pro- « duction. » Et ce vice interne (d'avoir coûté plus de frais de production qu'elle ne vaut), la marchandise le transporte au bout de l'univers. Partout elle est trop chère pour valoir ce qu'elle coûte, parce que partout on est obligé de la payer par des services productifs égaux à ceux qu'elle a coûtés.

Une considération qui n'est pas non plus à dédaigner, c'est que les frais de production ne sont pas seulement accrus par les droits mul-

tipliés, par la cherté de tout, mais encore par les usages qui résultent d'un ordre politique vicieux. Si les progrès du luxe et des gros émolumens; si la facilité d'obtenir des gains illégitimes, par la faveur, dans les fournitures, dans les opérations de finance, forcent le manufacturier, le commerçant, le producteur véritable, pour conserver son rang dans la société, à réclamer des profits disproportionnés avec les services qu'ils rendent à la production, alors ces autres abus tendent à élever par d'autres causes les frais de production, et par conséquent les prix des produits, au-dessous de leur utilité réelle. La consommation en est d'autant plus restreinte; il faut, pour les acquérir donner trop de services productifs à la création d'un autre produit, se jeter dans des frais de production trop considérables. Jugez par-là, monsieur, du mal qu'on fait en encourageant les dépenses inutiles, et en multipliant les consommateurs improductifs!

Ce qui prouve combien les frais de production sont l'obstacle réel qui s'oppose à la vente, c'est le rapide débit d'un objet qu'un moyen expéditif de production met à bon marché. S'il baisse d'un quart de son prix, la quantité de ce qu'on peut en vendre augmente du double. C'est que tout le monde alors l'acquiert

avec moins de travail, moins de frais quelconques de production. Lorsque, par le système continental, il fallut payer pour avoir une livre de sucre, cinq francs, appliqués soit à la production du sucre même, soit à celle de toute autre marchandise qu'on échangeait contre du sucre, la France n'était en état d'en acheter que quatorze millions de livres (1). Maintenant que le sucre est à bon marché, nous en consommons quatre-vingts millions de livres par an; ce qui fait environ trois livres par personne. A Cuba, où le sucre est encore à meilleur marché, on en consomme au-delà de trente livres par personne libre (2).

Sachons donc convenir d'une vérité qui nous presse de tous les côtés : lever des impôts exagérés, avec ou sans la participation d'une représentation nationale, ou avec une représentation dérisoire, peu m'importe, c'est augmenter les frais de production, sans accroître l'utilité des produits, sans rien ajouter à la satisfaction que le consommateur peut en tirer; c'est mettre une amende sur la produc-

(1) Voyez le rapport sur la situation de la France, fait en 1813 par le ministre de l'intérieur de cette époque. Il avait intérêt à déguiser cette diminution du commerce.

(2) Humboldt : *Essai sur la nouv. Esp.*, t. 3, p. 183.

tion, SUR CE QUI FAIT EXISTER LA SOCIÉTÉ. Et, comme parmi les producteurs, les uns sont mieux placés que les autres pour rejeter sur leurs co-producteurs le fardeau des circonstances, elles pèsent sur certaines classes plus que sur d'autres. Un capitaliste peut souvent retirer son capital d'un emploi, pour le consacrer à un autre; il peut l'envoyer dans l'étranger. L'entrepreneur d'une industrie a souvent assez de fortune pour suspendre ses travaux pendant un temps. Aussi, tandis que le capitaliste et l'entrepreneur restent maîtres des conditions, l'ouvrier est obligé de travailler constamment et à tout prix, même lorsque la production ne lui donne plus de quoi vivre. C'est ainsi, monsieur, que les frais excessifs de production réduisent plusieurs classes de certaines nations à ne consommer que ce qu'il y a de plus indispensable à leur existence, et les dernières classes à périr de besoin. Or, n'est-ce pas, d'après vous-même (1), de tous les moyens de réduire le nombre des hommes, le plus funeste et le plus barbare (2)?

---

(1) Voyez l'*Essai sur la population* de *Malthus*, liv. II, chap. 11 de la traduction française, et chap. 13 de la 5e édition anglaise.

(2) M. Malthus, toujours convaincu qu'il y a des classes

Ici se présente l'objection la plus forte peut-être, parce qu'elle est appuyée d'un exemple imposant. Dans les États-Unis, les entraves à la production sont peu multipliées, les impôts sont légers; et là, comme ailleurs, les marchandises surabondent, le commerce manque de débouchés. « Ces difficultés, dites-vous (1), « ne sauraient être attribuées à la culture des « mauvaises terres, aux gênes de l'industrie, « à l'énormité des impôts. Il faut donc, pour « que les richesses augmentent, quelque chose « encore indépendamment du pouvoir de pro- « duire. »

---

qui rendent service à la société par cela seul qu'elles consomment sans produire, regarderait comme un malheur que l'on parvînt à rembourser aux prêteurs la totalité ou seulement une grande partie de la dette anglaise. Cette opération serait, au contraire, selon moi, fort désirable pour l'Angleterre, parce qu'il en résulterait que les créanciers de l'État, étant remboursés, tireraient un revenu quelconque de leurs capitaux; que les contribuables dépenseraient eux-mêmes les 40 millions sterling qu'ils paient maintenant aux créanciers de l'État; que l'impôt, étant diminué de 40 millions sterling, tous les produits seraient moins chers; que la consommation s'en étendrait considérablement; qu'elle donnerait de l'ouvrage aux ouvriers, au lieu de coups de sabre qu'on leur distribue; et j'avoue que ces résultats ne me semblent pas de nature à inquiéter les amis du bien public.

(1) Page 498.

Eh bien ! le croirez-vous, monsieur ? selon moi c'est encore le *pouvoir de produire*, du moins à l'instant même, qui manque aux États-Unis, pour que les Américains puissent disposer avantageusement des produits surabondans de leur commerce.

L'heureuse situation de ce peuple pendant une longue guerre où il a presque toujours joui des avantages de la neutralité, a tourné beaucoup trop son activité et ses capitaux vers le commerce extérieur et maritime. Les Américains sont entreprenans ; ils naviguent à bon marché ; ils ont introduit dans les voyages de longs cours des manœuvres expéditives qui les abrègent, les rendent moins dispendieux, et correspondent à ces perfectionnemens qui, dans les arts, diminuent les frais de production ; enfin les Américains ont attiré vers eux tout le commerce maritime que les Anglais n'ont pas pu faire ; ce sont eux qui, pendant bien des années, ont servi d'intermédiaires entre toutes les puissances continentales de l'Europe et le reste du monde. Ils ont même obtenu plus de succès que les Anglais, partout où ils ont été en concurrence avec eux, comme à la Chine.

Qu'en est-il résulté ? une abondance excessive de ces produits que procure l'industrie

commerciale et maritime ; et, lorsque la paix générale est venue ensuite libérer la route des mers, les navires français, hollandais, se sont lancés avec une sorte d'ivresse au milieu d'une carrière qui venait de s'ouvrir ; et, dans leur ignorance de l'état où se trouvaient les nations d'outre-mer, de leur agriculture, de leurs arts, de leur population, de leurs ressources pour acheter et consommer, ces navires, échappés à une longue détention, ont porté partout avec abondance les produits du continent de l'Europe, présumant que les autres contrées du globe, qui en étaient sevrées depuis longtemps, en seraient avides.

Mais, pour pouvoir acheter ce supplément extraordinaire, il aurait fallu en même temps que ces autres contrées, de leur côté, eussent pu créer à l'instant des produits extraordinaires ; car, encore une fois, la difficulté n'est point de consommer à New-York, à Baltimore, à la Havane, à Rio-Janeiro, à Buenos-Ayres, des marchandises d'Europe. On les y consommerait volontiers si l'on pouvait les y payer. Les Européens demandaient en paiement des cotons, des tabacs, du sucre, du riz ; et cette demande même en faisait monter le prix : et comme, toutes chères qu'étaient ces marchandises, et l'argent qui est une marchandise

aussi, il fallait bien en prendre, ou revenir sans paiement, ces mêmes marchandises, devenues plus rares aux lieux de leur origine, devenaient plus abondantes en Europe, et ont fini par l'être trop pour s'y bien vendre, quoique la consommation de l'Europe ait fort augmenté depuis la paix; de là les retours désavantageux que nous avons vus. Mais supposons pour un instant que les produits agricoles et manufacturés de l'Amérique du nord et de l'Amérique du sud fussent tout à coup devenus très-considérables lorsque la paix s'est faite, alors leurs populations, plus nombreuses et plus productives, auraient acheté facilement tout ce que les Européens y ont porté, et leur auraient fourni à bon compte des retours variés.

Quant aux États-Unis, cet effet aura lieu, je n'en fais aucun doute, lorsqu'ils pourront joindre aux objets d'échange que leur commerce maritime nous fournit (1) une plus grande quantité de leurs produits agricoles (2), et

(1) Les produits commerciaux des États-Unis, qu'ils nous fournissent en échange, sont : du sucre de l'Inde, de la Chine et de la Havane, du café, du thé, des nankins, de l'indigo, du gingembre, de la rhubarbe, de la cannelle, de la soie écrue, du poivre.

(2) Les produits de leur sol et de leurs arts, qu'ils nous

peut-être aussi quelques produits manufacturés. Leur culture s'étend, leurs manufactures se multiplient ; et, par une suite naturelle, leur population croît avec une étonnante rapidité. Encore quelques années, et l'ensemble de leurs industries formera une masse de produits parmi lesquels se rencontreront plus d'articles propres à fournir des retours profitables, ou, du moins, des profits dont les Américains emploieront une partie à l'achat des marchandises d'Europe.

On portera aux États-Unis les marchandises que les Européens réussissent à faire à moins de frais ; on rapportera celles que le sol et l'industrie des Américains réussiront à créer à meilleur marché que d'autres. La nature des demandes déterminera la nature des productions ; chaque nation s'occupera de préférence des produits qu'elle fait avec le plus de succès, c'est-à-dire avec le moins de frais de production ; et il en résultera des échanges mutuellement avantageux, et avantageux d'une manière constante. Mais ces améliorations commerciales ne peuvent avoir lieu qu'avec le

---

fournissent, sont : du coton, du tabac, de la potasse, du riz, du quercitron (*quercus citrina*), de l'huile de poisson, quelques bois de teinture.

temps. Les talens et l'expérience que les arts exigent ne s'acquièrent pas en quelques mois; il y faut des années. Ce n'est qu'après plusieurs tentatives que les Américains sauront quels produits manufacturés ils peuvent créer avec succès (1). Alors on ne leur portera plus ces produits-là; mais les profits qu'ils tireront de cette production leur procureront les moyens d'acheter d'autres produits européens.

D'un autre côté, les entreprises agricoles, quelque rapide que soit leur extension, ne peuvent que par degrés fort lents offrir, par leurs produits, des débouchés aux produits de l'Europe. A mesure que la culture et la civilisation s'étendent au-delà des monts Alleganys, dans le Kentucky et dans les territoires d'Indiana et des Illinois, les premiers gains sont employés à nourrir les colons à mesure qu'ils arrivent des États plus anciennement peuplés, à bâtir leurs habitations. Les profits qui excèdent ces

(1) Les travaux manufacturiers qu'un peuple nouveau peut exécuter avec plus d'avantage, sont, en général, ceux qui donnent des préparations aux matières de son crû ou d'un commerce peu coûteux. Il n'est pas probable que les États-Unis fournissent jamais des draps à l'Europe; mais ils lui fourniront peut-être des tabacs manufacturés, des sucres raffinés; qui sait même s'ils ne parviendront pas à établir des cotonnades à meilleur compte que l'Angleterre?

premiers besoins servent à étendre leurs défrichemens ; les suivans, à fabriquer des produits manufacturés pour la consommation locale : et ce ne sont que les épargnes du quatrième ordre qui s'appliquent à manipuler et transformer les produits du sol pour la consommation lointaine. C'est alors seulement que les États nouveaux nous offrent, à nous Européens, quelques débouchés ; mais on voit que ce ne peut être dans leur enfance : il faut pour cela que leur population ait eu le temps de s'accroître, et que leurs produits agricoles soient devenus assez abondans pour qu'ils soient obligés d'en échanger la valeur au loin. Alors et par le progrès naturel des choses, au lieu de transporter des produits bruts, ils transportent des produits qui ont déjà reçu quelques façons, et qui, offrant, par conséquent, plus de valeur sous un moindre volume, peuvent supporter les frais d'un long trajet. De tels produits arriveront en Europe par la Nouvelle-Orléans, ville destinée à devenir un des plus grands entrepôts du monde.

Nous n'en sommes pas encore à ce point ; faut-il donc s'étonner que les productions des États-Unis n'aient pas encore offert des débouchés analogues à l'élan commercial qui a suivi la paix? Faut-il s'étonner même que les pro-

duits commerciaux amenés par les Américains eux-mêmes dans leurs ports, à la suite d'un développement exagéré de leur industrie nautique, s'y trouvent en surabondance?

Vous voyez, monsieur, que ce fait n'a rien que de très-conforme à la doctrine professée par vos antagonistes.

Revenant à la situation pénible où se trouvent tous les genres d'industrie en Europe, je pourrais ajouter au découragement qui résulte des frais de production multipliés à l'excès, les désordres que de tels frais jettent dans la production, la distribution et la consommation des valeurs produites; désordres qui amènent fréquemment sur le marché des quantités supérieures aux besoins, en écartant celles qu'on y pourrait vendre et dont les vendeurs emploieraient le prix à l'achat des premières. Certains producteurs cherchent à récupérer, par la quantité de ce qu'ils produisent, une partie de la valeur dévorée par le fisc. Certains services productifs ont pu se soustraire à l'avidité des agens du fisc, comme il arrive souvent pour le service des capitaux, qui continuent dans bien des cas à toucher les mêmes intérêts, tandis que les terres, les bâtimens, la main-d'œuvre, se trouvent surchargés. Un ouvrier qui a de la peine à nourrir sa famille rachète

quelquefois par un travail excessif le bas prix de la main-d'œuvre. Ne sont-ce pas là des causes qui dérangent l'ordre naturel de la production, et qui font produire dans certains genres au-delà de ce qu'on aurait fait, à ne consulter que les besoins des consommateurs? Les objets de nos consommations ne nous sont pas nécessaires au même degré. Avant de réduire à moitié sa consommation de blé, on réduit au quart sa consommation de viande, on réduit à rien sa consommation de sucre. Il y a des capitaux tellement engagés dans certaines entreprises, particulièrement dans les manufactures, que leurs entrepreneurs consentent souvent à en perdre les intérêts, à sacrifier les profits de leur propre industrie, et continuent à travailler uniquement pour soutenir l'entreprise jusqu'à des temps plus favorables, et pour n'en pas perdre le fonds : d'autres fois ils craignent de perdre de bons ouvriers que la suspension de l'ouvrage forcerait à se disperser; l'humanité seule des entrepreneurs suffit, dans quelques circonstances, pour continuer une fabrication à laquelle les besoins ne répondent plus. De là des désordres dans la marche de la production et de la consommation, plus graves encore que ceux qui naissent de la barrière des douanes et de la vicissitude des saisons.

De là des productions inconsidérées, des recours à des moyens ruineux, des commerces bouleversés.

Je remarquerai en même temps que, quoique le mal soit grand, il peut paraître encore plus grand qu'il n'est. Les marchandises qui surabondent dans les marchés de l'univers peuvent frapper les yeux par leur masse, effrayer le commerce par l'avilissement de leurs prix, et n'être pourtant qu'une fort petite partie des marchandises faites et consommées en chaque genre. Il n'y a pas de magasin qui ne se vidât en peu de temps, si toute espèce de production de la marchandise qu'il contient venait à cesser simultanément dans tous les lieux du monde. On a remarqué, en outre, que le plus léger excès des envois par-dessus les besoins suffit pour altérer considérablement les prix. C'est une observation du Spectateur d'*Addison* (n° 200), que, lorsque la récolte des blés surpasse d'un dixième ce qu'on en consomme ordinairement, le blé tombe à moitié prix. *Dalrymple* (1) fait une observation analogue. Il ne faut donc pas s'étonner

(1) *Considerations on the policy of entails*, pag. 14.

qu'un léger excédant soit représenté souvent comme une surabondance excessive.

Cette surabondance, comme j'en ai déjà fait la remarque, tient aussi à l'ignorance des producteurs ou des commerçans sur la nature et l'étendue des besoins dans les lieux où l'on adresse des marchandises. Durant ces dernières années, il y a eu un grand nombre de spéculations hasardées, parce qu'il y avait beaucoup de nouveaux rapports entre différentes nations. Partout on manquait des données qui doivent entrer dans un bon calcul; mais de ce qu'on a mal fait beaucoup d'affaires, s'ensuit-il qu'il fût impossible, étant mieux instruit, d'en faire de bonnes? J'ose prédire qu'à mesure que les relations nouvelles deviendront anciennes, et que les besoins réciproques seront mieux appréciés, les engorgemens cesseront partout, et qu'il s'établira des relations constantes mutuellement profitables.

Mais en même temps il convient d'atténuer graduellement, et autant que les circonstances de chaque état le permettront, les inconvéniens généraux et permanens qui naissent d'une production trop dispendieuse. Il faut que l'on se persuade bien que chacun vendra d'autant plus aisément ses produits que les autres hommes gagneront davantage; qu'il n'y a

qu'une seule voie pour gagner, c'est de produire, soit par son travail, soit par le travail des capitaux et des terres qu'on possède; que les consommateurs improductifs ne sont que des hommes substitués aux consommateurs productifs; que plus il y a de producteurs, plus il y a de consommateurs; que, par la même raison, chaque nation est intéressée à la prospérité des autres, et que toutes sont intéressées à avoir ensemble les plus faciles communications, car toute difficulté équivaut à une augmentation de frais.

Telle est la doctrine établie dans mes écrits, et qui, je vous l'avoue, monsieur, ne me paraît pas avoir encore été ébranlée. J'ai pris la plume pour la défendre, non parce qu'elle est mienne, (qu'est-ce, auprès de si grands intérêts, qu'un misérable amour-propre d'auteur?) mais parce qu'elle est éminemment sociale, qu'elle montre aux hommes la source des vrais biens, et les avertit du danger de la tarir. Le reste de cette doctrine n'est pas moins utile en ce qu'il nous montre que les capitaux et les terres ne sont point productifs à moins d'être devenus des propriétés respectées; que le pauvre lui-même est intéressé à défendre la propriété du riche; qu'il est intéressé, par conséquent, au maintien du bon ordre, parce qu'une subversion qui ne

pourrait jamais lui livrer qu'une proie passagère lui ôterait un revenu constant. Lorsqu'on étudie l'économie politique comme elle mérite d'être étudiée ; lorsqu'on s'est une fois aperçu, dans le cours de cette étude, que les plus utiles vérités reposent sur les principes les plus certains, on n'a rien tant à cœur que de mettre ces principes à la portée de toutes les intelligences. N'augmentons pas leurs difficultés naturelles par des abstractions inutiles ; ne recommençons pas le ridicule des économistes du dix-huitième siècle, par d'interminables discussions sur le *produit net* des terres ; décrivons la manière dont les faits se passent, et mettons à nu la chaîne qui les lie ; c'est alors que nos écrits acquerront une grande utilité *pratique*, et que le public sera vraiment redevable aux écrivains qui, comme vous, monsieur, ont tant de moyens pour l'éclairer.

QUATRIÈME LETTRE

A M. MALTHUS.

Monsieur,

J'ai cherché dans vos *Principes d'Économie politique* ce qui pouvait fixer les opinions du public relativement aux machines, et en général relativement aux procédés expéditifs qui, dans les arts, abrégent la main-d'œuvre et multiplient les produits sans augmenter les frais de production. Je désirais y trouver de ces principes arrêtés, de ces formes rigoureuses de raisonnement qui commandent la conviction, et auxquelles votre *Essai sur la population* a accoutumé le public; mais ce n'est point ici l'Essai sur la population.

Il me semble (car je suis réduit à employer quelquefois cette formule après avoir lu vos démonstrations), il me semble que tout l'avantage que vous reconnaissez dans les machines, et en général dans les moyens expéditifs de produire, se réduit à celui de multiplier les

produits à tel point, que, même lorsque leur valeur vénale a baissé, la somme de leur valeur totale surpasse encore ce qu'elle était avant le perfectionnement (1). L'avantage que vous signalez est incontestable; et l'on avait déjà remarqué que la valeur totale des marchandises de coton, ainsi que le nombre des ouvriers occupés à cette industrie, s'étaient accrus singulièrement depuis l'introduction des moyens expéditifs. Une remarque analogue avait été faite relativement à la presse d'imprimerie, cette machine employée à la multiplication des livres, produit qui occupe maintenant, sans compter les auteurs, un bien plus grand nombre d'industrieux qu'au

---

(1) « Quand une machine est inventée, qui, en épargnant de la main-d'œuvre, fait revenir les marchandises à « meilleur marché, l'effet ordinaire est une augmentation « de demande..... telle, que la valeur totale de la masse de « marchandise ainsi faite, excède de beaucoup la valeur totale que la même marchandise avait auparavant, et que le « nombre des ouvriers employés à sa fabrication est accru « plutôt que diminué. » Malthus, *Princ. d'Ec. pol.*, pag. 402.

« Mais nous devons convenir que le principal avantage « provenant de la substitution des machines au travail des « bras dépend de l'extension que prend le marché et de l'encouragement qui en résulte pour la consommation; et que, « sans cela, l'avantage de cette substitution est à peu près « perdu. » Page 412.

temps où l'on copiait les livres à la main, et qui vaut bien plus en somme que lorsque les livres étaient plus chers.

Mais cet avantage, très-réel, n'est qu'un de ceux que les nations ont recueillis de l'emploi des machines. Il n'a rapport qu'à certains produits dont la consommation était susceptible de s'étendre assez pour balancer la diminution de leur prix; tandis qu'il y a dans l'introduction des machines un avantage commun à tous les procédés économiques et expéditifs en général: avantage qui serait senti, même lorsque la consommation du produit ne serait pas de nature à prendre la moindre extension; avantage qui devait être apprécié rigoureusement dans des *principes* d'économie politique. Veuillez me pardonner si, pour me faire entendre, je suis obligé de revenir sur quelques notions élémentaires.

Les *machines* et les *outils* sont, les uns et les autres, des produits qui, aussitôt après leur production, se rangent dans la classe des capitaux, et sont employés à confectionner d'autres produits. La seule différence qu'il y ait entre des machines et des outils, c'est que les premières sont des outils compliqués, et que les outils sont des machines fort simples. Comme il n'existe pas d'outils ou de machines

qui engendrent de la force, nous devons encore les considérer comme des moyens de transmettre une action, une force vive dont nous disposons, vers un objet qui doit en être modifié. Ainsi un marteau est un outil par le moyen duquel nous employons la force musculaire d'un homme pour aplatir, dans certains cas, une feuille d'or; et les martinets d'une grosse forge sont de même des outils au moyen desquels nous employons une chute d'eau à aplatir des barres de fer.

L'emploi d'une force gratuite qui nous est fournie par la nature n'ôte pas à une machine sa nature d'outil. La pesanteur multipliée par la vitesse, qui fait la puissance du marteau d'un batteur d'or, n'est pas moins une puissance physique de la nature que la pesanteur de l'eau qui tombe d'une montagne.

Qu'est-ce que notre industrie tout entière, sinon un emploi plus ou moins bien entendu des lois de la nature? *C'est en obéissant à la nature*, dit Bacon, *qu'on apprend à lui commander*. Quelle différence voyez-vous entre des aiguilles à tricoter et un métier à faire des bas, si ce n'est que celui-ci est un outil plus compliqué et plus puissant que les aiguilles, mais du reste employant avec plus ou moins d'avantage les propriétés du métal, la puis-

sance du levier, pour fabriquer les vêtemens dont nous couvrons nos pieds et nos jambes?

La question se réduit donc à ceci : est-il avantageux pour l'homme de mettre au bout de ses doigts un outil plus puissant, capable de faire beaucoup plus d'ouvrage, ou de le faire mieux, plutôt qu'un outil encore grossier, imparfait, avec lequel il travaille plus lentement, plus péniblement et plus mal?

Je croirais faire injure à votre bon sens, à celui de nos lecteurs, si je doutais un instant de la réponse.

La perfection de nos outils, monsieur, est liée à la perfection de notre espèce. C'est elle qui établit la différence qu'on observe entre nous et les sauvages des mers Australes, qui ont des haches de caillou, et des aiguilles à coudre faites avec des arêtes de poisson. Il n'est plus permis à quiconque écrit sur l'économie politique, de vouloir borner l'introduction des moyens que le hasard ou le génie mettront entre nos mains; et cela dans le but de conserver plus de travail à nos ouvriers : il s'exposerait à ce qu'on employât tous ses propres raisonnemens à lui prouver que nous devrions, rétrogradant au lieu d'avancer dans la carrière de la civilisation, renoncer successivement aux découvertes que nous avons

déjà faites, et rendre nos arts plus imparfaits, pour multiplier nos fatigues en diminuant nos jouissances.

Sans doute il y a des inconvéniens à passer d'un ordre de choses à un autre, même d'un ordre imparfait à un ordre meilleur. Quelle personne sage voudrait renverser d'un coup les entraves qui gênent l'industrie, et les douanes qui séparent les nations, toutes préjudiciables qu'elles sont à leur prospérité? Dans ces cas-là, le devoir des personnes instruites ne consiste pas à fournir des motifs pour écarter et proscrire toute espèce de changement, sous prétexte des inconvéniens qu'il entraîne; mais à apprécier ses inconvéniens, à indiquer les moyens praticables de les écarter autant que possible ou de les atténuer, afin de faciliter l'adoption d'une amélioration désirable.

L'inconvénient est ici un déplacement de revenu qui, lorsqu'il est brusque, est plus ou moins pénible pour la classe qui voit diminuer le sien. La substitution des machines diminue (quelquefois, mais pas toujours) le revenu de la classe dont le fonds consiste en facultés corporelles et manuelles, pour augmenter le revenu de la classe dont le fonds consiste en facultés intellectuelles et en capitaux. En d'autres termes, les machines ex-

péditives, étant en général plus compliquées, exigent des capitaux plus considérables. Elles obligent en conséquence l'entrepreneur qui les emploie, à acheter plus de ce que nous avons nommé *services productifs des capitaux*, et moins de ce que nous appelons *services productifs des ouvriers*. En même temps, comme elles exigent dans leur direction générale et particulière, peut-être plus de combinaisons et une manutention d'affaires plus considérable, elles réclament plus de ce genre de services productifs d'où naît le revenu des entrepreneurs. Une filature de coton au petit rouet, comme on en voyait dans beaucoup de ménages en Normandie, mérite à peine le nom d'entreprise, tandis qu'une filature de coton en grand est une entreprise majeure.

Mais l'effet le plus important, quoique peut-être le moins aperçu, qui provient de l'emploi des machines et en général de tout procédé expéditif, est l'augmentation de revenu qui en résulte pour les consommateurs de leurs produits; augmentation qui ne coûte rien à personne, et qui mérite que nous entrions dans quelque détail.

Si le froment se broyait chez nous comme chez les peuples de l'antiquité, à force de bras, j'estime qu'il faudrait vingt hommes pour

moudre autant de farine qu'en peut moudre une paire de meules dans nos moulins. Ces vingt hommes, dans les environs de Paris, étant occupés constamment, coûteraient 40 fr. par jour ; et à trois cents jours de travail dans l'année, ils coûteraient par an. . . 12,000 fr.

La machine et les meules coûteraient par aperçu 20,000 francs, dont l'intérêt annuel serait de. . . 1,000

Il ne se présenterait probablement pas d'entrepreneurs pour une semblable entreprise, à moins qu'elle ne leur rapportât par an environ. . 3,000

La façon de la farine qu'on peut obtenir d'une paire de meules dans une année, reviendrait donc par ce moyen environ à. . . . . 16,000 fr.

Au lieu de cela, un meunier peut de nos jours trouver à louer un moulin à un tournant pour. . . . . 2,000 fr.

Il paie à son garçon meunier. . . . 1,000

Je suppose que lui-même gagne pour son intelligence et pour ses peines. 3,000

La même quantité de farine peut donc être broyée pour. . . . . 6,000 fr.

au lieu de 16,000 fr. qu'elle aurait coûté si nous suivions encore les procédés des anciens.

La même population peut être nourrie, puisque le moulin ne diminue pas la quantité de la farine broyée : les profits gagnés dans la société suffisent encore pour payer les nouveaux produits ; car, du moment qu'il y a pour 6,000 francs de frais de production payés, il y a pour 6,000 francs de profits gagnés : et la société jouit de cet avantage essentiel que les hommes qui la composent, quels que soient leurs moyens d'existence, leurs revenus, soit qu'ils vivent de leurs travaux, de leurs capitaux, ou de leurs fonds de terre, réduisent la portion de leur dépense consacrée à payer la façon de la farine, dans la proportion de seize à six ou des cinq huitièmes. Celui qui dépensait 8 francs par an pour sa nourriture, n'en dépense plus que 3 ; ce qui équivaut exactement à une augmentation de revenu : car les 5 francs épargnés sur cet objet ont pu être employés à tout autre. Si un perfectionnement égal avait eu lieu sur tous les produits auxquels nous employons nos revenus, nos revenus se seraient véritablement accrus des cinq huitièmes, et un homme qui gagne 3,000 francs, soit à faire de la farine, soit de toute autre manière, serait réellement aussi riche que s'il

en avait huit et que les procédés perfectionnés n'eussent pas été trouvés.

C'est à quoi M. de *Sismondi* n'a pas fait attention lorsqu'il a écrit le passage suivant : « Toutes les fois, dit-il (1), que la demande « pour la consommation surpasse les moyens « de produire de la population, toute décou- « verte nouvelle dans les mécaniques ou dans « les arts est un bienfait pour la société, parce « qu'elle donne le moyen de satisfaire des be- « soins existans. Toutes les fois, au contraire, « que la production suffit pleinement à la con- « sommation, toute découverte semblable est « une calamité, puisqu'elle n'ajoute aux jouis- « sances des consommateurs que de les satis- « faire à meilleur marché, tandis qu'elle sup- « prime la vie elle-même des producteurs. Il « serait odieux de peser l'avantage du bon « marché contre celui de l'existence. »

M. de *Sismondi*, comme on le voit, n'apprécie pas suffisamment l'avantage du bon marché, et ne sent pas que ce qu'on dépense de moins sur un produit, peut être dépensé en plus pour un autre, en commençant par les plus indis- pensables.

---

(1) *Nouveaux Principes d'Économie politique*, tom. 2, pag. 317.

Jusqu'à présent on ne peut apercevoir aucun inconvénient dans l'invention des moulins à farine ; et l'on y découvre l'avantage d'une diminution dans le prix du produit, qui équivaut à une augmentation de revenu pour tous ceux qui en font usage.

Mais cette augmentation de revenu procurée aux consommateurs est prise, dit-on, sur les profits des dix-neuf malheureux que le moulin a laissés sans ouvrage. — C'est ce que je nie. Les dix-neuf travailleurs restent avec leur fonds de facultés industrielles, avec la même force, la même capacité, les mêmes moyens de travail qu'auparavant. Le moulin n'entraîne pas pour eux la nécessité de rester sans occupation, mais seulement de choisir une autre occupation. Beaucoup de circonstances entraînent un inconvénient pareil, sans porter avec elles le même dédommagement. Une mode qui passe ; une guerre qui ferme un débouché ; un commerce qui change de cours, font cent fois plus de tort à la classe des ouvriers, que quelque nouveau procédé que ce soit.

Je suppose qu'on insiste, et qu'on dise que les dix-neuf ouvriers vacans, en supposant même qu'ils trouvassent à l'instant des capitaux pour se livrer à une nouvelle industrie, ne vendraient pas leurs produits, parce que la masse

des produits de la société serait par là augmentée, sans que la somme de ses revenus le fût. — On a donc oublié que les revenus de la société sont augmentés par le fait même de la production des dix-neuf nouveaux travailleurs? Le salaire même de leur travail est le revenu qui leur permet d'acquérir le produit de leur travail, ou de l'échanger contre tout autre produit équivalent. C'est ce que mes précédentes lettres établissent suffisamment.

Il ne reste donc, rigoureusement parlant, que l'inconvénient d'être obligé de changer d'occupation. Or, les progrès qui se font dans un genre en particulier sont favorables à l'industrie en général. L'augmentation de revenus qui est résultée pour la société d'une épargne sur ses dépenses, se porte vers d'autres objets. Une seule occupation s'est trouvée interdite à dix-neuf hommes qui jusque-là broyaient du grain; cent autres occupations nouvelles, ou cent autres extensions des occupations anciennes, leur ont été ouvertes. Je n'en veux pour preuve que l'augmentation survenue dans les travaux et la population de tous les lieux où se sont perfectionnés les arts. La grande habitude que nous avons de voir les produits des arts nouveaux nous empêche de les remarquer; mais combien ne frapperaient-ils pas les an-

ciens habitans de l'Europe, s'ils pouvaient renaître parmi nous ! Représentons-nous pour un moment quelques-uns, même des plus éclairés d'entre eux, tels que Pline ou Archimède, venant se promener dans une de nos villes modernes ; ils se croiraient environnés de miracles. L'abondance de nos cristaux et de nos vitres, nos grands miroirs et leur multiplicité, nos horloges, nos montres de poche, la variété de nos tissus, nos ponts de fer, nos machines de guerre, nos bâtimens de mer, les surprendraient au-delà de toute expression. Et s'ils entraient dans nos ateliers, quelle foule d'occupations dont ils ne pouvaient pas avoir la moindre idée ! Se douteraient-ils seulement que trente mille hommes travaillent en Europe toutes les nuits à imprimer des gazettes qu'on lit le matin en prenant du thé, du café, du chocolat ou d'autres alimens tout aussi nouveaux pour eux que les papiers-nouvelles eux-mêmes? N'en doutons pas, monsieur ; si les arts se perfectionnent encore, comme je me plais à le croire, c'est-à-dire produisent plus à moins de frais, de nouveaux millions d'hommes dans quelques siècles produiront des choses qui exciteraient dans notre esprit, si nous pouvions renaître alors, une surprise non moins grande que celle qu'Archimède et Pline

éprouveraient en revenant parmi nous. Prenons-y garde, nous autres qui barbouillons du papier à la recherche de la vérité : si nos écrits parviennent à nos neveux, la terreur que nous inspirent des perfectionnemens qu'ils auront de beaucoup surpassés, pourra bien paraître risible. Et quant aux ouvriers de votre pays, si habiles à la fois et si misérables, nos descendans pourront bien les regarder comme des gens que l'on forçait, pour gagner leur vie, à danser sur la corde, avec des poids pendus à leurs pieds. Ils liront dans l'histoire que chaque jour, pour qu'ils pussent continuer leur danse, on proposait quelque nouveau plan, sauf le seul qui eût été efficace : détacher les poids. Nos descendans alors, après s'être moqués de nous, pourront bien finir par nous plaindre.

J'ai dit qu'un perfectionnement heureux pouvait avoir des inconvéniens passagers. Ceux qui accompagnent l'introduction des procédés expéditifs, sont heureusement mitigés par des circonstances qui ont été déjà remarquées, et par d'autres qui ne l'ont pas été. On a dit (et vous-même, monsieur, regardez cette circonstance comme pouvant seule surpasser l'inconvénient), on a dit que le bon marché qui résulte d'un procédé économique, en favorise

la consommation au point que la même production occupe plus de monde qu'auparavant, ainsi qu'on l'a observé dans la filature et le tissage du coton. J'ajouterai qu'à mesure que les machines et les moyens expéditifs se multiplient, il devient plus difficile d'en découvrir de nouveaux, surtout dans un art ancien et qui a déjà ses ouvriers formés. Les machines les plus simples se sont présentées les premières; de plus compliquées sont venues ensuite; mais à mesure qu'elles se compliquent, elles coûtent davantage à établir, exigent dans leur confection plus de travaux d'ouvriers, qui dédommagent en partie cette classe des travaux qu'elle perd à l'emploi du nouveau procédé. La complication et la cherté d'une machine sont des obstacles à une trop prompte adoption. La machine à tondre les draps au moyen d'un mouvement de rotation a coûté, dans l'origine, 25 à 30 mille francs. Beaucoup de fabricans ne purent dès l'abord disposer d'une somme pareille; d'autres balancèrent et balancent encore avant d'en faire l'acquisition; ils attendent un succès bien confirmé. Une telle lenteur dans l'introduction des nouvelles machines en sauve à peu près tous les inconvéniens. Enfin je vous avoue que j'ai vu presque toujours, dans la pratique, les machi-

nes nouvelles faire plus de peur que de mal. Quant au bien, il est constant et durable.

M. de *Sismondi* met en opposition ce qui arriverait dans le cas où cent mille tricoteuses avec leurs aiguilles, et mille ouvriers armés d'un métier à bas, fabriqueraient, chacun de leur côté, dix millions de paires de bas. Son résultat est que, dans ce dernier cas, les consommateurs de bas n'économiseraient que 50 centimes par paire, et cependant, qu'une fabrication qui alimentait cent mille ouvriers n'en pourrait plus nourrir que douze cents. Mais il n'arrive à ce résultat que par des suppositions qui ne sont pas admissibles.

Pour prouver que les consommateurs ne paieraient les bas que 50 centimes de moins, il suppose que les frais de production seraient, dans le premier cas, ainsi qu'il suit :

10 millions, pour achat de la matière première ;

40 millions, pour salaire de cent mille ouvriers, à 400 fr. par tête.

TOTAL. 50 millions, dont 40 distribués aux ouvriers.

Et, dans le second cas, il établit les frais ainsi qu'il suit :

10 millions, pour les matières premières ;

30 millions, pour les intérêts du capital fixe et les profits des entrepreneurs ;

2 millions, pour les intérêts du capital circulant ;

2 millions, pour les réparations et le renouvellement des machines ;

1 million, pour le salaire de douze cents ouvriers.

Total 45 millions, dont 1 seulement pour les ouvriers, au lieu de 40.

Or, je vois dans cette dépense 30 millions pour intérêts du capital fixe et pour le profit des entrepreneurs, ce qui supposerait, pour des entreprises capables d'occuper douze cents ouvriers et de rendre 15 pour 100 de leurs capitaux, un capital total de deux cents millions, supposition véritablement extravagante.

Un ouvrier ne saurait travailler sur deux métiers à la fois ; mille ouvriers réclameraient donc l'emploi de mille métiers. Un bon métier à bas coûte 600 francs : les mille coûteraient, en conséquence, 600 mille francs. Ajoutons à ce capital un autre capital pareil

pour les autres ustensiles, les ateliers, etc., nous n'aurons encore besoin que d'un capital de douze cent mille francs. Nous admettons que les intérêts et les profits des entrepreneurs sur ce capital seraient de 15 pour 100; ce qui est bien honnête, car une industrie courante qui rapporterait davantage, serait, par la concurrence, ramenée à ce taux. Cela étant, nous trouverons pour les intérêts et les profits des entrepreneurs, 180 mille francs au lieu de trente millions !

Même observation sur les deux millions pour frais d'entretien et de réparation; car, quand au lieu de réparer les métiers, on les renouvellerait en totalité chaque année, ils ne coûteraient encore que 600 mille francs.

Le capital circulant non plus ne coûterait pas deux millions; car de quoi se compose-t-il, toujours dans l'hypothèse de M. de *Sismondi?* De la matière première qu'il porte à 10 millions, et des salaires qu'il porte à 1 million : ensemble 11 millions, dont l'intérêt, à 5 pour 100, est 550 mille francs. Mais comme dans cette industrie le produit peut être terminé et vendu en moins de six mois, le capital payé pour l'année peut être employé deux fois et ne coûterait chaque fois que 275 mille francs, au lieu de deux millions.

Tous ces frais réunis ne font encore que 12,055,000 francs au lieu de 50 millions, qu'en admettant les bases de M. de *Sismondi*, coûteraient les bas faits à l'aiguille. Je suis loin de croire que l'économie pût être aussi forte, car si l'auteur a porté trop haut le capital des machines, il leur a attribué une efficacité trop grande en supposant que par leur moyen douze cents ouvriers feraient autant que cent mille; mais je dis que si l'économie de cette production était telle, le bas prix des bas ou de tout autre vêtement qu'on pourrait faire à l'instar des bas, en favoriserait tellement la consommation, qu'au lieu de voir les cent mille ouvriers qu'on y suppose employés tomber à douze cents, on les verrait probablement s'élever à deux cent mille.

Et si la consommation de cet objet en particulier n'admettait pas cette multiplication excessive d'un même produit, la demande augmenterait relativement à plusieurs autres; car, faites attention qu'après l'introduction des machines, il se trouve toujours dans la société les mêmes revenus, c'est-à-dire le même nombre de travailleurs, la même somme de capitaux, les mêmes fonds de terre. Or, si au lieu de consacrer, sur cette masse de revenus, 50 millions par an pour des bas, on n'est plus,

au moyen des métiers, obligé d'en dépenser que 12, les 38 millions qui restent sont applicables à d'autres consommations, si ce n'est à l'extension de la même.

Voilà ce qu'enseignent les principes, et voilà ce que confirme l'expérience. Les maux que souffre la population de l'Angleterre, et que M. de *Sismondi* déplore avec l'accent d'un véritable philanthrope, tiennent à d'autres causes: ils tiennent principalement à ses lois sur les pauvres; et, ainsi que je l'ai insinué, à une masse d'impôts qui rendent la production trop dispendieuse; tellement que, les produits terminés, une grande partie des consommateurs ne gagne pas assez pour atteindre au prix qu'on est obligé d'en demander.

CINQUIÈME LETTRE

A M. MALTHUS.

MONSIEUR,

A la lecture de vos *Principes d'Économie politique*, l'objet qui le premier a dû fixer mon attention, était cette grande maladie qui tourmente maintenant le genre humain et qui l'empêche de vivre de ses produits. Quoique, dans l'ordre des idées, une discussion sur la nature des richesses dût précéder celle-là, pour aider l'esprit à comprendre tous les phénomènes qui se rapportent à leur formation et à leur distribution, je n'ai pas cru devoir lui accorder la préséance, en ce qu'elle semble intéresser plus spécialement ceux qui cultivent l'économie politique comme science, et sans aucune vue d'applications. Cependant je ne puis poser la plume sans vous dire ma pensée sur ce point. Vous m'y autorisez vous-même par la noble franchise avec laquelle vous provoquez des discussions qui puissent éclairer le public. « Il « est à désirer, dites-vous (page 4), que ceux

« que le public regarde comme juges compé-
« tens, s'accordent sur les propositions princi-
« pales. » On ne saurait donc trop les éclaircir.

Vous blâmez, comme trop vague, la définition que milord *Lauderdale* donne de la richesse en disant que c'est *tout ce que l'homme désire comme pouvant lui être utile ou agréable;* et, selon moi, vous avez grande raison. Je cherche la définition que vous croyez devoir substituer à celle-là; et je trouve que vous donnez le nom de richesses à tous les objets *matériels* qui sont nécessaires, utiles, ou agréables à l'homme (page 28). La seule différence que je remarque entre ces deux définitions, consiste dans le mot *matériel* que vous ajoutez à celle de milord *Lauderdale;* et, s'il faut que je vous l'avoue, ce mot me paraît le contraire de la vérité.

Vous devez pressentir mes raisons. La grande découverte de l'économie politique, ce qui la rend précieuse à jamais, c'est d'avoir montré que l'on peut créer de toutes pièces les richesses. L'homme a pu dès-lors savoir comment il fallait s'y prendre pour posséder ces bienheureux moyens de satisfaire ses désirs. Mais, ainsi que j'ai déjà eu occasion d'en faire la remarque, il est au-dessus du pouvoir de l'homme d'ajouter un atome à la masse des

matières dont se compose le monde. S'il crée de la richesse, la richesse n'est pas de la matière : il n'y a point de milieu. L'homme ne peut, au moyen de ses capitaux et de ses terres, que changer les combinaisons de la matière pour lui donner de l'utilité; mais l'utilité est une qualité *immatérielle*.

Ce n'est pas le tout, monsieur, je crains que votre définition ne contienne pas le caractère essentiel de la richesse. Permettez-moi quelques explications pour appuyer ma pensée.

Adam Smith, avec tout le monde, a remarqué qu'un verre d'eau qui pouvait être une chose fort précieuse quand on a soif, n'était point une richesse. C'est pourtant un objet matériel, il est nécessaire, utile, ou agréable à l'homme. Il remplit toutes les conditions de votre définition; et ce n'est pas de la richesse. Ce n'est pas du moins de celle qui fait le sujet de nos études et la matière de votre livre. Que lui manque-t-il pour cela? d'avoir de la valeur.

Il y a donc des choses qui sont des richesses naturelles, fort précieuses pour l'homme; mais qui ne sont point celles dont il est donné à l'économie politique de pouvoir s'occuper. Peut-elle les accroître? Peut-elle les consommer? Non; elles suivent d'autres lois que les siennes.

Un verre d'eau est soumis aux lois de la physique ; l'attachement de nos amis, notre réputation dans le monde dépendent des lois de la morale, et échappent à celles de l'économie politique. Quelles sont donc les richesses du ressort de cette science ? celles qui sont susceptibles de création et de destruction, de *plus* et de *moins;* et ce *plus*, ce *moins*, qu'est-ce encore une fois ? de la valeur.

Vous-même, monsieur, êtes forcé d'en convenir en plusieurs endroits. Vous dites (page 340) : « Il paraît donc que la richesse d'une « nation dépend, en partie, de la quantité des « produits obtenus par son travail (elle en dépend tout-à-fait) ; et en partie de l'adaptation de son travail aux besoins et aux moyens « de la population, à l'effet de donner de la « valeur à ses produits. » Et à la page suivante vous êtes encore plus positif. Après être entré plus avant dans la question, vous avouez que « il est évident que, dans l'état actuel des « choses, la valeur des marchandises..... peut « être regardée comme la seule cause de l'existence de la richesse. » Comment se peut-il dès-lors qu'une condition aussi essentielle que la valeur manque à votre définition ?

Mais cela ne suffit pas : nous ne connaîtrions qu'imparfaitement la nature des richesses, si

nous ne parvenions à préciser ce mot *valeur*. Nous suffit-il pour posséder de grandes richesses d'évaluer très-haut les biens que nous possédons? Si j'ai fait construire une maison que je trouve charmante, et s'il me plaît de l'évaluer cent mille francs, suis-je réellement riche de cent mille francs à raison de cette maison? Nous recevons un présent d'une personne qui nous est chère; ce présent est inestimable à nos yeux : s'ensuit-il qu'il nous rende immensément riches? Vous ne pouvez le penser. Pour qu'une valeur soit une richesse, il faut donc que ce soit une valeur *reconnue*, non par le possesseur, mais par une autre personne. Or, quelle preuve irrécusable peut-on donner qu'une valeur est *reconnue*, si ce n'est lorsque, pour l'avoir, d'autres hommes consentent à donner en échange une certaine quantité d'autres choses pourvues de valeur? Malgré l'estimation de cent mille francs que j'aurai faite de ma maison, s'il m'est impossible de trouver quelqu'un qui, pour l'avoir, veuille sacrifier au-delà de cinquante mille de ces pièces que nous appelons un franc, je ne puis pas dire qu'elle vaille cent mille francs : elle n'en vaut réellement que cinquante mille; elle ne me rend riche que de cinquante mille francs,

et de tout ce qu'on peut avoir pour cinquante mille francs.

Aussi *Adam Smith* (1), immédiatement après avoir observé qu'il y a deux sortes de valeurs, et avoir nommé, assez improprement à mon avis, l'une *valeur en usage*, et l'autre *valeur en échange*, abandonne-t-il complètement la première, et s'occupe-t-il dans tout le cours de son ouvrage de la *valeur échangeable* uniquement. C'est ce que vous avez fait vous-même, monsieur (2); c'est ce qu'a fait M. *Ricardo*; ce que j'ai fait; ce que nous avons tous fait, par la raison qu'il n'y a pas d'autre valeur en économie politique; que celle-là seule est sujette à des lois fixes, qu'elle seule se forme, se distribue et se détruit suivant des règles invariables, et qui peuvent devenir l'objet d'une étude scientifique. Par une suite nécessaire, le prix de chaque chose étant sa valeur échangeable estimée en monnaie, il n'y a que des prix courans en économie politique: ce que *Smith* appelle *prix naturel*, n'a rien de plus

(1) Liv. I, ch. 4.

(2) « Il est donc évident que la valeur des marchandises, « c'est-à-dire *le sacrifice en travail, ou en tout autre arti-* « *cle, que les gens consentent à faire pour les obtenir* « *en échange*, etc. » Malthus : *Principes d'Économie politique*, page 341 de l'édition anglaise.

naturel que tout le reste : ce sont les frais de production ; c'est le prix courant des services productifs.

Je ne prétends point le dissimuler : vous avez, monsieur, dans M. *Ricardo*, un puissant et respectable auxiliaire. Il était contre vous dans la question des débouchés ; il combat avec vous dans la question des valeurs ; mais, malgré mes relations avec lui et l'estime réciproque dont nous faisons profession l'un pour l'autre, je n'ai pas craint de combattre déjà ses raisons (1) ; notre première passion à l'un et à l'autre, et j'ose dire la vôtre, monsieur, n'est-elle pas l'amour du bien public et de la vérité ?

Voici les paroles de M. *Ricardo* : « La valeur « diffère essentiellement des richesses ; car la « valeur ne dépend pas de l'abondance (des « choses nécessaires ou agréables), mais de la « difficulté ou de la facilité de leur production. « Le travail manufacturier d'un million de per- « sonnes produira toujours la même valeur, « mais ne produira pas toujours la même ri- « chesse. Par des machines plus parfaites, une

(1) Voyez les notes que j'ai ajoutées à la traduction française que M. *Constancio* a donnée des *Principes d'Économie politique* de M. *Ricardo*.

« habileté plus exercée, un travail mieux di-
« visé; par l'ouverture de nouveaux débouchés
« donnant lieu à des échanges plus avantageux,
« un million de personnes peuvent produire
« deux fois, trois fois autant de *choses néces-*
« *saires ou agréables*, qu'elles en pourraient
« produire dans une autre situation sociale; et
« pourtant elles n'ajouteront rien à la somme
« des valeurs (1). »

Cet argument, fondé sur des faits qui ne sont point contestés, paraît convenir parfaitement au sens que vous soutenez. Il s'agit de savoir comment ces faits confirment, au lieu de l'infirmer, la doctrine des valeurs, la doctrine qui établit que les richesses se composent de la valeur des choses que l'on possède, en réservant ce mot de *valeur* aux seules valeurs reconnues et échangeables.

Qu'est-ce, en effet, que la valeur, que cette qualité susceptible d'appréciation, susceptible de *plus* et de *moins*, qui réside dans les choses que l'on possède? C'est la qualité qui nous permet d'obtenir, en échange des choses que nous avons, les choses dont nous avons besoin. Cette valeur est d'autant plus grande, que la

(1) *Principes d'Économie politique*, de M. *Ricardo*, 2e édition anglaise, ch. 20.

chose que nous avons peut obtenir une plus grande *quantité* de la chose que nous désirons. Ainsi, quand j'ai besoin d'échanger un cheval que je possède contre du froment dont j'ai besoin, c'est-à-dire quand il me convient de vendre mon cheval pour acheter du blé, si mon cheval vaut six cents francs, j'ai une fois plus de valeur à mettre en blé, que si mon cheval ne valait que trois cents francs; j'aurai une quantité double de boisseaux de blé, et en même temps cette portion de ma richesse sera le double plus grande. Et, comme le même raisonnement peut être appliqué généralement à tout ce que je possède, il s'ensuit que notre richesse se mesure sur la valeur des choses que nous possédons. C'est une conséquence que personne ne peut raisonnablement repousser.

Vous ne pouvez pas nier de votre côté, me dit M. *Ricardo*, que l'on ne soit *plus riche* lorsqu'on a *plus de choses* agréables et nécessaires à consommer, *quelle que soit d'ailleurs leur valeur*. J'en conviens en effet; mais n'est-ce pas avoir plus de choses à consommer, que d'avoir la puissance d'en acquérir en plus grande quantité? Posséder plus de richesses, c'est avoir dans ses mains le pouvoir d'acheter une plus grande quantité de choses utiles, une

plus grande *quantité d'utilité*, en étendant cette expression à tout ce qui nous est nécessaire ou agréable. Or, cette proposition n'a rien de contraire à ce qu'il y a de vrai dans la définition que M. *Ricardo* et vous, monsieur, donnez de la richesse. Vous dites que la richesse est dans la quantité de choses nécessaires ou agréables que l'on possède : je le dis comme vous; mais comme ces mots, *quantité de choses nécessaires ou agréables*, ont une signification vague et arbitraire qui ne peut point entrer dans une définition bien faite, je les précise par l'idée de leur *valeur échangeable*. Alors la limitation de l'idée d'utilité est d'être égale à une autre utilité quelconque que les autres hommes consentent à donner en échange de celle que vous possédez. Dès-lors il y a *équation;* on peut comparer une valeur avec une autre par le moyen d'une troisième : un sac de froment est une richesse égale à une pièce d'étoffe, lorsque l'une et l'autre peuvent s'échanger contre une égale quantité d'écus. Voilà ce qui peut servir de base à des comparaisons, ce qui permet de mesurer une augmentation, une diminution; en un mot, voilà les bases d'une science. L'économie politique n'existe point sans cela; c'est cette seule considération qui l'a tirée du domaine des rêveries : elle est si essentielle, que

vous lui rendez hommage sans le vouloir, et qu'il n'y a pas un de vos raisonnemens où elle ne soit exprimée ou sous-entendue. Autrement vous auriez fait reculer la science, au lieu de l'enrichir de vérités nouvelles.

En même temps que votre définition et celle de M. *Ricardo* manquent de précision, elles manquent aussi d'étendue; elles n'embrassent pas la totalité de ce qui fait nos richesses. Quoi! nos richesses se borneraient aux objets matériels nécessaires ou agréables! Et nos talens, pour quoi les prenez-vous donc? Ne sont-ce pas des fonds productifs? n'en tirons-nous pas des revenus? des revenus plus ou moins grands, de même que nous retirons un revenu plus grand d'un arpent de bonne terre, que d'un arpent de broussailles? Je connais des artistes habiles qui n'ont d'autre revenu que celui qu'ils tirent de leurs talens, et qui sont dans l'opulence. Selon vous, ils ne seraient pas plus riches qu'un barbouilleur d'échoppes.

Il vous est impossible de le nier: tout ce qui a une valeur échangeable fait partie de nos richesses. Elles se composent essentiellement des fonds productifs que nous possédons. Ces fonds sont ou des terres, ou des capitaux, ou des facultés personnelles. De ces fonds les uns sont aliénables et non consommables, comme les

terres ; les autres aliénables et consommables, comme les capitaux ; d'autres enfin inaliénables et cependant consommables, comme les talens, qui périssent avec celui qui les possède. De ces fonds sortent tous les revenus qui font vivre la société ; et, ce qui paraît paradoxal quoique parfaitement vrai, tous ces revenus sont immatériels puisqu'ils dérivent tous d'une qualité immatérielle qui est l'utilité. Les différentes utilités sorties de nos fonds productifs se comparent entre elles par leur valeur, que je n'ai pas même besoin de nommer *échangeable*, parce que, en économie politique, je n'en reconnais point à moins qu'elle ne soit échangeable.

Quant à la difficulté qu'élève M. *Ricardo* en disant que, par des procédés mieux entendus, un million de personnes peuvent produire deux fois, trois fois autant de richesses, sans produire plus de valeurs, cette difficulté n'en est pas une lorsque l'on considère, ainsi qu'on le doit, la production comme un échange dans lequel on donne les *services productifs* de son travail, de sa terre et de ses capitaux, pour obtenir des *produits*. C'est par le moyen de ces services productifs que nous acquérons tous les produits qui sont au monde ; et voilà, pour le dire en passant, ce qui donne

de la valeur aux produits ; car, après les avoir acquis à titre onéreux, on ne peut pas les donner pour rien. Or, puisque nos premiers *biens* sont des fonds productifs que nous possédons, que nos premiers *revenus* sont les services productifs qui en émanent, nous sommes d'autant plus riches, nos services productifs ont d'autant plus de valeur, qu'ils obtiennent dans l'échange appelé *production*, une *plus grande quantité* de choses utiles. Et, en même temps, comme une *plus grande quantité de choses utiles* et leur *meilleur marché* sont des expressions parfaitement synonymes, les producteurs sont plus riches quand les produits sont plus abondans et moins chers. Je dis les producteurs en général, parce que la concurrence les oblige à donner les produits pour ce qu'ils coûtent ; tellement que lorsque les producteurs de froment ou d'étoffe réussissent, par le moyen des mêmes services productifs, à produire une double quantité de blé ou d'étoffe, tous les autres producteurs peuvent acheter une double quantité de blé ou d'étoffe avec une pareille quantité de services productifs, ou, ce qui est la même chose, avec les produits qu'ils en tirent.

Telle est, monsieur, la doctrine bien liée sans laquelle il est impossible, je le déclare,

d'expliquer les plus grandes difficultés de l'économie politique, et notamment comment il se peut qu'une nation soit plus riche lorsque ses produits diminuent de valeur, quoique la richesse soit de la valeur. Vous voyez que je ne crains point de réduire mes prétendus paradoxes à leur plus simple expression. Je les dépouille nus et je les livre à votre équité, à celle de M. *Ricardo*, et au bon sens du public. Mais en même temps je me réserve de les expliquer si on les entend mal, et de les défendre avec persévérance si on les attaque injustement (1).

---

(1) Ici se terminent les lettres à M. Malthus, qui avaient été précédemment publiées.

A M. MALTHUS.

Monsieur,

J'ai eu le plaisir de recevoir l'exemplaire des *Définitions in political Economy* que vous m'avez destiné, et je suis extrêmement sensible à ce souvenir de votre part. Vous ne pouvez douter du grand intérêt que j'ai mis à la lecture de cet ouvrage qui contribuera beaucoup aux progrès de l'économie politique; car on ne dispute le plus souvent que faute de s'entendre. Il facilitera pour beaucoup de Français l'intelligence des ouvrages écrits en votre langue.

Vous avez, monsieur, heureusement surmonté, dans bien des cas, une difficulté qui accompagne toutes les définitions et surtout en économie politique. Il est rare qu'une définition puisse suffire pour faire entendre la nature d'une chose et ses propriétés, parce que, dans la plupart des cas, sa nature est compliquée et ses propriétés nombreuses. Veut-on faire connaître une chose sous tous ses rap-

ports ? la définition devient trop longue. Si l'on ne caractérise que les rapports principaux, elle est incomplète. De quelque manière qu'on s'y prenne on prête à la critique ; je l'ai éprouvé ; vous l'éprouverez peut-être, et cependant je me flatte que nos efforts n'auront pas été superflus.

Je n'entreprendrai point de vous dire tous les endroits de votre dernier ouvrage que j'ai admirés, ils sont trop nombreux pour les relever, et je vous avoue que dans vos attaques contre MM. *Macculloch* et *Ricardo* en particulier, l'expérience et la raison me paraissent entièrement de votre côté. Je suis sensible aux expressions obligeantes dont vous accompagnez mon nom dans plusieurs endroits du livre ; mais je crois vous devoir quelques explications sur les endroits où vous me refusez votre suffrage. Il m'est trop précieux pour que je ne cherche pas à le conquérir.

Vous dites, page 19 : *He* (M. Say) *has strangely identified utility and value, and made the utility of a commodity proportionnal to its value*, etc.

Vingt passages de mon Traité indiquent cependant bien clairement que je n'attribue de la valeur qu'à l'utilité *qui a été donnée par l'industrie*. Je dis que *les hommes ne mettent aucun*

prix à ce qui n'est bon à rien; mais non que tout ce qui est utile a un prix. La plus légère observation aurait suffi pour me donner un démenti; ma doctrine entière prouve le contraire. Je dis (4e éd., t. 2, pag. 5) : *Des besoins des hommes les uns sont satisfaits par l'usage que nous faisons de certaines choses que la nature nous fournit gratuitement, telles que l'air, l'eau, la lumière du soleil. Nous pouvons nommer ces choses des richesses naturelles, parce que la nature seule en fait les frais.* (Voilà bien les choses qui possèdent ce que Smith appelle *a value in use*) *comme elle* (la nature) *les donne à tous, personne n'est obligé de les acquérir au prix d'un sacrifice quelconque. Elles n'ont donc point de valeur échangeable.*

Je poursuis en disant : *D'autres besoins ne peuvent être satisfaits que par l'usage que nous faisons de certaines choses auxquelles on n'a pu donner l'utilité qu'elles ont, sans leur avoir fait subir une modification, sans avoir opéré un changement dans leur état, sans avoir pour cet effet surmonté une difficulté quelconque. Tels sont les biens que nous n'obtenons que par les procédés de l'agriculture, du commerce ou des arts. Ce sont les seuls qui aient une valeur*

échangeable. Ne voilà-t-il pas *the value in exchange* de Smith!

Pouvez-vous équitablement dire que je confonds l'utilité avec la valeur, tandis que je distingue l'utilité qui se paie et celle qui ne se paie pas?

Vous posez, monsieur, quatre règles fort sages pour l'emploi des termes: 1° vous voulez que le sens qu'on y attache ne contredise pas celui qu'un usage général leur attribue. Je n'ai fait qu'analyser le sens qu'on attache au mot utilité; je ne l'ai point détourné. 2° Vous voulez qu'on adopte le sens des auteurs qui font autorité, à moins qu'on ne donne de bonnes raisons pour le changer; je corrobore et j'explique, dans le cas ci-dessus, l'expression de Smith. 3° Vous voulez que le nouvel emploi que l'on fait d'une expression contribue aux progrès de la science. Il m'a semblé qu'en montrant que la production consiste uniquement à donner de la valeur en donnant de l'utilité, j'ai posé l'économie politique sur sa véritable base. 4° Vous voulez que le sens adopté soit toujours conforme à lui-même et s'accorde avec celui de tous les autres termes: or, on convient généralement sur le continent que le sens que je donne au mot *utilité* est concordant avec toute ma doc-

trine. Nul auteur, jusqu'à votre dernier ouvrage, n'avait, je crois, donné comme moi un gage de cette concordance en rapprochant, comme je l'ai fait dans mon *Épitome*, tous les termes employés dans mes ouvrages et en montrant les rapports qui les lient.

Si le terme *utilité* en particulier est conforme aux règles que vous-même avez posées, comment pouvez-vous m'accuser de les avoir violées toutes les quatre à l'occasion de ce mot? J'en appelle à votre justice.

En même temps que je prends la défense du mot *utilité*, comme le seul propre à faire entendre en quoi consiste la production, je confesserai que ma doctrine *des débouchés* que vous avez combattue dans vos autres ouvrages, et dans celui-ci (page 65), est en effet sujette à quelques restrictions. Je l'ai tellement senti que, dans la cinquième édition de mon Traité (tome I^er^, page 194 et suivantes), qui a été publiée en trois volumes à la fin de l'année dernière, j'ai exposé cette restriction, quoique MM. *Ricardo*, *Mill* et *M'Culloch* aient adopté ma doctrine à cet égard, et que le ministère actuel de la Grande-Bretagne en ait fait la base de son nouveau système commercial; il vaut mieux s'attacher à l'investigation des faits et de leur

enchaînement qu'à des syllogismes. Dans cette cinquième édition, j'ai en même temps combattu vivement les abstractions sur lesquelles on bâtit une économie politique idéale. Je regrette beaucoup qu'il ne me reste pas un seul exemplaire à vous offrir de cette dernière édition, dont plusieurs parties sont complètement récrites et corrigées.

Je me trouve heureux que vous ayez donné (bien que tacitement) votre approbation à une doctrine que j'ai mise en avant le premier, qui a été adoptée en Russie, en Allemagne, en Italie, mais point que je sache jusqu'à ce moment par les économistes anglais. J'ai distingué, comme vous savez, dans l'œuvre de la production, le capital du service que rend le capital; la valeur de ce service peut être représentée par l'*intérêt*, valeur différente de celle du capital, de même que le service que rend la terre est représenté par le fermage (*rent*), dont la valeur est autre que la valeur de la terre. C'est sur ce fondement que j'ai admis trois sortes de services productifs, tandis que les économistes anglais n'en admettent qu'un, celui de l'industrie (*labour*). C'est sur le même fondement que vous admettez (page 201) le profit du capital comme un des élémens de la

valeur des choses, et que dans vos définitions (page 242) vous mettez au rang des services productifs (*conditions of the supply of commodities*) le *percentage* qui représente le secours que l'industrieux tire d'un capital. Mais pourquoi refusez-vous au service de la terre, quand elle est une propriété, ce que vous accordez au service du capital?

La doctrine de Ricardo, que le profit de la terre ne fait pas partie du prix des choses, vous fait-elle illusion? Mais vous admettez-vous-même (page 216), aussi bien que moi, que *the numbers, powers, and wants of those who wish to obtain a commodity, is the foundation of all value*. Cela étant, les besoins des hommes, dans un certain état de la société, ne peuvent-ils pas être tels qu'ils mettront un prix aux services que peut rendre un fonds de terre, et qu'ils paieront en conséquence ce service à celui qui est propriétaire de la terre, de même qu'ils paient au manouvrier propriétaire de deux bras le service que deux bras peuvent rendre?

Encore un mot, monsieur, au sujet des produits immatériels auxquels vous refusez impitoyablement le nom de produits, quoique vous-même ayez créé de beaux et bons produits de

ce genre. Est-ce parce qu'ils ne peuvent rien ajouter au capital du pays? Mais quand un propriétaire foncier a consommé dans l'année son revenu de l'année, il n'a pas ajouté la moindre valeur au capital du pays : on ne nie pourtant pas que sa terre, son capital et son industrie aient donné un produit égal à ce qu'il a consommé. De même, quand un service personnel a été rendu, il y a eu un besoin satisfait par un service qui a été payé et consommé; il est donc un *produit* au même titre que la satisfaction produite par une pêche qu'on a mangée, à laquelle vous ne refusez pas d'être un produit, quoiqu'il n'en reste rien au bout de l'an. Tous les économistes de la Grande-Bretagne nieraient cette vérité, qu'elle n'en existerait pas moins; et ils s'exposeraient à ce qu'on leur fît la célèbre réponse de Galilée : *E pur si muove*.

J'espère, monsieur, que vous me pardonnerez la franchise de mes observations, qui ne me sont dictées que par l'amour de notre belle science, et par le cas infini que je fais de votre caractère et de vos opinions. Je ne finirai pas ma lettre sans rendre de nouveaux hommages aux clartés qui résultent de votre dernier travail, que je contribuerai à faire connaître à

notre public par une notice dans la *Revue encyclopédique*.

Agréez de nouveau l'assurance de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

Paris, 24 février 1827.

M. MALTHUS A J.-B. SAY.

Mon cher Monsieur,

Votre obligeante et intéressante lettre, de même que le présent qui l'accompagnait (1), par la faute des libraires, ne me sont parvenus qu'à la fin de mai. Je partais de chez moi, et depuis ce moment, ayant souvent changé de place et ayant eu beaucoup d'affaires, il m'a été impossible d'écrire.

Je suis bien satisfait de voir que vous approuviez en grande partie mon dernier ouvrage, et que vous pensiez que j'ai réussi à aplanir plusieurs des difficultés qui appartiennent aux définitions en économie politique.

Je serais bien fâché d'avoir mal représenté quelqu'une de vos idées, et vous me rendez certainement la justice de croire que ce n'a pas été à dessein. Je conviens, quoique peut-être je ne l'aie pas exprimé assez clairement dans

(1) C'était l'article *Économie politique* dans l'*Encyclopédie progressive*.

mon livre, que vous n'attribuez pas de la valeur à toutes sortes d'utilités qui ne sont pas le résultat d'un travail; que vous faites une distinction non moins juste qu'importante entre les richesses sociales et les richesses naturelles; et que vous considérez les premières comme ayant une valeur d'échange que les autres n'ont pas; mais je soumets à votre candeur de décider si ce que j'ai dit, dans la dernière partie de la phrase citée dans votre lettre, ne doit pas être considéré comme une explication de ce qui se trouve dans la première partie, et si la dernière partie n'est pas complètement justifiée par la doctrine contenue dans ce passage de votre dernière édition, que je viens de me procurer : « La chose la plus inutile et même « la plus incommode, comme un manteau de « cour, a ce qu'on appelle ici son utilité, si « l'usage dont elle est, quel qu'il soit, suffit « pour qu'on y attache *un prix*. Ce prix est *la « mesure de l'utilité qu'elle a au jugement des « hommes*, de la satisfaction qu'ils retirent de « sa consommation. » J'avoue que l'espèce d'*utilité* caractérisée par le terme *inutile* est fort distincte de l'utilité à laquelle vous faites allusion lorsque vous dites que le prix d'une chose *est la mesure de l'utilité qu'elle a*.

De même, lorsque vous citez le cas dans

lequel l'utilité d'un objet *ne vaut pas ce qu'elle coûte*, le sens dans lequel le mot *utilité* doit être pris est tout-à-fait différent de celui qu'on lui donne communément. Dans le nouveau sens que vous lui donnez, vous seriez forcé d'avouer que la quantité de nourriture, qui vaut, suivant le cours du jour, 1000 livres sterling, n'est pas plus utile qu'un diamant du même prix, et partout, excepté dans le cas d'un don gratuit de la nature, la signification des mots *utilité* et *valeur* se trouverait identique.

Or, ce langage me semble non-seulement contraire à l'usage commun, mais tout-à-fait incommode. Si l'on employait ainsi les termes *utile* et *utilité*, comment pourrait-on exprimer ce que nous avons souvent occasion d'exprimer, je veux dire la différence essentielle qui existe entre ce qui peut véritablement rendre un service à tous les hommes, et ce qui a simplement un prix élevé et ne peut satisfaire que les caprices d'un petit nombre d'hommes? Je conviens que tout ce qui peut passer pour une richesse, tout ce qui a du prix, a une sorte d'utilité, et qu'on peut en tirer parti; et je n'aurais aucune objection contre cette proposition, que la *production* n'est qu'une *production d'utilité*, si elle ne conduisait pas à cette conséquence, que le prix et la valeur sont la mesure

de l'utilité. Mais comme vous en tirez cette conséquence, et comme l'application du mot *utilité*, dans ce sens, n'est pas nécessaire à l'explication de la production, je crains d'être obligé de soutenir l'opinion que ce mot doit conserver son acception ordinaire.

Je suis très-heureux de voir que vous jugiez que quelque limitation doit être admise dans votre doctrine des *débouchés*. Pour être assurés de nos progrès en économie politique, j'ai toujours été d'opinion qu'il fallait fréquemment recourir à l'expérience, et vérifier si nos théories s'accommodent avec les faits qui nous entourent. Voilà pourquoi je ne pouvais admettre votre doctrine telle qu'elle était d'abord présentée. Il faut convenir que la question change entièrement quand vous dites que ce qui est produit par la terre, le travail et le capital, n'est pas un produit quand la vente qu'on en peut faire ne paie pas les services employés dans cette production suivant leur prix courant. Il est évident qu'il ne saurait y avoir une superfétation de produits de cette espèce; car, ainsi que vous l'observez judicieusement, la proposition ainsi conçue implique qu'il y a une demande effective pour le produit. Mais il est contraire à l'usage

(et même à votre propre définition du mot produit : *L'utilité créée constitue le produit*) de dire que lorsque, par suite d'une superfétation, les produits tombent au-dessous de leurs frais de production, *ils ne méritent plus le nom de produits*. Vous devez convenir qu'à l'égard de ceux qui avaient coutume de les acheter, ils satisfont les mêmes besoins qu'auparavant, et que les portions qui forment l'excédant peuvent servir à d'autres personnes, et conservent une valeur quelconque, tout insuffisante qu'elle est pour rembourser les frais de production. Étant des résultats de l'industrie humaine, ayant de l'utilité et de la valeur, je ne vois pas comment nous pourrions leur refuser le nom de produits; or, ces produits, vous convenez vous-même que l'on peut en trop produire.

C'est toujours un plaisir pour moi quand je vois que nous sommes d'accord, et je suis de votre opinion, en pensant que le profit du capital doit décidément être distingué du capital qui le fournit. Adam Smith fait cette distinction, quand il dit que le prix se compose des salaires du travail et de la rente du fonds de terre. Il observe de plus que le capital qui sert à la production et indemnise son employeur

par un profit à tant pour cent du capital avancé, est lui-même composé des mêmes trois élémens, et, par conséquent, que le tout se compose de trois élémens.

Vous me demandez pourquoi, lorsque j'admets le profit du capital comme un des élémens de la valeur, je refuse à la rente (au fermage) ce que j'accorde au profit. Je réponds que, dans le travail de la production, je suis bien loin de déprimer le service productif de la terre, ou de convenir que les hommes ne mettent pas un prix et souvent un très-haut prix à ce même service; prix qui est payé au propriétaire sous la forme d'un fermage. Néanmoins, je pense que le fermage n'a pas, sur les prix d'une grande quantité de produits, la même influence que les salaires et les profits.

Adam Smith lui-même dit que le fermage entre dans le prix des marchandises d'une autre manière que les salaires et les profits; c'est-à-dire non comme une cause, mais comme un effet. Il est en effet certain que tandis qu'il y a dans un district en particulier ce qu'il nomme un taux naturel et ordinaire de salaires et de profits, il n'y a rien de pareil à un taux naturel et ordinaire des fermages, puisqu'il y a dans le même district des terres de diverses qualités; qu'il y en a qui se louent 2, 3, 4 livres

sterling l'acre, et d'autres qui ne se louent que 3, 4, 5 shillings; et pourtant un boisseau de blé provenant d'un terrain à 5 shillings l'acre se vendra aussi cher qu'un boisseau de blé égal en qualité, qui sera venu sur un terrain de 3 livres sterling l'acre. En conséquence, bien qu'il soit vrai que, en cherchant les élémens du prix de la plupart des choses, on le trouve composé en grande partie de fermage en diverses proportions, néanmoins, il n'est aucun pays à peine où le prix d'un boisseau de blé excède notablement les frais de main-d'œuvre et de profits de capitaux indispensables pour le produire dans les circonstances les plus défavorables. Le fermage n'influe donc pas sur le prix du blé au même degré que la main-d'œuvre et le capital.

M. Ricardo a tiré de trop larges inductions de la doctrine des *différentes qualités du sol*, et est tombé par là dans quelques erreurs; mais la doctrine était originairement la mienne, comme il en convient lui-même (1); et toutes les fois qu'elle sera bien exposée et bien com-

(1) Voyez une brochure: *On the nature and progress of the rent*, publiée en 1815, dont la substance se trouve reproduite dans mon ouvrage plus considérable sur quelques-uns des principes de l'économie politique.

prise, je suis convaincu qu'on la trouvera tout à la fois importante et vraie; c'est-à-dire qu'on trouvera qu'elle rend parfaitement raison de quelques phénomènes observés, notamment de la différence qui se trouve entre le monopole des propriétaires et un monopole ordinaire; entre le monopole de la machine appelée *terre* et des machines de construction humaine.

A l'égard de ces objets immatériels auxquels vous paraissez croire que je refuse trop obstinément le nom de produits ou de richesses, j'ai bien examiné la matière, sans aucun préjugé contre votre doctrine. Je trouve bien quelques objections à opposer à la doctrine matérielle d'Adam Smith; mais je suis convaincu qu'il y a des objections encore plus fortes à opposer à la doctrine immatérielle. Je dois donc, pour obéir à mes propres règles, adhérer à la première.

Ce n'est pas ici une question de fait, comme le mouvement de la terre auquel la réponse de Galilée s'applique si bien; mais c'est une question de définition et de classification. Si le sens et le langage ordinaire sont de quelque poids, il faut convenir que lorsqu'il est question de richesses, et que nous comparons celles de différentes nations, notre attention est presque

exclusivement fixée sur des objets matériels. Vous dites vous-même : « Une nation où il se « trouverait une foule de musiciens, de prê- « tres, d'employés, pourrait être une nation « fort bien divertie, bien endoctrinée et admi- « rablement bien administrée ; mais voilà tout. » Et si, en même temps, elle était mal nourrie, mal vêtue et mal logée, je suis bien sûr que vous la trouveriez pauvre, quels que fussent les talens pour la musique, la prédication et l'administration, qu'on y rencontrerait. Il n'y a pas long-temps que la pauvreté des savans, des auteurs, et notamment des poètes, était passée en proverbe. Cela ne montre-t-il pas que nous évaluons les biens de ces classes-là non par leurs talens, mais par les produits matériels dont leurs talens leur donnent le pouvoir de disposer? Et s'ils ne peuvent disposer que de peu de produits matériels, nous les regardons comme pauvres. La nation à laquelle ils appartiennent est aussi regardée comme pauvre, si, par suite d'un goût exagéré pour leurs productions immatérielles, elle est obligée de se passer de produits matériels, et ne peut acheter que peu de marchandises au dehors.

En restreignant la signification des richesses aux objets matériels, je pense donc que nous

employons ce mot dans son sens naturel et ordinaire; et lorsqu'il s'agit de l'estimation quelconque des richesses de différens pays et des causes de leur accroissement, je trouve un prodigieux avantage à n'appeler *richesses* que ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution. Mais du moment que la ligne de démarcation entre les objets matériels et immatériels est ôtée, l'explication des causes qui déterminent la richesse des nations, et tout moyen de l'évaluer, deviennent extrêmement difficiles, sinon impossibles.

Nul des deux écrivains qui ont adopté la doctrine des produits immatériels ne se sont accordés sur la manière de les évaluer et de les mesurer. Quelques-uns des services productifs que le marquis Garnier regarde comme productifs sont regardés par vous comme improductifs, parce qu'ils sont inutiles. Mais comment peut-on estimer des services personnels, si ce n'est par le salaire qu'on en retire? et où peut être la ligne de démarcation entre ce qui est utile et ce qui ne l'est pas? Il serait même absurde de considérer une multiplication de services inutiles, quoiqu'ils fussent bien payés, comme une augmentation de richesses proportionnée à ces mêmes salaires.

L'objection opposée à la doctrine immaté-

rielle qui vient de la difficulté de mesurer l'utilité des services, est plus forte encore si on l'oppose à M. Storch et à l'auteur de l'article qui a été mis sur la cinquième édition de votre ouvrage, dans la *Revue encyclopédique*.

M. *Storch* dit nettement : « Le revenu d'une « nation ne s'apprécie pas, comme le revenu « d'un individu, d'après sa valeur, mais d'après « son utilité, ou d'après les besoins qu'il peut « satisfaire. » La *Revue* appuie beaucoup sur l'utilité et la richesse des qualités morales qui peuvent résulter des services personnels et de ceux du gouvernement. Mais comment faire une évaluation quelconque de cette espèce d'utilité et de richesse ?

Si les besoins d'une société avaient pour objet principalement les qualités morales et intellectuelles, et fort peu les produits matériels, jamais elle ne passerait pour riche. Sans mettre en doute les avantages que procurent un bon gouvernement et des qualités morales, même pour la production d'une richesse matérielle, on est obligé d'avouer qu'une nation peut être morale et bien gouvernée et cependant pauvre. Une bonne instruction, une bonne morale et un bon gouvernement valent mieux que la richesse, mais ne sont pas de la richesse, suivant la commune acception de ce mot. Et

comme les progrès de la richesse (dans la commune acception de ce mot) supposent une évaluation et une mesure, et que tandis qu'elle serait sous une forme immatérielle, elle échappe à toute appréciation, je ne peux qu'être d'avis que nous avons plus à perdre qu'à gagner, par une définition de la richesse différente de celle qui a été sanctionnée tout à la fois par l'usage et par le principal fondateur de la science de l'économie politique.

Vous m'accorderez volontiers, pour la franchise de mes observations, le même pardon que vous réclamez avec tant de justice pour les vôtres. Je me persuade que nous cherchons l'un et l'autre la vérité avec anxiété, et que nul de nous deux ne peut s'offenser d'une discussion libre et de bonne foi de nos opinions réciproques; c'est de là que la vérité doit le plus vraisemblablement sortir.

Permettez-moi de conclure cette longue lettre, par laquelle je crains de vous avoir ennuyé, en vous assurant de mon respect bien sincère et de mon estime.

T. Rob. MALTHUS.

J.-B. SAY A T.-R. MALTHUS.

Paris, juillet 1827.

MON CHER MONSIEUR,

A des objections faites avec candeur, permettez-moi de répondre de même. Il me semble qu'il est de notre devoir de contribuer autant qu'il dépend de nous à éclairer les points de l'économie politique qui peuvent laisser des doutes dans les bons esprits; et, en mon particulier, j'éprouve d'autant plus le besoin de m'éclairer que mon projet est de publier l'année prochaine, sur cette matière, un ouvrage plus complet que tout ce que j'ai fait jusqu'ici.

Je conçois très-bien qu'on puisse me blâmer relativement à l'extension que je donne au mot *utilité*, en l'appliquant à *tout ce qui peut servir à satisfaire les besoins des hommes*. Ces besoins étant de natures fort diverses, on devrait être porté à croire qu'il y avait des utilités fort diverses. Cependant, aux yeux de l'économiste politique, qui cherche à savoir ce qui est ri-

chesse et ce qui n'est pas richesse, il n'y en a que de deux sortes : l'utilité donnée par la nature, et qui ne coûte rien, et l'utilité créée par l'industrie, la seule qui coûte de la peine et qui *soit* de la richesse, parce qu'elle a une valeur échangeable, une valeur au moyen de laquelle on peut faire des achats.

Aux yeux du moraliste, il est important d'examiner l'espèce de besoin que les choses peuvent satisfaire; car il y a des besoins qui sont justifiables et d'autres qui ne le sont pas. Quant à l'économiste politique, pour qui il n'est question que de savoir d'où naît la valeur, il doit seulement caractériser et nommer la *qualité commune* à toutes les choses capables de satisfaire les besoins *quels qu'ils soient*, qui causent la demande d'où naît la valeur. J'ai cru pouvoir nommer cette qualité commune *utilité*, de *utilitas*, *uti*, parce qu'on peut en *user*, *s'en servir*. Si j'avais trouvé un mot qui convînt plus parfaitement et tout à la fois, au blé et au diamant, je l'aurais employé volontiers, mais je n'en connais point.

Vous ne croyez pas, monsieur, qu'il soit besoin de cette utilité ainsi caractérisée pour expliquer la production; il me semble, au contraire, que si j'ai eu le bonheur d'expliquer la production, je ne le dois qu'à cette analyse.

S'il y a des moyens de communiquer aux choses cette qualité essentielle, si elle fait la richesse de ceux qui la communiquent, il y a donc des moyens de créer de la richesse. De là la description de ces moyens, et par suite de la production. Il fallait bien montrer comment on produit *également* en pétrissant du pain et en polissant des diamans. Je ne fais pas grand cas de ceux qui fabriquent des chapelets, mais *ils produisent* s'ils font une chose à laquelle il y a des hommes qui jugent à propos de mettre un prix; et si l'on me demande pourquoi ces pauvres gens y mettent un prix, il faut bien que je réponde : c'est par la raison que les chapelets ont une utilité pour eux. Ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre, si je ne décris pas mieux un fait positif : c'est à l'imperfection de nos langues.

Notre discussion sur les *débouchés* commence à n'être plus qu'une dispute de mots. Vous voulez que j'accorde le nom de produits à des marchandises qui peuvent satisfaire un certain nombre de besoins et qui ont une certaine valeur, quoique cette valeur soit insuffisante pour rembourser la totalité de leurs frais de production. Mais le fond de ma doctrine sur la production établit clairement qu'il n'y

a de production complète qu'autant que tous les services nécessaires pour cette œuvre sont payés par la valeur du produit. Lorsqu'on dépense six francs en travaux et en argent, et qu'on ne produit qu'une valeur de cinq francs, il est évident qu'il n'y a réellement eu de produit qu'une utilité valant cinq francs ; si elle a coûté davantage à produire il y a eu un *déficit* d'utilité et de valeur, et c'est à ce *déficit* que je refuse le nom de produit. Je crois donc être autorisé à dire que tout ce qui est *véritablement produit* trouve à se placer ; que tout ce qui ne se place pas a été une dépense faite inconsidérément sans rien produire ; et ma doctrine des *débouchés* demeure entière.

A l'égard de l'influence du fermage (*rent*) sur la valeur des produits, je suis de votre avis, en ce que je conviens que le fermage influe peu sur les prix. Il égalise les frais de production du blé qui vient sur les bonnes terres et ceux du blé qui vient sur les mauvaises ; ce qui détermine la quantité de blé qu'on peut amener sur un marché quelconque au-dessus d'un tel prix : la population du pays et sa richesse déterminent, d'un autre côté, la quantité demandée ; et c'est ce rapport entre ces deux quantités (*want and supply*) qui dé-

termine le prix où le blé est porté. Mais je ne m'étendrai pas ici sur cette doctrine qui ne peut être exposée par lettres, et que je me réserve de développer dans un grand ouvrage l'année prochaine.

Vous remarquez fort justement, monsieur, que les produits immatériels ne peuvent entrer en ligne de compte dans les accroissemens de richesses ; aussi n'est-ce point là ce qui nous divise : le point discuté c'est l'*explication* qu'il faut donner de ce résultat. Vous dites que c'est *parce que ces choses ne constituent pas de véritables produits;* et je dis que c'est *parce qu'ils sont consommés à mesure qu'ils sont produits.* Je ne pense pas que ce dernier résultat doive leur faire refuser le nom de produits; car une chose consommée n'en a pas moins été produite. Le revenu d'un propriétaire, d'un fermier, après que ces revenus sont consommés, ne figurent pas moins dans les revenus de l'année, soit que l'on considère les revenus du pays en général ou que l'on considère le revenu de ces individus en particulier ; et ni *Adam Smith*, ni vous, monsieur, ni personne ne refusez de les comprendre dans le compte des productions de l'année, comme des *revenus très-réels.* Voilà pourquoi j'ai pu parler des produits immaté-

riels des musiciens, des prêtres et des gouvernans, quoiqu'il n'en reste rien. Les consommateurs ont joui des services que ces personnes ont rendus; ces services ont été l'objet d'un échange, puisqu'on les a payés; et cet échange consommé, les deux parties contractantes ont consommé, chacune de son côté, le produit qui a été l'objet de leur transaction; il y a parité parfaite avec tout autre produit, et vous ne voulez pas que ce soient des produits ! C'est s'élever contre la nature des choses; or, je crois que lorsque l'usage, lorsque l'autorité d'*Adam Smith* sont contre la nature des choses, ils doivent céder, car la nature des choses finira toujours par être la plus forte; ce n'est pas seulement le monde physique qui tourne dans un certain sens; c'est le monde moral : *e pur si muove.*

Mais une multiplication de services inutiles ne peut pas être, dites-vous, une augmentation de richesses.—Permettez-moi, monsieur, de vous demander si une multiplication de colifichets et de superfluités est davantage une augmentation de richesses, quand ils sont consommés? Cependant ce sont des produits matériels, du moment que les hommes sont assez sots pour y mettre un prix. Comme moralistes, vous et moi, nous pouvons blâmer cette pro-

duction et cette consommation ; comme économistes, nous devons les regarder comme réelles. Je peux, comme citoyen, m'affliger du grand nombre de fonctionnaires publics salariés au moyen du budget ; mais si la nation est assez peu avancée pour avoir besoin de ces fonctionnaires, et assez peu éclairée pour consentir à payer un tel budget, c'est un fait affligeant, sans doute, mais c'est un fait ; dès-lors, comme savans, nous devons le décrire et nous devons le classer avec ses analogues.

L'usage s'y oppose. — Mais si l'usage tend à confondre les idées que nous croyons de notre devoir d'éclaircir, devons-nous consacrer par notre approbation un usage erroné ? J'ai beaucoup d'égard pour les usages même ridicules, mais je ne les favorise pas de mon appui. Je tire mon chapeau devant la procession quand elle passe ; mais je ne vais point à la procession.

Vous trouvez plus forte encore, monsieur, l'objection tirée de l'impossibilité de mesurer l'utilité des produits immatériels. — Mais pour constater la production qui consiste en produits immatériels et même en produits matériels, nous n'avons nul besoin de mesurer leur utilité réelle. Vous et moi, nous évaluerions fort peu une bague ou un bénitier ; mais si nous

étions intéressés dans une fabrique de bijouteries ou de porcelaines, nous évaluerions fort bien les bagues et les bénitiers qui nous seraient demandés pour la consommation de la Russie ou du Mexique. Il en est de même des produits immatériels; il ne faut pas les évaluer selon ce qu'ils valent à nos yeux, mais aux yeux de ceux qui les demandent. Si ces pauvres gens font de mauvaises consommations, tant pis pour eux; mais la chose consommée n'en a pas moins été produite.

Vous m'opposez l'opinion de M. *Storch* et de l'auteur d'un article de la *Revue encyclopédique*. Vous me permettrez de récuser ces autorités : les auteurs dont vous parlez ne comprennent nullement cette partie de l'économie politique.

Pardonnez, monsieur, les efforts que je tente dans la seule vue d'augmenter le nombre des idées que j'ai le bonheur de partager avec vous, et agréez les nouvelles assurances que je vous donne ici de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

J.-B. SAY.

THOMAS TOOKE (1) A J.-B. SAY.

MON CHER MONSIEUR,

Mon fils aîné est sur le point d'aller faire un court séjour à Paris. Il a déjà l'avantage d'être connu de vous et désire cultiver votre connaissance, autant pour son intérêt que pour le mien. Il saisira la première occasion de vous présenter ses respects, et vous remettra une suite de tableaux statistiques dont je l'ai chargé pour vous et que je vous prie d'accepter. Ces tableaux sont ingénieusement construits; et comme ils ont rapport à nos communes études, j'ai pensé que vous seriez bien aise de les consulter dans l'occasion. . . . . .

. . . . . .

Notre ami, M. Malthus, m'a fait le plaisir de me communiquer quelque correspondance

(1) Auteur d'un ouvrage publié successivement en cinq parties, sous ce titre : *Thoughts and details*, etc.; c'est-à-dire, *Pensées et Développemens sur les prix des choses dans les trente dernières années.*

qui a eu lieu entre vous au sujet d'une ou deux remarques qu'il a faites sur vos doctrines, dans son ouvrage sur les *Définitions en Économie politique*. Les deux points principaux sont : 1° la définition de la valeur d'échange; 2° la classification parmi les richesses des produits immatériels.

Comme je suis entièrement de votre avis sur ce dernier point, je ne m'y arrêterai que pour observer que, parmi d'autres incohérences résultant des opinions contraires, il faut comprendre celle d'exclure comme article de richesse le talent du musicien, tandis que c'est son talent seul qui donne de la valeur au violon et à tous les autres instrumens de musique qui sont bien des produits *matériels*. Je n'ai jamais pu, en principe, apercevoir la différence qui ferait qu'une pêche, comme vous le remarquez justement, qui cause au palais un plaisir passager, constituerait une portion de richesse, tandis qu'une chanson ou un opéra destinés à plaire à l'oreille n'en feraient pas partie, quoique étant le fruit d'*un travail et d'une dépense pareille*.

A l'égard du mot *valeur d'échange*, en prenant le mot *utilité* dans le sens où vous l'entendez, je ne diffère pas essentiellement de vous dans les définitions que vous en donnez ;

mais je ne saurais m'empêcher de croire que votre idée serait mieux rendue en substituant au mot *utile* ou *utilité*, l'expression *pouvant servir à l'usage ou aux jouissances*: Cette expression embrasse les articles de luxe et de simple commodité aussi bien que ceux de nécessité ; mais j'entends fort bien que vous les comprenez sous la même dénomination d'*utiles ;* ce n'est que pour éviter que vous soyez mal compris, que je les regarde comme préférables.

Dans quelques-unes de nos dernières réunions de la Société d'Économie politique, la définition suivante *des richesses* a reçu l'assentiment d'une portion considérable de ses membres, et l'on est convenu de l'adopter comme exprimant la signification la plus générale de ce mot : « *Objets calculés pour l'usage ou la jouissance, et existant en quantité limitée.* »

Vous observerez que cette définition embrasse les produits immatériels et oblige les écrivains qui ne les admettent pas de les exclure expressément en donnant leurs raisons pour faire une telle exception. Les termes de cette définition ont été suggérés par moi. Jusque-là la condition qui, indépendamment de l'utilité, était regardée comme essentielle à la

valeur échangeable et conséquemment à la richesse, était que l'objet fût le produit de l'industrie ou du travail. Maintenant, quoiqu'en fait peu de choses, si même il y en a, soient pourvues de valeur échangeable, sans avoir coûté quelque portion de travail, il n'est pas néanmoins absolument nécessaire qu'elles soient le produit du travail. La condition essentielle est simplement que, se trouvant pourvus d'une valeur d'usage (de la faculté de pouvoir servir), elles soient limitées en quantité. La nécessité du travail est seulement une des causes, quoiqu'à la vérité la principale, qui limitent la quantité. Les conditions ainsi réclamées, savoir, l'*utilité* d'une part et d'une autre part la *quantité limitée*, me paraissent simplifier la considération du sujet qu'on a jusqu'ici mal à propos compliquée. En réalité, c'est réduire à ses termes les plus simples la question de savoir si les variations de valeur résultent des divers rapports qui existent entre les quantités offertes et demandées.

Croyez-moi, mon cher monsieur, avec une sincère estime, votre etc.

THOMAS TOOKE.

Richemond-Terrace, Whitehall, 8 mars 1828.

J.-B. SAY A THOMAS TOOKE.

MON CHER MONSIEUR,

PENDANT que votre fils aîné est à Paris le mien se rend à Londres pour affaires, et si vous pouvez l'aider de vos conseils j'en serai profondément reconnaissant. Je saisis cette bonne occasion pour vous envoyer le premier volume qui vient de paraître, de mon *Cours complet d'Économie politique*. Vous vous apercevrez aisément que j'ai voulu populariser cette science et la répandre parmi les jeunes gens qui commencent à s'en occuper beaucoup dans les deux hémisphères. Il fallait pour cela éviter autant que possible les abstractions qui ne laissent circuler et perfectionner les principes que parmi les philosophes; et cependant il fallait les traiter avec une généralité telle qu'ils pussent intéresser également toutes les nations. J'ai cherché à les mettre, pour ainsi dire, à la merci du bon sens du public, et à les rendre tellement applicables que tout homme doué d'une intelligence ordinaire pût de lui-même

trouver dans ses observations journalières, une confirmation de toutes les vérités professées. Je serai reconnaissant des critiques que vous voudrez bien m'adresser; les critiques sont dignes de la plus sérieuse attention, lorsqu'elles viennent du petit nombre des hommes qui, comme vous, monsieur, joignent la pratique à la théorie (1).

Vous pouvez juger par là combien j'ai été satisfait de voir l'approbation que vous donnez à ma doctrine des produits immatériels, faute de laquelle on trouve dans l'économie sociale tant de phénomènes inexplicables. Je m'applaudis également de ce que vous me dites de mes principes sur l'*utilité*, pourvu que j'entende par ce mot, comme je le fais, *les qualités qui rendent les choses aptes à servir les besoins, les goûts, et même les travers de l'homme*. Comme savans, nous sommes des descripteurs de faits, et pour être bons descripteurs de faits, nous devons les décrire complètement avec toutes leurs circonstances, et aussi bien les sottises que les actions raisonnables.

Je vous remercie de la communication que vous me donnez de l'ingénieuse définition du

(1) M. Tooke est un des principaux négocians de Londres.

mot *richesses* que vous avez suggérée à la Société d'Économie politique. Elle me paraît aussi bien qu'elle peut être, lorsqu'on veut donner en une seule phrase l'idée d'une chose complexe et pourvue de dix caractères à la fois. Vous verrez à ce sujet dans les *Considérations générales* qui précèdent mon *Cours*, ce que je pense des définitions en général, et pourquoi je me suis borné dans tout cet ouvrage à faire connaître les caractères de l'objet défini, à mesure que les développemens de la matière mettent le lecteur en état de les comprendre.

Il me semble qu'on pourrait prouver l'insuffisance des meilleures définitions en disant, par exemple, que celle que la plupart de nos collègues ont adoptée ne comprend pas des objets que le monde entier regarde comme des richesses, tels que les billets de banque (*bank-notes*), qui n'ont pas pour objet, du moins immédiatement, l'usage et la jouissance; tandis qu'en donnant ce nom à tout ce qui est pourvu d'une valeur échangeable, on est dans la vérité. Les objets qui, comme l'air et l'eau, n'ont aucune valeur échangeable, sont cependant des richesses; je suis loin de le nier, mais, selon moi, ce sont des richesses d'un autre ordre, et dont la définition ne saurait être la même que celle qui convient aux richesses, dans le

sens vulgaire du mot. La santé aussi est une richesse, puisqu'elle fait partie de nos biens; et cependant nous ferions rire le vulgaire, si nous disions qu'un homme est riche parce qu'il est bien portant, parce qu'il jouit d'un fonds inépuisable de bonne santé.

Voilà pourquoi je me suis vu obligé de distinguer deux sortes de richesses totalement différentes entre elles : *les richesses naturelles* et *les richesses sociales;* les premières, purement personnelles; et les autres n'ayant d'existence que dans la société et par la société, pouvant seules être soumises à des lois générales et devenir l'objet d'une science. Et si des esprits chicaneurs m'opposaient que la hutte et le parasol de Robinson Crusoë ne trouvent aucune place dans ma description des faits, je répondrais que les ustensiles d'un homme privé de toute société sont des richesses naturelles, puisqu'elles sont le fruit de ses facultés naturelles, et que ces richesses deviennent des richesses sociales quand la société, une fois formée, leur donne une valeur d'échange; de même que les terres cultivables, qui sont des richesses naturelles pour l'homme isolé, deviennent des richesses sociales du moment que la société y ajoute un prix.

Du reste, vous pensez bien que j'approuve

beaucoup la définition en question sous le rapport de l'application qu'on peut en faire aux produits immatériels, et même aux *services productifs* de tous les genres; car je regarde comme des produits immatériels les journées d'un ouvrier. En effet, il ne sort point de matières du bout de ses doigts; il n'en sort que des services qu'un manufacturier achète pour donner de l'utilité et de la valeur à ses matières premières, qui deviennent seulement alors des produits matériels.

Quant à la question du fondement de la valeur échangeable (que je regarde, avec *Adam Smith*, comme un caractère essentiel de la richesse sociale), je ne pense pas qu'on puisse la trouver dans la limitation de la quantité (*limitation of supply*); j'en donne les motifs très-développés dans l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous offrir. On n'obtient gratuitement que ce qui peut être acquis sans frais de production; une chose a donc de la valeur, quelle que soit sa quantité, en proportion des frais que cette quantité coûte, pourvu que l'utilité que les hommes trouvent en elle soit suffisante pour leur faire surmonter les difficultés (*the cost*) sans lesquelles elle n'existerait pas, c'est-à-dire les difficultés qu'il faut nécessairement vaincre pour lui donner l'existence.

Telles sont, mon cher monsieur, les réflexions que m'a suggérées votre aimable lettre. Je les soumets à votre excellent jugement, à votre zèle pour les progrès de la science, et à l'amitié que vous avez la bonté de me témoigner.

Je vous dois aussi beaucoup de remercîmens pour l'ouvrage de statistique très-curieux que vous m'avez envoyé; c'est un magnifique présent, et dont je me servirai utilement dans l'occasion. Il dénote beaucoup d'intelligence et de diligence dans son auteur, et on lui aurait beaucoup d'obligation, si, en continuant de publier les vicissitudes des prix, il étendait ses recherches sur tous les produits d'un usage général : cela donnerait à nos successeurs de précieuses données sur la valeur de nos monnaies et sur toute notre économie. Mais comme on ne peut pas donner suite à un ouvrage exécuté sur un plan aussi dispendieux, il faudrait alors que l'auteur donnât à l'avenir seulement des tableaux imprimés; et comme, lorsqu'une époque est passée, on n'a guère besoin de connaître que les prix moyens (*average prices*), il suffirait de les publier de cinq ans en cinq ans, ou de dix ans en dix ans. Je suis persuadé que des tableaux abrégés de prix

courans à différentes époques, seraient perpétuellement consultés et feraient autorité.

M. votre fils vient nous voir quelquefois, et je crois que notre climat convient fort à sa santé. Dans l'impossibilité où je suis de disposer à mon gré de mon temps et de faire de grandes courses pour lui faire voir Paris, je suis heureux de pouvoir me faire remplacer par mon fils cadet, qui a dans ce moment quelque loisir. Le vôtre fait les plus grands efforts pour se rendre maître de notre langue; je crois que c'est avec succès, et qu'il commence à pouvoir suivre le babil de nos sociétés.

Agréez, mon cher monsieur, l'assurance, etc.

J.-B. Say.

Paris, 15 avril 1828.

THOMAS TOOKE A J.-B. SAY.

VOTRE lettre du 15 avril accompagnait l'agréable présent que vous m'avez fait de la première livraison de votre *Cours complet*. J'ai commencé la lecture de ce volume, qui ouvre de la manière la plus satisfaisante l'importante tâche de rendre l'économie politique accessible à tout le monde. Pour y parvenir, il fallait faire un ouvrage qui non-seulement contînt les vérités intéressantes pour toute la société, mais qui montrât les liaisons qu'elles ont avec les différentes classes dont la société se compose. C'est ainsi que, dans votre seconde division (des opérations productives), vous avez examiné la formation et la consommation des capitaux, sous les différens points de vue sous lesquels de telles opérations doivent être envisagées par les hommes d'État, et par les personnes engagées dans les affaires. Les deux grands devoirs des gouvernemens relativement à ces derniers, savoir de les protéger contre les entreprises des autres hommes et contre les molestations de l'administra-

tion, sont parfaitement établis et heureusement prouvés par des exemples, notamment aux pages 305 et 329. L'effet que vous citez à la page 293 d'une politique violente et arbitraire est frappant.

Si j'entrais dans le détail de tous les articles où je concours avec vous en admirant vos développemens, je vous retiendrais trop longtemps. Je ne m'arrêterai donc qu'à ces points peu nombreux où je ne suis pas tout-à-fait de votre avis, et je vous dirai franchement mon opinion, puisque vous me la demandez.

Sur l'article de la valeur, nous n'arrivons pas exactement à la même conclusion; mais en même temps je suis heureux de penser que notre différend ne vient que de ce que nous donnons une signification plus ou moins étendue à cette expression. Nous entendons l'un et l'autre que la *valeur* suppose le pouvoir de faire un échange, ou la mesure d'une marchandise par la quantité plus ou moins grande d'une autre marchandise, et conséquemment que c'est un terme relatif. Nous convenons encore que cette *valeur*, ou le *prix* quand elle est exprimée en monnaie, conserve toujours quelque proportion avec les frais de production de la marchandise. Notre dissentiment consiste en ce que vous pensez que les frais de produc-

tion sont la *cause immédiate de la valeur* (1), tandis que je pense que cette cause réside dans la limitation de la quantité offerte (*supply*), sans perdre de vue que l'objet est capable de servir, jusqu'à un certain point, à l'utilité ou aux jouissances ; et que cette limitation est communément et principalement occasionée par les frais de production, mais qu'elle peut être, et est en effet, fréquemment influencée par d'autres circonstances, comme, par exemple, un monopole accordé par l'autorité, ou par la possession de certains avantages spéciaux, comme la situation d'un terrain fertile à portée d'une grande ville, ou un bassin à côté du pont de Londres, ou la disposition d'un cours d'eau dans un canton populeux. La valeur du produit du terrain ou de son *service* (en employant votre excellente expression) est hors de proportion avec la main-d'œuvre et avec toute autre avance consacrée à la même production.

Comme la diversité de nos définitions du

(1) M. Tooke ne représente pas ici exactement mon sens. J'établis dans mes ouvrages que la cause *immédiate* de la valeur d'un objet *est dans son utilité* (en comprenant toujours dans ce mot la faculté de pouvoir servir d'une façon quelconque), mais que l'élévation de cette valeur est bornée par les frais de sa production. (*Note de l'auteur.*)

mot *richesse* dépend uniquement de celle que nous mettons dans la définition du mot *valeur*, je ne vous fatiguerai pas en insistant sur cette controverse. J'observerai néanmoins que je ne saurais admettre entièrement que les billets de banque soient une exception à ma définition de la richesse, puisqu'en eux-mêmes on ne peut pas les considérer comme richesses, mais comme des signes représentatifs de richesses (d'un droit à la possession d'une certaine quantité d'or, par exemple); de même que nous ne saurions appeler du nom de richesse, le titre, le parchemin qui constate la propriété d'un domaine, quoique dans un marché nous le donnions ou nous le recevions pour de la monnaie.

Je ne suis pas tout-à-fait disposé à admettre en totalité ce que vous dites dans vos *Considérations générales* au sujet des *définitions*. Ce que vous dites de l'abus des définitions est très-juste; mais vous paraissez (quoique je ne prétende pas que telle soit votre intention) mettre en doute l'utilité de toute espèce de définition. Je crois, comme vous, que toute définition doit embrasser les différens caractères de la chose définie, suivant l'objet du discours pour lequel elle est faite; mais différentes définitions du même objet, en même temps qu'elles servent

à donner au lecteur une conception plus complète du sujet, peuvent n'être pas moins exactes en raison de cela, ni moins utiles pour le sens. C'est ainsi que la définition d'un taureau par un naturaliste différera de celle qu'en donnera un fermier, sans être contradictoires ; et toutes deux seront utiles au but qu'ils se proposent l'un et l'autre.

Je fais ces critiques, non que je les croie importantes, mais uniquement parce que vous avez exprimé le désir d'avoir mon avis.

Puisqu'il est question de vos *Considérations générales*, je dois vous dire que, dans le cours de mes lectures, je n'ai jamais rencontré un discours plus propre à exciter l'intérêt en faveur de la science que nous cultivons, ni plus capable de renverser les objections de l'ignorance et des préjugés.

Pour en revenir à nos intérêts particuliers, je vous dirai que mon fils parle dans les termes les plus vifs de la manière affectueuse dont il a été reçu par vous et par votre famille. Il dit que les momens qu'il a passés au faubourg Saint-Martin ne sortiront pas de sa mémoire. Il envoie ses complimens à votre fils Alfred. De mon côté, j'ai eu un vrai plaisir à faire connaissance avec votre fils aîné. Son mérite personnel, indépendamment de son nom, doit le faire

accueillir partout. J'ai le plus grand désir d'entretenir des relations avec lui, et me regarderai comme très-heureux de voir s'en renouveler les occasions.

Croyez que je suis, etc.

THOMAS TOOKE.

Richmond-Terrace, Whitehall, 24 mai 1828.

THOMAS TOOKE A J.-B. SAY.

Londres, 22 décembre 1828.

MON CHER MONSIEUR,

J'AI bien reçu l'aimable présent que vous m'avez fait du deuxième volume de votre *Cours complet*. Comme il m'est parvenu à cette époque de l'année où les affaires commerciales me laissent peu de loisir, j'en ai renvoyé la lecture de quelques semaines, et saisis cette occasion de vous en remercier.

Je l'ai lu avec une satisfaction peu commune. L'économie politique attendait depuis longtemps un ouvrage qui, fondé sur les principes les plus sains de la science, la montrât sous des formes vivantes et surtout attrayantes. Nous avions des livres sur quelques parties de l'industrie qui réunissaient des faits précieux; mais pour être instructifs, il fallait qu'ils fussent analysés, classés et rattachés à des principes généraux. D'un autre côté, nous avions ce que l'on peut nommer une algèbre de l'économie

politique, qui, réduite à des suppositions abstraites et rigoureuses, ne tenait aucun compte, ou du moins ne tenait pas un compte suffisant des combinaisons variées de lieu, de temps et de circonstances. Elle effrayait les lecteurs par un appareil scientifique, au lieu de fixer leur attention par des réalités qu'ils pussent rattacher aux affaires de la vie ordinaire. Bref, au bout de cinquante années, nous avions besoin d'un autre *Adam Smith* qui pût se prévaloir des nouvelles découvertes et des nouveaux exemples présentés par cette période féconde en événemens, et qui présentât le tout sous une forme élégante et facile. Si je voulais me contenter de vous dire en termes généraux : Votre ouvrage est ce qu'il fallait pour satisfaire à tous les désirs, vous pourriez regarder cela comme un compliment hyperbolique et qui, par conséquent, ne prouve rien ; mais je justifierai mon opinion à cet égard en spécifiant en particulier votre classement des diverses manières d'exploiter les biens fonds, et l'esclavage considéré sous le point de vue de l'industrie ; vos considérations sur le choix des localités pour les manufactures, ainsi que sur la nature et les résultats de l'industrie commerciale.

Dans notre pays, nous sommes si accoutumés, pour nos biens ruraux, à l'invariable système

des fermages en argent, sans jamais y mêler aucune portion de rente en nature ou en services personnels, que nous donnons à peine la moindre attention aux résultats que les différens modes d'exploitation ont eus et ont encore chez une grande partie des autres nations du globe. Vos remarques sur l'effet moral, sur les avantages et les désavantages de la culture, d'un côté, par la main des propriétaires du terrain, et de l'autre par des mains esclaves, et la comparaison que vous faites entre les produits qu'on en retire et le prix auquel on les obtient, tout cela est d'une haute portée.

Dans vos chapitres sur l'industrie manufacturière, il est aisé de reconnaître la main d'un homme qui a pu joindre la pratique à la connaissance des principes généraux. Il aurait été heureux pour beaucoup de capitalistes, aussi bien en Angleterre qu'en France, qu'ils eussent toujours pesé les suggestions qu'ils auraient ici trouvées avant de hasarder leur fortune dans de grandes entreprises. Je suis persuadé qu'à l'avenir il s'en trouvera beaucoup qui vous rendront grâce des réflexions qu'aura fait naître votre chapitre XII sur la comparaison, dans la pratique, de la somme des frais avec la valeur des produits. Vous aurez écarté bien des entreprises ruineuses.

Quant aux résultats du commerce et à votre réfutation des communes erreurs qui circulent à ce sujet, je ne peux rien vous dire de plus, sinon que cette partie est de tous points digne de la doctrine neuve si habilement établie dans votre *Traité d'Économie politique*.

Lorsque j'en suis venu à mon sujet de prédilection, les monnaies, j'ai été bien content de voir si parfaitement établi que la monnaie est elle-même une marchandise servant d'instrument pour l'échange des autres marchandises, et de voir l'erreur que l'argent est seulement un signe représentatif des valeurs détruite si complètement et avec autant de bonheur : l'analogie du cheval et du cabriolet qui s'échangent l'un contre l'autre, sans pour cela que l'un représente l'autre, couvre de ridicule une telle absurdité. Et lorsque ensuite vous prouvez que ni la monnaie, ni aucune autre marchandise ne peut présenter un type invariable des valeurs, l'explication du phénomène de la circulation est bien avancée.

J'y vois aussi mon opinion sur la question du droit de fabrication et sur la question, s'il convient d'en établir un, confirmée et illustrée, à une légère différence près, dans votre dernier chapitre.

Comme je suis persuadé que des critiques

faites de bonne foi sont aussi bien reçues de vous que des paroles approbatives, je n'en ai que bien peu à vous offrir. Il me semble que vous n'attachez pas tout-à-fait assez d'importance à l'opinion de Ricardo sur le fermage (*the rent*). Il est vrai que vous aviez précédemment habilement traité cette matière; mais je crois qu'elle n'avait cependant pas reçu toute l'évidence dont elle est susceptible (1). En même temps je conviens volontiers que le morceau que vous avez cité de lui à votre page 98, a quelque chose de paradoxal. Il est bien vrai que ce ne sont pas de plus grands frais de production qui causent une augmentation dans le prix du blé; le blé monte par une augmentation de demande, et son prix peut alors payer de plus grands frais de production.

Cette question me remet en mémoire de vous demander s'il vous serait possible de me procurer une plus grande extension, soit antérieure, soit postérieure, au tableau que vous

(1) Lorsque M. Tooke écrivait cette lettre, les deux premiers volumes seulement du *Cours complet* avaient été publiés. La réfutation de la doctrine de Ricardo, développée ensuite par Macculloch, a reçu de nouvelles confirmations dans le ch. 26, 5e partie, intitulé : *D'une opinion relative au profit des fonds de terre.*

avez donné dans le *Morning-Chronicle*, du 21 août 1822, des prix moyens du blé au marché de Roye, de 1803 à 1807, que j'ai rapporté dans la douzième section de mon ouvrage sur les *Hauts et bas prix*. Il m'importerait beaucoup de pouvoir étendre cette donnée de 1798 à 1827, pour servir à un nouvel ouvrage qui m'occupe, et que j'espère être en état de vous envoyer le mois prochain. Dans cet ouvrage, mon objet est de prouver, par de nouveaux faits et de nouveaux argumens, les conclusions que j'ai cru pouvoir établir dans mon ouvrage sur les *Hauts et bas prix*; savoir : que le rétablissement de la valeur des monnaies, en Angleterre, a été l'effet naturel et inévitable du système auquel la circulation a été soumise durant la suspension du remboursement des billets de banque; et que la reprise des paiemens en espèces aurait pu avoir, et probablement aurait eu lieu tout de même sans l'intervention de la législature, que l'on nomme le bill de M. Peel.

Plus j'examine la matière, et plus je demeure convaincu que les effets de la suspension du paiement des billets de banque, en élevant les prix, et de la reprise du paiement effectif en les faisant baisser, ont été beaucoup exagérés; et que la hausse ou la baisse, dans la grande majorité des cas, doit être attribuée à des cir-

constances qui ont affecté chaque article en particulier ; de la même manière, en un mot, que vous-même avez expliqué, dans votre lettre à M. James, que j'ai citée, les variations survenues en France dans le prix du blé et des denrées coloniales.

Du 24 décembre. Pendant que j'attendais de pouvoir vous faire parvenir ce qui précède, j'ai eu le plaisir de recevoir, par les mains du docteur Elmore, votre troisième volume et les quelques lignes qui l'accompagnaient. Je vais le lire dans la ferme attente d'y trouver l'agrément et l'instruction qu'on trouve dans tout ce qui vient de vous. Après y avoir jeté un coup d'œil rapide, je vois que j'y trouverai un renseignement, qui s'applique parfaitement au but que je me propose, en prouvant que les prix en France ont éprouvé une élévation proportionnée à celle de ce pays-ci, si ce n'est tout-à-fait égale, du moins fort approchante, et conséquemment que cette hausse en Angleterre ne saurait être attribuée à l'état de notre monnaie. Le renseignement que je veux dire est celui qui se trouve page 28 : *Comparaison des objets à l'usage d'un fermier de l'arrondissement de Saint-Denis, avant* 1789 *et sous Napoléon, extrait d'un Rapport fait en* 1811 *à Napoléon, par le ministre de l'intérieur.*

Il me semble que vous avez reçu de l'ouvrage de Mushet une impression que je ne saurais m'empêcher de trouver exagérée, de la reprise qui a eu lieu, chez nous, des paiemens de la banque en espèces, et de ses effets sur les baux et sur le prix des terres.

THOMAS TOOKE.

J.-B. SAY

A M. ALEXANDRE EVERETT,

CHARGÉ D'AFFAIRES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE A LA COUR DES PAYS-BAS.

Paris, 10 janvier 1824.

MONSIEUR,

Vous avez eu la bonté de me faire parvenir vos *Nouvelles Idées sur la population, en réponse à Malthus et à Godwin;* veuillez en recevoir mes sincères remercîmens. J'ai trouvé dans cet écrit des vues intéressantes et cet amour de l'humanité qui devrait toujours guider la plume des publicistes; je l'étudierai avec plaisir et avec profit.

Vous me demandez mon avis, monsieur, et malheureusement je n'ai pas le loisir nécessaire pour établir entre nous une discussion épistolaire. Je me permettrai seulement de vous faire une observation: la proposition que l'*augmentation de population est une cause d'abondance*

et non de rareté, en la supposant vraie dans tous ses degrés, ne me paraît pas détruire le fond du principe de Malthus, ni celui que j'établis dans mon *Traité d'Économie politique*, quatrième édition, tome 2, page 181, qui est que *le nombre des hommes est toujours en raison des moyens d'existence*.

En effet, Malthus, dans son livre, et moi, dans cette partie du mien, nous ne recherchons point les causes qui multiplient les produits; nous disons seulement qu'avec une quantité quelconque de produits et avec des besoins déterminés chez les consommateurs, la population croît jusqu'au point où ses produits lui permettent de croître.

Maintenant que les produits soient beaucoup plus abondans là où la population est plus nombreuse et plus industrieuse, c'est ce que personne ne révoque en doute; et c'est aussi pour cela qu'elle est plus nombreuse dans les pays où il y a beaucoup d'industrie et de capitaux; mais il n'y a pas de l'industrie et des capitaux parce qu'elle est nombreuse.

J'ajouterai que vous ne faites aucune différence entre les produits; cependant les produits alimentaires ne peuvent pas se multiplier indéfiniment; ils ne peuvent pas même se multiplier beaucoup au-delà de ce que le pays peut fournir;

car, lorsqu'il faut les tirer d'un peu loin, ils coûtent plus qu'ils ne valent, et dès lors on ne peut pas s'en servir. Si les Anglais sont obligés de se pourvoir de blé tellement loin que la quantité de blé qui sera nécessaire pour nourrir un homme pendant un jour, coûte deux jours de travail; quelle que soit l'industrie des Anglais, il leur sera impossible de se procurer ce blé là, et, par conséquent, leurs moyens de subsistance ne sauraient croître dans la même proportion que leur nombre.

Excusez-moi, monsieur, si je me permets ces objections qui ébranlent les fondemens de votre ouvrage; votre franchise m'y autorise; mais je sens que le temps et la force me manquent pour donner à ces idés les développemens qui leur seraient nécessaires: souffrez donc que je me borne à vous assurer de ma reconnaissance et de ma parfaite estime.

J.-B. SAY.

M. Al. EVERETT a J.-B. SAY.

Bruxelles, 18 février 1824.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre obligeante lettre du 10 janvier. Je dois d'abord vous prier de recevoir mes remercîmens pour l'approbation que vous voulez bien donner aux intentions qui ont dicté mon ouvrage sur la population, et pour la franchise avec laquelle vous établissez vos objections sur quelques principes fondamentaux. Vos raisons, je l'avoue, ne m'ont point convaincu; mais je ne veux pas vous importuner en y répondant longuement. Une correspondance épistolaire, comme vous l'observez avec justesse, ne permet pas la discussion des grandes questions; et je sens très-bien que votre temps est trop précieux pour vous-même, pour vos amis et pour le public, pour que vous puissiez être à la disposition des étrangers. Dans l'édition plus étendue de ce traité, que je publierai probablement plus tard, je discuterai

vos idées avec tout le respect dû à des opinions sur l'économie politique, auxquelles vous donnez la sanction de votre autorité.

J'ajouterai seulement ici une remarque sur le passage de votre lettre dans lequel vous établissez que mon principe fondamental *que l'augmentation de la population est une cause d'abondance*, n'est pas nécessairement en opposition avec celui soutenu par vous et par Malthus, *que la population est toujours en proportion des moyens de subsistance*. Il est vrai que ces deux propositions ne sont pas en opposition ; mais je crois que vous n'avez pas présenté le principe que je combats dans toute sa force. Le but de Malthus, dans tout le cours de son ouvrage, paraît être de prouver que la population a une tendance naturelle à aller au-delà des moyens de subsistance, et que, par conséquent, son augmentation est une cause de disette. Vous observez aussi (vol. 2, page 185) que non seulement la population s'augmente en proportion des moyens de subsistance, mais qu'elle va au-delà, ce qui amène la misère et la disette. J'admets avec vous que la population est toujours en proportion des moyens de subsistance; mais je pense que vous reconnaîtrez que ma doctrine, établissant qu'une augmentation de population est une cause

d'abondance, et la vôtre établissant que c'est une cause de disette, nous nous trouvons néanmoins dans une opposition complète.

Les deux objections que vous faites à ma théorie sont : que l'augmentation de la population n'entraîne pas nécessairement une augmentation dans la production, et que chaque pays doit uniquement vivre sur les produits directs de son propre sol. Cette objection, dis-je, est examinée dans le 2e, 3e et 4e chapitre de mon ouvrage, auxquels je prends la liberté de vous renvoyer. A l'égard de la seconde de ces objections, je remarque, dans le volume 2, page 185, de votre traité, quelques observations qui semblent en opposition avec mes vues sur ce sujet. Puisque la Grande-Bretagne est obligée de prévenir par des lois l'importation du blé de Pologne et la farine des États-Unis, les frais nécessaires pour transporter les articles d'une grande distance ne les empêcheraient pas d'être apportés sur le marché.

Je vous dois, monsieur, des excuses pour vous avoir envoyé un ouvrage combattant une des opinions émises dans votre estimable traité, sans avoir parlé de cette circonstance dans ma lettre. Le fait est que j'ignorais à cette époque que vous eussiez adopté dans votre ouvrage l'opinion de Malthus. J'ai acheté et lu votre

traité quand j'ai été à Paris, dans l'année 1812. Il était très-rare alors, et je me souviens d'avoir payé 30 francs un exemplaire dont j'ai depuis disposé en faveur d'un ami. Je n'avais pas relu votre ouvrage depuis, et je n'avais pas une idée nette de votre opinion sur la population, dont vous ne traitiez peut-être pas dans la première édition. Dans l'intervalle du moment où je vous écrivis à celui où j'ai reçu votre réponse, j'ai acheté un exemplaire de votre quatrième édition et je l'ai lu avec le plus grand plaisir. Vous penserez peut-être que c'est une preuve de mes préjugés si j'ajoute que mes vues à l'égard de la population paraissent s'accorder mieux avec le ton général de votre philosophie que celles de Malthus. Au fait Malthus diffère avec vous, comme vous ne l'ignorez pas, à l'égard de quelques-uns de vos principes les plus importans; par exemple, qu'un excès de production est impossible; dans cela il est peut-être conséquent, puisque votre doctrine détruit de fond en comble sa théorie favorite. Si un excès de production est impossible, il s'ensuit qu'un excès de *producteurs*, c'est-à-dire un excès de population, l'est également. Votre découverte, comme on peut l'appeler, fournit, par conséquent, une réfutation des principes de Malthus et une preuve convain-

cante de l'exactitude du contraire que j'ai cherché à établir par mes raisonnemens. Je serais hautement flatté si un plus mûr examen du sujet vous conduisait à reconnaître la similitude entre vos opinions sur la production et les miennes, et si cet examen vous engageait à mettre mes lettres à la place de celles de Malthus dans la cinquième édition de votre ouvrage.

Permettez-moi, monsieur, en finissant, de vous renouveler mes remercîmens sur la franche communication de vos opinions et l'assurance de ma haute estime et de mon respect. Si mes services pouvaient vous être de quelque utilité, je vous prie bien instamment d'en faire usage avec la plus grande liberté.

A. EVERETT.

J.-B. SAY

AU

PRINCE ROYAL DE DANEMARCK.

Paris, 3 janvier 1824.

MONSEIGNEUR,

VOTRE ALTESSE ROYALE a eu la bonté de m'envoyer, sous une magnifique reliure, la traduction danoise de mon *Traité d'Économie politique*, et je m'aperçois, par la date de la lettre de M. Adler, que l'envoi en a été fait dès le mois de juin, quoiqu'il ne me soit parvenu qu'à la fin de décembre. Je serais sans cela inexcusable de n'avoir pas témoigné plus tôt à Votre Altesse Royale combien j'en ai été reconnaissant.

Mais je me fais de vifs reproches d'avoir tardé si long-temps à l'entretenir du plaisir qu'elle m'a fait en m'adressant un homme d'un mérite aussi éminent que celui de M. le professeur Oersted; j'ai surtout vivement ressenti,

en lisant la lettre qu'il m'a remise de la part de Votre Altesse Royale, les expressions de la précieuse faveur dont elle m'honore.

J'ai en même temps reconnu son excellent cœur dans la patriotique sollicitude qu'elle éprouve relativement à la situation économique des possessions danoises. Le bas prix des biens-fonds et des produits ruraux est d'autant plus remarquable et affligeant, qu'il est, pour ainsi dire, universel. Presqu'en même temps je recevais des plaintes semblables de Palerme et d'Odessa; et l'on sait d'ailleurs que l'Angleterre, plusieurs provinces de France et une grande partie de l'Allemagne souffraient et souffrent encore du même mal.

Je crains, monseigneur, qu'il n'y ait pas en Europe d'économiste politique assez savant pour dévoiler complètement les causes de ce mal, ni de prince assez puissant pour y porter remède, du moins un prompt remède. C'est beaucoup si nous pouvons indiquer une partie des circonstances qui l'ont amené, et un régime qui puisse, à l'aide du temps, y apporter quelque soulagement.

Il y a eu des consommations extraordinaires et beaucoup de gaspillages pendant la guerre. Comment y a-t-on pourvu? Par des emprunts, par des contributions de guerre, etc. On a

acheté plus de produits que n'en achètent de simples revenus, puisqu'on y a consacré des portions de capitaux. Lorsque la consommation de paix a succédé, la demande des produits agricoles étant moins considérable, leur prix a dû baisser, et celui des biens-fonds par conséquent.

Quelques récoltes qui paraissent avoir été généralement abondantes, du nord au midi, ont concouru à l'abaissement des prix. Cet abaissement a dû être favorable aux manufactures et au commerce; aussi voyons-nous que ces industries ont pris beaucoup d'extension, de même que la population, principalement chez les nations déjà industrieuses.

Je suis tenté de croire que le développement de la culture des pommes de terre, en multipliant la matière nutritive, a contribué de son côté à la baisse des blés et des terres à blé.

Il nous est permis de supposer aussi que l'augmentation de la valeur des monnaies est pour quelque chose dans la baisse des terres et de leurs produits; car plus la monnaie devient précieuse, et moins on en donne dans les échanges pour une même quantité de blé. Que les monnaies aient généralement haussé de valeur me semble vraisemblable. La plupart des monnaies européennes étaient de papier

quand la guerre a cessé, et on en a plutôt réduit qu'étendu la somme. Quant aux monnaies métalliques, elles ont pu hausser accidentellement par l'effet des troubles du Mexique et du Pérou, qui fournissent les cinq sixièmes des métaux précieux que réclament annuellement les besoins de l'industrie croissante du monde entier. Les travaux des mines n'ont pas pu être poussés comme en pleine paix.

Il n'est point contradictoire de supposer que l'or et l'argent soient devenus un peu plus rares relativement aux besoins, quoique les capitaux soient devenus plus abondans. Votre Altesse Royale sait fort bien que ce sont deux choses essentiellement différentes.

En même temps que les monnaies ont généralement haussé, notamment en Angleterre, les dépenses des gouvernemens sont restées à peu près les mêmes, et elles ont été levées sur les peuples en monnaie nominale valant plus; de sorte que le contribuable, en payant une même somme, a payé en réalité une plus forte valeur. De là les frais de culture sont devenus plus considérables lorsque les produits agricoles valaient moins; ce qui explique peut-être en partie la difficulté des rentrées des contributions directes en Danemarck.

Plusieurs autres causes sans doute ont con-

couru à l'effet que l'on déplore dans toute l'Europe; et, parmi ces causes, Votre Altesse Royale me semble placer avec grande raison les emprunts publics qu'on a faits au sein de la paix, ou pour des guerres que l'on devait éviter. Les générations futures ne se verront pas de sang-froid dépouillées par celles qui les ont précédées. L'avenir demandera des comptes sévères au présent, et je prévois des bouleversemens de fortunes qui entraîneront peut-être des bouleversemens politiques.

Au surplus, la recherche des causes de cet état de souffrance, quelque intéressante qu'elle soit spéculativement, est maintenant beaucoup moins utile que ne serait la recherche des remèdes qu'on pourrait lui opposer.

Je sens, monseigneur, que, pour bien parler de ce qui intéresse votre nation, j'aurais besoin de ces connaissances locales dont Votre Altesse Royale m'a donné de si fréquentes preuves dans nos entretiens. Je n'ai que la ressource de juger de vos intérêts nationaux par les nôtres, et cette ressource doit être insuffisante à beaucoup d'égards.

Ne pouvant pas, pour l'écoulement de vos produits agricoles, compter sur les consommateurs étrangers, qui, de leur côté, sont approvisionnés avec surabondance, il vous

convient de vous créer chez vous des consommateurs. Or, les consommateurs naturels des produits agricoles sont les manufacturiers et les négocians. Les hommes employés par eux mangent de meilleur pain et ils font des enfans.

Mais quelles manufactures, quels trafics peuvent convenir à votre climat, à l'aptitude de vos citoyens, aux consommateurs des campagnes qui en achèteront les produits du moment qu'ils vendront les leurs? C'est ce que Votre Altesse Royale et les personnes éclairées qu'elle consulte savent mieux que moi. Tout ce qu'on peut dire de si loin, c'est que le gouvernement a, pour favoriser les fabriques et le commerce, des moyens qui conviennent à tous les États.

Je ne parlerai pas des institutions qui assurent les propriétés, de quelque nature qu'elles soient, c'est-à-dire la propriété industrielle; intellectuelle même, aussi bien que les terres; j'ai lieu de croire que ces institutions sont plus parfaites en Danemarck, surtout sous le roi actuel, que dans la plupart des autres États de l'Europe. Il faut seulement prendre garde qu'en protégeant la propriété, on n'entrave pas, par des mesures administratives, ceux

qui veulent en faire usage; car, si je ne peux transporter aisément et à peu de frais mes marchandises d'un endroit à un autre, on a beau ne pas me les prendre, c'est comme si on me les prenait, puisqu'on m'empêche d'en tirer parti. Le respect de la propriété comprend le droit d'user et d'abuser garanti au propriétaire, pourvu qu'il n'attente pas aux droits d'autrui. C'est ce qui peut s'exprimer aussi par le mot liberté d'industrie.

S'il y a des entraves naturelles, des défauts de routes, de canaux, de ports, etc., le plus grand bienfait que l'industrie puisse recevoir d'un gouvernement éclairé consiste à lever ces obstacles, ou du moins à les rendre moins insurmontables. Il y a beaucoup de lieux où l'on achèterait le blé qui surabonde un peu plus loin, si les frais de transport n'en doublaient pas le prix. La majeure partie du prix des produits ruraux provient des frais de transport; ce prix peut être établi beaucoup plus bas à l'aide de bons moyens de communication, et rien ne favorise la consommation de quelque produit que ce soit comme l'abaissement de son prix.

Les produits du commerce et des manufactures de leur côté, parvenant dans les parties

les plus reculées du royaume, à peu de frais, beaucoup de ces produits seraient mis à la portée des campagnes; le pays deviendrait plus civilisé et fournirait des consommateurs aux fabriques, comme celles-ci en fourniraient aux campagnes.

Comme les capitaux sont un instrument nécessaire à toutes les industries, on ne saurait trop honorer l'épargne qui les multiplie; l'épargne qui consiste, non pas à ne pas dépenser une partie de ses revenus, mais à faire des avances à l'industrie, ou, si l'on veut, à faire des dépenses reproductives.

Quant aux arts industriels, ils se perfectionnent et s'étendent d'eux-mêmes, toutes les fois que les institutions ne mettent point d'obstacles au développement des esprits en général.

Je rougis réellement, monseigneur, de n'avoir à mettre sous les yeux de Votre Altesse Royale que des vérités si communes, lorsqu'elle est digne d'entendre celles qui réclament les plus hautes capacités de l'esprit; mais je sais qu'elle ne dédaigne rien de ce qui est utile, et que le gros bon sens est estimé des plus grands princes. Puisse-t-elle au moins voir dans ce faible tribut de mes pensées la

preuve de mon profond dévouement et des vœux sincères de celui qui ose se dire,

Monseigneur,

De Votre Altesse Royale, etc.

J.-B. SAY.

Paris, 3 janvier 1824.

ÉTIENNE DUMONT A J.-B. SAY.

Genève, le 25 novembre 1828.

IL y a long-temps, monsieur et très-cher ami, que je me reproche de ne vous avoir point encore témoigné combien j'étais sensible à l'envoi flatteur que je dois à votre amitié ; mais je ne pouvais me résoudre à vous en remercier sans vous avoir lu, et je me trouvais sur les bras une occupation qui ne me permettait qu'un progrès très-lent dans cette lecture. Je puis à présent vous dire à quel point je suis content de cet ouvrage, et combien j'en espère pour le profit de la science ; car il lui fallait ces développemens : plus les livres sont en consommés et en extraits, moins ils instruisent la classe la plus nombreuse. Vous serez lu parce que vous avez saisi le vrai style du genre, et qu'il y a une clarté et un bonheur d'expression qui fait trouver comme une création dans la justesse et la propriété des termes, sans aucune de ces innovations de mots qui effarou-

chent les lecteurs. Les nombreuses applications ont aussi un grand attrait et sont nécessaires à ceux qu'il faut mener par la main dans les matières didactiques. Si j'avais voix au chapitre, votre ouvrage serait le premier candidat pour la fondation du prix d'utilité, et, certes, il faudrait que l'année fût bien bonne pour qu'il y en eût un préféré au vôtre. Ce serait un honneur tout particulier pour votre famille que le gendre et le beau-père couronnés de suite (1). J'en ai joui de bon cœur pour notre cher Comte ; c'était une fête à Cartigny ; nous vîmes de plus, dans cette justice rendue, un très-bon signe de l'esprit du temps. M. Comte, dans une lettre à Jacob Duval, veut bien se souvenir que je lui avais annoncé quelques observations pour la seconde édition. J'avais, en effet, quelques notes, mais toutes de peu d'importance, excepté celle qui portait sur un point dont j'ai causé avec lui ; c'est qu'il semblait attaquer la rédaction des lois ou la codification d'une manière qui avait été mal entendue ; il montrait bien qu'écrire des lois

(1) Le *Traité de Législation* avait été couronné en 1828 par l'Académie française ; le *Cours complet d'Économie politique* le fut en 1830.

(Note de l'Éditeur.)

ce n'était pas faire des lois, qu'il faut bien autre chose que des compilations; mais on aurait cru quelquefois qu'il se rangeait parmi les partisans des lois non écrites, comme *Savigny* et plusieurs jurisconsultes anglais. Or, ce n'est pas là son opinion. Je crois que son cours fera encore plus d'effet à Paris que son livre : les jeunes gens ne lisent guère quatre volumes, mais ils raisonnent entre eux sur des leçons; ils les discutent, et ils partent de là pour des études plus sérieuses. L'imprudente attaque de la *Gazette de France* doit avoir valu mieux qu'un prospectus. Je compte bien que *Bentham* lui-même en profite. Il est vrai qu'il n'est pas prophète dans son pays, et cela s'explique aisément; mais il a une école toute dévouée. J'en ai de bonnes nouvelles.

Le Globe était si poli envers l'éditeur de *Bentham* qu'il n'y avait pas moyen de se fâcher. Ce qu'il y avait de plaisant, c'est qu'en m'accusant d'avoir déprécié *Montesquieu*, faute de le comprendre, le censeur disait au fond la même chose, que ce n'était point un traité de législation; mais il était bien loin de rendre autant de justice que moi à ses divers mérites et surtout à son heureuse influence, par l'impulsion qu'il avait donnée à l'esprit humain. Il y a un point sur lequel il faut se résigner

quand on écrit, c'est à être lu très-légèrement et jugé de haut en bas sur quelques phrases isolées. Il me semble que les journalistes anglais, avec moins d'esprit et de sel, portent dans leurs jugemens plus de critique et de justice.

Madame *Reeves*, qui a eu le plaisir de vous voir à Paris, me dit que votre santé a été éprouvée par trop de travail, mais que vous étiez bien rétabli. Heureusement la plus tendre amitié veille auprès de vous, et j'espère qu'elle réussit à vous imposer des ménagemens. Notre *Tronchin* disait d'une autre intempérance que celle de l'étude : Les goûts modérés vivent de leurs revenus ; mais la passion mange ses capitaux. Pensez-y, mon cher et excellent ami ; mettez-vous au régime de l'esprit ; reposez-vous comme un guerrier sur vos armes, mais reposez-vous ; faites-nous attendre un peu plus long-temps le fruit de vos veilles : la science a encore long-temps besoin de vous, et vos amis bien plus encore.

Je prie madame Say et toute votre famille d'accueillir mes sentimens les plus affectueux, et recevez, mon cher compatriote, l'assurance de ma reconnaissance et de mon dévouement.

ÉT. DUMONT.

J.-B. SAY a Ét. DUMONT, à Genève.

Paris, 5 mars 1829.

Monsieur et respectable ami,

J'ai reçu en son temps votre belle et bonne lettre du 25 novembre, et j'attendais pour y répondre d'avoir quelque chose à vous dire qui valût la peine d'être écrit; mais l'assurance d'une constante amitié et de l'estime qu'on fait de vos ouvrages ne vaut-elle donc pas bien quelques instans qu'on met à l'exprimer et à la lire? Si maintenant vous ne brillez pas sur un assez grand théâtre, n'avez-vous pas payé votre tribut depuis long-temps? Je me souviens que vous donniez des conseils à *Mirabeau*, lorsque je ne faisais que recevoir ses abonnés (1); et, depuis ce temps, un ministre d'État en Angleterre et un grand philosophe

(1) Pour *le Courrier de Provence*.

vous doivent bien plus qu'on ne croit. Vous avez voulu être utile, et vous avez réussi.

A propos d'utilité, j'avais préparé une apologie de cette chose (comme si elle avait besoin d'apologie !) pour en faire un chapitre du sixième et dernier volume de mon *Cours complet*, qui n'est qu'une longue application du principe de l'utilité. Je voulais dire nettement et brièvement ce que c'est que ce principe, et le venger des attaques de la secte germanico-scolastique des devoirs, comme si tout devoir raisonnable n'était pas fondé sur ce qui est utile. Je n'ai pas été satisfait de ce que j'avais fait, ni surtout de ce que je pouvais faire à ce sujet ; et je me suis avisé qu'un morceau de vous ferait bien mieux mon affaire. Mon ambition serait d'en enrichir mon livre, où il paraîtrait sous votre nom avec l'expression de la gratitude que j'en ressentirais.

Je suis furieux contre quelques docteurs prétentieux et vains, qui nous représentent comme des espèces de coquins, et qui ont l'air de nous faire grâce en nous appelant des *sensualistes*, après avoir eu soin de bien faire comprendre qu'ils entendent par là *matérialistes*. Singuliers scélérats en vérité, qui consacrent leur vie au plus grand bien du plus grand nombre !

Vous devez avoir la tête pleine de leurs argumens, de leurs *vérités de sentiment*, etc.; vous avez entendu discourir là-dessus madame de Staël et beaucoup d'autres; et il vous sera bien facile de réduire tout cela à sa plus simple expression. Vous voulez être utile, mon cher ami, et vos idées prendront le haut bout dans tous les cours d'économie politique qui se professeront à tout jamais en Europe. On a la bonté de me traduire un peu partout, voire même de me contrefaire; car on vend, dans la Belgique, trois contrefaçons différentes de mon Traité. Au milieu de tout cela, l'esprit humain marche et le bien de l'humanité s'opère; et nous nous consolons ainsi d'être taxés d'égoïsme.

Or sus, je serais très-enchanté d'avoir ce morceau de votre main, et d'ici à quatre mois je serais à temps de le placer dans mon sixième volume, où je reviens à des vues générales analogues à mon sujet (1).

Je ne vous dis rien des affaires générales, parce que tout s'imprime et que je devine ai-

(1) Par une lettre du 22 avril, qu'il a été impossible de retrouver, M. Étienne Dumont accepta la proposition qui lui était faite par M. J.-B. Say.

(*Note de l'Éditeur.*)

sément le jugement que vous en portez. Le quatrième volume de mon *Cours complet* va paraître, et je voudrais bien avoir une occasion pour vous l'envoyer. Quelqu'un de vos libraires ne pourrait-il pas l'admettre dans un des ballots qu'on lui expédie de Paris ?

J.-B. SAY.

J.-B. SAY A ÉT. DUMONT, à Genève.

Paris, 10 mai 1829.

Je réponds, mon digne ami, à votre lettre du 22 avril dernier (1). Vous pensez bien que je suis enchanté de trouver exécutable l'idée d'enrichir d'un bel et bon article de votre façon le sixième tome de mon *Cours complet*. Ce que vous aviez fait pour répondre à Jefferies peut, ce me semble, s'adapter facilement à un ouvrage consacré à *poser des principes* et à *résoudre des objections*. Mon but était, après avoir regardé dans tout le cours de l'ouvrage l'utilité comme une *quantité donnée*, de rechercher, d'après l'analyse, ce qui la constitue. Or, dans cette analyse, j'étais guidé par Bentham et par vous. J'aurais montré que le plus grand bien du plus grand nombre n'est point l'intérêt personnel, l'égoïsme, qui n'est qu'un intérêt étroit et mal entendu, et que le parti le

(1) Cette lettre a été perdue.

plus sûr, dans le plus grand nombre des cas, n'est point de chercher son plus grand bien dans le mal des autres. C'est se mettre en état d'hostilité avec tout le monde, qui, avec le gros bon sens qui lui est propre, ne tarde pas à s'en apercevoir. De là les haines, ou tout au moins l'abandon. Exemples : Bonaparte mourant de chagrin à Sainte-Hélène, et Washington terminant à Mont-Vernon une vie glorieuse et tranquille.

Il me semble qu'il eût été facile ensuite de montrer que tout cela n'est point opposé au *principe des devoirs*, sur lequel grimpent nos antagonistes. L'utilité n'a réellement point d'autres ennemis que les deux troupes de sophismes que Bentham range sous les drapeaux de l'*ascétisme*, et de l'*arbitraire* ou du *sentiment;* et il me semble qu'il était possible de faire comprendre dans une de ces catégories toutes les objections que l'on oppose chaque jour à un principe éminemment salutaire et social.

Je conçois comment vous désirez quelques citations des écrits de nos opposans, afin de pouvoir saisir leurs sophismes corps à corps et les empêcher de se retrancher derrière des dénégations. Mais cela n'est pas facile; car les attaques sont vagues, verbales, perdues dans des ouvrages périodiques et non spéciaux.

Sans avoir lu en totalité l'ouvrage de Benjamin Constant sur les religions, il me semble y avoir vu des attaques de ce genre. Il y en a dans l'ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne. Il y en a dans la *Corinne* du même auteur, liv. v, chap. 1, et dans le liv. IX, chap. 5 (« Oh ! que *j'aime l'inutile !* etc. »). Dans les premières leçons, imprimées l'année dernière, du soi-disant *Cours de philosophie* de Cousin, dans plusieurs articles de philosophie du *Globe*, il y a d'autres attaques du même genre. Je n'ai pu me procurer ces articles ; mais toujours on y oppose les devoirs, le sentiment intime, la conscience, à ce qui est utile. Comme si la conscience de Ravaillac était un guide plus sûr qu'une raison éclairée ! Necker, dans le chap. 1 de ses *Opinions religieuses*, n'attaque pas positivement le principe de l'utilité ; mais il croit qu'il n'a point d'application dans la pratique, et que l'homme ne peut être contraint à se conduire pour le bien de la société que par la force, ou par l'enfer, qui est une autre espèce de force. Au surplus, il est à remarquer que nous ne disputons pas sur les moyens (quoique des imaginations gratuites soient un très-mauvais moyen) ; nous voulons seulement montrer le but auquel on doit ten-

dre, c'est-à-dire le plus grand bien du plus grand nombre.

Je suis bien de votre avis, qu'il faut donner un nom propre au *principe de l'utilité;* mais il faut bien expliquer notre pensée, et surtout que nous n'entendons pas par là l'égoïsme ni personnel, ni même national.

Votre mémoire est un excellent supplément à ce que nous ne pourrons pas nous procurer d'objections. C'est dans les conversations de madame de Staël, de mylord Lansdown, et dans vos réponses verbales, qu'il faut puiser. Le but général de l'ouvrage que vous enrichissez n'est pas la polémique, mais de mettre tous les jeunes gens de toute l'Europe à portée de se former de justes idées des intérêts de la société et de la nature des choses (1).

Vous me flattez, mon cher ami, de lire bientôt une dissertation de vous sur l'origine du droit inter-national. Je vous avoue que j'en serai très-curieux, et mon gendre Comte ne

(1) On trouvera, à la fin du volume, un *Essai sur le Principe de l'Utilité*, que M. J.-B. Say avait composé long-temps avant que d'avoir demandé à M. Étienne Dumont un article sur le même sujet. Quoique l'auteur fût loin d'en être satisfait, on a pensé qu'il ne déparerait pas ce recueil.

(*Note de l'Éditeur.*)

le sera pas moins que moi. Il a travaillé sur cette matière. Je ne serai pas fâché de lire quelque chose de l'*Utilitaire* de M. Cherbuliez. Le titre ne me paraît pas favorable, parce qu'il n'est pas clair; mais les développemens l'éclaircissent probablement.

Je n'ai point vu M. Rossi, et ce qui m'étonne encore plus, Comte ne l'a point vu non plus. Il respire peut-être un air trop saint pour se contenter de l'atmosphère qui nous entoure. Nous travaillons beaucoup et allons fort peu dans le monde, et nous avons peu de chances de rencontrer ceux qui ne nous cherchent pas.

Ma santé est bonne. Je m'attache à être modéré de tous points, même pour le travail, que je mélange d'un peu d'exercice; et puis après avoir gagné mon pain quotidien, qu'on ne me donne par Dieu pas, je borne mon *Pater* à *fiat voluntas tua*.

Je vous souhaite du fond de mon cœur, mon cher ami, santé de corps et d'esprit, et vous transmets les amitiés de ma chère femme et de mes enfans.

J.-B. SAY.

P. S. Je ne prévois pas que je sois forcé de commencer l'impression de mon sixième vo-

lume avant trois mois. Ne croyez-vous pas avantageux de partager l'article de l'*utilité* en plusieurs paragraphes, ayant chacun leur titre ? Cela soulage l'attention paresseuse du lecteur.

ÉT. DUMONT A J.-B. SAY (1).

Genève, le 21 juillet 1829.

Je me reproche, mon digne ami, d'être si long-temps sans vous écrire, et cela parce que j'ai une chose désagréable à énoncer. Je n'ai plus l'espoir de réussir à faire l'article entre nous projeté, en réponse aux adversaires de l'utilité : je sens qu'il me faut plus de loisir et

(1) Le savant, le judicieux et modeste écrivain qui a mis en lumière et popularisé les écrits de Jérémie Bentham, avait promis à M. J.-B. Say l'article sur le *Principe de l'Utilité*, dont il est parlé dans la précédente lettre. Il partit pour l'Italie avant que d'avoir pu mettre cette promesse à exécution, et il mourut dans son voyage, emporté par une attaque d'apoplexie. Peu d'écrivains ont été plus universellement et surtout plus sincèrement regrettés que lui, soit dans leur patrie, soit dans les pays étrangers, et particulièrement en France et en Angleterre. L'estime qu'il avait inspirée à ses nombreux amis par la noblesse de son caractère, égalait celle qu'il leur inspirait par l'étendue de ses connaissances et par la justesse de son esprit.

(*Note de l'éditeur.*)

un temps plus long. Voilà de nouvelles attaques, que je ne connais point encore, de Benjamin Constant dans ses *Essais philosophiques*, de Rossi dans son *Traité de Loi pénale* qui ne vous est pas encore parvenu, de l'*Edinburgh Review* qui change d'avis pour la troisième fois, sans compter les voltigeurs du *Globe*, les pionniers de la *Revue française*, et une multitude de tirailleurs qui ne laissent pas de faire nombre : il n'est certainement pas difficile de montrer l'absurdité des imputations de matérialisme, de sensualisme, d'égoïsme, et de renvoyer l'opprobre de ces calomnies à leurs auteurs; mais il faut un bon plan de réfutation, un arrangement systématique, et surtout il faut connaître quelle est la tournure des nouvelles objections, qui, venant d'une plume habile, auront sûrement de quoi entraîner la plus grande masse des lecteurs. Je vois nécessité à différer pour faire un tout compact. Je ne crois pas à des objections qui me soient nouvelles; mais toutefois il est impossible de travailler pour ainsi dire en l'air, et de porter des coups à un ennemi qu'on ne voit pas. Indépendamment de cette raison, j'ai trouvé d'autres obstacles dans des occupations qui m'ont absorbé; j'ai fait imprimer notre second *Projet de Code pénal*, d'après une révision d'un second comité, et cette

opération, quoique presque entièrement mécanique, m'a pris beaucoup de temps. Il en est de même pour un *Projet de Code de police*. Ce n'est pas tout, un ouvrage sur nos prisons, divers articles fournis à la *Bibliothèque universelle*, un article fourni à l'*Utilitaire*, etc. : c'est plus qu'il n'en fallait pour occuper mon loisir, depuis que je me suis mis en retraite à la campagne, et surtout plus qu'il n'en fallait pour une disposition peu laborieuse, et un travail peu facile en comparaison de ce qu'il était il y a peu d'années. Quoique je ne puisse pas me plaindre de ma santé, je sens toutefois que la composition me fatigue ; ma tête s'échauffe, le sommeil se dérange aisément ; je vais prendre un congé d'un mois ou six semaines pour les lacs d'Italie avec l'intention de pousser jusqu'à Venise, si le mouvement du voyage me convient.

J'éprouve un double regret, mon cher compatriote, celui de ne pas remplir votre attente et de ne pas m'associer à votre travail ; il y avait en moi mieux que de l'amour-propre dans le désir de bien faire valoir mes observations et de leur assurer et une plus grande circulation immédiate et une plus longue durée ; car, quoique tous les ouvrages philosophiques soient destinés à en produire de meil-

leurs, et qu'en particulier l'économie politique ait encore des progrès à faire, je crois qu'il se passera un long temps avant que votre excellent recueil fasse place à un autre plus nourri, plus méthodique, plus clair et plus agréable à lire. J'aurais joui sous tous les rapports de cette honorable association, et surtout de ce qu'elle aurait porté témoignage de notre amitié et de ces bons sentimens qui ne sont pas si communs entre ceux qui courent la même carrière.

Ce que je retire à présent, mon cher ami, c'est mon engagement à temps fixe ; car je ne renonce pas à me placer sous vos ailes dans une seconde édition.

Je vous enverrai bientôt un petit paquet contenant ce qui concerne notre prison pénitentiaire, notre code pénal, celui de police et quelques articles détachés. Je ne crois pas que l'*Utilitaire* se soutienne. L'auteur n'a pas consulté ses forces ; il est déjà aux ressources pour remplir son cadre mensuel : c'est un homme d'esprit, mais cela ne suffit pas pour se charger seul d'un ouvrage périodique.

J'apprends avec bien du plaisir de nos bonnes amies, mesdemoiselles Rath, que votre santé se soutient, et je vous invite à la ménager au nom de l'utilité publique et privée. Veuillez

me rappeler à l'amitié de toute la famille, et exprimer en particulier à vos dames combien je suis sensible à leur bon souvenir.

Tout à vous.

ÉT. DUMONT.

J.-B. SAY A M. TANNEGUY-DUCHATEL.

Paris..... 1829.

Mon cher Monsieur,

Je vous suis obligé de votre brochure où vous ne défendez les intérêts des vignes qu'appuyé sur les bons principes, tandis que les forgerons ne s'appuient que sur les mauvais. J'aime surtout votre confiance dans le succès inévitable du bon sens.

Ayant reçu de Boston deux exemplaires d'une brochure sur la liberté du commerce, je vous prie d'en accepter un. Vous y trouverez quelques faits qui ne se rencontrent pas dans les écrits de notre hémisphère.

Je n'ai pas trouvé dans votre article du *Globe* toute la bienveillance d'un guerrier qui combat sous les mêmes étendards. Vos éloges sont exagérés et vagues, et quelques-unes de vos critiques sont injustes. J'ai cherché à donner de l'importance à l'économie politique. Vous la réduisez presque à l'usage des gouvernemens.

Il me semble que la science qui montre aux sociétés en quoi consistent leurs vrais intérêts importe plus encore au public qu'aux gouvernemens.

Il faut laisser aux particuliers la partie technique des arts : d'accord ; mais il est de la science de leur apprendre les principes sur lesquels se fondent l'exercice et les résultats des arts. Qu'est-ce que les richesses publiques, sinon la somme des richesses privées ? S'il suffit à chaque art en particulier de savoir ce qui produit des richesses privées, il importe à chacun de savoir ce que le voisin fait de contraire ou de favorable à son entreprise.

L'économie politique n'enseigne pas toutes les parties des sciences politiques, telles que l'organisation civile, le droit inter-national, etc. Nous le savons fort bien ; mais en montrant quels sont les vrais intérêts de la société, elle sert de fondement et de guide à toutes les législations positives. Elle leur est supérieure, parce qu'elle développe des lois naturelles, impérieuses, que les lois positives, c'est-à-dire arbitraires, ne peuvent violer impunément.

Vous êtes tout-à-fait injuste en me reprochant d'avoir laissé de côté les *richesses naturelles*. Je crois être le premier qui les ait mises à leur véritable place. Le fond de ma doc-

trine est que le consommateur est d'autant plus riche que les produits se rapprochent plus du prix des richesses naturelles qui ne lui coûtent rien. (*Voyez* le chap. 5 de la troisième partie de mon *Cours*.) Je ne m'étends pas sur les *richesses naturelles*, parce que nous n'y pouvons rien que de nous en servir. Est-ce là les exclure? Autant me reprocher d'avoir laissé de côté la chimie.

Les questions relatives à ce qui entre et sort de la classe des richesses naturelles et sociales, sont éclaircies dans vingt endroits des quatre volumes que j'ai déjà publiés, et je ne conçois pas que ces solutions aient échappé à une sagacité comme la vôtre. De sorte que vous me laissez le regret d'avoir assez mal réussi, pour avoir laissé dans votre esprit tous les doutes que vous manifestez, et qui sont complètement éclaircis pour moi.

Selon vous, mon cher critique, j'ôte de la science les *besoins satisfaits*, les *jouissances procurées*, tandis que j'en fais le but de la science. (*Voyez* le premier chap. de la première partie).

Il ne reste plus, dans mon économie politique, que *des actions sans motifs, des faits sans explication, une chaîne de rapports dont les extrémités manquent et dont les anneaux les plus importans sont brisés*. Je partage donc l'infor-

tune d'*Adam Smith*, dont un de nos critiques a dit qu'*il avait fait rétrograder l'économie politique;* et je plains les quatorze traducteurs dont j'ai les ouvrages dans ma bibliothèque, et qui ont eu la bonhomie de faire passer mes erreurs dans toutes les langues de l'Europe.

Je n'en rends pas moins justice, mon cher monsieur, aux services éminens que vous avez rendus dans d'autres occasions, et que vous êtes digne de rendre à l'économie politique.

P. S. Voici mon quatrième volume. Le cinquième et le sixième m'occupent en ce moment.

Dans le second article que vous annoncez, il est bien inutile de revenir sur cette polémique par laquelle nous pourrions bien ennuyer le public.

ERREURS

OÙ PEUVENT TOMBER LES BONS AUTEURS QUI NE SAVENT PAS L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

On a remarqué que tous les grands poètes avaient toute l'instruction que comportait leur époque. Homère et Virgile n'avaient pas autant de connaissances géographiques que Danville ; mais ils en savaient autant qu'aucun géographe ancien. Quand on lit dans Racine le beau discours où Mithridate confie à ses fils le projet qu'il a conçu d'aller en Italie attaquer les Romains, on peut croire que Mithridate se fait illusion sur le succès de son entreprise ; mais son plan de campagne est très-plausible. Voltaire, instruit par Copernic et Newton, fait dans *la Henriade* une description du mécanisme de l'univers, dont on admire l'exactitude autant que les beaux vers. Il semble qu'un sentiment secret avertit les grands génies que des écrits destinés à vivre long-temps ne doivent

pas porter à la postérité des témoignages de leur ignorance.

Quel motif n'est-ce pas pour les écrivains dont les ouvrages doivent durer long-temps de n'y consigner aucune erreur dont l'avenir puisse leur demander compte, et dont, même de leur temps, on pouvait se garantir? J'ai eu plusieurs fois des occasions de remarquer que Voltaire et Montesquieu s'étaient gravement mépris dans des questions d'économie politique; j'aurais pu cent fois relever de semblables erreurs. Je ne l'ai pas fait, non de peur d'être accusé d'une jalousie ou d'une malveillance qui auraient été bien ridicules de ma part, mais parce qu'il ne fallait pas employer à des controverses les pages que je voulais consacrer à l'instruction. Le petit nombre d'erreurs que j'ai relevées dans les grands écrivains, avaient pour objet de rectifier des illusions dangereuses et encore subsistantes, ou bien de rendre plus claires des démonstrations fondées sur une analyse exacte, c'est-à-dire une description fidèle de la nature même de chaque chose, qui seule a signalé les fautes de ces grands hommes. Le tort qu'ils ont eu n'est pas de s'être trompés, mais d'avoir donné comme des vérités ce qu'ils étaient hors d'état de démontrer.

Lorsqu'une fois cette démonstration existe,

une fois que tout esprit juste et diligent peut se convaincre qu'une certaine assertion n'est qu'un préjugé sans fondement, ou que tel fait inexplicable jusqu'à lui est désormais complètement éclairci, nul auteur jaloux de parler à la postérité ne peut plus, sans se compromettre, consigner dans ses écrits des preuves de son ignorance ou de la fausseté de ses jugemens. Dans le siècle qui suivra le nôtre, il ne sera pas moins honteux pour un publiciste de s'appuyer sur le système de la balance du commerce, qu'il ne serait honteux pour un physicien de nos jours de s'étayer des tourbillons de Descartes.

Et qu'on ne s'imagine pas que l'on puisse impunément se montrer ignorant sur des faits étrangers au sujet qu'on traite. Quoiqu'un auteur dramatique ne soit pas absolument obligé de savoir l'astronomie, on s'est beaucoup égayé de notre temps aux dépens d'un héros de tragédie qui disait :

Et du pôle brûlant jusqu'au pôle glacé...

Un auteur russe (1), faisant le portrait d'une héroïne de roman, et désirant donner une

(1) KARAMSINE, dans sa *Julia*.

haute idée de ses perfections, nous assure qu'elle brillait *sans taches* comme le soleil. Or, il est permis de trouver que ce soleil sans taches est une fort grande tache même dans un roman, car ce n'est que par le moyen des taches du soleil que l'on a découvert la rotation de cet astre sur lui-même.

Ou la littérature est une science de mots qui ne signifient rien, et alors elle n'est qu'un pur bavardage, ou bien il faut que ces mots expriment des idées, et alors il convient que ce soient des idées justes. Mais comment peut-on exprimer des idées justes sur quoi que ce soit, sans un peu d'étude? Il faut connaître au moins les plus simples élémens des choses dont on parle.

On peut, dira-t-on, ne pas parler du tout, notamment de ce qu'on ne sait pas. Alors il faudrait ne parler de rien, car toute la nature physique et morale est le sujet de la littérature.

L'économie politique, à plus forte raison, tient à tout, puisqu'elle s'occupe de nos biens, des agens et des lois de la nature, aussi bien que des produits combinés de la nature et de l'art. Comment éviter de parler des choses qui nous entourent de toutes parts, de nos facultés intellectuelles et de nos facultés corporelles,

de nos besoins et de nos désirs, c'est-à-dire de nos passions; de l'entretien de notre famille, c'est-à-dire de ce que nous avons de plus cher?

Si Boileau avait eu quelques notions d'économie politique, il n'aurait pas, en beaux vers, loué Louis XIV de ses

Pompeux bâtimens,
Des loisirs d'un héros nobles amusemens.

Il n'aurait pas, en parlant de nos voisins, déploré

Ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

Nous ne sommes pas tributaires pour les choses que nous achetons, quand ce que nous recevons vaut ce que nous donnons en échange. On peut s'en fier à l'intérêt personnel du soin qu'ont les nations de ne pas donner plus pour recevoir moins.

La Fontaine reproduit avec sa grâce accoutumée, dans sa fable des *Membres et l'Estomac*, l'apologue dont se servit Ménénius pour ramener le peuple de Rome; et il ajoute en parlant de l'autorité royale :

Elle reçoit et donne, et la chose est égale.

Tout travaille pour elle : et réciproquement
Tout tire d'elle l'aliment.
Elle fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le marchand, gage le magistrat,
Maintient le laboureur, donne paie au soldat,
Distribue en tous lieux ses grâces souveraines,
Entretient seule tout l'État, etc.

Bien loin que tout tire son aliment de la grandeur royale, la vérité est que c'est le peuple qui l'alimente et la soutient. C'est une image aussi fausse que celle qui représente l'État sous l'emblême de la famille dont le prince est le père.

Et qu'on ne dise pas que des expressions plus exactes seraient sans grâce. La fable du *Laboureur et ses enfans*, de ce même La Fontaine, a plus de charme encore que celle-là, et elle est, d'un bout à l'autre, conforme aux plus exactes vérités que nous découvre l'économie des nations :

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.
. . . . . .
Le père mort, les fils vous retournent le champ
De çà de là, si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage.
D'argent point de caché ; mais le père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor.

Non-seulement le travail est un *trésor*, mais ce trésor est un *fonds*. Cent cinquante ans après, on ne se serait pas exprimé avec plus de justesse; il vaudrait mieux que ce ne fût pas par hasard.

Goldsmith a fait un morceau de poésie intitulé : le *Village abandonné;* morceau célèbre par la sensibilité exquise et la teinte de mélancolie qui s'y trouvent répandues. En voici un passage fidèlement traduit. Ce que je dis porte sur la pensée ; ce ne sont point des chicanes de mots :

« Malheur au pays où les richesses s'accu-
« mulent et où la population décline ! Il est
« assez indifférent que les princes, que les
« grands fleurissent ou disparaissent : un
« souffle les a faits et peut en faire d'autres.
« Mais une race vigoureuse de paysans, l'or-
« gueil des campagnes, une fois détruite, ne
« renaît plus. »

Ainsi parle le poète anglais.

Rien n'est beau que le vrai. Or, il n'est pas vrai que la population décline là où les richesses s'accumulent. Si le grand seigneur dont parle Goldsmith avait accumulé des richesses, il aurait enrichi le pays au lieu de l'appauvrir ; il en aurait accru la population au lieu de la

détruire : car des capitaux favorisent toujours la population. Il a fait un château et un parc de luxe.... Ce n'est point accumuler, cela : c'est dissiper. Il a changé des capitaux productifs en choses qui ne rendent rien.

Il est très-vrai qu'il n'y a rien de si facile à faire qu'un grand ; mais on ne peut pas dire qu'une race de paysans vigoureux une fois détruite ne renaît plus. Partout où l'influence des bonnes lois et de la liberté s'est fait sentir, il s'est formé des hommes vigoureux de corps et d'esprit.

Buffon parlant d'histoire naturelle n'en aurait que plus de mérite, s'il n'y avait pas mêlé des erreurs sur la population. Voici son passage :

« A prendre la terre entière et l'espèce humaine en général, la quantité des hommes « doit, comme celle des animaux, être en « tout temps, à très-peu près, la même, puis- « qu'elle dépend de l'équilibre des causes phy- « siques ; équilibre auquel tout est parvenu « depuis long-temps, et que les efforts des « hommes, non plus que toutes les circons- « tances morales, ne peuvent rompre, ces cir- « constances dépendant elles-mêmes de ces « causes physiques dont elles ne sont que des « effets particuliers. Quelque soin que l'homme

« puisse prendre de son espèce, il ne la ren-
« dra jamais plus abondante en un lieu, que
« pour la détruire ou la diminuer dans un
« autre. Lorsqu'une portion de la terre est sur-
« chargée d'hommes, ils se dispersent, ils se
« répandent, ils se détruisent; et il s'établit
« en même temps des lois et des usages qui
« souvent ne préviennent que trop cet excès
« de multiplication (1). »

Quand on admettrait la réalité de cet *équilibre des causes physiques*, comment les *circonstances morales ne peuvent-elles le rompre?* Une province bien cultivée, sous une administration sage, ne produit-elle pas plus de blé que sous un pacha despotique? Et n'en résulte-t-il pas une population plus nombreuse? Est-il vrai que la race des hommes ne devient pas plus nombreuse dans un lieu sans diminuer dans un autre? Les millions qu'a enfantés l'Amérique ont-ils dépeuplé l'Europe? Avouons-le, ces assertions, dépourvues de vérité, sont des ombres qui déparent un bel ouvrage.

Si la poésie, si l'histoire naturelle sont susceptibles de recevoir de nouveaux attraits

(1) Buffon, sur les animaux carnassiers.

d'une connaissance plus exacte de l'économie politique, combien ces observations n'acquerront-elles pas plus de force, quand des ouvrages qui ont pour objet la morale et la politique, sont soumis aux mêmes épreuves?

Fénelon devait-il établir à Salente des magistrats auxquels tous les négocians devaient rendre compte de leurs affaires de commerce, de leurs entreprises, des magistrats qui leur auraient défendu de hasarder plus de la moitié de leurs biens? N'est-ce pas préconiser une atteinte à la propriété, un outrage à la liberté d'industrie? Et sans la propriété, sans l'industrie, que serait devenue la prospérité de Salente? Louis XIV et son despotisme, et ses guerres n'ont jamais fait le mal qui serait résulté des conseils de ce bon Fénelon, l'apôtre et le martyr de la vertu et du bien des hommes. Il pense être le défenseur de la liberté du commerce, et il prohibe les marchandises étrangères; il règle *les habits*, *la nourriture*, *les meubles*, *la grandeur et l'ornement des maisons pour toutes les conditions différentes*.

Ce qui est complètement innocent, ou même complètement indifférent, n'est du ressort d'aucun gouvernement qui a la prétention de n'être pas une tyrannie. Mais ce principe qui tient aux progrès qu'a faits la science des choses

morales et politiques n'était pas à l'usage des publicistes de l'antiquité, que les modernes ont trop long-temps pris pour modèles.

Plusieurs des admirables préceptes de morale que nous ont laissés Socrate, Épictète, et quelques autres moralistes anciens, ne sont pas applicables, faute par eux d'avoir assez bien connu la nature de l'homme et des choses. Il est arrivé même que des préceptes incompatibles avec la nature des choses sociales, et qui se sont glissés dans les Saintes Écritures, ont prêté des armes aux incrédules. Il est constant, par exemple, que nulle société civile ne pourrait subsister sans l'accumulation des capitaux, qui sont les fruits du travail et les instrumens de l'industrie; c'est prêcher la dissolution, que de dire : « Voyez les oiseaux du « ciel, ils ne sèment point, ils ne moissonnent « point, ils n'amassent rien dans des greniers; « mais votre père céleste les nourrit... Pour- « quoi aussi vous inquiétez-vous pour le vête- « ment? considérez les lis des champs, ils ne « travaillent ni ne filent; et cependant Salomon, « dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu « comme l'un d'eux. Ne vous inquiétez donc « point, en disant : que mangerons-nous, que « boirons-nous, de quoi serons-nous vêtus, « comme font les païens, qui recherchent toutes

« ces choses (1)? » Une telle incurie ne saurait avoir pour résultats que la paresse, la misère et tous les vices.

On est également fâché de trouver dans un livre, vénéré des chrétiens, qu'une pièce de monnaie, parce qu'elle porte l'effigie de César, appartient à César (2). Même sous la domination romaine, les pièces de monnaie n'étaient pas la propriété du prince; elles ne sont point telles sous les plus absurdes tyrannies (3).

Même dans les temps modernes, même au dix-huitième siècle, les sciences morales et politiques étaient trop peu avancées pour que les moralistes ne courussent pas le risque de tomber dans de grossières erreurs. J'ouvre les *Considérations sur les mœurs*, de Duclos; et je lis : « Les négocians ne font aucune entre-« prise, il ne leur arrive aucun avantage que « le public ne le partage avec eux. Tout les « autorise à estimer leur profession. Les com-« merçans sont le premier ressort de l'abon-

(1) S. Mathieu, chap. VI, versets 26, 28, 29, 31, 32.

(2) S. Mathieu, ch. XXII.

(3) Ceci nous montre le danger des fausses maximes. C'est sur celle-là qu'était fondé l'argument du père Letellier, pour persuader à Louis XIV qu'il pouvait sans scrupule dépouiller tous ses sujets. C'est le *compelle intrare* qui a servi à justifier toutes les rigueurs de l'inquisition.

« dance. Les financiers ne sont que des canaux « propres à la circulation de l'argent, et qui « trop souvent s'engorgent, etc. »

Il y a dans ce peu de lignes quatre propositions qui s'éloignent de la vérité, parce qu'elles reposent sur une complète ignorance de la nature des choses économiques. Il n'est pas vrai que les négocians n'aient aucun avantage que le public ne le partage avec eux. Tous les profits fondés sur un monopole quelconque enrichissent au contraire le spéculateur aux dépens du public.

Tout ne les autorise pas à s'en faire accroire sur la dignité de leur profession : s'ils font du bien à l'État par leur industrie, ce n'est point par générosité, c'est pour leur propre intérêt; et quelquefois une avidité peu louable devient funeste aux consommateurs à qui leurs produits sont nécessaires; un commis-voyageur qui va de maison en maison offrir sa marchandise, n'est pas tenté d'être fier.

Il est loin d'être prouvé que le commerce soit le premier ressort de l'abondance; beaucoup de gens, et à leur tête Adam Smith, sont d'avis que l'industrie agricole y influe davantage.

Enfin, les financiers (et par ce mot Duclos veut parler des traitans, des hommes qui trai-

tent avec le gouvernement) ne sont point des agens de circulation : ce sont des canaux qui pompent les richesses *pour être consommées* et non pour les faire circuler. Ils s'engraissent avec une partie des richesses publiques, et font détruire le reste par le gouvernement. Il n'y a que les personnes étrangères au phenomène de la consommation qui s'imaginent encore que les valeurs payées par le peuple retournent au peuple par le moyen de la consommation (1).

La connaissance de l'économie sociale est absolument nécessaire à l'historien ; elle l'arme de cet esprit de critique qui l'empêche d'être dupe des témoignages d'autrui. Montesquieu soutient que le monde contenait anciennement cinquante fois plus d'habitans qu'il n'en a de nos jours ; et il ne manque pas de récits merveilleux pour appuyer son opinion, à commencer par les cent portes de Thèbes, de chacune desquelles il pouvait sortir à la fois *dix mille* combattans : ce qui fait un million de combattans et une population de dix à douze millions d'âmes pour une seule ville!

La Syrie, l'Asie-Mineure, au dire des Anciens, n'étaient pas moins bien habitées. Mais si l'on rejette les effets miraculeux, on recon-

(1) Voy. partie VII, *Cours complet d'Économie politique*.

naît l'impossibilité de ces populations exagérées. Avec quoi auraient vécu ces myriades d'habitans ? avec des produits, sans doute. Or, comment peut-on se procurer la masse immense de produits variés nécessaire pour nourrir, vêtir, loger cette multitude d'êtres humains? L'industrie seule peut y pourvoir, soit qu'elle s'applique à l'agriculture ou aux manufactures, au commerce, aux arts quels qu'ils soient. Mais nous savons que pour que l'industrie ait son développement, il faut des capitaux et la paix. Or, la paix n'était guère connue des Anciens, dont les états, avant la conquête des Romains, avaient peu d'étendue et de nombreuses querelles avec des voisins inquiets; on était toujours proche des frontières les uns des autres. On ne faisait cas que des talens militaires. La force, et non le droit, dominait en toute occasion.

De grands capitaux ne peuvent être que le fruit de longues épargnes et d'institutions, sinon bonnes, du moins tolérables, et fort contraires à ce que nous connaissons de la politique, des habitudes et des préjugés des Anciens. Un arbitraire capricieux et l'esclavage domestique suffisent pour interdire à l'industrie tout développement majeur. Chez les Anciens, la sécurité des populations paraît avoir

tenu à des accidens heureux et peu communs, tels que la vie d'un bon prince. Les arts étaient méprisés et abandonnés aux esclaves, c'est-à-dire à des hommes dépourvus de cette intelligence étendue propre à concevoir de vastes entreprises et de l'intérêt personnel qui les fait exécuter. L'art le mieux cultivé était celui de la guerre, qui fait fuir tous les autres. Les seuls événemens qui se représentent dans les histoires de l'antiquité doivent nous faire penser que des bâtimens d'exploitation, des ateliers pourvus d'outils, et tout ce qui suppose des occupations suivies, devaient y être perpétuellement menacés. Un pareil ordre de choses est incompatible avec une vaste production, et sans une vaste production, point de nombreuse population.

On sait l'état de dépérissement où la France était tombée vers la fin du règne de Louis XIV. Il faut à ce sujet consulter les ouvrages du maréchal de Vauban, esprit juste et consciencieux : il dit qu'après avoir, durant quarante ans, visité, en sa qualité d'ingénieur, la plus grande partie des provinces du royaume, il avait été effrayé des progrès de ce dénuement.

Il partage le peuple de France en dix parts, et il atteste qu'une de ces parts est réduite à la

mendicité et *mendie effectivement*. Les cinq parties qui viennent après, ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'elles-mêmes sont réduites, à *très-peu de chose près*, à cette malheureuse condition.

« Des quatre autres parties qui restent, « ajoute Vauban, trois sont fort mal aisées et « embarrassées de dettes et de procès. Enfin, « dans la dixième, où je mets tous les gens « d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, « toute la haute noblesse et les gens en char- « ges militaires et civiles, les bons marchands, « les bourgeois rentés et les mieux accommo- « dés, on ne peut pas compter sur cent mille « familles. Et je ne croirais pas mentir, quand « je dirais, poursuit Vauban, qu'il *n'y en a* « *pas dix mille, petites ou grandes, qu'on puisse* « *dire fort à l'aise.* »

Tels furent les résultats d'un règne de 64 ans et qu'on dit glorieux! C'est l'économie politique seule qui permet à l'historien de remonter d'un effet connu à une cause inconnue, ou bien de descendre d'une cause connue à un effet que les annales des peuples ont négligé de rapporter.

Mais c'est surtout pour les chefs des nations, qu'il est honteux de ne pas savoir ce qui fait vivre les nations, ce qui leur donne la force

et la santé. L'empereur Napoléon s'imaginait que la force brutale gouvernait le monde : il ne se fiait qu'à elle seule; et il a vu ainsi s'évanouir entre ses mains les alliances, l'agriculture, le commerce, le territoire même de la France, lorsqu'il dépendait de lui de tirer parti de ces avantages, de les accroître et d'être le prince le plus puissant du pays le plus prospère du monde : tellement que ce pays déchu par sa faute a joui, sous ses imbéciles successeurs, d'une prospérité bien supérieure à celle qu'elle avait connue sous son règne. Elle en a joui par le seul effet de la paix et d'un gouvernement trop faible pour être oppressif; l'industrie a fait des progrès, les arts, le commerce, la population, ont pris de grands développemens. Napoléon pouvait recueillir le fruit de tous ces avantages et de beaucoup d'autres. Il pouvait devenir grand et puissant; il donnait son nom à son siècle, sans sortir de sa maison de campagne.

Il suffit de connaître les idées peu justes qu'il avait en économie politique, pour comprendre pourquoi tout cela n'a pas eu lieu. Persuadé que le numéraire est la principale richesse d'un pays, il ne croyait pas appauvrir le sien en enlevant à la population des sommes qu'il devait reverser dans la circulation par

ses dépenses; il croyait favoriser les manufactures en excitant ses courtisans au faste et à la dissipation; il s'imaginait favoriser la multiplication des hommes, en décimant la population (1).

Lorsque ses fautes ont eu consommé sa chute, il a cherché, sous le nom de ses secrétaires, à justifier son système; mais l'examen de son système n'en justifie pas l'auteur, et sert à expliquer les désastres qui en ont été les résultats. Il suffit de lire le *Mémorial de Sainte-Hélène*, par Las Cases (2).

« Je n'ai garde, disait l'empereur, de tom-
« ber dans la faute des hommes à systèmes
« modernes, de me croire par moi seul la sa-
« gesse des nations. »

Quel homme plus que Bonaparte s'est jamais cru au-dessus de la sagesse des nations? N'est-ce pas lui, plus que tout autre personnage historique, qui a mis son inflexible volonté à la place de la volonté des autres? Or, cette vo-

---

(1) Voyez les discours qu'il faisait tenir par Fontanes au Sénat lorsqu'il proposait les levées de conscrits. J'ai moi-même entendu Napoléon tenir le même langage. Il ne comprenait pas qu'un conscrit remplacé par un marmot, en même temps qu'il présentait un même nombre d'hommes, laissait un capital de moins.

(2) Tom. IV, pag. 331 et suiv.

lonté se fondait sur les idées les plus systématiques qui furent jamais, c'est-à-dire sur une nature des choses qu'il s'était figurée, plutôt que sur une nature des choses observée et constatée par l'analyse. Lorsqu'on lui disait une vérité qui le contrariait, il répondait : *Vous vous trompez*. Lorsqu'on lui représentait une chose comme impossible, il prétendait que ce mot-là n'était pas français.

« La vraie sagesse des nations est l'expé-
« rience. Voyez comme raisonnent les écono-
« mistes..... »

Qui le sait mieux que les économistes, dont tout le travail consiste à mettre en ordre des expériences, à rendre compte des faits, à étudier comment arrivent leurs conséquences? Et c'est précisément contre l'inflexibilité de ces principes, que se révoltent ceux qui mettent leur volonté à la place de la nature des choses. Les variations de la température de l'atmosphère disloquent ou font crouler un pont de fer : est-ce la trahison qui lui vaut cet échec?

« Voyez comme raisonnent les économis-
« tes (1) : ils nous vantent sans cesse la pros-

(1) La suite fait voir que par le mot *économistes*, Bonaparte n'entendait pas uniquement les sectateurs de Quesnay, mais

« périté de l'Angleterre, et nous la montrent « constamment pour modèle : mais c'est elle « dont le système de douanes est le plus lourd, « le plus absolu ; et ils déclament sans cesse « contre les douanes. Ils proscrivent aussi les « prohibitions ; et c'est l'Angleterre qui a donné « l'exemple des prohibitions. »

C'est comme si l'on disait : *Vous prétendez que les impôts appauvrissent les peuples : l'expérience est contre vous : les hommes qui paient le plus d'impôts, sont les plus riches ; vous voyez bien que les impôts enrichissent les contribuables.* L'argument dont se sert ici Bonaparte a été cent fois réfuté. On paie des impôts quand on est riche ; mais on n'est pas riche parce qu'on paie des impôts. Adam Smith fait ressortir pour l'Angleterre dix causes de prospérité pour une de déclin. Il n'y a pas de prospérité mieux expliquée que celle-là, malgré les maux très-positifs que supporte l'Angleterre, bien expliqués aussi, et qu'elle peut mieux supporter qu'une autre nation, parce qu'elle est plus riche.

« Les prohibitions sont en effet nécessaires « pour certains objets. Elles ne sauraient être

---

ceux qui suivent la méthode d'Adam Smith, ceux qu'on appelle quelquefois *économistes politiques*.

« supplées par la force des droits d'entrée : « la contrebande et la fantaisie feraient man- « quer le but du législateur. »

La question n'est pas ici de savoir quels sont les moyens d'atteindre le but du législateur, mais de savoir quel est le but qu'on doit se proposer. Ce n'est jamais le point de vue sous lequel les questions sont envisagées par les despotes. Leur volonté est le but qu'il faut atteindre, et ils n'estiment les gens qu'à proportion de l'habileté et de la promptitude avec lesquelles ils y parviennent.

« Les douanes que les économistes blâment, « ne doivent point être un objet de fisc, il est « vrai ; mais elles doivent être la garantie et « les soutiens d'un peuple. Elles doivent sui- « vre la nature et l'objet du commerce. La « Hollande sans productions, sans manufac- « tures, n'ayant qu'un commerce d'entrepôt « et de commission, ne devait connaître ni en- « traves, ni barrières. La France, au contraire, « riche en productions de toutes sortes, devait « sans cesse être en garde contre les importa- « tions d'une rivale, qui lui demeurait encore « supérieure; elle devait l'être contre l'avidité, « l'égoïsme, l'indifférence de purs commis- « sionnaires. »

C'est comme si l'on disait que chaque particulier doit se tenir en garde contre l'épicier qui aspire à lui vendre du poivre, et contre le tailleur qui aspire à lui vendre un habit; tandis que l'intérêt du consommateur lui conseille, au contraire, d'acheter du poivre et un habit aux hommes qui les vendent, s'ils peuvent les avoir par ce moyen-là à meilleur marché.

Bonaparte accorde aux économistes que les douanes ne devraient pas être un moyen de lever un impôt; or, les économistes, au contraire, pensent que les douanes sont un des moins mauvais moyens de lever de l'argent. Puisque les produits de l'agriculture et des fabriques sont assujétis à des droits, il est juste que ceux du commerce le soient également. C'est uniquement comme moyens de prospérité publique, que les économistes blâment les droits d'entrée. L'industrie intérieure prospère d'autant mieux que la nation achète plus de marchandises étrangères, car elle ne peut les acheter qu'avec ses propres produits, même lorsqu'elle les paie en argent, puisqu'elle ne peut acheter cet argent autrement qu'avec ses produits.

« Nous sommes encore en France bien ar-
« riérés sur ces matières délicates; elles sont

« encore étrangères ou confuses pour la masse « de la société. »

Voilà l'unique vérité qui se trouve dans cet article du journal de Saint-Hélène. Mais si quelqu'un s'est opposé aux saines doctrines, n'est-on pas fondé à en adresser le reproche à celui qui a détruit, dans les écoles publiques et dans l'institut, l'enseignement des sciences morales et politiques; qui, pendant vingt ans, a arraché la jeunesse aux études raisonnables pour la faire périr dans ses camps, dans ses batailles et dans ses retraites; qui a désolé l'agriculture, le commerce et les arts par une foule d'entraves et d'impôts; qui a empêché les communications des nations entre elles, protégé les vieux préjugés de toutes les couleurs, proscrit l'impression des bons ouvrages et déblatéré dans ses audiences contre les hommes et les principes qui avaient pour but le plus grand bien des hommes?

« Cependant quels pas n'avions-nous pas faits, « poursuit Napoléon; quelle rectitude d'idées « n'avait pas répandue la seule classification « graduelle que j'avais consacrée, de l'agri- « culture, de l'industrie et du commerce, ob- « jets si distincts, et d'une graduation si réelle « et si grande!

« 1° L'agriculture, l'âme, la base première « de l'empire ;

« 2° L'industrie, l'aisance, le bonheur de la population ;

« 3° Le commerce extérieur, la surabon- « dance, le bon emploi des deux autres.

« Les intérêts de ces trois bases essentielles « sont divergens, quelquefois opposés. Je les « ai constamment servis dans leur rang natu- « rel ; mais je n'ai jamais pu ni dû les satis- « faire à la fois. Le temps fera connaître « ce qu'ils me doivent tous, les ressources « nationales que je leur ai créées, l'affran- « chissement des Anglais que j'avais mé- « nagé. »

Les intérêts de l'agriculture, des manufactures et du commerce ne sont pas opposés avec la paix, la sûreté et la liberté ; ces trois élémens de prospérité reçoivent tous les développemens dont ils sont susceptibles et dans la proportion qui leur convient le mieux. Les intérêts des nations, et par conséquent ceux de l'Angleterre et de la France, ne sont pas plus en contradiction que ceux de deux provinces d'un même pays qui jouissent l'une et l'autre d'une libre communication. Mais, pour comprendre cela, il fallait entendre l'économie politique,

dans laquelle Napoléon était resté de cent ans en arrière.

Les lumières en France ont repris une marche progressive pendant le règne des Bourbons, non que le gouvernement lui-même fût devenu plus éclairé, au contraire; mais il ne prêtait pas à son mauvais sens l'appui de son habileté, et l'état de paix favorisait les études de tous genres. Celle qu'on pouvait suivre dans les écoles publiques n'était pas la plus profitable; mais la lecture des bons ouvrages, celle des journaux écrits par des hommes de mérite, et les communications sociales ont favorisé les développemens de l'esprit qui se sont manifestés ensuite dans les révolutions politiques qui ont changé la dynastie, et la plupart de nos institutions.

L'étude de l'économie politique sera tous les jours mieux appréciée, on conceyra des idées plus justes sur ces matières, et beaucoup d'erreurs encore protégées par le préjugé n'oseront plus se montrer à l'avenir.

ESSAI

SUR LE PRINCIPE DE L'UTILITÉ.

§ Ier.

Ce qu'il faut entendre par le principe de l'utilité (1).

Dans les premiers chapitres de la première partie de mon *Cours complet d'Économie politique pratique*, j'ai parlé des besoins qu'éprouvent les hommes en société, sans mettre en

(1) Le *Principe de l'Utilité*, nettement proclamé par Jérémie Bentham dans ses *Traités de Législation*, faute d'avoir été bien compris, a donné lieu à des déclamations et à des inculpations peu charitables. Il était d'autant plus nécessaire d'éclaircir les controverses auxquelles il a donné lieu, qu'il est l'unique criterium d'après lequel on puisse juger sainement les actes et les doctrines des législateurs et de l'administration, et qu'il a servi de guide à toutes les personnes qui ont professé une philosophie élevée, souvent sans qu'elles s'en doutassent elles-mêmes.

doute qu'ils éprouvassent des besoins, soit comme individus, soit comme faisant partie du corps social. J'ai seulement fait remarquer que ces besoins sont beaucoup plus nombreux dans une société civilisée que dans l'état sauvage. J'ai dû négliger de m'occuper des besoins de l'homme isolé et m'attacher aux besoins de l'homme social, puisque j'avais pour objet de faire connaître l'économie de la société.

J'ai appelé des *biens* toutes les choses propres à satisfaire nos besoins, et je nomme *utilité* la qualité qui les y rend propres. On peut critiquer ces expressions; mais comme elles s'appliquent à des idées réellement existantes, si l'on ne les jugeait pas bien exprimées, il faudrait les désigner par d'autres expressions. Je n'ai voulu que leur donner des noms que tout le monde pût aisément comprendre; et pour que différentes personnes n'attribuent pas à ces noms des significations diverses, je prends, comme toujours, le soin de préciser le sens que j'y attache, sans me refuser à adopter des noms meilleurs si l'on en trouve.

J'ai remarqué aussi, dès les premiers chapitres du même ouvrage, et dans tout son cours, que l'utilité des choses et des actions avait une infinité de nuances et une importance très-diverse, selon que les choses servaient à satis-

faire à des besoins indispensables ou futiles; et, sans m'arrêter au degré de l'utilité, j'ai prié que l'on considérât comme *utile* ce qui pouvait *servir*, soit en pourvoyant à nos besoins indispensables, soit en multipliant nos jouissances, soit en gratifiant nos goûts; n'apercevant d'autre différence entre une utilité et une autre, que son intensité et le degré de son importance.

L'utilité ainsi désignée peut s'appliquer aux actions des hommes, comme à toute autre chose.

Or, le principe de l'utilité consiste à mesurer l'estime que nous faisons des choses ou des actions sur le degré d'importance de cette utilité. La plus importante pour l'homme en société, ce qui lui est plus utile, est pour lui digne d'une plus haute estime, et mérite le mieux d'être le but de ses efforts.

Mais l'homme faisant partie d'une société, quand il cherche avant tout son utilité personnelle, sans égard à ce qui convient aux autres hommes, est coupable d'*égoïsme*; ce qui constitue tout à la fois un vice et un mauvais calcul. Je crois cette proposition susceptible de démonstration. D'ailleurs, ce n'est pas suivre le principe de la plus grande utilité, que de donner la préférence à celle qui n'est favorable qu'à

une seule personne, plutôt qu'à celle qui est favorable à plusieurs.

L'homme social, quand il cherche uniquement l'utilité de la société dont il fait partie, de sa nation, au risque de ce qui pourra en advenir au reste du monde, est coupable d'un autre vice et d'un autre mauvais calcul, que j'appellerai *égoïsme national*, ou patriotisme exclusif. Je crois cette seconde assertion non moins susceptible d'être démontrée, quoique beaucoup plus contestée que la première.

Mais l'homme social, qui mesure l'estime qu'il fait des choses, sur le plus ou moins d'utilité qu'elles ont pour l'homme, c'est-à-dire qui mesure son estime sur le plus grand bien du plus grand nombre, est éminemment vertueux; et j'ajouterai que pourvu qu'il n'emploie, pour parvenir à ce but, que des moyens compatibles avec la nature des hommes qui l'entourent et de la société dont il fait partie, ses principes non-seulement dénotent un sentiment louable, mais, au total, conduisent au bien le plus réel et le plus durable, soit pour l'humanité, soit pour sa nation, soit pour lui-même.

Je considère donc comme utile tout ce qui sert au bien-être de l'homme.

Les choses qui lui sont utiles le sont à diffé-

rens degrés, depuis celles qui sont indispensables à son existence, jusqu'à celles dont toute l'utilité consiste à satisfaire ses goûts les plus fugitifs. On peut disputer à l'infini sur le plus ou le moins d'utilité de chaque chose, parce que les besoins et les goûts varient comme les figures. Dans cet écrit, je ne donne la qualification d'utile qu'à ce qui est reconnu pour tel par toute personne jouissant du simple bon sens; et même, pour éloigner toute chicane, je permets à tout lecteur de nier l'utilité qu'il m'arrive d'attribuer aux choses. Alors, les raisonnemens que je fais dans la supposition que telle chose en particulier est utile à l'homme, ne s'adressent pas à ce lecteur en particulier, mais seulement à ceux de mes lecteurs qui admettent avec moi l'utilité de la chose. Ainsi, si je dis qu'un aliment est utile en ce qu'il nous préserve de la faim, qui est un mal, qu'un vêtement est utile en ce qu'il nous préserve du froid, il est loisible, à qui le juge à propos, de nier ces propositions, et mes raisonnemens à cette occasion ne s'adressent plus qu'à ceux des lecteurs qui pensent avec moi qu'un vêtement chaud et un aliment sain sont bons à quelque chose.

De même, si j'établis une comparaison entre l'utilité de deux objets, et que j'attribue, par

exemple, à une maison qui nous met à l'abri des intempéries de l'air ; plus d'utilité qu'à une bague qui nous gêne dans l'usage de notre main ; il est permis à tout le monde de soutenir qu'une bague est plus utile qu'une maison ; seulement je préviens que mes raisonnemens sur ce point ne s'adressent qu'à ceux qui pensent avec moi qu'une maison est plus utile qu'une bague.

Tout homme doué de son bon sens désire ce qui peut contribuer à son bien-être, ce qui lui est utile, et repousse ce qui produit en lui du malaise ou de la douleur, ce qui lui est nuisible. Si quelques personnes désirent et font des sacrifices pour avoir ce qui leur est nuisible, c'est :

Ou par *ignorance*, parce qu'elles ne connaissent pas les qualités nuisibles de ce qu'elles souhaitent, et leur attribuent des qualités utiles qu'elles n'ont pas ;

Ou par *démence*, lorsqu'elles souhaitent ce qu'elles savent leur être contraire ;

Ou par *passion*, c'est-à-dire par une faiblesse qui leur fait sacrifier un bien-être futur à la satisfaction d'un appétit présent, ou un bien-être présent et incontestable à un bien-être futur et contesté, comme les religieux de la Trappe.

Dans tous les cas où les hommes ne préfèrent pas ce qui leur est utile à ce qui leur est nuisible, il y a *démence*, *ignorance* ou *passion*; ces trois circonstances sont donc les premiers obstacles au bien-être, au bonheur de l'homme; car la première condition pour obtenir une chose, c'est de la désirer, de la rechercher. Quiconque travaille à éclairer l'ignorance, à guérir la démence, et à soumettre les passions à l'empire de la raison, est donc un bienfaiteur de l'humanité, et travaille efficacement au bonheur des hommes.

Ce qui est utile aux hommes peut, dans beaucoup de cas, être obtenu sans nuire à personne. L'homme qui par son travail se fait un revenu et se procure tous les objets de ses besoins, non-seulement ne se satisfait pas aux dépens des autres hommes, mais sa manière d'exister leur est favorable, et augmente leur bien-être. Mais il est d'autres cas où la satisfaction de l'un est contraire à l'autre: dans ce cas, c'est une borne que la nature a opposée à la satisfaction du premier. Si chacun pouvait chercher sa satisfaction aux dépens des autres, celle de tous serait compromise. . . . . .

. . . . . .

Un auteur étranger (ou plutôt un auteur qui n'est étranger à aucune nation, puisqu'il est

avant tout citoyen du monde et ami de l'humanité tout entière, *Jérémie Bentham*), s'est occupé d'analyser l'utilité, et l'a fait avec une rare sagacité.

La nature, selon lui, a placé l'homme sous l'empire du *plaisir* et de la *douleur*. Nous leur rapportons toutes nos déterminations. Celui qui prétend se soustraire à cet assujettissement ne sait ce qu'il dit. Au moment même où il se refuse à la plus grande volupté, où il embrasse les plus vives peines, il a pour objet de chercher une satisfaction quelconque, ou bien de se soustraire à un état pénible, de s'en garantir, pour le présent ou pour l'avenir.

Nous appelons du nom de *mal*, une peine, une douleur, la cause d'une douleur. Nous avons nommé *bien*, un plaisir ou une cause de plaisir. Eh bien, l'*utilité* est la propriété, la tendance d'une chose à nous préserver de quelque *mal*, ou à nous procurer quelque *bien*. Pour un individu, pour une communauté, ce qui est *utile* c'est ce qui tend à augmenter pour eux la somme du *bien*, ou à diminuer la somme du *mal*.

Maintenant on peut se demander quel jugement un être doué de raison doit porter relativement au principe de l'utilité ainsi défini. Doit-il chérir, favoriser, ce qui pour l'humanité tend à augmenter la somme du bien ou la

somme du mal? Dans le premier cas, il adopte le principe de l'utilité pour règle de ses jugemens et de ses actions; il mesure son approbation ou sa désapprobation d'un acte privé ou public sur sa tendance à augmenter la somme des biens dont les hommes peuvent jouir, ou à diminuer la somme de leurs maux. Pour lui, ce qui sera moral, ce que la morale conseillera sera l'*utile*; ce qui sera immoral, odieux, ce qu'il faudra défendre sera le *nuisible*, le funeste.

Il nommera *bon* ce qui est *utile*, ce qui augmente les plaisirs ou diminue les peines. Il qualifiera de *mauvais* ce qui engendre plus de peines que de plaisirs. Et remarquez, poursuit Bentham, que je prends ces mots *plaisirs* et *peines* dans leur signification la plus vulgaire. Je n'invente point de définitions arbitraires pour donner l'exclusion à certains plaisirs, pour préconiser certaines peines. Je ne veux consulter ni Platon, ni Épicure, pour savoir ce que c'est que la peine et le plaisir. J'appelle ainsi ce que chacun sent et appelle de ce nom, le paysan comme le prince, l'ignorant comme le philosophe.

Quiconque admet le principe de l'utilité, admet aussi le principe du juste et de l'injuste. Lorsque le *bien produit* devient la proie de quiconque n'y a point de droit, il y a une

injustice produite, ou toute injustice est un mal, d'abord pour celui qui en est victime, et ensuite pour la société, parce qu'elle décourage de faire le bien; elle nuit à ce qui augmente la somme des biens, en même temps qu'elle ajoute à la somme des maux. Quiconque adopte le principe de l'utilité, ne saurait donc prendre la défense de l'injustice.

Si nous croyons que ce qui est utile doit être la règle de notre approbation et de nos actions; en moins de mots, si nous adoptons le *principe de l'utilité*, nous ne devons entendre par là que la *véritable utilité*, ce qui est vraiment utile, ce qui doit entraîner bien réellement plus de bien que de mal; cela nous met dans l'obligation de nous éclairer sur les conséquences des choses, d'étudier la nature de chaque chose, et la manière dont les faits se lient les uns aux autres. C'est pour cela que les lumières sont nécessaires à la morale.

Je sais bien qu'à défaut de lumières, on pourrait s'en rapporter à ceux qui en ont; mais on rencontre alors un grand danger. L'homme que l'on consulte, au lieu de conseiller à l'ignorant ce qu'il y a de plus utile à faire, peut lui conseiller ce qui convient à lui directeur, ou à sa caste, plutôt que ce qui augmente véritablement la somme des biens, ou diminue vé-

ritablement la somme des maux. Qu'une veuve dans l'Indoustan demande à un bramine : *Faut-il que je me brûle sur le bûcher de mon époux?* Il est à craindre que le bramine ne lui réponde : *Vous ferez une action vertueuse en montant sur le bûcher ;* quoique, suivant le principe de l'utilité, cette action cruelle ne soit point recommandable, puisqu'il ne résulte aucun bien pour personne de cette horrible exécution (si ce n'est peut-être une augmentation de respect et de revenu pour la caste des bramines), et qu'il en résulte au contraire une augmentation de maux déplorable. Quand bien même l'avantage qui en reviendrait aux bramines égalerait les maux qui en résultent pour les veuves, il resterait toujours que cet avantage serait pour ceux qui n'y ont pas de droits, et le mal pour ceux qui ne l'ont pas mérité ; dès-lors, affreuse injustice, augmentation grave dans la somme du mal.

Il est donc important, en adoptant le principe de l'utilité, d'écarter les *vertus* et les *vices* de convention, et de ne donner le nom de *vertu* qu'à ce qui augmente bien véritablement la somme du bien, et, par conséquent, à ce qui est *utile ;* et le nom de *vice* qu'à ce qui augmente bien véritablement la somme du mal. A nos yeux la vertu n'est pas vertu, parce qu'il

nous est commandé de la considérer comme telle, mais parce qu'elle est bonne et utile à la société. Le vice n'est pas vice parce qu'on nous le défend, mais parce qu'il entraîne des maux, parce qu'il est funeste à la société. Cette morale est la seule qui soit digne d'un être aussi noble et intelligent que l'homme; tout autre tend à l'avilir, à le dégrader. « Si dans le ca-« talogue banal des vertus, dit Bentham, il « se trouve une action de laquelle il résulte « évidemment plus de mal que de bien, il ne « faut pas balancer à regarder cette prétendue « vertu comme un *vice*. » Soumettons à cette épreuve la bravoure dans les combats. Elle est généralement regardée comme une vertu; et sans doute elle l'est lorsqu'on repousse une aggression injuste, parce que le résultat en doit être l'indépendance et la liberté.

Mais que faut-il en penser, de combien d'applaudissemens et de récompenses convient-il de la payer, lorsqu'elle se déploie à l'appui d'une cause inique, et dont les résultats sont l'autorité arbitraire, les abus et l'oppression? Ce guerrier qui a prêté serment à son chef, tandis que ce chef marchait dans la route du bien public, fait-il un acte utile en continuant à le servir lorsque ce chef devient un furieux, un incendiaire? Est-ce vertu que de

sacrifier sa vie pour poursuivre et persécuter les hommes qui lui déplaisent, qui ont blessé son orgueil?

De même, si dans le catalogue banal des péchés, il se rencontre quelque action indifférente ou quelque plaisir innocent, faut-il être dupe de la routine ou du préjugé? ou plutôt ne faut-il pas envisager les conséquences et déclarer innocent ce qui ne fait point de mal?

Lorsqu'on arrive à vouloir balancer le bien et le mal que chaque action peut produire; lorsqu'il s'agit d'additionner tous les biens d'un côté, de l'autre tous les maux, et de faire une soustraction pour savoir de quel côté est l'excédant, et s'il y a plus de bien que de mal, de vertu que de vice dans une action donnée, on rencontre véritablement de grandes difficultés. Bentham les a fort habilement surmontées en dressant un catalogue si complet des peines et des plaisirs que l'homme peut éprouver, soit comme individu, soit comme membre de la famille et de la communauté, qu'on ne saurait trouver une sensation qui ne puisse pas s'y classer (1).

(1) Voyez les *Traités de Législation*, ch. 8, p. 57, 3e édit.

Ce grand investigateur de la nature humaine a observé avec la même sagacité les objections, les sophismes, dont on a dans tous les temps essayé d'ébranler le *principe de l'utilité*, sur lequel, après tout, se fonde le bonheur de notre espèce; il range ces sophismes sous deux chefs, qu'il appelle le *principe de l'ascétisme* et le *principe arbitraire* ou du sentiment. Ces mots ne nous disent encore rien; cependant ils couvrent beaucoup d'idées, comme nous allons en juger.

Par l'*ascétisme*, il ne faut pas entendre seulement les pratiques de dévotion et de pénitence usitées dans les cloîtres, mais aussi les principes professés par des sectes entières de philosophes, comme étaient les stoïciens, et par beaucoup de personnes éparses dans la société. Tout ce qui flatte les sens leur paraît odieux et criminel; ils fondent la morale sur les privations, et la vertu sur le renoncement à soi-même. Au rebours des partisans de l'utilité, ils approuvent tout ce qui tend à diminuer les jouissances; ils blâment tout ce qui tend à les augmenter.

Cependant, comme on ne peut échapper à la loi de notre nature, qui nous ordonne de chercher le plaisir et de fuir la peine, il faut bien que, par un jugement dépravé, les ascétiques cherchent une satisfaction quelconque en em-

brassant la douleur. Il se peut que les stoïciens se crussent récompensés par l'estime et les applaudissemens de tous les sacrifices qu'ils croyaient faire à la sévérité de leurs maximes. Quant à l'ascétisme des cloîtres, ceux qui s'y livrent de bonne foi paraissent tourmentés de vaines terreurs; ils fuient un mal imaginaire qui les poursuit. L'homme n'est à leurs yeux qu'un être dégénéré qui doit se punir sans cesse du crime de sa naissance, qui doit se tirer à grand'peine du gouffre de misères ouvert sous ses pas, et acheter, par des instans de peine dans cette vie, des siècles de bonheur dans l'autre. C'est ainsi, ô grand Pascal! ô toi qui, par ton génie, pouvais exercer une influence si favorable sur le sort des hommes! c'est ainsi, dis-je, que tu as usé ta vie dans l'abstinence, sous la haire et la discipline, et que tu es mort jeune, victime de cette triste manie, en regrettant de n'avoir pas assez souffert!

Comme il n'y a pas d'absurdité qui ne s'appuie sur quelque raisonnement plausible, il faut bien qu'il y ait une apparence de motif aux principes des ascétiques. On a reconnu de bonne heure que l'attrait des plaisirs pouvait être séducteur dans de certaines circonstances, c'est-à-dire porter à des actes pernicieux, à des actes dont le bien n'est pas équivalent au

mal. Défendre ces plaisirs en considération de leurs mauvais effets, c'est l'objet de la saine morale et des bonnes lois. Mais pour savoir avec quelque degré de certitude quels résultats doivent avoir telles ou telles actions, il faut être passablement avancé dans les sciences morales et politiques; sans cela, on se méprend sans cesse. On s'impose des maux qui ne vous préservent de rien; on se permet des jouissances qui doivent être suivies des plus fâcheux effets.

En proscrivant tous les plaisirs, les ascétiques ont prouvé qu'ils ne connaissaient pas toute la *morale*, le *moral de l'homme* dans son entier. Ils ont porté un jugement incomplet; ils n'ont contemplé que les maux résultant de l'abus de certaines jouissances, et ils ont enveloppé dans une même proscription la jouissance avec l'abus, les plaisirs sans inconvénient avec ceux qui étaient escortés d'infortunes, semblables à des gens qui se priveraient de cuire leurs alimens et de se chauffer, de peur de mettre le feu à la maison.

Pline, qui, en sa qualité de naturaliste, n'aurait dû chercher dans l'étude de la nature que les moyens d'étendre les jouissances des hommes, ne voit, dans l'usage agréable de ses productions, qu'un abus, et même un crime. En

parlant des parfums, il déclame contre l'emploi qu'on en fait; c'est un plaisir horrible, un goût monstrueux. Il raconte qu'un Plotius, proscrit par les triumvirs, fut décelé dans sa retraite par l'odeur de ses parfums, et il ajoute ces mots extravagans : *Une telle infamie absout la proscription entière. De tels hommes ne méritaient-ils pas la mort?*

Sénèque n'est pas toujours ascétique, mais il l'est souvent : ce qui l'entraîne dans des pensées puériles et fausses. Qui croirait que, sous le règne de Néron, il lui restât le loisir de s'indigner contre l'invention récente de conserver la glace et la neige jusqu'au milieu de l'été! quelle profusion d'éloquence amère sur la perversité de boire à la glace dans les ardeurs de la canicule! « L'eau, dit-il, que la nature donnait gratuitement à tout le monde, est devenue un objet de luxe; elle a un prix qui varie comme celui du blé; des entrepreneurs, ô honte! la vendent en gros comme les autres denrées. Ce n'est plus une soif, c'est une fièvre; une fièvre qui n'est pas dans notre sang, mais dans nos désirs. Le luxe a détruit tout ce qu'il y avait de tendre dans nos cœurs, et les a rendus plus durs que la glace elle-même. »

Ce mauvais sens et ce mauvais goût ont été re-

produits de nos jours dans l'éloquence de nos missionnaires, et par ce mot je ne désigne pas seulement les missionnaires qui frappent l'imagination grossière des villageois, mais peut-être aussi ceux qui prêchent dans les salons, aidés d'un beau talent, et qui, au lieu de tirer leur morale de l'étude des choses telles qu'elles sont, vont la puiser dans les eaux du Meschassebé ou du Jourdain.

Tels sont les principes des ascétiques et les motifs sur lesquels se fondèrent les différens chefs de secte qui les ont soutenus.

Bentham signale ainsi l'autre troupe de sophismes qui combat le principe de l'utilité. Ce sont les principes de ceux qui approuvent ou blâment *par sentiment*, sans admettre aucune autre raison de ce jugement que le jugement lui-même, et sans se croire obligés de le justifier par le calcul éclairé des biens et des maux qui résultent de l'action qu'ils approuvent ou qu'ils blâment. « C'est ma persuasion intime, « disent-ils; je sens : cela me suffit, le sentiment ne consulte personne. Malheur à qui « ne pense pas ainsi! »

Tel est le ton despotique de ce principe d'action que Bentham appelle *arbitraire*, et duquel il résulte une véritable anarchie d'idées, puis-

que chaque homme ayant autant de droits qu'un autre de donner son sentiment pour règle des sentimens de tous, il n'y aurait plus de règle de la convenance des actions. Comme l'absurdité de ce principe mis à nu est manifeste, on ne dit jamais ouvertement : *Sans que je me donne la peine de raisonner avec vous, je veux que vous pensiez comme moi ;* chacun se révolterait contre une prétention si folle. On a recours à diverses inventions pour la déguiser ; on voile ce despotisme sous quelque phrase insidieuse. Tel homme vous dit qu'il a en lui quelque chose qui lui fait distinguer ce qui est bien de ce qui est mal, une *conscience*, un *sens moral ;* ensuite travaillant à son aise, il décide que telle chose est bien, telle autre est mal ; pourquoi ? *Parce que le sens moral me le dit ainsi, parce que ma conscience l'approuve ou la désapprouve ;* comme si Ravaillac ne disait pas aussi que sa conscience lui commandait d'assassiner Henri IV, l'ami le plus sincère qu'ait eu le peuple français !

Un autre, par-delà le Rhin, vous dit qu'il faut imiter le type du beau moral, et ce type, c'est lui qui vous le donne.

Un autre vous vante les charmes de l'unité ; un autre, l'absolu. Celui-ci défend l'opinion

d'un maître; celui-là soutient celle d'un autre. Un troisième se rend l'interprète d'une autorité respectable qui ne vous laisse pas même la permission de discuter ce qui est bien et ce qui est mal. Vous ne vous accordez pas entre vous, dit ce dernier; vous êtes dans le doute; moi seul je puis vous en tirer.

Tous ces systèmes ne sont au fond que le *principe arbitraire* masqué sous différentes formes de langage, revêtu d'un costume plus ou moins antique et imposant. Dans tous ces cas, c'est une opinion qu'on veut faire triompher sans être obligé de l'appuyer par de bonnes raisons. Ces prétendus principes servent de prétexte au despotisme, du moins à ce despotisme en disposition, qui n'a que trop de pente à se développer en pratique du moment que ceux qui l'ont dans le cœur arrivent au pouvoir.

C'est là qu'il faut chercher la cause des sympathies et des antipathies, de l'esprit de parti, des persécutions en tout genre. Ce n'est pas que l'antipathie ne puisse fréquemment se trouver unie avec le *principe de l'utilité*. Quand par ressentiment on traduit un malfaiteur devant les tribunaux, on fait sans doute un acte utile; mais le motif est dangereux : ce n'est pas une bonne base d'action. Si de tels motifs

produisent quelquefois des actions utiles, ils peuvent aussi en produire de funestes. L'histoire en fournit une foule d'exemples. La seule règle toujours bonne, toujours sûre pour nos actions, c'est la considération de l'utilité. On peut souvent faire le bien par d'autres motifs ; on ne peut le faire *constamment* qu'en s'attachant à ce principe.

Tels sont les deux principes opposés au *principe de l'utilité* : celui de l'*ascétisme* et celui de l'*arbitraire* ; ce dernier comprend l'enseignement, l'autorité, c'est-à-dire vous *prescrit* de croire et d'agir, ou bien vous le *défend*, sans autre motif sinon qu'on vous l'enseigne ainsi, qu'on le *veut* ainsi. Le principe d'utilité seul vous prescrit ou vous défend parce qu'il en doit résulter du bien ou du mal. Il oblige à connaître les choses et à bien raisonner ; il se rectifie perpétuellement à mesure qu'on découvre que ce qu'on imaginait bon, est mauvais, ou que ce qu'on imaginait mauvais, est bon.

Après avoir appelé *bon* ce qui est utile, et *mauvais* ce qui est nuisible, il reste une autre question à examiner. Utile pour qui? nuisible pour qui? Un homme est-il autorisé à faire une action parce qu'elle lui est utile en même

temps qu'elle est nuisible à un autre? Non certes. C'est blesser le principe de l'utilité que de blesser la *justice*, qui est la plus utile de toutes les prescriptions. Nous avons vu combien le respect le plus scrupuleux de la propriété était indispensable pour l'existence de la société. Nous avons vu que sans la propriété réellement et efficacement maintenue, il n'y a point de production, point de moyens pour les hommes de se procurer, je ne dis pas seulement les douceurs de la vie, mais la continuation de l'existence; nous avons vu que la plus indisputable des propriétés est la personne, les facultés de la personne, ses moyens d'exister et de jouir. Un homme qui, pour son avantage particulier, porte atteinte à cette propriété, est un voleur et un assassin; nul ne viole plus impudemment le principe de l'utilité.

Le mal ne change pas de nature quand le violateur est un homme éminent en dignité, et quand la victime est la communauté, la nation. L'utilité de *tous* sacrifiée à l'avantage de *quelques-uns* est un vol aussi répréhensible que celui que commet une troupe de gens armés qui se précipite sur de paisibles voyageurs pour s'approprier leurs biens et leurs provisions. Oter aux uns ce qui leur est utile,

pour le donner aux autres, c'est déplacer l'utilité; ce n'est pas se la proposer pour but, pour résultat. C'est en ce dernier sens qu'il faut entendre le *principe de l'utilité*.

On peut élever de petits scrupules, de petites difficultés verbales contre ce principe; mais il n'est pas possible de lui opposer aucune objection solide. Comment pourrait-on le combattre? Si l'on dit qu'il est dangereux, c'est comme si l'on disait qu'il est contraire à l'utilité de consulter l'utilité, qu'il est dangereux de chercher comment on peut éviter le danger.

Ce n'est que par un paralogisme, un abus du langage, qu'on représente la vertu comme étant en opposition avec l'utilité. On dit: *La vertu est le sacrifice de nos intérêts à nos devoirs;* mais à quoi se réduisent en dernière analyse nos devoirs? à l'observation de ce qui est juste. Or, l'observation de la justice est dans nos intérêts. Serions-nous donc plus heureux quand nous pourrions, même impunément, être injustes, c'est-à-dire nous mettre en état d'hostilité avec la société tout entière!

Et si par ce mot *devoirs* on entend nos obligations envers nous-mêmes, que serait une obligation qui consisterait à sacrifier sans motif notre plus grand bien? Car s'il y a un motif, s'il y a quelque avantage au sacrifice, alors il

est conforme au principe de l'utilité, dont on ne peut jamais sortir sans tomber dans le déraisonnable et l'absurde.

Quand la vertu nous prescrit le sacrifice d'un intérêt *moindre* à un intérêt *majeur;* le sacrifice d'un intérêt *du moment* à un intérêt *durable ;* d'un intérêt *précaire* et douteux à un intérêt *assuré* et exempt de trouble, elle n'est qu'un autre mot pour notre *intérêt bien entendu.*

Une vertu éclairée est donc toujours, et dans tous les cas, le respect de ce qui est utile aux autres ou à nous-mêmes : aux autres, parce que c'est l'unique moyen d'obtenir des autres qu'ils respectent ce qui nous est utile ; à nous-mêmes, parce que c'est le moyen d'obtenir directement ce qui nous est véritablement utile.

Quant à la vertu qui nous prescrit ce qui ne sert ni aux autres ni à nous-mêmes, qui nous prescrit des pratiques sans motif et sans résultat, elle n'est bonne, dit Hume, qu'à nous ouvrir l'entrée du calendrier.

Quelquefois on veut établir une différence entre la morale publique et la morale privée. On consent que ceux qui gèrent les intérêts des nations sacrifient ce qui est *honnête* à ce qui est *utile*. Disons-le franchement ; cette mo-

rale trop commune et trop suivie jusqu'ici, est détestable; c'est elle qui, dans tous les temps, a attiré le plus de maux sur les nations. Non, même dans les rapports de peuple à peuple, il n'y a point de différence entre l'utile et l'honnête. Ce qui est *honnête* est au demeurant ce qu'il y a de plus *utile*. Si l'on cite des cas où un gouvernement s'est bien trouvé de violer ses promesses et de s'écarter des règles de la justice, je citerai des exemples dix fois plus nombreux où l'on s'en est mal trouvé. Il faut se régler sur l'événement le plus probable, c'est-à-dire le plus sûr et le plus constant, malgré quelques exemples contraires. Les hommes qui se disent exclusivement *de pratique*, n'ont qu'une pratique de convention et une politique étroite. Leurs études se bornent à un petit nombre de faits, à une tradition bornée, qui n'embrasse qu'un certain nombre de combinaisons et de rapports, une diplomatie de bureau, d'où il résulte que d'année en année, de siècle en siècle, on est perpétuellement replongé dans les mêmes embarras, et que les nations éprouvent tous les mêmes malheurs.

Ceux qui ont étudié la politique, non dans la nature, mais dans les *Offices de Cicéron* ou dans les moralistes de l'école de Platon, citent avec complaisance le mot d'Aristide sur

le projet dont Thémistocle n'avait voulu s'ouvrir qu'à lui seul : *Le projet de Thémistocle est très-avantageux*, dit Aristide aux Athéniens assemblés, *mais il est souverainement injuste.* Et il le fit rejeter.

On présente ce trait pour faire considérer l'*utile* comme étant opposé à l'*honnête*. On se trompe. Ce n'est qu'une comparaison de deux sommes de biens. C'est comme si Aristide avait dit : *Le conseil de Thémistocle est utile, mais il est encore plus utile de ne pas le suivre.*

En effet, de quoi s'agissait-il? le voici : Après la bataille de Salamine et la retraite honteuse de Xerxès, la flotte des Grecs vainqueurs était rassemblée dans le port de Pégaze, sous le commandement des Athéniens qui avaient conduit la guerre. Thémistocle, afin de rendre les Athéniens maîtres de toute la Grèce, voulait qu'ils profitassent de l'occasion pour incendier les vaisseaux de leurs alliés, et réduire ceux-ci à l'impuissance. Aristide, en s'opposant à cette insigne trahison, empêchait qu'elle ne soulevât contre Athènes l'indignation de toute la Grèce ; il garantissait Athènes de la rage et de la vengeance des alliés qui auraient éclaté à la première occasion favorable ; il évitait enfin l'asservissement d'Athènes elle-même, qui, pour tenir le reste des Grecs dans la dépendance,

aurait été obligée d'entretenir des forces militaires dont le commandant général n'aurait pas manqué de l'asservir elle-même. Il ne s'opposait donc pas seulement à ce qui était injuste, mais à ce qui était dangereux. Et s'il lui arriva de dire (ce que Midfort, dans son *Histoire de la Grèce*, révoque en doute), s'il lui arriva de dire que le projet de Thémistocle était *fort utile*, c'était pour se conformer à l'expression adoptée par la vanité des Athéniens, qui pouvaient regarder à tort comme très-utile de se rendre maîtres de leurs égaux et d'ajouter à leurs dangers réels sans rien ajouter à leurs jouissances réelles.

Dans cet exemple fameux, et que l'on regarde comme si concluant, l'*honnête même en politique* n'est donc pas l'opposé de l'*utile* bien entendu : c'est exactement la même chose. Ce qui est mauvais, ce qui a de mauvaises conséquences dans la morale privée, est *mauvais* dans la morale publique, dans les relations de nation à nation, ou de gouvernement à nation. Il n'y a pas deux arithmétiques : une pour les gros nombres, l'autre pour les petits.

§ II.

Objection contre le principe de l'utilité.

Ce n'est, dira-t-on, que le renouvellement de l'épicuréisme. — Et quand cela serait, où serait le mal, si l'on entend, comme on le doit, par l'épicuréisme, la doctrine qui fait trouver la volupté dans la pratique de la vertu? Mais si l'on entendait par l'épicuréisme une grossière sensualité, je montrerais que cette sensualité, en abrutissant les facultés de l'âme et en altérant les organes du corps, est, autant qu'il est possible, contraire au principe de l'utilité, dont l'objet est le plus grand bien, la plus grande vie de ces facultés et de ces organes.

Mais si chacun, dira-t-on peut-être encore, *se constitue juge de son utilité, n'est-il pas à craindre que toute obligation ne vienne à cesser du moment qu'on ne croira plus y voir son intérêt?*

Non, encore une fois, pourvu que l'intérêt soit éclairé. La fidélité à remplir un engagement onéreux, n'est que l'obéissance à un intérêt que l'on regarde avec raison comme supérieur à l'avantage passager et dangereux qu'on

trouverait à ne pas remplir cet engagement. On le remplit par le sentiment de l'utilité générale de la fidélité dans les promesses; on le remplit pour ne pas autoriser la violation des obligations des autres envers soi; on le remplit afin d'être considéré comme homme d'honneur, et jouir des avantages attachés à la probité et à l'estime; et quand on est assez peu frappé de ces avantages pour oser manquer volontairement à ses engagemens, les lois civiles sont là pour vous forcer à les remplir; parce que les lois civiles ont été faites d'avance et par des gens désintéressés, qui étaient justement convaincus des avantages dont les hommes jouissent généralement lorsqu'ils sont fidèles à leurs engagemens. Cela est si vrai que l'on pourrait définir les bonnes *lois*, *des moniteurs placés pour avertir continuellement chaque homme de ne pas sacrifier à l'intérêt* DU MOMENT, *qui se présente avec vivacité*, *l'intérêt* DURABLE, *moins vif, quoique bien supérieur.*

Des lois bien faites sont donc les meilleurs guides qu'on puisse donner à ceux qui sont trop peu éclairés pour connaître leurs véritables intérêts; plus on est avancé dans cette connaissance, et moins on a besoin de lois; mais, en même temps, des lois bien faites sont toutes conformes au principe de l'utilité, car qui ose-

rait prendre la défense d'une loi démontrée funeste ?

Remarquez que si l'on admettait généralement pour règle le principe de l'utilité, presqu'aucun germe, non pas d'opposition, mais de querelles sanglantes, ne pourrait se développer parmi les hommes. Ce sont les opinions qu'on veut *faire entrer d'autorité*, qui rencontrent des résistances dont on s'irrite, et provoquent la persécution. Quiconque dit : *Suivez cette loi, parce que je vous la donne*, mérite qu'on lui fasse cette réponse : *Je ne la suivrai pas, parce que je ne la reçois pas*. Mais à celui qui dit : *Suivez cette loi, parce qu'elle est avantageuse*, l'opposant est obligé de prouver qu'elle n'est pas avantageuse. Dans le premier cas, la résistance peut être sans raison; dans le second, il faut qu'elle soit motivée. Du moment qu'il y a des motifs donnés de part et d'autre, il faut un jugement qui apprécie leur valeur. Pour qu'il y ait un jugement, il faut qu'il y ait des arbitres reconnus par les uns comme par les autres, des législateurs fondés à l'être; or ces discussions, ces formes, ce jugement sont précisément le contraire de la violence et des batailles qui ne décident rien, si ce n'est que *l'un est plus fort que l'autre*.

Notez bien que les raisonnemens, les dis-

cussions qui servent tant à éclairer les questions, et les jugemens qui interviennent, ne sont jamais sans appel. Et quelle est la cour suprême où se porte cet appel? une cour dont personne ne peut décliner la juridiction : l'*événement*, l'*expérience*. Si telle opération n'a pas été suivie de l'effet qu'on en attendait, les motifs de l'approuver n'étaient pas suffisans ; les motifs de la rejeter n'ont pas été suffisamment appréciés. On les pèse de nouveau ; on apprend ce qu'ils méritent de considération, et les mêmes fautes ne se répètent pas constamment. Cette marche est la seule véritablement instructive. L'arbitraire, le principe dogmatique, ne prouvent rien, ne procurent aucune instruction réelle, inspirent quelquefois le fanatisme, et non la conviction. Il n'y a de bonne conviction que celle qui peut dire : *Je suis convaincu, et voici mes raisons.*

En prêchant l'utilité, j'ai le malheur de ne point me rencontrer avec une dame dont le talent, disons mieux, le génie, a brillé de nos jours d'un bien vif éclat. Jamais madame de Staël n'a prêté les puissances de son esprit qu'à des sentimens nobles et généreux, mais il fallait que ce fussent des sentimens ; elle semblait craindre de se les justifier à elle-même.

« Les Romains, dit-elle, consacraient de vas

« tes édifices à l'urne funéraire de leurs amis « ou de leurs concitoyens illustres. Ils n'a- « vaient pas cet aride principe d'utilité qui fer- « tilise quelques coins de terre de plus, en « frappant de stérilité le vaste domaine du sen- « timent et de la pensée. » *Corinne*, tome 1er, page 165.

Certes, lorsque je cherche à démontrer que le bonheur de notre espèce tient principalement à l'attention que nous donnons à ce qui est utile, je ne prétends exclure de nos âmes aucun sentiment noble et généreux. Je regarde ces sentimens comme *fort utiles*, non-seulement pour ceux qui en sont l'objet, mais aussi pour ceux qui les éprouvent. En parlant des consommations *utiles* à notre existence et à notre bien-être, j'y ai compris celles qui augmentaient notre instruction, ajoutaient à nos jouissances et embellissaient notre existence, pourvu qu'elles fussent bien entendues et qu'elles allassent à leur but. Je ne suis pas non plus un barbare qui demande la ruine des beaux-arts qui font nos délices; je ne suis point d'avis de mettre la charrue dans les Tuileries, et mon motif en est que ce beau jardin produit cent fois plus en agrément qu'il ne pourrait produire en pommes de terre. Je ne veux donc point renverser le tombeau de Scipion et re-

noncer à la satisfaction que procure le souvenir de ce grand homme.

Quoi ! l'utilité prise pour fondement de nos principes et pour règle de nos travaux frapperait de stérilité le domaine du sentiment et de la pensée ! N'est-ce pas le fertiliser, au contraire, que lui faire produire, au lieu de pathos, le repos, le bonheur de tant de millions de nos semblables ? Ah ! que les hommes s'attachent sans remords à ce qui est utile ; qu'ils comparent chaque chose à son but ; et ils grandiront à leurs propres yeux par le sentiment de leur importance, par le bien qu'ils concevront possible, et par celui qu'ils accompliront. Je ne leur dirai pas comme Bossuet : *Oh ! que nous ne sommes rien !* Je leur dirai : *Vous êtes des hommes : et le sort de l'humanité est en vos mains. Oh ! que vous êtes grands, quand vous êtes éclairés !*

§ III.

Si l'erreur peut être utile aux hommes.

Nous avons vu que le bonheur des nations est d'autant plus grand qu'on a plus généralement en vue l'utilité, et qu'on sait le mieux la distinguer ; mais, pour la bien distinguer, il

faut embrasser la totalité des questions auxquelles elle peut donner lieu. Rien n'égare plus le jugement qu'une vue partielle et incomplète des choses. Il n'y a pas de mauvaise institution en faveur de laquelle on ne puisse donner quelques bonnes raisons. Il faut pouvoir aussi entendre et balancer les bonnes raisons qui militent contre elle.

C'est particulièrement à cause de cela que la liberté de la presse est désirable. Lorsque la presse est également accessible à toutes les opinions, on peut être assuré que tous les motifs pour ou contre chaque mesure seront allégués, que toutes les conséquences bonnes ou mauvaises seront prévues. C'est la meilleure de toutes les discussions.

Mais aussi, sans liberté, la presse est ce que je connais au monde de plus dangereux. Il n'y a rien qu'on ne puisse défendre lorsqu'on ne craint pas d'être contredit. Il vaudrait cent fois mieux que la presse n'eût jamais été inventée, que de la voir devenir un flambeau trompeur qui n'est propre qu'à égarer. Un tyran qui a tout seul la parole, ajoute la déception à l'ascendant de la force, et je ne connais point de remède à la déception qui ne peut être contredite. Les empereurs de Rome, les sultans de Constantinople, pouvaient, lorsque leurs excès

devenaient intolérables, être renversés par la fureur populaire, par leurs propres satellites : tandis que Torquemada et l'inquisition ont massacré, torturé, brûlé des créatures humaines par centaines de milliers ; ils ont semé l'effroi dans les relations de l'amitié, dans l'intimité des familles, et n'ont jamais couru de risques. S'ils ont mis quelque borne à leur rage, c'est par suite des progrès du reste de l'Europe, c'est-à-dire des pays où l'opinion était un peu plus éclairée, parce que les questions y étaient un peu mieux débattues.

Pour qu'une nation puisse consulter le principe de l'utilité, il faut donc qu'elle puisse discuter ses institutions, en peser les conséquences, bonnes ou mauvaises.

Je citerai comme exemple d'une pareille discussion l'opinion de deux auteurs qui tous deux ont visité l'Italie; tous deux l'ont vue avec des yeux très-éclairés, avec une rare sagacité et une bonne foi que personne n'a contestée. Ils ont néanmoins porté sur les conséquences de l'établissement sacerdotal en Italie deux jugemens opposés entre eux, et qu'il peut être piquant de rapprocher. Voici ce que madame de Staël pense des cérémonies fastueuses du culte telles qu'on les pratique à Rome :

« J'aime, dit-elle, cet hommage éclatant « rendu par les hommes à ce qui ne leur pro- « met ni la fortune, ni la puissance. J'y recon- « nais quelque chose de désintéressé, et dût- « on multiplier trop les magnificences reli- « gieuses, j'aime cette prodigalité des richesses « terrestres pour une autre vie ; du temps pour « l'éternité. Assez de soins se prennent pour « l'économie des affaires humaines. Oh ! que « j'aime l'inutile ! l'inutile, si l'existence n'est « qu'un travail pénible pour un misérable gain. « Mais si nous sommes sur cette terre en mar- « che vers le ciel, qu'y a-t-il de mieux à faire « que d'élever assez notre âme pour qu'elle « sente l'infini? »

(*Corinne*, tom. 1, pag. 397.)

Voilà le passage de madame de Staël, et ce n'est point une boutade. Beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, et je vous en ai déjà cité, montrent jusqu'où va sa tendresse pour l'inutile. Si toutes ces belles cérémonies n'étaient qu'*inutiles*, c'est-à-dire si elles n'avaient pas d'autre effet que d'émouvoir les spectateurs, j'en prendrais peut-être mon parti, et je pourrais croire que ce mélodrame en vaut un autre, quoiqu'on puisse le trouver un peu cher ; mais il n'en est pas du tout ainsi, et

j'en appelle à l'autre auteur que je vous ai désigné tout-à-l'heure. C'est M. de Sismondi, à qui nous devons un beau monument historique : l'*Histoire des Républiques d'Italie*. Le passage que je citerai de cet auteur célèbre est fort étendu ; mais il donne un tableau si complet des résultats du système sacerdotal en Italie, que je n'ai pu me résoudre à supprimer aucun des traits dont il se compose.

« Le pouvoir attribué au repentir, dit M. de Sismondi, aux cérémonies religieuses, aux indulgences, tout s'est réuni pour persuader au peuple italien que le salut ou la damnation éternelle dépend de l'absolution du prêtre ; et c'est peut-être le coup le plus funeste qui ait été porté à la morale. Le hasard, et non la vertu, a été appelé à décider du sort de l'âme. L'homme le plus vertueux a pu être frappé de mort subite au moment où la colère, la douleur, la surprise, ont pu lui arracher un de ces mots profanes que l'habitude a rendus si communs, et que, d'après les décisions de l'Église, on ne peut prononcer sans tomber en péché mortel. Alors sa damnation est éternelle, parce qu'un prêtre ne s'est pas trouvé présent pour accepter sa pénitence et lui ouvrir les portes du ciel. L'homme le plus pervers, au contraire, tout souillé de crimes,

peut éprouver une de ces terreurs qui ne sont pas étrangères aux cœurs les plus dépravés; il fait une bonne confession, une bonne communion, une bonne mort, et il est assuré du paradis.

« Ainsi la morale tout entière a été subvertie; les lumières naturelles, celles de la raison et de la conscience, ont été contredites par les décisions des théologiens... Aussi le meurtrier, encore couvert du sang qu'il vient de verser, fait maigre avec dévotion, tout en méditant un nouvel assassinat. La prostituée place auprès de sa couche une image de la Vierge, devant laquelle il lui suffit de dire son rosaire pour être pure de tout péché. Le prêtre, convaincu d'avoir fait un faux serment, ne s'oubliera jamais jusqu'à boire un verre d'eau avant la messe. Car, plus chaque homme vicieux a été régulier à observer les commandemens de l'Église, plus il se sent dans son cœur dispensé de l'observation de cette morale céleste, à laquelle il faudrait sacrifier ses penchans dépravés.

« La morale proprement dite n'a cependant jamais cessé d'être l'objet des prédications de l'Église; mais l'intérêt sacerdotal a corrompu dans l'Italie moderne tout ce qu'il a touché.

« La bienveillance est le fondement des ver-

tus sociales : le casuiste, la réduisant en préceptes, a déclaré qu'on péchait en révélant les fautes de son prochain; il a dès-lors empêché d'exprimer le juste jugement qui doit discerner la vertu du vice; il a imposé silence à la vérité. En accoutumant ainsi à ce que les mots n'exprimassent point la pensée, il n'a fait que redoubler la secrète méfiance de chaque homme à l'égard de tous les autres.

« La charité est la vertu par excellence de l'Évangile; mais le casuiste a enseigné à faire l'aumône pour le bien de son ame, et non pour soulager son semblable. Il a mis en usage les aumônes sans discernement qui ont encouragé le vice et la fainéantise. Enfin, il a détourné en faveur du moine mendiant le fonds principal de la charité publique.

« La sobriété, la continence, sont des vertus domestiques qui conservent les facultés des hommes et assurent la paix des familles : le casuiste a mis à la place les maigres, les jeûnes, les vigiles, les vœux de virginité; et à côté de ces vertus monacales, la gourmandise et l'impudicité peuvent prendre racine dans les cœurs, pourvu qu'on soit fidèle aux pratiques par le moyen desquelles on s'en lave.

« La modestie est la plus aimable des qualités de l'homme supérieur; elle n'exclut point

un juste orgueil qui lui sert d'appui contre ses propres faiblesses et de consolation dans l'adversité ; le casuiste y a substitué l'*humilité*, qui s'allie avec le mépris le plus insultant pour les autres, etc.

« Telle est la confusion inextricable dans laquelle les docteurs dogmatiques ont jeté la morale. Ils s'en sont emparés exclusivement ; ils en écartent (de toute l'autorité des pouvoirs temporels et spirituels) toute recherche philosophique qui établirait les règles de la probité sur d'autres bases que les leurs, toute discussion des principes, tout appel à la raison humaine. La morale est devenue non-seulement leur science, mais leur secret. Le dépôt en est tout entier entre les mains des confesseurs et des directeurs de conscience. Le fidèle scrupuleux doit, en Italie, abdiquer la plus belle des prérogatives de l'homme : celle d'étudier et de connaître ses devoirs. On lui recommande de s'interdire une pensée qui pourrait l'égarer, un orgueil humain qui pourrait le séduire ; et toutes les fois qu'il rencontre un doute, toutes les fois que sa situation devient difficile, il doit recourir à son guide spirituel. Ainsi l'épreuve de l'adversité, qui est faite pour élever l'homme, l'asservit toujours davantage.

« Aussi serait-il impossible de dire à quel

degré une fausse instruction religieuse a été funeste à la morale en Italie. Il n'y a pas en Europe un peuple qui soit plus constamment occupé de ses pratiques pieuses, qui y soit plus universellement fidèle; et il n'y en a pas un qui observe moins les devoirs et les vertus que prescrit ce christianisme auquel il paraît si attaché. Chacun y apprend non point à obéir à sa conscience, mais à ruser avec elle. Chacun met ses passions à l'aise par le bénéfice des indulgences, par des réserves mentales, par des projets de pénitence et par l'attente d'une absolution. Et loin que la plus grande ferveur religieuse y soit une garantie de la probité, plus on y voit un homme scrupuleux dans ses pratiques de dévotion, plus on est fondé à se défier de lui....

« Cette superstition étend son influence sur tout le cours de la vie; elle s'appuie sur l'imagination de la jeunesse, sur la tendresse enthousiaste d'un sexe plus sensible et plus faible, sur les terreurs de l'âge avancé. Elle suit l'homme jusque dans le secret de sa pensée, et l'atteint encore après qu'il a échappé à tout pouvoir humain....

« Le prêtre vit des péchés du peuple et de ses terreurs.

« Jamais les Italiens n'ont examiné ce qui

doit être, mais seulement *ce qui est*. Tandis que tout dans ce monde, et hors de ce monde, leur a été représenté comme reposant sur l'autorité, jamais ils n'ont cherché l'origine d'aucune espèce d'autorité. Leur esprit est devenu trop paresseux pour pouvoir jamais remonter à la source de ce qu'il se soumet à croire. Conduits en aveugles dans leur éducation, obéissant en aveugles à leurs prêtres, ils ont été tout prêts à offrir la même obéissance à des princes usurpateurs. *Obbedire a chi commanda* est une maxime proverbiale représentée comme contenant en même temps tous les devoirs politiques et tous les préceptes de prudence.»

Tel est le tableau que M. de Sismondi a tracé de l'influence sacerdotale en Italie; et ceci nous fait comprendre comment l'utilité d'une institution peut être tout entière en faveur d'une classe de la société, tandis que ce qu'elle peut avoir de nuisible et de dangereux retombe sur une autre classe. Et lorsque la classe sur laquelle retombent les maux est la classe qui fait tous les frais de l'institution, il en résulte une affreuse injustice: car, non-seulement ceux qui paient ne reçoivent aucun bien pour leur argent, mais ils reçoivent du mal.

Le mal et l'injustice, qui est un autre mal, sont directement en opposition avec le but

qu'on se propose lorsqu'on suit le principe de l'utilité.

Quand le bien que produit une institution (la richesse et le pouvoir) est appliqué à une classe peu nombreuse de la société, et quand le mal que produit la même institution (la dépense, l'oisiveté, la fausseté du jugement, la dépravation de la morale) tombe sur la classe la plus nombreuse, il en résulte la misère, la dépopulation, la dégradation du caractère national, etc.

Ces maux avaient vivement frappé un poète philosophe que nous ne commençons à apprécier que depuis que nous l'avons perdu. Marie-Joseph Chénier, frappé des maux que devait produire le rétablissement, conçu de sang-froid et exécuté de propos délibéré, de tout ce qu'on pouvait ramasser d'abus et d'ordures anciennes, fit un discours en vers dignes de l'auteur de l'*Épître à Voltaire*, et qui lui aurait attiré de plus vives persécutions encore s'il avait pu le publier. Il roule sur cette question : *L'erreur est-elle utile aux hommes?*

Comme, sous le gouvernement impérial, ce morceau est demeuré enseveli dans le secret de l'amitié; comme, depuis ce temps, il n'en a paru qu'un fragment très-court et l'un des moins remarquables, et que, par des motifs

que j'ignore, il a été écarté des collections qui ont paru des œuvres de Chénier, on me permettra d'en rapporter quelques passages à l'appui de ma thèse, car c'est un appui véritable que la saine raison habillée en beaux vers.

Chénier, après avoir montré que si, en raison de la faiblesse de nos organes, les plus grands génies, depuis Aristote jusqu'à Voltaire, ont été sujets à se tromper, tous du moins ont regardé l'erreur comme une infirmité, comme un mal. C'est un mal de peu d'importance lorsqu'il ne porte que sur des points qui n'influent que faiblement sur le sort des hommes.

Un esprit de travers
Peut sottement juger de musique ou de vers,
Sans qu'il faille imputer à sa lourde faconde
Les troubles d'un empire ou les larmes du monde.
On a lieu de gémir quand, par de longs abus,
Et des *mœurs* et des *lois* le vrai se trouve exclus;
Quand, au lieu de ce vrai que sema la nature,
L'erreur cueille des fruits entés par l'imposture.

C'est précisément dans les choses importantes qu'on a prétendu que l'erreur était utile, qu'il ne fallait pas que les hommes fussent trop instruits, qu'ils en étaient moins dociles; mais leur docilité, dans ce cas, à qui sert-elle? Le poète répond :

Il faut, j'en suis d'accord, des dévotes aux prêtres,
Des dupes aux fripons, des esclaves aux maîtres;
Mais des maîtres, enfin, des prêtres, des fripons,
En faut-il? Si les loups ont besoin des moutons,
Sans phébus de collége et sans phrases subtiles,
Demandez aux moutons si les loups sont utiles?
Au Castillan vaincu s'il veut des conquérans?
A tout peuple opprimé s'il lui faut des tyrans?
Or, entre les tyrans, connaissez-vous le pire?
C'est l'*erreur*. Elle seule a fondé *tout empire*,
Tout, depuis les tréteaux où l'humble charlatan,
Aux badauds, pour deux sous, vend son orviétan,
Jusqu'au trône où Philippe, en soumettant les ondes,
Sans sortir de Madrid, régnait sur les deux mondes;
Et depuis la banquette où Lise, le matin,
Dit son *Confiteor* aux pieds d'un Bernardin,
Jusqu'au siége où, couvert de la triple tiare,
Hildebrand gouvernait l'Europe encor barbare,
Aux peuples en révolte accordait son appui,
Ou permettait aux rois d'être tyrans sous lui.

Ici le poète se demande s'il faut aussi proscrire ces erreurs aimables, fruit d'une vive imagination, et dont s'alimentent les beaux-arts. Non, sans doute; mais il faut les donner pour ce qu'elles sont, pour des fables.

Oui, l'austère sagesse
Aime et sait expliquer ces fables de la Grèce,
Mensonges instructifs, symboles enchanteurs,
Qui sont des fictions et non pas des erreurs.
Le blé n'attendit point Cérès et Triptolème;
Mais au travail de l'homme il s'offrit de lui-même,

Et le prix du travail fut la propriété
Qui fonda, qui maintint toute société.
La lyre d'Amphion, du sein d'une carrière,
Sur les remparts thébains ne guida point la pierre;
Mais des cités, partout, la puissance des arts
Dessina, construisit, décora les remparts.
La vertu, seule Astrée, embellit leur enceinte.
Jours heureux! temps paisible où l'égalité sainte
A des frères unis garantissait leurs droits;
Où les mœurs gouvernaient plus encor que les lois;
Où les humains, pieux sans temples et sans prêtres,
Justes sans tribunaux, subordonnés sans maîtres,
Reposaient sous l'abri du pouvoir paternel,
Inventaient l'art des vers pour bénir l'Éternel,
Sur la cime des monts lui rendaient leur hommage,
Et chantaient le soleil, sa plus brillante image!

A ce tableau séduisant, Chénier fait succéder celui des attentats graduels sur lesquels se fonde une tyrannie militaire. C'est sans doute le morceau qui, durant le régime sous lequel Chénier vivait encore, l'obligea d'ensevelir dans le secret de l'intimité ce bel ouvrage.

La discorde aiguisa pour la guerre
Le fer laborieux qui fécondait la terre.
Le plus fort eut raison; sa raison fit la loi;
Le soldat devint chef, et ce chef devint roi.
Ce roi fut conquérant. Au gré de son caprice,
Deux ministres zélés, *l'orgueil* et *l'avarice*,
A l'espoir attentif conviant ses projets,
De ses égaux d'hier lui firent des sujets;

Une cour avec art par lui-même flétrie,
Pour l'or et les honneurs lui vendit la patrie.
Le peuple osa crier... Tout, d'un commun effort,
Vint contre le plus faible au secours du plus fort.
Le guerrier, pour un mot, vexant une province,
Parla, le sabre en main, de la bonté du prince.
Le financier, pillant jusqu'au moindre hameau,
Au nom du bien public taxa la terre et l'eau,
Et des *Pussort* du temps l'infernale coborte
Mit, à force de lois, la justice à la porte.

Tels sont les exemples par lesquels le poète-philosophe montre comment le charlatanisme peut déguiser, sous des prétextes spécieux, l'usurpation des droits et de la félicité des peuples, lorsque les peuples ne sont pas assez éclairés pour voir l'abîme où on les mène.

C'est anciennement sur de semblables racines que poussèrent tous les genres d'abus.

Trouvant dans son berceau ses titres de noblesse,
L'enfant porta les noms de *Grandeur* et d'*Altesse*:
C'est peu. De la vertu l'honneur fut séparé;
De cordons fastueux le vice fut paré;
On forgea du blason la gothique imposture;
On flétrit le travail; tous les arts en roture
Servirent à genoux la noble oisiveté;
Tandis qu'un monstre impur, la *féodalité*,
A la glèbe servile attachait ses victimes.
Le genre humain déchu de ses droits légitimes,

Au joug usurpateur semblait partout s'offrir,
Et méritait sa honte en daignant la souffrir.
Des esclaves sans peine on fait des fanatiques.
Il fallut qu'à l'amas des erreurs politiques
Vînt s'unir et peser sur l'univers tremblant,
Des mensonges sacrés l'amas plus accablant, etc.

. . . . . .

Que de Rome à la Chine élevant leurs autels,
Mille et mille jongleurs, des crédules mortels
Berçant jusqu'au tombeau l'interminable enfance,
Réguant là par la crainte, et là par l'espérance,
Du pouvoir absolu tantôt valets soumis,
Tantôt guides adroits, tantôt fiers ennemis,
Sur le malheur constant de tout ce qui respire
Parvinssent à fonder leur sacrilége empire.
Dans ce mélange impur de fables et d'horreurs,
Quelles sont à vos yeux les utiles erreurs?
Toutes, répondez-vous, si, du peuple adorées,
Elles restent pour lui des vérités sacrées;
Si le moindre examen lui semble criminel;
Si, dans ce noir chaos, il voit l'ordre éternel,
Des immuables lois l'enchaînement suprême,
Ce qui fait l'univers, ce qu'a voulu Dieu même.

A cet argument banal, l'auteur répond victorieusement que ce que Dieu a voulu, c'est que nous fissions usage de ses dons, et surtout du plus beau de tous, de la raison qu'il nous a donnée pour nous conduire. Là, si un discours en vers lui avait permis les développemens qu'admet une si riche matière, il aurait sans doute ajouté que c'est précisément pour ne vouloir pas suivre ce flambeau que les sociétés

humaines ont été accablées de maux et périodiquement ébranlées par les plus terribles secousses. Les maux sont venus de ce que l'ignorance du grand nombre le livrait à l'astuce des privilégiés ; et les révolutions sont arrivées de ce que les abus n'étant pas contrôlés, contenus par aucune volonté efficace, grandissaient au point de devenir crians ; et, alors, la violence était le seul remède.

Dans le discours de Chénier, il se demande comment les nations sont parvenues à sortir de ces langes et à jouir de la virilité. C'est grâce aux divisions de leurs tyrans :

. . . . . Souvent, pour s'entre-nuire,
Leurs communs oppresseurs ont osé les instruire.
Hélas ! la raison seule aurait eu toujours tort
Si toujours les erreurs avaient marché d'accord ;
Mais sans cesse on les voit, pointilleuses rivales,
De leurs jaloux débats afficher les scandales.

Ici, il peint les démêlés des Guelfes et des Gibelins, de l'encensoir et de l'empire ; les interminables polémiques des diverses sectes qui ont partagé la chrétienté.

. . . On compterait (dit-il) les braves de la France,
Les oliviers croissant aux bords de la Durance,
Les pachas étranglés par l'ordre des sultans,
Le nombre des écus volés par les traitans,

Et des Phrynés de cour les douces fantaisies,
Avant de compléter les noms des hérésies.

. . . . . .

Le haineux janséniste, en dirigeant Pascal,
S'il nuisait au jésuite, eut bien sa part du mal.
Il se blessa lui-même avec le ridicule,
Et laissa sur son pied tomber les traits d'Hercule.
Ainsi le genre humain lentement éclairé
Reconnut par quel art on l'avait égaré.
Il s'écria : « Silence, ambitieux sectaires!
« Cessez vos argumens; laissez là vos mystères!

. . . . . .

« Imprudens! c'est par vous, par vos débats honteux,
« Que ce qui semblait sûr est devenu douteux.
« Émules de mensonge et rivaux de puissance,
« Si vous avez trompé ma longue adolescence,
« Si d'un triple bandeau mes yeux furent couverts,
« Vos mains l'ont déchiré, mes yeux se sont ouverts.
« J'ai vu s'évanouir une clarté factice.
« En vous accusant tous, vous vous rendez justice.
« Tous, vous avez les torts que vous vous imputez;
« Nul de vous n'a les droits que vous vous disputez. »

Je ne pense pas avoir besoin d'apologie pour ces longues citations. Quand la poésie ajoute aux charmes qui lui sont propres ceux de la plus solide raison, elle a de quoi satisfaire les esprits les plus graves, et mérite d'être accueillie par des personnes dont les spéculations ont pour objet la félicité des hommes et le véritable honneur des nations.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A

Accumulations : elles sont nécessairement lentes ; les grandes fortunes peuvent seules faire de grandes épargnes, 211, 212.
Achat : nous n'achetons les objets de nos consommations qu'avec nos produits, 157.
Anglais : opinion de Dupont (de Nemours) à leur égard.
Angleterre : Voy. *Engorgement*.
Antiquité : Voy. *Poètes*.
Ascétiques : proscrivent les plaisirs innocens, 421.
Ascétisme : il est contraire au principe de l'utilité, 419.
Assemblée constituante : Voy. *Impôts directs*.

B

Banques : leur multiplication aux États-Unis ; quel était leur capital présumé en 1815, 80, 81. Effets produits par l'excessive multiplication des billets de banque, 81, 82.
Bentham : comment il établit le principe de l'utilité, 413.

Biens : nos biens se composent de tout ce qui satisfait à quelqu'un de nos besoins, 69.
Boileau : ses erreurs en économie politique, 384.
Buffon : ses erreurs sur la population, 387.

C

Capital : comment un manufacturier et un commerçant peuvent savoir si leur capital est augmenté ou diminué, 95.
Capitaux : ils ne peuvent être imposés suivant Dupont (de Nemours), 12.
Catéchisme d'Économie politique : explication d'une contradiction que Ricardo croit y avoir remarquée, 131.
Charlottenville (ville américaine) : avantages de sa situation ; sa température ; ses productions, 76, 79.
Chénier : son discours en vers sur cette question : *Si l'erreur peut être utile aux hommes*, 448.
Club : il se forme en Angleterre un club d'économistes, qui compte parmi ses membres MM. Torrens, Malthus et Mill, 110.
Colbert : quelles ont été ses erreurs ; il était capable de saisir le vrai ; il a eu le mérite de détester Louvois et de faire du bien sous Louis XIV, 66, 67.
Commerçans : il n'est pas en leur puissance de se soustraire à l'impôt, 67. Voy. *Capital*, *Dupont* (*de Nemours*).
Consommateurs improductifs : s'il est nécessaire qu'un pays qui a de grands moyens de production possède un corps nombreux de consommateurs improductifs, 204.
Consommations : Voy. *Impôts*.

Constitution domaniale de finances : Voy. *Dîmes, finances, impôts.*

Cours complet d'économie politique : jugement de M. Tooke sur cet ouvrage, 332.

Culture (Frais de) : ignorance des hommes d'État sur ce qui les constitue, 22 et 23 (note).

D

Danemarck : lettre au prince royal de Danemarck, par J.-B. Say, 348.

Débouchés : si certaines marchandises ne se vendent pas, c'est parce que d'autres ne se produisent pas, 158. Les produits ouvrent un écoulement aux produits; preuve de cette proposition, 159, 161. Objections de MM. de Sismondi et Malthus contre la doctrine de J.-B. Say sur les débouchés, 162, 165. Réponse à ces objections, 166. Pour quelles raisons les Anglais vendent leurs marchandises à perte en Italie et au Brésil, 167. Une nation ne peut vendre ses produits à l'étranger quand elle repousse les produits des autres nations, 168. La discussion sur les *débouchés* entre M. Malthus et J.-B. Say finit par ne plus être qu'une discussion de mots, 309. Voy. *Productions, produits.*

Définitions : on ne doit pas avoir la prétention de donner des définitions abstraites, notamment de la richesse, 134. Lettre de J.-B. Say sur l'ouvrage de M. Malthus, intitulé : *Définitions en économie politique*, 286. Règles posées par M. Malthus sur l'emploi des termes, 289. Les meilleures définitions sont incomplètes, 321.

Devoir : il n'est pas contraire au principe de l'utilité, 428.

Dîme : iniquité de la dîme perçue sur les produits bruts, 24, 25. Abolie par l'Assemblée constituante ; vice de cette mesure, 25. Ce qu'elle aurait produit si elle avait été déclarée rachetable, 25.

Droits réunis : effets désastreux qu'ils ont produits en France ; calculs de Dupont (de Nemours) à cet égard, 30, 36.

Duchâtel : Voy. *Tanneguy*.

Duclos : erreur de cet écrivain en économie politique, 391.

Dumont (Étienne) : ses lettres à J.-B. Say, 357. Il renonce à faire l'article sur le principe de l'utilité, qu'il avait promis à M. Say, 371.

Dupont (de Nemours) : quels sont les impôts qu'il fait abolir, 38. Son opinion sur les octrois ; comment il les fait abolir, 39, 41. Satisfaction qu'il en éprouve, 41. Il conserve l'enregistrement et les postes. Il s'oppose à la vente des forêts, 42. Il est admis dans la société des premiers économistes, à l'âge de 24 ans ; il s'y fait remarquer par plusieurs écrits ; il a part à la confiance de Turgot, 1, 2. Il écrit à J.-B. Say des bords du Fingal, 3. Impression que fait sur lui la lecture du discours préliminaire du *Traité d'économie politique*, 3 ; il reproche à J.-B. Say d'avoir rétréci la carrière de l'économie politique, 8 et 9. Il pense que le législateur ne peut imposer ni le travail ni les capitaux, 11 et 12. Son explication de la formation et de l'accroissement des richesses, 13, 16. Son opinion sur les Anglais, 48. Sa seconde lettre à J.-B. Say, 61. Il s'engage à démontrer qu'un gouvernement ne peut, que pour une fois et par surprise, faire payer un impôt à l'industrie commerciale et manufacturière ou aux capitaux, 62. Il

n'admet pas qu'on crée des richesses immatérielles, 62, 63.

E

Économie politique : quel est le domaine de cette science suivant Dupont (de Nemours), 8 et 9. Quelles en sont les limites, suivant J.-B. Say, 54, 55. Elle est une science de faits et non une science de droits, 56. Les opinions de Ricardo et de J.-B. Say sur quelques questions d'économie politique se rapprochent, 103. Cette science est de plus en plus étudiée en Angleterre par les jeunes gens, 110. Elle fait peu de progrès en France; les cours du Conservatoire sont suivis par des étrangers plus que par des nationaux, 135. La science observe avec soin l'enchaînement des faits qui ont rapport aux richesses, et les décrit avec exactitude, 209, 210. Fautes où peuvent tomber les bons auteurs qui ne connaissent pas l'économie politique, 380.

Égoïsme : en quoi il consiste; il diffère du principe de l'utilité, 408.

Égoïsme national : ce qui le constitue, 409.

Emprunts publics : effets qu'ils produisent sur l'industrie et le commerce, 351.

Engorgement : s'il peut y avoir engorgement dans tous les genres de produits en même temps, 191, 192. Comment les produits bruts s'échangent contre les produits manufacturés, 193. Il n'est pas nécessaire qu'un produit vaille au-delà de ses frais de production pour que les producteurs soient en état de continuer de produire, 206. S'il est à craindre qu'il se forme une trop grande quantité de richesses, 208, 209. La nature et les vices de l'ordre social mettent des bornes à la

faculté de produire, 212. Obstacles qui, dans l'ordre naturel, mettent des bornes à la faculté de produire, 223. Quels sont, en Angleterre, les vices de l'ordre social qui mettent obstacle à la vente de ses produits manufacturés, 226. L'engorgement est souvent causé par l'ignorance des producteurs et des commerçans, 249. Causes qui ont produit l'engorgement de toute sorte de produits à la cessation de la guerre, 349. Voy. *Accumulations*, *impôts*.

Épargne : quelles seraient les conséquences d'une économie qui serait poussée à l'excès, 214, 216. Une telle supposition est inadmissible, elle est contraire à la nature des choses, 218.

Erreur : elle ne peut être utile aux hommes, 438. Vers de Chénier sur ce sujet, 448.

États-Unis : les entraves causées par la guerre et les prohibitions des articles de fabrique étrangère les ont en peu de temps rendus manufacturiers, 74, 75.

Évangile : erreurs de saint Mathieu sur l'économie politique, 391.

Everett : attaque le principe fondamental de M. Malthus sur la population. J.-B. Say le défend, 340. Il répond à la critique de son ouvrage, 343.

F

Fautes : celles où peuvent tomber les bons auteurs qui n'entendent pas l'économie politique, 380.

Fénelon : ses erreurs en économie politique, 389.

Fermage : Ricardo prouve qu'il faut le rejeter, quand on cherche les élémens dont se compose la valeur des produits de la terre, 108, 100. Le fermage est l'effet du

monopole des possesseurs de terres, et doit hausser avec la valeur du pain et avec les difficultés qui se rencontrent à en obtenir davantage, 128. Il n'a pas sur les prix d'une grande quantité de produits la même influence que les salaires et les profits des capitaux, 300. Voy. *Pain* et *terre*.

France : son état à la fin du règne de Louis XIV, 395.

Finances : ce que fut le système financier du moyen âge, 21. Celui des Hébreux, 22.

Finances (constitution domaniale des) : ce que Dupont (de Nemours) entend par cette expression, 19. Avantages de cette constitution, 45, 47.

Frais : les frais de production sont le plus grand obstacle qui s'oppose à la vente des produits, 235.

G

Goldsmith : fausse opinion de cet écrivain en économie politique, 386.

H

Hébreux : quel fut leur système de finances, 22. Vices de ce système, 24.

Histoire : elle ne peut être bien écrite que par les hommes qui savent l'économie politique, 393.

Honnêteté : n'est pas contraire au principe de l'utilité, 429.

I

Ignorance : Voy. *Saint Mathieu*.

Immatériel : Voy. *Produits immatériels*.

Impôts : vices des impôts sur les consommations, 29, 30. L'impôt à partage de revenus fonciers n'a rien d'injuste, suivant Dupont (de Nemours), 28, 29. Droit de le refuser illusoire ; effets qui résultent de ce droit en Angleterre, 43, 44. Ils tombent tous, en définitive, sur les propriétaires de terres, suivant Dupont (de Nemours), 16 et 17. Comment un gouvernement peut se passer d'impôts ; opinion de Dupont (de Nemours) à cet égard, 19. Les impôts qui augmentent les frais de production sont des obstacles à la vente des produits, 226. De quelle manière les impôts affectent la production, et comment ils gênent et finissent par rendre impossible l'achat des produits, 227. L'excès des impôts tend à ramener les peuples vers la barbarie, 234. Comment les impôts qui pèsent sur la production et qui en augmentent les frais jettent le désordre dans l'industrie, 246.

Impôts directs : ce qu'ils produisaient en France avant 1789, 36, 37. Ce qu'ils furent sous l'assemblée constituante, 37, 38.

Impôts indirects : Voy. *Droits-réunis.*

Industrie : le plus grand service qu'un gouvernement puisse lui rendre est de faciliter les communications par des routes et des canaux, 354.

J

Jefferson : lettre de Jefferson à J.-B. Say ; son opinion sur le *Traité d'Économie politique*, 72, 73.

Joseph : considéré mal à propos comme un grand ministre ; jugement de Dupont (de Nemours) sur ce ministre, 20.

L

La Fontaine : ses erreurs en économie politique, 384. Son opinion sur le travail approuvée par J.-B. Say, 385.

Louis XIV : état auquel ce prince réduisit la France, d'après Vauban, 395.

M

Machines : quels sont les avantages qu'elles produisent, 252. Quels en sont les inconvéniens, suivant M. de Sismondi, 261. Ces inconvéniens sont passagers; les avantages sont durables, 262.

Malthus : reproche à MM. Say, Mill et Ricardo de considérer les richesses comme des signes algébriques, 170. Réponse à ce reproche, 170, 174. Il n'admet pas que les marchandises s'échangent toujours contre des marchandises, 174. Son ouvrage sur la population attaqué par M. Everett, et défendu par J.-B. Say, 340. Voy. *Produits immatériels*.

Manufacturiers : ils n'ont pas la puissance de se soustraire à l'impôt, 67. Voy. *Capital*, *Dupont* (*de Nemours*).

Mathieu (*Saint*) : son ignorance en économie politique; il donne des conseils funestes, 390.

Mill : publie un ouvrage sur l'Inde anglaise; opinion de Ricardo sur cet ouvrage, 101, 102.

Monnaie : Voy. *Prinsep*.

Montesquieu : erreur de cet écrivain sur l'économie politique, 393.

N

Napoléon : ses erreurs en économie politique, 397.

O

Obstacles à la production : Voy. *Frais.*

P

Pain : quels sont les différens services productifs qui en règlent le prix, 129. Ce qui règle la quantité qui en est offerte, ce sont les frais de production et la quantité d'*utilité* que le pain reçoit de l'industrie, 129.

Papier-monnaie : proposition d'établir en Angleterre un papier-monnaie, désapprouvée par J.-B. Say; raisons de cette désapprobation, 139.

Pline : il proscrit les plaisirs innocens, 421.

Poètes : les grands poètes de l'antiquité avaient toute l'instruction que comportait le temps où ils vivaient, 380.

Prinsep : sa proposition, faite en 1816, de réduire l'argent de la livre sterling à la quantité de métal que l'on pouvait obtenir pour une livre sterling en papier déprécié, est approuvée par J.-B. Say; raisons de cette approbation, 137.

Prix : quel était, en 1815, le prix des choses aux États-Unis, 84.

Production : explication de ce phénomène, 175, 178. Voy. *Engorgement, frais.*

Produits : quels sont les produits qui peuvent être annuellement partagés chez une nation; opinion de Dupont (de Nemours) à cet égard, 13 et 14. Nous n'achetons des produits qu'avec des produits, 157. Les producteurs d'une pièce d'étoffe ou de toute autre marchandise gagnent, tous ensemble, de quoi rache-

ter la pièce tout entière, ou tout autre produit d'égale valeur, 195. Voy. *Engorgement*.

Produits immatériels : les services qu'on nous rend sont une marchandise quand nous consentons à les payer, 69, 70. Réfutation de la doctrine de M. Malthus qui n'admet pas l'existence des produits immatériels, 179. Ils sont défendus par J.-B. Say, 292. La question sur les produits immatériels est plutôt une question de méthode ou de classification, qu'une question de faits, 302. Une nation pourrait être abondamment pourvue de produits de ce genre et être cependant une nation fort *pauvre*, dans le sens propre du mot, 303. Ce qui divise M. Malthus et J.-B. Say relativement à ce genre de produits, 311. Voy. Tooke (*Thomas*).

Prohibitions : elles ont en peu de temps rendu les Anglo-Américains manufacturiers, 74, 75.

Propriété : les institutions qui garantissent la propriété sont ce qu'il y a de plus propre à faire prospérer chez une nation l'industrie et le commerce, 353. Ce n'est pas bien garantir la propriété que de gêner par des entraves la faculté d'en jouir et d'en disposer, 353, 354.

Q

Quesnay : services qu'il a rendus à l'économie politique, 5 et 7.

R

Ricardo (David) : notice sur sa vie et ses ouvrages, 86. Il avait acquis comme courtier une immense fortune, 86. Il entre au parlement comme propriétaire de bourg-pourri, 86. Il se livre à l'étude de l'économie politique, 87. Il prouve la dépréciation des billets de banque par

le haut prix des lingots, 87. Il est attaqué de toutes parts. Le parlement décrète *que les billets de banque ne sont pas dépréciés*, 88. Ricardo publie un *Essai sur le bas prix du blé*, 88. En 1815, il propose l'usage d'une monnaie de papier, 89. En 1817, il publie son livre *sur les principes de l'économie politique*, 89. Il prend la défense de Carlile, accusé d'avoir publié des livres irréligieux, 90. Il écrit à J.-B. Say; il déplore la violence de la guerre, 92. Son opinion sur le *Catéchisme d'économie politique*, 93. Son opinion sur ce qui constitue la *valeur* des choses, 93, 94. Il pense qu'une de ses opinions n'a pas été bien comprise par J.-B. Say, 103, 104. Il adopte la doctrine de J.-B. Say, sur les services productifs, 108. Il adopte complètement la majeure partie des *Lettres à Malthus*, 110. Sa doctrine sur les fermages appartient originairement à M. Malthus; en l'adoptant, il en a exagéré les conséquences, 301. Voy. *Fermage*, *richesses*.

Richesses : Ricardo les estime, non par leur valeur, mais par la somme entière d'utilité qui est en elles, 125. Comment elles sont définies par mylord Lauderdale et M. Malthus; vices de ces définitions, 273. Les choses ne sont mises au rang des richesses dont l'économie politique s'occupe, que lorsqu'elles ont de la valeur, 274. Elles sont définies par M. Thomas Tooke : *objets calculés pour l'usage ou la jouissance et existant en quantité limitée*, 317. Voy. *Définitions*.

Rossi : il attaque le principe de l'utilité, 372.

Royauté : elle est comparée à l'estomac par La Fontaine; vices de cette comparaison, 384, 385.

S

Saint Mathieu : Voy. *Mathieu*.

Salaire : ce que gagnaient aux États-Unis, en 1815, un homme et une femme bien constitués, 84. Les manufacturiers et les commerçans sont les salariés des propriétaires de terres, suivant Dupont (de Nemours), 13 et 14.

Say (J.-B.) : notice historique sur sa vie et ses ouvrages, 1. Sa réponse à la première lettre de Dupont (de Nemours), 51. Il combat son opinion sur la production, 52. Il explique pourquoi il n'a pas cité les écrivains qui lui ont fourni des vérités sur l'économie politique, 53. Il démontre la nécessité de donner des limites à la science de l'économie politique, 54, 55. Il n'est pas partisan des droits-réunis, 57. Quels sont les avantages qu'il trouve à ce genre d'impôts, 57, 58. Il a cherché à développer la nature des choses, et non à faire valoir des noms propres, 59. Il prouve que Ricardo n'a pas bien compris sa doctrine sur la valeur, 97, 98. Il répond à une lettre de Ricardo. Il se reproche de ne pas s'être expliqué plus clairement sur *la valeur* et sur les richesses, 98, 89. Il explique pourquoi il a été opposé à Napoléon, et se plaint que son opposition ait été attribuée à des motifs personnels, par le traducteur anglais du *Traité d'économie politique*, 147, 154. Sentimens que lui inspirent les adversaires du principe de l'utilité, 362.

Sénèque : il proscrit les plaisirs innocens, 422.

Services productifs : comment les producteurs échangent leurs services productifs, ou l'utilité qui en est résultée, 188.

Sismondi : son jugement sur les effets du culte romain, opposé à celui de madame de Staël, 442.

Smith (Adam) : quel est le principal mérite de son ouvrage sur la *Richesse des nations*, 185 et 186. Il a montré la bonne route à J.-B. Say, 187.

Staël (madame de) : son amour et son admiration pour l'*inutile*, 441.

Surabondance : Voy. *Engorgement.*

T

Tanneguy-Duchâtel : ses critiques du cours complet d'économie politique, 376, 377.

Terre : explication de la valeur des produits qu'elle donne, 118. Quelle était la valeur des terres aux États-Unis en 1815, 82, 83.

Tooke (Thomas) : il partage la doctrine de J.-B. Say sur les produits immatériels, 316. Son opinion sur l'emploi du mot *utilité*, 316. Sa définition des richesses, 317. Ses lettres à J.-B. Say, 315.

Traduction : J.-B. Say regrette que le traducteur anglais du *Traité d'économie politique* ait supprimé le *discours préliminaire* et l'*épitome*, 140, 141. Il réfute plusieurs notes critiques du traducteur qui ne s'est pas donné la peine de le comprendre, 142, 146.

Traité d'économie politique : se répand en Angleterre, 102. Il est traduit par M. Prinsep, qui envoie à l'auteur un exemplaire de sa traduction, 137. Voy. *Traduction.*

Travail : il ne peut être imposé, suivant Dupont (de Nemours), 12. Dans l'État de Virginie, le travail salarié est presque entièrement exécuté par des gens de

madame de Staël pour le principe de l'utilité, 436. Voy. *Bentham*.

V

Valeur : ce qui la constitue, suivant Ricardo, 93, 94. Dissentimens sur la *valeur* entre J.-B. Say et Ricardo, 113, 114. Comment elle se mesure, 115, 116. La valeur des choses n'est pas déterminée par le travail *seul*, 119, 120. L'utilité, créée par l'industrie humaine, est la seule qui ait une valeur; opinion de Ricardo à cet égard, 123, 124. Elle est un élément essentiel de la richesse, 274. Comment se détermine la valeur des choses, 275. Si la valeur diffère des richesses; opinion de Ricardo à cet égard; réfutation de cette opinion, 278. Cette expression n'a pas une signification également étendue chez les écrivains qui l'emploient, 327.

Vauban : il décrit l'état de la France à la fin du règne de Louis XIV, 395.

Vertu : elle n'est pas contraire au principe de l'utilité, 429.

FIN DE LA TABLE.

couleur libres ou esclaves, 83, 84. Il est considéré comme un trésor par La Fontaine, 385. Voy. *Valeur*.

U

Utilité : comment nous pouvons mesurer l'étendue de l'utilité que nous avons créée dans un produit, 115. L'utilité seule ne donne pas une idée de la valeur, 114, 115. Ce mot a le même sens que l'expression anglaise : *value in use*, 114. Il y a deux sortes d'utilité : l'une, qui est créée par la nature, et qu'elle nous donne gratuitement; l'autre, qui n'existe que par le travail de l'homme : celle-ci est la seule qui ait une valeur, 123, 124. Critique de l'emploi de ce mot en économie politique, par M. Malthus, 287. Défense de l'usage qui en a été fait par J.-B. Say, 287, 288. M. Malthus critique l'usage que J.-B. Say a fait de ce terme en économie politique, 295, 296. Emploi de ce mot défendu par J.-B. Say, 307. Le principe de l'utilité attaqué par la secte *germanico-scolastique* des devoirs : J.-B. Say, pour le venger, demande un article à Étienne Dumont, dans l'intention de l'insérer dans le sixième volume de son *Cours complet*, 362. Quels sont les écrivains qui ont attaqué le principe de l'utilité, 367. Attaques contre le principe de l'utilité par plusieurs écrivains, 372. Essai sur le principe de l'utilité; ce qu'il faut entendre par ce principe, 406. Causes qui font désirer aux hommes ce qui leur est funeste, 411. Ce qu'on entend par le mot *utilité*, 426. Le principe de l'utilité ne peut être combattu par de bonnes raisons, 428. Objection contre le principe de l'utilité; réponse à cette objection, 433. Aversion de

00027548

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016